SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, May 8, 2018
Wednesday, May 9, 2018

Issue No. 66

Sixth, seventh and eighth meetings:

Subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 8 mai 2018
Le mercredi 9 mai 2018

Fascicule nº 66

Sixième, septième et huitième réunions :

Teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en oeuvre d'autres mesures

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54040-54042-54048

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk
Cools
Day
* Day
(or Mercer)
Deacon
Eaton
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Marshall
Massicotte
Moncion
Neufeld
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Massicotte replaced the Honourable Senator Black (*Alberta*) (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Oh (*May 8, 2018*).

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Eaton (*May 7, 2018*).

The Honourable Senator Deacon was added to the membership (*May 7, 2018*).

The Honourable Senator Campbell was removed from the membership of the committee, substitution pending (*May 7, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk
Cools
Day
* Day
(ou Mercer)
Deacon
Eaton
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Marshall
Massicotte
Moncion
Neufeld
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Massicotte a remplacé l'honorable sénateur Black (*Alberta*) (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 8 mai 2018*).

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 7 mai 2018*).

L'honorable sénatrice Deacon a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 7 mai 2018*).

L'honorable sénateur Campbell a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 7 mai 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2018
(160)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Deacon, Jaffer, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 65.*)

WITNESSES:

The Canadian Chamber of Commerce:

Trevin S. Stratton, Chief Economist.

Canadian Federation of Independent Business:

Dan Kelly, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Canadian Federation of Agriculture:

Ron Bonnett, President;

Scott Ross, Assistant Executive Director, Business Risk Management and Farm Policy.

Chartered Professional Accountants of Canada:

Bruce Ball, Vice President, Taxation.

Ontario Medical Association:

Dr. Nadia Alam, President.

Mr. Stratton and Mr. Kelly each made a statement and answered questions.

At 10:30 a.m., the committee suspended.

At 10:34 a.m., the committee resumed.

Mr. Bonnett, Mr. Ball and Dr. Alam each made a statement and, together with Mr. Ross, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 8 mai 2018
(160)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Deacon, Jaffer, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 65 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

La Chambre de commerce du Canada :

Trevin S. Stratton, économiste en chef.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Dan Kelly, président et chef de la direction (par vidéoconférence).

Fédération canadienne de l'agriculture :

Ron Bonnett, président;

Scott Ross, directeur exécutif adjoint, Gestion des risques et de la politique agricole.

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Association médicale de l'Ontario :

Dre Nadia Alam, présidente.

MM. Stratton et Kelly font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 10 h 30, la séance est suspendue.

À 10 h 34, la séance reprend.

M. Bonnett, M. Ball et la Dre Alam font chacun une déclaration puis, avec M. Ross, répondent aux questions.

At 11:26 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2018
(161)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:32 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld, and Pratte (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 65.*)

WITNESSES:

Beer Canada:

Luke Harford, President.

Cannabis Canada Council:

Allan Rewak, Executive Director.

As an individual:

Sarah Diamond, Chief Administration Officer and Counsel, Halton Regional Police Association.

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Jason Jacques, Senior Director, Costing and Budgetary Analysis.

First Nations Tax Commission:

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner.

Mr. Harford, Mr. Rewak and Ms. Diamond each made a statement and answered questions.

At 2:31 p.m., the committee suspended.

At 2:35 p.m., the committee resumed.

Mr. Fréchette and Mr. Jules each made a statement and answered questions.

À 11 h 26, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 8 mai 2018
(161)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Deacon, Eaton, Jaffer, Marshall, Mockler, Moncion, Neufeld et Pratte (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 65 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bière Canada :

Luke Harford, président.

Conseil Cannabis Canada :

Allan Rewak, directeur général.

À titre personnel :

Sarah Diamond, directrice générale et conseillère juridique, Halton Regional Police Association.

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts.

Commission de la fiscalité des premières nations :

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef.

M. Harford, M. Rewak et Mme Diamond font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 14 h 31, la séance est suspendue.

À 14 h 35, la séance reprend.

M. Fréchette et M. Jules font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

At 3:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018
(162)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:31 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Deacon, Eaton, Marshall, Massicotte, Mockler, Moncion, Neufeld and Pratte (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 65.*)

WITNESSES:

Paws Fur Thought:

Medric Cousineau, Co-Founder.

Canadian Cancer Society:

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

United Way Centraide Canada:

Bill Morris, National Director.

Mr. Cousineau, Mr. Cunningham and Mr. Morris each made a statement and answered questions.

At 2:37 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 15 h 14, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018
(162)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Deacon, Eaton, Marshall, Massicotte, Mockler, Moncion, Neufeld et Pratte (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 65 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Paws Fur Thought :

Medric Cousineau, cofondateur.

Société canadienne du cancer :

Rob Cunningham, analyste principal des politiques.

United Way Centraide Canada :

Bill Morris, directeur national.

MM. Cousineau, Cunningham et Morris font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 14 h 37, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, met this day at 9:33 a.m. in order to continue its study of the entire subject matter of this bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I want to welcome officially, as a permanent member of the Finance Committee, Senator Deacon.

Senator Deacon, we will start with you to introduce yourself.

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Jaffer: Mobina Jaffer, British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, B.C.

[*Translation*]

The Chair: This morning, we are continuing our study on the subject matter of Bill C-74, which we began last week.

[*English*]

Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018, and other measures, is what we call the budget implementation act, or BIA.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 8 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, afin de poursuivre son étude de la teneur complète du projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et honorables sénatrices, bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler, je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et je préside le comité.

Je tiens à accueillir officiellement, à titre de membre permanente du Comité des finances, la sénatrice Deacon.

Sénatrice Deacon, vous êtes la première à vous présenter.

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

[*Français*]

Le président : Ce matin, nous poursuivons l'étude de la teneur du projet de loi C-74, que nous avons entamée la semaine dernière.

[*Traduction*]

Le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions sur le budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, est ce qu'on appelle une « loi d'exécution du budget », ou « LEB ».

Today, we discuss the effects of the changes proposed to the taxation of private corporations from the business perspective. The first hour, we will have the following witnesses: Mr. Trevin S. Stratton, Chief Economist, Canadian Chamber of Commerce.

Mr. Stratton, thank you for accepting our invitation for us to receive your opinions, your comments and your recommendations.

Joining us from Toronto, by video conference, we have Mr. Dan Kelly, President and Chief Executive Officer of the Canadian Federation of Independent Business.

We are ready for your opening remarks, Mr. Stratton, to be followed by Mr. Kelly. Following the two presentations, we will have questions from the senators.

[*Translation*]

Mr. Stratton, the floor is yours.

Trevin S. Stratton, Chief Economist, The Canadian Chamber of Commerce: Thank you very much, Senator Mockler and members of the committee. It is a great pleasure for me to join you today.

[*English*]

On behalf of the Canadian Chamber of Commerce, I want to thank the committee for the commendable work done during the cross-country hearings on this topic last fall. We enthusiastically agree with the recommendations made in the resulting report.

You may recall that the Canadian chamber had, to put it mildly, a difference of opinion with the government, when it decided to make changes to the tax treatment of Canadian-controlled private corporations last year.

Many of the 200,000 businesses across the chamber network are small- or medium-sized businesses, and, for them, these proposed changes were the number one issue.

To its credit, the government listened to the concerns the chamber and its members raised. The changes announced in Budget 2018 are an improvement. We welcome the reduction in the SME tax rate, more details on the process for family members to demonstrate that they are meaningfully contributing to a business and paid for doing so, and the $50,000 annual passive investment threshold. We are also happy that new rules around the family members splitting the Lifetime Capital Gains Exemption will not be created.

Aujourd'hui, nous voulons explorer davantage les effets des dispositions concernant l'imposition des sociétés privées, du point de vue des entreprises. Pour la première heure de notre réunion, nous recevons les témoins suivants : M. Trevin S. Stratton, économiste en chef, Chambre de commerce du Canada.

Monsieur Stratton, merci d'avoir accepté notre invitation à venir nous faire part de vos opinions, de vos commentaires et de vos recommandations.

Par vidéoconférence depuis Toronto, nous entendons M. Dan Kelly, président et chef de la direction de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Nous sommes prêts pour votre déclaration liminaire, monsieur Stratton, après quoi suivra celle de M. Kelly. Après les deux exposés, les sénateurs vous poseront des questions.

[*Français*]

Monsieur Stratton, la parole est à vous.

Trevin S. Stratton, économiste en chef, La Chambre de commerce du Canada : Merci beaucoup, sénateur Mockler et membres du comité. C'est un grand plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui.

[*Traduction*]

Au nom de la Chambre de commerce du Canada, j'aimerais remercier le comité du travail remarquable qu'il a fait durant les audiences pancanadiennes qui se sont tenues sur ce sujet l'automne dernier. C'est avec enthousiasme que nous acceptons les recommandations formulées dans le rapport qui en a découlé.

Vous vous rappelez peut-être que la Chambre de commerce du Canada a eu, c'est le moins qu'on puisse dire, une divergence d'opinions avec le gouvernement, lorsqu'il a décidé l'an dernier d'apporter des modifications au traitement fiscal des sociétés privées sous contrôle canadien.

Bon nombre des 200 000 entreprises qui font partie du réseau de la chambre sont des petites et moyennes entreprises, et, pour elles, ces modifications proposées représentaient le principal enjeu.

Ce qui est tout à son honneur, le gouvernement a écouté les préoccupations soulevées par la chambre et ses membres. Les changements annoncés dans le budget de 2018 constituent une amélioration. Nous accueillons la réduction du taux d'imposition des PME, le plus grand nombre de détails sur le processus que doivent suivre les membres de la famille pour démontrer qu'ils contribuent de façon utile à une entreprise et qu'ils sont payés pour le faire et le seuil de 50 000 $ pour les placements passifs annuels. Nous sommes aussi heureux d'apprendre que les nouvelles règles relatives au fractionnement de l'exonération

Our members remain concerned about the added red tape and uncertainty surrounding the reasonableness test for income splitting. We do not believe this reflects the many formal and informal ways family members contribute to a business. We are also concerned that the new rules on passive investment income will not allow for the grandfathering of past investments.

While the chamber is glad to see that some of the original proposals have been modified, we feel they miss the forest for the trees. These changes should never have been put forward in the first place.

The government needs to focus on the big picture. How do these tax changes grow Canada's economy? How do they make Canadian small businesses more competitive? In spite of the considerable debate surrounding these changes, we have not found satisfactory answers to these questions.

It has been 40 years of cutting and pasting since the last comprehensive review of Canada's tax system. The changes currently proposed, even as modified, not only penalize many small businesses but further complicate our already complex, anti-competitive tax regime. Tacking on these changes will result in small-business owners having less time and money to invest in growth, innovation and job creation. This is particularly troubling and urgent in light of the recent tax reforms introduced in other countries.

These are innovative times in tax policy around the world. The current U.S. administration has created an attractive environment for businesses looking to expand or invest by dramatically reducing business taxes and taking steps to cut red tape. France and the United Kingdom have also explored major tax reforms in recent years. In comparison, Canada has become a less competitive tax destination to locate or expand a small business. Our economy does not exist in a vacuum. A relative loss of tax competitiveness to other countries will impair our ability to attract and retain investment around the world.

Imagine how much more competitive we would be if we could do a better job of sustaining and scaling-up small businesses into larger, globally competitive enterprises. But many small companies struggle to grow, and Canada has few truly global players.

cumulative des gains en capital pour les membres de la famille ne seront pas créées.

Nos membres demeurent préoccupés au sujet du surcroît de paperasserie et de l'incertitude entourant le critère du caractère raisonnable pour le fractionnement du revenu. Nous ne croyons pas que cela reflète les nombreux moyens officiels et informels par lesquels les membres de la famille contribuent à une entreprise. Nous nous préoccupons aussi du fait que les nouvelles règles sur les revenus tirés de placements passifs ne prévoient pas de clause de droits acquis pour les placements passés.

Même si la chambre est ravie de constater que certaines des propositions originales ont été modifiées, elle estime qu'elles se perdent dans les détails. Ces modifications n'auraient jamais dû être proposées en premier lieu.

Le gouvernement doit aussi se concentrer sur le tableau d'ensemble. Comment ces modifications fiscales font-elles prospérer l'économie du Canada? Comment rendent-elles les petites entreprises canadiennes plus concurrentielles? Malgré le débat considérable qui se tient au sujet de ces modifications, nous n'avons pas trouvé de réponses satisfaisantes à ces questions.

Cela fait 40 ans que l'on fait du couper-coller depuis le dernier examen exhaustif du régime fiscal du Canada. Les changements actuellement proposés, même avec des modifications, non seulement pénalisent les petites entreprises, mais elles compliquent davantage notre régime fiscal anticoncurrentiel déjà complexe. L'ajout de ces changements fera en sorte que les propriétaires de petites entreprises auront moins de temps et d'argent à investir dans la croissance, l'innovation et la création d'emplois. C'est particulièrement troublant et urgent à la lumière des récentes réformes fiscales introduites dans d'autres pays.

Les politiques fiscales connaissent une période d'innovation partout dans le monde. L'administration américaine actuelle a créé un environnement attrayant pour les entreprises qui cherchent à prendre de l'expansion ou à investir en réduisant de façon radicale l'impôt des entreprises et en prenant des mesures pour éliminer les formalités administratives. La France et le Royaume-Uni ont aussi exploré des réformes fiscales majeures au cours des dernières années. En comparaison, le Canada est devenu une destination fiscale moins concurrentielle pour ce qui est d'établir ou d'élargir une petite entreprise. Notre économie n'existe pas en vase clos. Une perte relative de compétitivité fiscale au détriment d'autres pays va nuire à notre capacité d'attirer et de retenir des investissements de partout dans le monde.

Imaginez à quel point nous pourrions être plus compétitifs si nous faisions un meilleur travail pour maintenir les petites entreprises et les faire prendre de l'expansion pour qu'elles deviennent de grandes entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale. Mais de nombreuses petites entreprises ont du mal à

For the G7 as a whole, small and medium enterprises account for half of gross domestic product. In Canada, they contribute less than a third. Our record in scaling-up start-ups into sustainable firms and in growing our small- and medium-sized businesses into larger global companies has to improve. Improving or, where necessary, reforming the tax system will support the growth of small businesses and promote investment in innovation and capital. Exploring modern tax policy solutions, such as improving the efficiency of the tax system or allowing businesses to fully expense the cost of business property, can help put Canadian small businesses on an equal footing with their global competitors.

Canada can and should create an internationally competitive system of small business taxation that rewards entrepreneurship, encourages businesses to invest in the technologies, skills and capacity they need to grow, and attracts capital and highly qualified people from around the world. This will require a tax system that prioritizes growth, investment and small business competitiveness over complexity and red tape. In focusing on the tax changes in Budget 2018, we are missing an opportunity to create this type of tax system.

The Canadian Chamber of Commerce supports a comprehensive review of Canada's taxing statutes guided by the principles of simplification, modernization and reducing compliance costs.

Thank you for the opportunity to meet with you this morning. I look forward to our discussion.

Dan Kelly, President and Chief Executive Officer, Canadian Federation of Independent Business: Senators, I'm here to ask for some additional help on behalf of Canada's small- and medium-sized business community. As you may know, CFIB represents 110,000 small- and medium-sized business firms across Canada, all of them independently owned and operated Canadian-based companies.

We were very grateful to the Senate Finance Committee for your series of recommendations when you studied the bill. In fact, the only study that the small firms had confidence in during the round of changes that have been ongoing has been the work that the Senate Finance Committee undertook.

prendre de l'expansion, et le Canada compte peu de réels joueurs sur la scène mondiale.

En ce qui concerne le G7 dans son ensemble, les petites et moyennes entreprises comptent pour la moitié du produit intérieur brut. Au Canada, elles contribuent dans un rapport de moins d'un tiers. Notre feuille de route pour ce qui est de transformer des entreprises en démarrage en sociétés durables et de faire croître nos petites et moyennes entreprises pour qu'elles deviennent de grandes sociétés mondiales doit s'améliorer. L'amélioration, ou, au besoin, la réforme du système fiscal va contribuer à soutenir la croissance des petites entreprises et à promouvoir les investissements dans l'innovation et le capital. L'exploration de solutions modernes en matière de politiques fiscales, comme l'amélioration de l'efficacité du système fiscal ou le fait d'autoriser les entreprises à passer entièrement en charges le coût de leurs actifs peuvent aider à mettre les petites entreprises canadiennes sur un même pied d'égalité que leurs concurrents mondiaux.

Le Canada peut et devrait créer un système concurrentiel à l'échelle internationale d'imposition des petites entreprises qui récompense l'entrepreneuriat, encourage les entreprises à investir dans les technologies, les compétences et les capacités dont elles ont besoin pour croître et attire les capitaux et les personnes hautement qualifiées des quatre coins du monde. Cela va nécessiter un système fiscal qui donne la priorité à la croissance, aux investissements et à la compétitivité des petites entreprises, plutôt qu'à la complexité et aux formalités administratives. En mettant l'accent sur les modifications fiscales présentées dans le budget de 2018, nous ratons une occasion de créer ce type de système fiscal.

La Chambre de commerce du Canada soutient l'examen exhaustif des lois fiscales du Canada guidé par les principes de la simplification, de la modernisation et de la réduction des coûts d'observation.

Merci de m'avoir fourni l'occasion de vous rencontrer ce matin. J'ai hâte de discuter avec vous.

Dan Kelly, président et chef de la direction, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Mesdames et messieurs, je suis ici pour vous demander de l'aide supplémentaire au nom de la communauté des petites et moyennes entreprises du Canada. Comme vous le savez peut-être, la FCEI représente 110 000 petites et moyennes entreprises partout au Canada, dont toutes sont des entreprises établies au Canada dont la propriété et l'exploitation sont indépendantes.

Nous remercions sincèrement le Comité sénatorial des finances d'avoir formulé une série de recommandations lors de son étude du projet de loi. En fait, la seule étude en laquelle les petites sociétés avaient confiance durant la série de changements apportés, c'était le travail entrepris par le Comité sénatorial des finances.

As I've said to many of you individually, we're incredibly grateful for the recommendations you made. You listened to the small- and medium-sized business community, and while government has taken some steps to address the measures, I certainly agree with the chamber's point of view that much more is needed before this is settled.

We need some additional help though. I did want to share with you, and I believe it was passed around, some new data that we've collected from small- and medium-sized business owners about the size and scope of the small business tax changes and their remaining concerns. About 40 per cent of our members have some form of passive investments in their business, and about 44 per cent of them do split income with family members in their firms.

On the income sprinkling rules, we do note that the changes are already in effect. The government has moved ahead to implement them, despite the fact that the legislation is still before you at this very moment.

We note that while there were some modifications made to these provisions on income sprinkling or income splitting, the government's plan has largely gone ahead. The final details were provided less than three weeks prior to the implementation, leaving virtually no time for any business owner in Canada to get this right.

I argue that there isn't a single business owner in Canada that understands these rules. Even tax professionals are telling us they are struggling to understand the new rules. The CRA, for goodness sake, is not able to interpret some of these new rules and regulations, and yet they have taken legal effect. I believe in two to three years from now, when the audits start of small- and medium-sized firms, many will fail the audit and face large penalties and interest for doing things that they thought were okay.

We need your help on this front. My quick recommendation to you is to use whatever formal and informal influence individual and collective groups of senators have to try to get the government, at the very least, to ensure that the effective implementation of these new rules is moved from January 1, 2018 to January 1, 2019, giving small businesses some time and a bit of hope to implement this properly and protect themselves on the audit.

Comme je l'ai dit à bon nombre d'entre vous de façon individuelle, nous sommes incroyablement reconnaissants des recommandations que vous avez présentées. Vous avez écouté la communauté des petites et moyennes entreprises, et, bien que le gouvernement ait fait quelques pas pour réagir aux mesures, je suis certainement d'accord avec le point de vue de la chambre, c'est-à-dire qu'il reste encore beaucoup à faire avant que la question ne soit réglée.

Or, nous avons besoin d'aide supplémentaire. Je voulais vous faire part de quelques nouvelles données — et je crois qu'elles ont circulé — que nous avons recueillies auprès des propriétaires de petites et moyennes entreprises au sujet de la taille et de la portée des modifications fiscales des petites entreprises et de leurs préoccupations restantes. Environ 40 p. 100 de nos membres ont une certaine forme de placements passifs dans leur entreprise et environ 44 p. 100 d'entre eux partagent leur revenu avec des membres de leur famille dans leur entreprise.

En ce qui concerne les règles sur le fractionnement du revenu, nous remarquons que les changements sont déjà en vigueur. Le gouvernement est allé de l'avant pour les mettre en œuvre, malgré le fait que vous soyez toujours saisi du projet de loi à l'heure actuelle.

Nous remarquons que, même si quelques modifications ont été apportées à ces dispositions sur la répartition du revenu ou le fractionnement du revenu, le gouvernement est allé de l'avant avec une bonne partie de son plan. Les détails finaux ont été fournis moins de trois semaines avant la mise en œuvre, ce qui n'a laissé pratiquement aucun temps aux propriétaires d'entreprise au Canada pour bien faire les choses.

Je soutiens qu'il n'y a pas un seul propriétaire d'entreprise au Canada qui comprend ces règles. Même les fiscalistes nous disent qu'ils ont du mal à les comprendre. L'ARC elle-même, pour l'amour de Dieu, n'est pas en mesure d'interpréter une partie de ces nouvelles règles et de ces nouveaux règlements, et pourtant, ils sont entrés en vigueur. Je crois que d'ici deux à trois ans, lorsque les vérifications de petites et moyennes entreprises commenceront, bon nombre d'entre elles échoueront à la vérification et s'exposeront à de lourdes pénalités et à des intérêts importants parce qu'elles auront fait des choses qu'elles croyaient autorisées.

Nous avons besoin de votre aide à cet égard. Ma recommandation rapide pour vous, c'est d'utiliser toute influence officielle et informelle que les sénateurs individuels et les groupes de sénateurs ont pour essayer d'amener le gouvernement, à tout le moins, à faire en sorte que la mise en œuvre effective de ces nouvelles règles soit déplacée du 1er janvier 2018 au 1er janvier 2019, ce qui donnerait aux petites entreprises un peu de temps et un peu d'espoir pour bien mettre cela en œuvre et se protéger relativement à la vérification.

The second major subject that I wanted to share with you was with respect to the passive investment rules. Yes, government has moved forward and has created, I think, a better plan than their original proposal back in July, the unworkable proposal, but I did want to note that these rules are still incredibly onerous.

Essentially the new passive investment rules, as you probably know, have moved from becoming a higher rate of taxation on passive investment income itself to essentially using those passive investments as a test to determine whether or not a firm is eligible for the small business corporate tax rate altogether.

This is certainly a better system than existed in the past, but it has created a whole new series of losers. The losers now are businesses who felt, based on the comments of Minister Morneau, that they were going to be grandfathered, that their past passive investments would not haunt them and require them to pay higher taxes. Unfortunately, what is happening now is that if you have over $150,000 a year in passive investment income, you will lose access to the small business corporate tax rate and be considered a large corporation from a tax perspective going forward.

That is deeply worrisome. We are hearing from small- and medium-sized firms across the country that thought they were entirely safe because they had past passive investments. The minister made clear that your past legal decisions were not going to cause you trouble going forward, and now that concept of grandfathering is effectively eliminated in this new package.

A member of ours in Newfoundland and Labrador who has some quick-service franchise restaurants says he uses passive investments to save for those major renovations that are required every five years by his franchise holders. What has happened now is that the money he is saving will mean that he is going to pay $80,000 a year in higher income taxes on his active business income on a go-forward basis. We regard this as deeply unfair.

Business owners have built these passive investment pools based on the current set of assumptions and now the whole thing has been changed. While this is an improved set of policies with respect to passive investments, there is a new group of losers that is created, and there is very little ability for a small firm to do anything about it.

Our recommendations seem to be very consistent with the Senate Finance Committee's recommendations. Again, we're grateful to you for hearing out the business community during

Le deuxième sujet majeur dont je voulais vous faire part concerne les règles touchant les placements passifs. Oui, le gouvernement est allé de l'avant et a créé, je crois, un meilleur plan que sa proposition originale de juillet, la proposition inapplicable, mais je voulais souligner que ces règles demeurent incroyablement lourdes.

Essentiellement, les nouvelles règles sur les placements passifs, comme vous le savez probablement, ont changé; s'il s'agissait au départ d'un taux d'imposition supérieur sur le revenu tiré des placements passifs mêmes, on utilise maintenant des placements passifs comme critère pour déterminer si une société est admissible ou non, carrément, au taux d'imposition des petites entreprises.

C'est assurément un meilleur système que celui qui existait dans le passé, mais celui-ci a créé un tout nouvel ensemble de perdants. Les perdants sont maintenant les entreprises qui ont eu l'impression, selon les commentaires du ministre Morneau, qu'elles allaient faire l'objet d'une clause de droits acquis, que leurs placements passifs passés ne viendraient pas les hanter et qu'ils ne les forceraient pas à payer plus d'impôts. Malheureusement, ce qui se passe en ce moment, c'est que si vous avez un revenu tiré de placements passifs supérieur à 150 000 $ par année, vous perdrez l'accès au taux d'imposition des petites entreprises, et serez considéré, dans l'avenir, comme une grande société du point de vue fiscal.

C'est profondément troublant. Nous entendons les petites et moyennes entreprises de partout au pays nous dire qu'elles se croyaient entièrement en sécurité, parce qu'elles détenaient des placements passifs passés. Le ministre a clairement exprimé que vos décisions juridiques passées n'allaient pas vous attirer des ennuis dans l'avenir, et maintenant, ce concept de clause de droits acquis est bel et bien éliminé dans ce nouvel ensemble de mesures.

Un de nos membres à Terre-Neuve-et-Labrador qui possède quelques restaurants franchisés de restauration rapide dit qu'il utilise les placements passifs pour épargner en vue des rénovations majeures qui sont requises tous les cinq ans par ses franchisés. À partir de maintenant, l'argent qu'il épargne signifie qu'il devra payer, à partir de maintenant, 80 000 $ par année de plus en impôt sur son revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Selon nous, c'est profondément injuste.

Les propriétaires d'entreprise ont constitué ces fonds de placement passifs en se fondant sur l'ensemble actuel d'hypothèses; or, tout cela a maintenant été changé. Même s'il s'agit d'un ensemble amélioré de politiques en ce qui concerne les placements passifs, un nouveau groupe de perdants est créé, et une petite entreprise a très peu de marge de manœuvre pour faire quoi que ce soit à ce sujet.

Nos recommandations semblent beaucoup correspondre à celles du Comité sénatorial des finances. Encore une fois, nous vous remercions d'avoir écouté la communauté d'affaires à

the fall of last year, and we urge you to take whatever steps you can, senators, to influence the government, either through formal or informal means, to find solutions to these remaining problems.

Thank you very much.

The Chair: Thank you, Mr. Kelly.

I would like the three senators who just came in to introduce themselves.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Cools: Senator Cools from Toronto, Ontario.

The Chair: Now we will proceed with first recognizing Senator Marshall, to be followed by Senator Pratte.

Senator Marshall: I want to talk about the changes to passive investment income. There are two changes: the business limit and the refundability of taxes. The government's budget document shows that that's going to take $3.3 billion out the pockets of small businesses over the next five years.

In explaining the changes, the minister said that fewer than 3 per cent of the CCPCs will be affected, which is approximately 50,000 private corporations, and more than 90 per cent of the tax revenues from the two measures will be generated from corporations whose owners' household income is in the top 1 per cent of the income distribution. It says owners below the top 1 per cent threshold whose corporations are affected by the measures would nevertheless typically have significant accumulated wealth. So it seems that the government is targeting individuals and small businesses who they think are earning too much or have accumulated too much wealth.

The people that I'm speaking to are not in the top 1 per cent, and based on what I know, they don't have significant accumulated wealth.

What are you hearing from your members? Who exactly is impacted by these two changes? That's what I would like to know.

Mr. Stratton: Absolutely. I think there is a bit of a discrepancy between what the Parliamentary Budget Officer is saying in terms of the amount of revenue that is going to be collected and what the Department of Finance is saying.

l'automne dernier et nous vous pressons de prendre toutes les mesures possibles, mesdames et messieurs, pour influencer le gouvernement, que ce soit par des moyens officiels ou informels, afin de trouver des solutions à ces problèmes restants.

Merci beaucoup.

Le président : Merci, monsieur Kelly.

J'aimerais que les trois sénateurs qui viennent d'arriver se présentent.

Le sénateur Oh : Victor Oh, Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Cools : La sénatrice Cools, de Toronto, en Ontario.

Le président : Nous allons maintenant entendre en premier la sénatrice Marshall, suivie du sénateur Pratte.

La sénatrice Marshall : J'aimerais parler des changements apportés au revenu tiré de placements passifs. Il y a deux changements : le plafond des affaires et le remboursement des impôts. Le document budgétaire du gouvernement montre que cette mesure ira chercher 3,3 milliards de dollars dans les poches des petites entreprises au cours des cinq prochaines années.

Lorsqu'il a expliqué les changements, le ministre a dit que moins de 3 p. 100 des SPCC seront touchées, ce qui représente environ 50 000 sociétés privées, et que plus de 90 p. 100 des recettes fiscales attribuables aux deux mesures seront générées par des sociétés dont le revenu issu du ménage des propriétaires les classe dans le 1 p. 100 de la répartition des revenus. On dit que les propriétaires, dont le revenu est inférieur au seuil du 1 p. 100 et dont les sociétés sont touchées par les mesures, auraient néanmoins généralement accumulé une richesse importante. Il semble donc que le gouvernement cible les particuliers et les petites entreprises qui gagnent trop ou ont accumulé trop de richesse à son avis.

Les gens à qui je m'adresse ne font pas partie du 1 p. 100 et, selon ce que je sais, ils n'ont pas accumulé de richesse importante.

Qu'entendez-vous dire de la part de vos membres? Qui exactement est touché par ces deux changements? C'est ce que j'aimerais savoir.

M. Stratton : Absolument. Je pense qu'il y a une petite contradiction entre ce que le directeur parlementaire du budget dit par rapport au montant des recettes qui seront perçues et ce que le ministère des Finances dit.

In terms of our membership, we have heard from a number of small business members who are farmers and who don't have a large amount of accumulated wealth. They are really concerned about the impacts of these changes on the sustainability of their businesses.

In any context, these changes would have negative impacts on small businesses, but I think there are two other factors, or two variables, in terms of this particular context that are very important.

If these changes took place in 1998 or 2008, they would have had a negative impact. These changes are taking place in 2018, and this is a time period when a lot of changes are happening in the global economy. There is a lot of focus on innovation, on the speed of change, and how that is impacting business. A lot of small businesses need some accumulated capital in order to be able to invest in skills retraining or in new technologies, and $50,000, in terms of a threshold, might not be enough for them.

The second factor is the international factor. If Canada were making these changes while other countries were not making any changes, it would still have a negative impact. While Canada is doing this, other countries are perhaps creating a more hospitable tax regime for small businesses and we're losing relative competitiveness to them, or it's exacerbating the issue. These factors together are concerning for a number of our members.

Senator Marshall: Some of the small business owners I've been speaking to say they might as well give up their businesses. Others are looking at selling to larger corporations. Are you hearing that from your members? What are business owners contemplating?

Mr. Stratton: Yes. They are contemplating those two things.

They are also contemplating moving to a friendlier tax jurisdiction. If they are on the border of Canada and the U.S. and they see the tax changes taking place in the U.S., they might consider moving there; or if they are investing in expansion, they might consider expanding to the U.S. instead of within Canada.

Senator Marshall: Mr. Kelly?

Mr. Kelly: We did poll our members on this very subject, senator. As I said at the outset, 38 per cent of small- and medium-sized firms, our 110,000 CFIB members, do have some form of passive investment. The government, to its credit, is exempting many of them as a result of including that $50,000 threshold, but if you look in the package you have, on slide 13, there is data that breaks down the amount of passive investment income that our members employ. Of those that do have passive

Pour ce qui est de nos membres, nous avons entendu ce qu'un certain nombre de membres de petites entreprises, des agriculteurs qui n'ont pas beaucoup de richesse accumulée, avaient à dire. Ils sont vraiment inquiets au sujet des répercussions de ces changements sur la durabilité de leur entreprise.

Dans n'importe quel contexte, ces changements auraient des répercussions négatives sur les petites entreprises, mais je pense qu'il y a deux autres facteurs, ou deux variables, dans ce contexte particulier qui sont très importants.

Si ces changements étaient entrés en vigueur en 1998 ou en 2008, ils auraient eu une incidence négative. Cependant, ils surviennent en 2018, et c'est une période de grands changements dans l'économie mondiale. On mise beaucoup sur l'innovation, sur la vitesse du changement et sur la façon dont cela touche les entreprises. Beaucoup de petites entreprises ont besoin de capitaux accumulés afin d'être en mesure d'investir dans le recyclage professionnel ou dans de nouvelles technologies, et si on parle de seuil, 50 000 $ pourraient ne pas leur suffire.

Le deuxième facteur, c'est le facteur international. Si le Canada devait apporter ces changements, mais pas les autres pays, cela aurait tout de même une incidence négative. Pendant que le Canada apporte ces changements, d'autres pays créent peut-être un régime fiscal plus propice aux petites entreprises, et nous perdons une compétitivité relative à leur profit, ou cela exacerbe le problème. Ensemble, ces facteurs sont préoccupants pour un certain nombre de nos membres.

La sénatrice Marshall : Certains des propriétaires de petites entreprises à qui j'ai parlé disent qu'ils pourraient aussi bien abandonner leur entreprise. D'autres cherchent à la vendre à de grandes sociétés. Entendez-vous dire cela par vos membres? Qu'est-ce que les propriétaires d'entreprise envisagent?

M. Stratton : Oui. Ils envisagent ces deux choses.

Ils songent aussi à se déplacer dans un pays où les impôts sont plus favorables. S'ils se trouvent à la frontière du Canada et des États-Unis et qu'ils voient les modifications fiscales qui sont apportées aux États-Unis, ils pourraient songer à déménager là-bas; ou s'ils investissent dans l'expansion, ils pourraient songer à s'étendre aux États-Unis plutôt qu'au sein du Canada.

La sénatrice Marshall : Monsieur Kelly?

M. Kelly : Nous avons sondé nos membres sur ce sujet précis, sénatrice. Comme je l'ai dit au début, 38 p. 100 des petites et moyennes entreprises, nos 110 000 membres de la FCEI, ont une certaine forme de placements passifs. À son honneur, le gouvernement exonère bon nombre d'entre elles comme résultat de l'inclusion de ce seuil de 50 000 $, mais si vous regardez le document que vous avez en main, à la diapositive 13, vous voyez des données qui présentent une ventilation des revenus tirés de placements passifs que nos membres utilisent. Parmi ceux qui

investment income, nearly 25 per cent may be affected by the new rules. That means that they have over $50,000.

We, at the time, had found that 21 per cent had between $50,000 and $250,000 a year, and 3.7 of our members had more than $250,000 per year in passive investment income to the firm. This suggests to us and was consistent with our view, which has been borne true of the income sprinkling rules, that the government is dramatically low-balling the numbers to suggest a more modest impact than in fact is the case.

We are really worried about this. The Parliamentary Budget Officer has estimated on the income splitting side that the measures that the government has employed will bring in between two and three times more revenue than the Department of Finance has in fact estimated. We've never believed that 3 per cent figure for a minute, and that remains our concern. This is going to affect a broad cross-section of small- and medium-sized firms.

Remember, as my colleague from the chamber just noted, passive investment income is not just money that is set aside for the future benefit of the business owner. It is used often by businesses for real and important business reasons. There are a bunch of our members in Alberta right now who are darn lucky that they had some passive investment income to ride out the turbulent economic times. Otherwise their employees would be unemployed if they hadn't had that other form of income to support themselves while their main business income is modest or non-existent.

Senator Marshall: I represent Newfoundland and Labrador, and I have spoken to a lot of small business owners. I ask them what the impact will be on the proposed tax changes. A lot of them say they don't know.

I notice that on the chart you just referred to, where you're saying that 25 per cent falls above the $50,000 threshold, don't forget that 4 per cent don't know and almost 10 per cent prefer not to answer.

I have another concern, and I'll give you an example. I met with two individuals who own campgrounds. These are small businesses. People go there with their recreational vehicles in the summer. They indicated to me that all of their income will be considered passive income.

I'm not sure who will be caught up in this, but I agree with you. I think that it is going to be much broader than the government is saying.

détiennent des revenus tirés de placements passifs, près de 25 p. 100 pourraient être visés par les nouvelles règles. Cela signifie qu'ils possèdent plus de 50 000 $.

À l'époque, nous avions conclu que 21 p. 100 possédaient entre 50 000 et 250 000 $ par année, et 3,7 p. 100 de nos membres avaient tiré des revenus de plus de 250 000 $ par année en placements passifs dans l'entreprise. Cela nous donne à penser que notre point de vue s'est révélé fidèle aux règles sur la répartition du revenu, que le gouvernement sous-estime considérablement les chiffres pour évoquer des répercussions plus modestes qu'elles ne le sont en réalité.

C'est une situation qui nous préoccupe vraiment. Le directeur parlementaire du budget a estimé, par rapport au fractionnement du revenu, que les mesures employées par le gouvernement permettront de tirer entre deux et trois fois plus de revenus que ce que le ministère des Finances a en fait estimé. Nous n'avons jamais cru à ce chiffre de 3 p. 100, et cela demeure notre préoccupation. Cela va nuire à un vaste échantillon de petites et moyennes entreprises.

Rappelez-vous, comme mon collègue de la chambre vient de le souligner, que les revenus tirés de placements passifs ne sont pas seulement de l'argent qui est mis de côté dans l'intérêt futur du propriétaire d'entreprise. Il est souvent utilisé par les entreprises pour des raisons commerciales réelles et importantes. Il y a une tonne de nos membres en Alberta en ce moment qui sont bien chanceux d'avoir pu compter sur quelques revenus tirés de placements passifs pour surmonter la période de turbulences économiques. Autrement, s'ils n'avaient pas eu cette autre forme de revenu pour subvenir à leurs besoins pendant que leur principal revenu d'entreprise était modeste ou inexistant, leurs employés seraient au chômage.

La sénatrice Marshall : Je représente Terre-Neuve-et-Labrador et j'ai parlé à beaucoup de propriétaires de petites entreprises. Je leur ai demandé quelles seraient les répercussions des modifications fiscales proposées. Beaucoup d'entre eux l'ignorent.

Je remarque, sur le tableau auquel vous venez de faire allusion, que vous dites que 25 p. 100 dépassent le seuil de 50 000 $; n'oubliez pas que 4 p. 100 disent ne pas le savoir, et près de 10 p. 100 préfèrent ne pas répondre.

J'ai une autre préoccupation, et je vais vous donner un exemple. J'ai rencontré deux personnes qui possèdent des terrains de camping. Ce sont des petites entreprises. Les gens vont là-bas avec leur véhicule récréatif durant l'été. Ces personnes m'ont dit que tous leurs revenus seront considérés comme des revenus passifs.

Je ne suis pas certaine de savoir qui sera visé par cette mesure, mais je suis d'accord avec vous. Je pense que cela touchera beaucoup plus de gens que ce que le gouvernement dit.

Senator Pratte: You both expressed your concern about the fact that past passive investments would not be grandfathered. Obviously that seems to be the case, but I'm perplexed. In Budget 2018, the government repeated its commitment that "Passive investments already made by private corporations' owners, including the future income earned from such investments, are protected." So they repeated this principle, and apparently they're not following up on that. Did you have any contact with Finance to try to explain this discrepancy?

Mr. Kelly: Let me help a little bit on that front, senator.

This is parsing of words in the extreme, I believe, on the part of the federal government. It is true that a legitimate case can be made that grandfathering is essentially no longer necessary or provided because they have completely changed the way that the passive investment rules will affect small- and medium-sized firms. The previous proposal, the one announced in July and amended in October, was that if you had passive investment income, about $50,000, that income stream would be taxed at a higher amount on a go-forward basis, but your previous passive investments that generate income would be protected. What they're saying now is that the passive investments you built in your business are not going to be taxed any differently going forward than they were in the past. So they are correct to say that either grandfathering is provided or is effectively no longer necessary, because they're not changing the tax treatment of the passive investments themselves.

What they're doing now is using the amount of passive investment income you have to determine whether or not you're eligible for the lower rate of taxation, the small business deduction, on your active business income going forward. That means if you have over $150,000 in past passive investment income, that income will not be touched or treated any differently. What it will mean is that, if you're a dry cleaner, your dry-cleaning income will be taxed at the large corporation rate, or your restaurant's income will be taxed at the large corporation rate. As a result of that, for the taxpayer, it doesn't feel like there is any grandfathering at all.

In the example I gave you of the quick-service restaurant in Newfoundland and Labrador, if he is paying $80,000 a year more on his active business income as a result of his passive investments being used as a test, that doesn't feel like grandfathering in any way, shape or form.

Senator Pratte: Thank you for this.

Le sénateur Pratte : Vous avez tous les deux exprimé votre préoccupation au sujet du fait que les placements passifs passés ne feraient pas l'objet d'une clause de droits acquis. Évidemment, cela semble être le cas, mais je suis perplexe. Dans le budget de 2018, le gouvernement a répété son engagement voulant que « les placements passifs déjà effectués par des propriétaires de sociétés privées, y compris le futur revenu tiré de tels placements, seront protégés. » Il a donc répété ce principe, et, apparemment, il n'y donne pas suite. Avez-vous eu des communications avec le ministère des Finances pour essayer d'expliquer cette divergence?

M. Kelly : Permettez-moi d'aider un peu à ce sujet, sénateur.

Je crois que le gouvernement fédéral analyse les mots à l'extrême. Il est vrai de dire qu'on peut faire valoir, de façon légitime, que la clause de droits acquis n'est essentiellement plus nécessaire ni prévue, parce que le gouvernement a complètement changé la façon dont les règles touchant les placements passifs vont influencer les petites et moyennes entreprises. La proposition précédente, celle annoncée en juillet et modifiée en octobre, c'était que si vous aviez un revenu tiré de placements passifs, environ 50 000 $, cette source de revenus serait imposée selon un pourcentage supérieur dans l'avenir, mais vos placements passifs précédents qui génèrent un revenu seraient protégés. Ce qu'il dit maintenant, c'est que les placements passifs que vous avez constitués dans votre entreprise ne seront pas imposés différemment dans l'avenir que dans le passé. Il a donc raison de dire qu'une clause de droits acquis n'est pas prévue ou qu'elle n'est effectivement plus nécessaire, parce qu'il ne change pas le traitement fiscal des placements passifs eux-mêmes.

Ce qu'il fait en ce moment, c'est utiliser la somme du revenu tiré des placements passifs que vous avez pour déterminer si vous êtes admissible ou non, à partir de maintenant, à un taux d'imposition inférieur, à la déduction accordée aux petites entreprises, par rapport à votre revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Cela signifie que si vous détenez plus de 150 000 $ en revenus tirés de placements passifs passés, ces revenus ne seront pas touchés ni traités différemment. Ce que cela veut dire, c'est que si vous êtes nettoyeur à sec, votre revenu tiré du nettoyage à sec sera imposé selon le taux d'imposition des grandes sociétés, ou le revenu de votre restaurant sera imposé selon le taux d'imposition des grandes sociétés. Par conséquent, pour le contribuable, cela ne ressemble pas du tout à une clause de droits acquis.

Dans l'exemple que je vous ai donné du restaurant de restauration rapide à Terre-Neuve-et-Labrador, s'il paie chaque année 80 000 $ de plus sur son revenu provenant d'une entreprise exploitée activement parce que ses placements passifs sont utilisés comme critère, cela ne ressemble pas du tout à une clause de droits acquis.

Le sénateur Pratte : Merci de votre explication.

Mr. Stratton, you suggested we look at the larger picture, and you mentioned the international environment and U.S. tax reform. The government has expressed a view that before moving on that front, they should wait a little while and see exactly how this U.S. tax reform is implemented and the effects of it.

Do you have any suggestions as to how the federal government should react or what kinds of changes it should envisage to react to the reform that has been adopted by our neighbours to the south?

Mr. Stratton: Absolutely. I think numbers are coming out now that earnings for U.S. companies are up over 3 per cent this past year, and I believe that could help our competitiveness.

In terms of suggestions, I would say there are three areas. Number one is having a more competitive tax rate. Our tax rate used to be very competitive previously, but now that other countries either have reduced or are considering reducing theirs, we're losing competitiveness.

On top of that is the administrative burden of the tax rules and statutes that are in place. We've been cutting and pasting different statutes for the past 40 years. A number of countries are looking to streamline their tax system. That could be potentially revenue neutral, so it wouldn't necessarily negatively impact our fiscal position as well.

Then, as I mentioned in my opening remarks, there's the possibility of being able to write off capital investments immediately, within a year. Right now, within Canada, we have depreciation over two years in only a certain number of sectors, and that includes inventory in the U.S. that they recently enacted.

Senator Pratte: Do you agree as to the most recent changes for income sprinkling and passive investment, that at least these changes have made it much simpler? Complexity was one of the most important criticisms made of these changes. Certainly, it would be much simpler for small business owners to apply these changes than it was before.

Mr. Stratton: I would agree with that. I believe that the new changes in the 2018 Budget are an improvement over the previous proposals last year, and our members do appreciate that. At the chamber, we appreciate that as well.

There is not enough clarity in terms of how CRA might apply the new rules. We'll probably find that out over the next year or two. That uncertainty has an impact on business planning for a

Monsieur Stratton, vous avez dit que nous devrions regarder le tableau d'ensemble et vous avez parlé de l'environnement international et de la réforme fiscale des États-Unis. Le gouvernement a exprimé un point de vue disant que, avant de progresser dans ce sens, on devrait attendre un peu et voir exactement comment cette réforme fiscale américaine sera mise en œuvre et quels en seront les effets.

Avez-vous des suggestions quant à la façon dont le gouvernement fédéral devrait réagir ou aux types de changements qu'il devrait envisager pour réagir à la réforme qui a été adoptée par nos voisins du Sud?

M. Stratton : Absolument. Je pense que les chiffres sortent, maintenant que les gains de sociétés américaines ont augmenté de plus de 3 p. 100 l'année dernière, et je crois que cela pourrait contribuer à notre compétitivité.

Pour ce qui est de vous fournir des suggestions, je dirais qu'il y a trois éléments. Le premier, c'est d'avoir un taux d'imposition plus concurrentiel. Notre taux d'imposition était auparavant très concurrentiel, mais maintenant que d'autres pays ont réduit leur taux ou envisagent de le faire, nous perdons notre compétitivité.

À cela vient s'ajouter le fardeau administratif des règles fiscales et des lois qui sont en place. Nous avons coupé et collé différentes lois au cours des 40 dernières années. Un certain nombre de pays cherchent à rationaliser leur régime fiscal. Cela pourrait se révéler une mesure neutre sur le plan des revenus et n'aurait pas nécessairement une incidence négative sur notre situation budgétaire.

Puis, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, les entreprises pourront soustraire immédiatement leur investissement en capital de l'impôt, d'ici un an. En ce moment, au Canada, l'amortissement sur deux ans est possible seulement dans un certain nombre de secteurs, et cela comprend l'inventaire qui a récemment été adopté aux États-Unis.

Le sénateur Pratte : Êtes-vous d'accord avec la plus récente modification concernant la répartition du revenu et les placements passifs, soit que, à tout le moins, ces modifications ont beaucoup simplifié les choses? La complexité était une des critiques les plus importantes exprimées par rapport à ces changements. Assurément, il serait beaucoup plus simple qu'auparavant pour les propriétaires de petites entreprises d'appliquer ces changements.

M. Stratton : Je serais d'accord avec cela. Je crois que les nouveaux changements dans le budget de 2018 représentent une amélioration par rapport aux propositions formulées plus tôt au cours de l'année, et nos membres en sont reconnaissants. À la chambre, nous en sommes aussi reconnaissants.

La façon dont l'ARC pourrait appliquer les nouvelles règles n'est pas assez claire. Nous le saurons probablement au cours de la prochaine année ou des deux prochaines années. Cette

lot of our members. But we do welcome the improvements in the 2018 Budget.

Mr. Kelly: I do agree that the passive investment proposals are a significant improvement from an administrative perspective. The previous proposal was going to have accountants and bookkeepers having to track multiple investment streams and the timing of those streams. It was to be a nightmare, and the new proposal is much cleaner, albeit unfair for a new group, as I cited.

I will say, though, that there has been very limited progress in the simplicity respecting the income splitting rules. The government, in December, proposed what they referred to as "bright-line tests." I have to tell you that these bright-line tests are incredibly hazy from where I'm sitting. The CRA is not even able now to answer basic questions. For example, none of the bright-line tests are to apply if you are a service business. You still have to go through these additional tests that are being required with respect to the reasonableness of the dividends or the salaries that you are paying, and the government can't even tell us which businesses are service businesses. We have asked this repeatedly of Finance and the CRA, with no answer whatsoever. They say that's still evolving. That's little comfort to a small business owner in the service sector. Say you're a restaurant. Are you in the service business or in the goods-providing business? If you're now not sure whether or not you're going to have to go about these tests, God help you.

The Parliamentary Budget Officer said that they were unable to determine who these rules were going to apply to and how. Think about some of the tests that they're using with respect to going backwards to see the amount of time that an adult child or a spouse is working in the business to determine whether or not that's fair. Some of those are to track the number of hours that the business owner's spouse has played in the business over the last five years.

I have to tell you that we have 110,000 members, and I have not talked to one business owner that has their spouse clocking in and recording the number of hours that they spend in their partner's business. That just doesn't happen, and, if it is to happen, it is deeply unfair to have this going forward immediately with no time for the business owner to adjust.

Senator Andreychuk: I want to follow up on the notion of services. We can't get a definitive definition, and the accountants don't know and the businesses don't know. You said that, going

incertitude a une incidence sur la planification des activités chez beaucoup de nos membres. Cependant, nous nous réjouissons des améliorations apportées dans le budget de 2018.

M. Kelly : Je suis d'accord pour dire que les propositions sur l'investissement passif sont une amélioration marquée du point de vue administratif. La proposition précédente prévoyait que les comptables et les aides-comptables soient tenus de faire le suivi de multiples flux d'investissement et du moment où ils étaient survenus, ce qui aurait été un cauchemar, tandis que la nouvelle proposition est beaucoup plus rationalisée, même si elle est injuste pour un nouveau groupe, comme je l'ai mentionné.

Je dois dire, cependant, qu'il y a eu très peu de progrès en ce qui concerne la simplification des règles sur le fractionnement du revenu. Le gouvernement, en décembre, a proposé ce qu'il a appelé des « critères de ligne de démarcation nette ». Je dois dire que, quant à moi, ces critères de ligne de démarcation nette semblent très flous à mon avis. L'ARC n'est même pas capable actuellement de répondre à des questions de base. Par exemple, aucun des critères de ligne de démarcation nette ne s'applique aux entreprises de services. Il faut tout de même tenir compte de ces critères supplémentaires qui sont requis relativement au caractère raisonnable des dividendes ou des salaires versés, et le gouvernement ne peut même pas nous dire quelles entreprises sont des entreprises de services. C'est quelque chose que nous avons demandé à répétition au ministère des Finances et à l'ARC, mais nous n'avons obtenu aucune réponse. On nous dit que les choses évoluent encore. C'est assez peu réconfortant pour un propriétaire de petite entreprise dans le secteur des services. Prenons l'exemple d'un restaurateur. S'agit-il d'une entreprise de service ou d'une entreprise de prestation de biens? Si on ne peut même pas être sûr si, oui ou non, ces critères s'appliquent, eh bien, bonne chance.

Le directeur parlementaire du budget a dit être incapable de déterminer à qui ces règles s'appliqueront et de quelle façon on les appliquera. Pensez à certains des critères qui sont utilisés, lorsqu'il faut revenir en arrière pour voir combien de temps un enfant adulte ou un époux consacre à une entreprise, afin de savoir si c'est équitable. Certains critères exigent de faire un suivi du nombre d'heures que le conjoint du propriétaire d'entreprises a consacrées à l'entreprise au cours des cinq dernières années.

Laissez-moi vous dire que nous avons 110 000 membres et que je n'ai parlé à aucun propriétaire d'entreprise dont l'époux ou l'épouse enregistre le nombre d'heures par jour consacrées à l'entreprise du conjoint. Cela ne se produit tout simplement pas, et, même s'il fallait le faire, c'est extrêmement injuste de le faire immédiatement sans que les propriétaires des entreprises aient le temps de s'adapter.

La sénatrice Andreychuk : Je veux revenir sur cette notion de services. Nous n'arrivons pas à obtenir une définition définitive; les comptables n'en savent rien, et les entreprises non

forward, there are still no answers. But it is really a question of going backwards because they are taking effect in January. So what are the businesses doing? Are they making a guess, or are they immobilized? Because businesses I talk to are scared.

Mr. Kelly: There is a deep fear on the part of business owners with respect to the Canada Revenue Agency, and that hasn't gone away. In fact, there have been so many mini scandals related to the Canada Revenue Agency recently that in fact the fear factor is going up, not down. Then, when you add to that new finance rules that the CRA is not even able to interpret and provide clarity on, that adds to the stress that the average business owner faces on a day-to-day basis.

These are big, big changes. These rules now applying to the dividend treatment have the government deciding who is an effective owner of the business or not.

Senator, given that this question is coming from you, one of the other things we're asking the government to do — and we have just made an access-to-information request on this — is to determine whether or not this was analyzed from a gender-specific lens. Seventy per cent of the shares of businesses are owned by men. If this means that from a CRA perspective only one owner for the business is going to be allowed, the majority of the people who are going to lose out as a result of these changes are women, meaning that they are not going to be able to take a salary or dividends from the business in the way that they have in the past. I'm not sure how that fits in with the government's stated goals.

Senator Andreychuk: Last week, I asked that question: Have these changes been screened through a gender lens, and how would they affect especially women in small business? We were told that perhaps 68 per cent of women involved in these small businesses would be affected. Do you think that is a fair figure?

Mr. Kelly: I think that that sounds exactly right because, as I said a second ago, 70 per cent of the shares of businesses are owned by men. Therefore, if their spouse is no longer deemed to be a beneficiary of the business, either through income or dividends, that sounds about right to me.

Senator Andreychuk: All of the small businesses I know start with an idea and then start with risk: "I think I'm going to try it." Then, there's a family discussion, and then, "Can we pull it off?" Then there's a mortgage, and the wife has to sign on if she was looking after the family. Women have been evolving.

plus. Vous avez dit que, à l'avenir, il ne faut pas s'attendre à des réponses. Cependant, il s'agit vraiment de revenir en arrière, parce que tout cela entre en vigueur à compter de janvier. Alors, que font les entreprises? Elles font des suppositions ou elles sont immobilisées? Je pose la question parce que les propriétaires d'entreprise à qui je parle ont peur.

M. Kelly : Les propriétaires d'entreprise craignaient déjà beaucoup l'Agence du revenu du Canada, et cette peur n'a pas disparu. En fait, il y a eu tellement de miniscandales liés à l'Agence du revenu du Canada récemment que, en fait, la crainte augmente, plutôt que de diminuer. Puis, lorsqu'on ajoute de nouvelles règles financières que l'ARC n'est même pas en mesure d'interpréter et au sujet desquelles elle n'arrive même pas à fournir de l'information claire, cela ajoute au stress auquel le propriétaire d'entreprise moyen est confronté au quotidien.

On parle de gros, gros changements. Le fait que ces règles s'appliquent maintenant relativement au traitement des dividendes oblige le gouvernement à décider qui est le propriétaire effectif de l'entreprise et qui ne l'est pas.

Madame la sénatrice, puisque c'est vous qui avez posé la question, l'une des choses que nous demandons au gouvernement de faire — et nous venons de présenter une demande d'accès à l'information à ce sujet —, c'est de déterminer si, oui ou non, tout ça a été analysé du point de vue de l'égalité entre les sexes. Il faut savoir que 70 p. 100 des parts d'entreprises appartiennent à des hommes. Si cela signifie que, du point de vue de l'ARC, on permettra un seul propriétaire par entreprise, la majeure partie des gens qui perdront au change en raison de ces changements sont des femmes, ce qui signifie qu'elles ne pourront tirer un salaire ou tirer des dividendes de l'entreprise comme elles le faisaient dans le passé. Je ne suis pas certain de la façon dont tout ça cadre avec les objectifs énoncés du gouvernement.

La sénatrice Andreychuk : La semaine dernière, j'ai posé la question suivante : ces changements ont-ils été examinés sous l'angle de l'égalité entre les sexes et en quoi influeront-ils tout particulièrement sur les femmes dans les petites entreprises? On nous a dit que peut-être 68 p. 100 des femmes qui participent aux activités de ces petites entreprises seraient touchées. S'agit-il, selon vous, d'un chiffre juste?

M. Kelly : Je crois que c'est tout à fait exact, parce que, comme je l'ai dit il y a quelques instants, 70 p. 100 des parts des entreprises appartiennent à des hommes. Par conséquent, si leur épouse n'est plus considérée comme bénéficiaire de l'entreprise, soit grâce à un revenu, soit grâce à des dividendes, cela me semble tout à fait juste.

La sénatrice Andreychuk : Toutes les petites entreprises que je connais ont commencé par une idée, puis par un risque : « Je crois que je vais tenter ma chance. » Puis, il y a une discussion en famille, et on se demande ensuite si on y arrivera. Par la suite, il y a la question de l'hypothèque, et l'épouse doit signer si elle

They want to start their own businesses and they go through the same risk factor.

It seemed from the changes that some of them were better, but the one that troubles me most is that we're still saying, on income sprinkling, "hours per week." That's not the way those businesses operate. They run from crisis to crisis and who's available to pitch in. So the value is not hours. That sounds like an employee base, not a business base. You wait on different decisions at different times, different activities, to make it work. If you go back to hours, they're not going to make it.

How do we get across to the government that that's not the way to do income sprinkling in small business? It's not fair to family units. It's certainly not fair in agriculture.

Mr. Stratton: I would add that it's also not how a lot of small businesses work either.

The number of hours that you contribute toward your business is not necessarily hard and fast. If, for instance, it is a situation of spouses, perhaps the father taking care of children might allow the wife to work more hours on that business. How do you figure out how those hours work, and do they fit into that red-line situation? That's something we've heard from our members, small businesses in particular.

Mr. Kelly: Building on that, senator, to be fair to the government, there are a variety of tests, not just hours-based tests. There are also tests related to the amount of risk that is taken on in the business.

I think the fundamental point you are making is incredibly valid, which is that there is a misunderstanding, I think, on the part of the Department of Finance and certainly at the political level of how small- and medium-sized businesses work. Small firms are, by their very nature, much more informal than larger firms. There aren't the same systems in tracking. If you go in, as I do every day, and visit these business owners, they've got a rusty filing cabinet at the top of the business somewhere in which they are throwing every receipt and piece of paper that they possibly can, hoping that the CRA is not going to be knocking on their door any time soon, until they can have their accountant or bookkeeper help to sort out some of this. Small and medium-sized firms across Canada are working incredibly hard just to keep the lights on.

prenait soin de la famille. La situation des femmes a évolué. Elles veulent lancer leurs propres entreprises et elles sont confrontées aux mêmes facteurs de risque.

À la lumière des changements, on avait l'impression que certaines choses avaient été améliorées, mais ce qui me trouble le plus, c'est qu'on parle encore, lorsqu'il est question de la répartition du revenu, du « nombre d'heures par semaine ». Ce n'est pas de cette façon que fonctionnent les entreprises. Les entreprises passent d'une crise à l'autre, et la question est de savoir qui peut mettre l'épaule à la roue. On ne peut donc pas mesurer tout ça en heures, ce qui ressemble davantage à la façon dont on traite un employé, et n'a rien à voir avec la façon dont on gère une entreprise. Différentes décisions doivent être prises à différents moments, et différentes activités sont nécessaires pour que tout fonctionne au bout du compte. Si on en revient aux heures, ce ne sera pas possible.

Comment pouvons-nous faire comprendre au gouvernement que ce n'est pas la façon de répartir les revenus dans les petites entreprises? Ce n'est pas juste pour les unités familiales. Ce n'est assurément pas juste dans le secteur de l'agriculture.

M. Stratton : J'aimerais ajouter aussi que ce n'est pas de cette façon que fonctionnent beaucoup de petites entreprises non plus.

Le nombre d'heures qu'on consacre à une entreprise n'est pas nécessairement défini de façon rigoureuse. Prenons l'exemple de deux époux : le père prend peut-être soin des enfants pour permettre à la femme de faire plus d'heures au sein de l'entreprise. Comment fait-on pour déterminer la façon dont les heures sont effectuées? Et quel en sera le traitement comptable? C'est ce dont nous ont parlé nos membres, surtout les petites entreprises.

M. Kelly : À ce sujet, madame la sénatrice, pour être juste envers le gouvernement, je dirais qu'il y a une diversité de critères, pas seulement des critères fondés sur les heures. Il y a aussi des critères liés au niveau de risque qui est pris au sein de l'entreprise.

Selon moi, le point fondamental que vous soulevez est tout à fait valide, soit le fait qu'il y a un malentendu, je crois, de la part du ministère des Finances et, assurément, au niveau politique, sur le fonctionnement des petites et moyennes entreprises. Les petites entreprises sont, de par leur nature même, beaucoup plus informelles dans leur structure que les grandes entreprises. On n'utilise pas les mêmes systèmes de suivi. Lorsqu'on se présente sur place, comme je le fais, chaque jour, et qu'on rend visite à ces propriétaires d'entreprise, ces gens ont un classeur rouillé pour toute l'entreprise, un endroit où ils jettent tous les reçus et tous les documents qu'ils peuvent, espérant que l'ARC ne va pas frapper à leur porte bientôt, pas avant qu'ils aient demandé à leur comptable ou à leur aide-comptable de mettre un peu d'ordre dans tout cela. Les petites et moyennes entreprises de partout au Canada travaillent d'arrache-pied tout simplement pour survivre.

One of the data points I didn't share with you that surprised me is that two thirds of the small business owners in Canada told us that the tax changes the government proposed have prompted them to consider whether or not they wish to continue to do business in Canada at all. That was really surprising. I'm not suggesting that two thirds of business owners are going to flee the country, but it tells me that there is a degree of anger on the part of business owners that this has created, a degree of upset that has not gone away yet.

Yes, the tax changes have improved significantly on some fronts. For example, dropping the tax changes related to capital gains was a good idea. But I think the government has underappreciated just how business owners are feeling about these changes, how negatively they saw them, and how they felt under attack and still feel unsupported by their government.

Mr. Stratton: If I can add to those comments, this increased administrative burden on small businesses or family businesses is going to disproportionately affect small businesses, at least in terms of competitiveness compared to large corporations. Large corporations have staff and they have capital to be able to spend on the administrative burden even though it is burdensome, while for small businesses, family businesses, their time and capital is already pretty tightly allocated.

Senator Andreychuk: Thank you.

Senator Jaffer: I also have many questions but something you said, Mr. Stratton, reminded me that small businesses are also competing against big businesses. More and more, big businesses want to devour them. This is another threat, besides leaving the country and everything else. Their biggest competitor many times is the bigger business because they are able to be more competitive than small business, so that doesn't help them either.

Mr. Stratton: Absolutely. Small businesses might decide to sell their business to a larger corporation because of that.

I was talking about relative loss of competitiveness including tax competitiveness, and it also makes us less competitive in terms of mergers and acquisitions in an international context.

Senator Jaffer: One thing that bothers me is that three years down the line, there is the test of reasonableness. You may have seen a definition, but I have not seen it. They are taking into account risk and capital. We know the CRA will decide what is

L'une des données que je ne vous ai pas communiquées et qui m'a surpris, c'est le fait que les deux tiers des propriétaires de petites entreprises au Canada nous ont dit que les modifications fiscales proposées par le gouvernement les ont amenés à se demander s'ils veulent continuer à faire des affaires au Canada. C'est quelque chose qui m'a vraiment surpris. Je ne dis pas que les deux tiers des propriétaires d'entreprise fuiront le pays, mais cette réalité me dit tout de même que cela a suscité un certain niveau de colère au sein des propriétaires d'entreprise, un certain niveau de mécontentement qui ne s'est pas dissipé.

Oui, les changements fiscaux ont permis d'améliorer beaucoup les choses à certains égards. Par exemple, le fait de laisser tomber les modifications fiscales liées aux gains en capital était une bonne idée. Cependant, je crois que le gouvernement a sous-estimé la façon dont les propriétaires d'entreprise se sentent relativement à ces changements, à quel point ils les voient d'un œil négatif et à quel point ils se sentent attaqués et toujours sans soutien de la part de leur gouvernement.

M. Stratton : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, l'alourdissement du fardeau administratif imposé aux petites entreprises ou aux entreprises familiales aura une incidence disproportionnée sur les petites entreprises, du moins en ce qui a trait à leur compétitivité, comparativement aux grandes sociétés. Les grandes sociétés ont des employés et des capitaux à dépenser pour composer avec le fardeau administratif, même s'il est lourd, tandis que, dans le cas des petites entreprises, des entreprises familiales, leur temps et leurs capitaux sont déjà répartis de façon assez serrée.

La sénatrice Andreychuk : Merci.

La sénatrice Jaffer : J'ai aussi beaucoup de questions, mais une des choses que vous avez dites, monsieur Stratton, m'a rappelé que les petites entreprises luttent aussi contre les grandes entreprises. De plus en plus, les grandes entreprises veulent les engloutir. C'est une autre menace, en plus de la possibilité de quitter le pays et tout le reste. Très souvent, le principal concurrent des petites entreprises, c'est une plus grosse entreprise. Il en est ainsi parce que ces grandes entreprises peuvent être plus concurrentielles que les petites, alors cela ne les aide pas non plus.

M. Stratton : Absolument. Les propriétaires de petites entreprises peuvent décider de vendre leur entreprise à une plus grande société pour cette raison.

Je parlais de perte relative de compétitivité, y compris la compétitivité fiscale, et tout ça nous rend aussi moins compétitifs du point de vue des fusions et des acquisitions dans un contexte international.

La sénatrice Jaffer : Une des choses qui me dérangent, c'est que, dans trois ans, il y aura le critère du caractère raisonnable. Vous avez peut-être eu vent d'une définition, mais vous ne l'avez pas vue. Les responsables tiennent compte du risque et du

reasonable. What kind of advice can you give clients? What is reasonable? What you think is reasonable today might not be three years down the line when books are being audited.

Mr. Kelly: Building on your instincts related to your previous question, senator, you would be sad to note that these changes that have been made on the passive investment side do not apply to large corporations. Large corporations also have passive investment income streams, and they are unaffected by these changes; yet, private small businesses who struggle to compete with their larger counterparts are going to be affected by these changes. This is even more unfair, giving more advantages to the large than to the small.

With respect to your question on audits of small firms based on the income sprinkling or income splitting rules, this is a deep fear on the part of small- and medium-sized firms. As I noted before, much of the paperwork and the justification to determine whether or not you are going to be fine is actually not created, generated or kept by small business owners at this moment.

Right now in Canada, over the first half of 2018, we have business owners paying salaries and dividends based on the way they did this in the past, and, in a couple of years, that will be found to be outside of the audit rules. They are going to then be levied higher tax rates as well as penalties and interest.

That's why we have made the request and are imploring the Standing Senate Committee on National Finance to use whatever means it possibly can to influence the government to, at the very minimum, provide small business with another year to implement these new rules.

We would like to see a full exemption for spouses. We don't believe it's possible for government to determine a fine line between the role of a spouse. Yes, they have made a case about adult children, perhaps university age. We are prepared to understand that there are challenges there. But at the very least, we want full exemption for the business owner's spouse, and we would like to see the implementation of these rules delayed until January 1, 2019.

Mr. Stratton: I am not a tax practitioner, so when our members approach us with these problems, unfortunately we can't give them advice on how to deal with it.

capital. Nous savons que l'ARC déterminera ce qui est raisonnable. Quel genre de conseil pouvez-vous donner à vos clients? Qu'est-ce qui est raisonnable? Qu'est-ce qui est raisonnable, aujourd'hui, et qui pourrait ne plus l'être dans trois ans, lorsque les livres seront vérifiés?

M. Kelly : Si je m'appuie sur votre instinct relativement à votre question précédente, madame la sénatrice, vous serez triste de constater que les changements qui ont été apportés aux investissements passifs ne s'appliquent pas aux grandes sociétés. Les grandes sociétés ont aussi des flux passifs de revenu de placement, et ceux-ci ne seront pas touchés par ces changements. Cependant, ce sont les petites entreprises privées, qui ont du mal à concurrencer leurs homologues plus grandes, qui seront touchées par ces changements. Cette situation est encore plus injuste, puisqu'elle donne encore plus d'avantages aux grands comparativement aux petits.

Pour ce qui est de votre question sur les vérifications des petites entreprises liées aux règles sur la répartition du revenu et le fractionnement du revenu, il y a une crainte profonde à ce sujet de la part des petites et moyennes entreprises. Comme je l'ai déjà souligné, une bonne partie des documents et des justifications nécessaires pour confirmer si on respecte les règles ou non ne sont pas créés, générés ni conservés par les propriétaires de petites entreprises en ce moment.

Actuellement, au Canada, durant la première moitié de 2018, des propriétaires d'entreprises versent des salaires et des dividendes en fonction de la façon dont ils procédaient dans le passé et, dans deux ou trois ans, on déterminera que tout cela ne respectait pas les règles de vérification. Ces personnes seront alors assujetties à des taux d'imposition plus élevés ainsi qu'à des pénalités et des intérêts.

Voilà pourquoi nous avons fait la demande et implorons le Comité sénatorial permanent des finances nationales d'avoir recours à tous les moyens possibles pour influencer le gouvernement et l'amener à au moins accorder aux petites entreprises une autre année pour mettre en œuvre ces nouvelles règles.

Nous voudrions qu'une exemption complète soit prévue pour les conjoints. Nous ne croyons pas qu'il soit possible pour le gouvernement de déterminer exactement où commence et où se termine le rôle d'un conjoint. Oui, il a formulé un argument au sujet des enfants adultes, peut-être d'âge universitaire. Nous sommes prêts à comprendre que des problèmes se posent à cet égard. Toutefois, nous voulons au moins obtenir une exemption complète pour le conjoint du propriétaire d'entreprise, et nous voudrions que la mise en œuvre de ces règles soit reportée jusqu'au 1er janvier 2019.

M. Stratton : Je ne suis pas fiscaliste, alors, quand nos membres nous font part de ces problèmes, malheureusement, nous ne pouvons pas leur donner de conseils quant à la façon de les régler.

I can tell you that when our members come to us, they are expressing sincere concern about the lack of clarity in terms of how these rules will to be applied. It makes it very difficult for them to plan for the next year, to plan investments, to plan hiring or job training. That has certainly been communicated to us.

And I agree with Mr. Kelly. We hear our members' concerns and we try to advocate on their behalf with different committees.

Senator Deacon: Good morning and thank you both for being here with us today.

I'm listening and also learning a great deal at the same time. We have those generic pieces of fear. It is a fear of change, fear of understanding, fear of complexity and the unknown consequences of some of these decisions. Perhaps we have a positive where some of these changes might force some accountability, and some pieces that small businesses perhaps don't have as priorities as they do business from day-to-day because of the rusty file cabinet or the kinds of operations they are running that maybe need to be beefed up.

When I listen today, I can't help looking from the lens of women, of those young adults who are getting started, our Indigenous populations and our millennials. I mentor start-up businesses, and I have had conversations with those groups about coming up with ideas, not a lot of infrastructure and leadership, but great ideas. A lot of them are millennials.

If the one-year extension is not allowed, which I hear clearly, what is the biggest risk? You have said many things, but I'm trying to understand, from the people you serve, what is the thing that keeps you awake at night should this be a January 2018 reality?

Mr. Kelly: January 1, 2018, relates to the income sprinkling or income splitting rules. The other passive rules go into effect for the 2019 tax year, so there is a bit of time there to restructure businesses.

I think this goes back to the comment that Mr. Stratton made a minute ago, and that is the divergence of the tax treatment of small private companies in Canada and the United States.

Many of our members have some operations on both sides of the border. Does that incent a Canadian company to look at expansion in the United States where they are moving in a

Je peux vous dire que, quand nos membres s'adressent à nous, ils nous font part de préoccupations sincères au sujet du manque de clarté lié à la façon dont ces règles devront être appliquées, ce qui fait qu'il est très difficile pour eux de planifier la prochaine année, de prévoir des investissements et de planifier l'embauche de personnel ou l'offre d'une formation en cours d'emploi. Il est certain que ces préoccupations nous ont été communiquées.

Par ailleurs, je souscris à l'opinion de M. Kelly. Nous entendons les préoccupations de nos membres, et nous tentons de faire valoir leurs droits auprès de divers comités.

La sénatrice Deacon : Bonjour, et merci d'être des nôtres aujourd'hui.

J'écoute et, en même temps, j'apprends beaucoup de choses. Nous avons ces craintes communes. Il s'agit de la peur du changement, de la complexité et des conséquences inconnues de certaines de ces décisions, ainsi que de la peur de comprendre. Un aspect positif est peut-être lié à la possibilité que certains de ces changements puissent forcer une certaine responsabilisation; certains des éléments que les petites entreprises ne considèrent peut-être pas comme des priorités dans le cadre de leurs activités quotidiennes en raison du genre d'activités qu'elles mènent — il suffit de penser au classeur rouillé — pourraient avoir besoin d'être renforcés.

Quand j'écoute le débat d'aujourd'hui, je ne peux pas m'empêcher d'adopter le point de vue d'une femme, d'un jeune adulte qui se lance en affaires, d'un Autochtone et d'un enfant du millénaire. J'encadre des entreprises en démarrage, et j'ai eu des discussions avec ces groupes au sujet de la nécessité d'arriver avec des idées; l'important, ce ne sont pas les infrastructures ni le leadership, ce sont les excellentes idées. Beaucoup sont des enfants du millénaire.

Si la prorogation d'un an n'est pas accordée — ce que j'entends clairement dire —, quel est le plus grand risque? Vous avez dit bien des choses, mais j'essaie de comprendre, du point de vue des gens que vous servez, ce qui vous tient éveillé la nuit, si ces règles sont bien mises en place pour s'appliquer dès janvier 2018.

M. Kelly : La disposition rétroactive au 1er janvier 2018 porte sur les règles en matière de répartition ou de fractionnement du revenu. Les autres règles applicables au revenu passif entreront en vigueur pour l'année d'imposition 2019, alors les entreprises bénéficient d'un peu de temps pour se restructurer à cet égard.

Je pense que cela nous ramène aux commentaires qu'a formulés M. Stratton il y a une minute, concernant la divergence entre le traitement fiscal des petites entreprises au Canada et aux États-Unis.

Un grand nombre de nos membres exercent certaines activités des deux côtés de la frontière. Le projet de loi incite-t-il les entreprises canadiennes à envisager une expansion aux États-

different direction? There are lots of things happening in the United States that I'm not suggesting Canada follow whatsoever. However, on this front, the welcome mat seems to be in the process of being laid out for businesses in the U.S., and right now for small firms, the government's intention is to dramatically increase the tax burden on them.

The changes, even in the 2018 Budget — and we believe that is a big low ball — on an annual basis, there is $1 billion a year more in taxes coming from Canada's small- and medium-sized business community than in the past; $1 billion more out of small- and medium-sized firms.

When you think about your own backyard, the area of Canada you represent, you know how hard-working these small business owners are. You know how many hours they are putting in every day and how much they are doing for their local community, supporting every community group and organization that comes forward and asks for support. They are helping to grow their employees, and we have the government now asking them to pay additional $1 billion a year at minimum, which is estimated by the Parliamentary Budget Officer to be potentially two or three times that amount.

Mr. Stratton: I would add that in terms of risks and the changes that are taking place — and I touched on it a bit in my opening remarks — the economy is changing. You mentioned millennials and startups, and I mentioned innovation and technology. While other countries are creating tax regimes that are encouraging people to start businesses and be able to scale up from start-up, because they will have more capital available to invest in the things they need, we are nudging small businesses in almost the opposite direction in terms of garnering at least a $1 billion more in revenue from them.

Senator Oh: Thank you, witnesses. Part of my question has been asked by Senator Jaffer.

I'm a senator who promotes international trade and investment. You have a large number of small, medium and large companies in your organizations. Our country's policy doesn't seem to place a high priority on the export competitiveness of companies. Exports are important because our domestic market is so small. A lot of medium or large companies want to do well, and they need to export. Does Bill C-74 help corporations that need to export? Can you comment on that?

Unis, où on va dans une autre direction? Il se passe beaucoup de choses dans ce pays, et je ne veux pas du tout laisser entendre que le Canada devrait faire pareil. Toutefois, sur ce front, les États-Unis semblent être en train de dérouler le tapis rouge pour les entreprises et, actuellement, le gouvernement a l'intention d'augmenter considérablement le fardeau fiscal des petites entreprises.

Même dans le budget de 2018 — et nous croyons qu'il s'agit d'une importante sous-estimation —, on prévoit 1 milliard de dollars de plus par année en impôts provenant des petites et moyennes entreprises canadiennes que dans le passé; c'est 1 milliard de dollars de moins dans les poches des petites et moyennes entreprises.

Quand vous songez à la situation du secteur canadien que vous représentez, vous savez à quel point ces propriétaires de petites entreprises triment dur. Vous savez combien d'heures ils y consacrent tous les jours et tout ce qu'ils font pour leur collectivité locale, à appuyer tous les groupes et organisations communautaires qui viennent leur demander du soutien. Ils contribuent à faire croître le nombre de leurs employés, et le gouvernement leur demande maintenant de payer au moins 1 milliard de dollars de plus par année, somme qui, selon l'estimation du directeur parlementaire du budget, pourrait être deux ou trois fois plus importante.

M. Stratton : J'ajouterais que, en ce qui concerne les risques et les changements qui ont lieu — et je les ai un peu abordés dans ma déclaration préliminaire —, l'économie change. Vous avez mentionné les enfants du millénaire et les entreprises en démarrage, et j'ai mentionné l'innovation et la technologie. Pendant que d'autres pays créent des régimes fiscaux qui encouragent les gens à se lancer en affaires et à dépasser le stade de l'entreprise en démarrage, parce qu'ils ont accès à plus de capitaux pour investir dans les choses dont ils ont besoin, nous poussons les petites entreprises presque dans la direction opposée en récoltant au moins 1 milliard de dollars de recettes supplémentaires tirées de leurs proches.

Le sénateur Oh : Merci, messieurs les témoins. Une partie de ma question a été posée par la sénatrice Jaffer.

Je suis un sénateur qui fait la promotion du commerce et des investissements internationaux. Un grand nombre de petites, moyennes et grandes entreprises sont membres de vos organisations. La politique de notre pays ne semble pas accorder une grande priorité à la compétitivité des entreprises en matière d'exportations. Les exportations sont importantes parce que notre marché intérieur est très petit. Beaucoup de moyennes ou grandes entreprises veulent prospérer, et elles ont besoin d'exporter leurs produits. Le projet de loi C-74 aide-t-il les sociétés qui ont besoin d'exporter leurs produits? Pouvez-vous formuler un commentaire à ce sujet?

Mr. Kelly: Quickly, senator, your instincts are absolutely right in that I believe the budget implementation bill will significantly hurt exported-related businesses.

We have to remind ourselves why there is a lower rate of taxation on small business in the first place. The whole principle is that small firms have a more difficult time accessing finance, and as a result of the lowest corporate income tax rate, they are able to reinvest the savings to help grow the business.

Passive investment rules are exactly that: They help businesses save for larger investments, because the business owner knows he or she may not be able to get a big bank loan to buy the piece of equipment they need to help access the export market. They save for several years to have the money to use to get a larger bank loan or reinvest directly in their company.

Export-related businesses are just one example of firms that we believe will be set back as a result of the new passive investment rules the government has proposed.

Mr. Stratton: Small and medium enterprises represent 98 per cent of our firms in Canada and 71 per cent of private sector employment. They only represent 25 per cent of goods and services exports.

In terms of being able to scale up those smaller businesses for them to be globally competitive, we need to have a more competitive tax system compared to other countries.

Senator Neufeld: I understand that a few of the changes made were positive from what we started with last summer but still not very positive.

My inclination is always that government should make changes that encourage more investment instead of taking more money out of what you already have. It's called growing the pie.

Using that analogy, are there any changes made by government on the recent small-business tax issues that encourage people to create new business, or are the changes we see only to increase government revenue?

Mr. Kelly: In their original package in July, they floated the concept of allowing business owners to sell their businesses to family members without getting a huge tax hit. Right now it is cheaper for a Canadian company to sell their business to a

M. Kelly : Rapidement, monsieur le sénateur, votre intuition est bonne, c'est-à-dire que je crois que le projet de loi d'exécution du budget nuira considérablement aux entreprises axées sur l'exportation.

Nous devons nous rappeler pourquoi un taux d'imposition inférieur a été accordé aux petites entreprises en tout premier lieu. Le principe, c'est que ces entreprises ont plus de difficulté à accéder à du financement et qu'en conséquence du taux d'imposition des sociétés plus bas, elles sont en mesure de réinvestir leurs économies afin d'aider à faire croître l'entreprise.

C'est exactement ce que font les règles relatives à l'investissement passif : elles aident les entreprises à épargner afin de pouvoir faire des investissements plus importants, car le propriétaire sait qu'il pourrait ne pas être en mesure d'obtenir un prêt auprès d'une grande banque afin d'acheter l'équipement dont il a besoin pour mieux accéder au marché de l'exportation. Ces propriétaires d'entreprise épargnent pendant plusieurs années afin d'avoir l'argent nécessaire pour obtenir un plus gros prêt bancaire ou pour réinvestir directement dans leur entreprise.

Les entreprises qui font de l'exportation ne sont qu'un exemple de sociétés qui, nous le croyons, subiront un revers en conséquence des nouvelles règles relatives à l'investissement passif qu'a proposées le gouvernement.

M. Stratton : Les petites et moyennes entreprises représentent 98 p. 100 de nos sociétés, au Canada, et 71 p. 100 de l'emploi dans le secteur privé. Elles ne comptent que pour 25 p. 100 des exportations de biens et de services.

Si nous voulons être en mesure de faire croître ces petites entreprises afin qu'elles puissent être compétitives à l'échelle mondiale, nous devons établir un régime fiscal plus concurrentiel comparativement aux autres pays.

Le sénateur Neufeld : Je crois savoir que quelques-uns des changements apportés avaient entraîné une amélioration par rapport à la situation de départ de l'été dernier, mais que cet effet n'était pas si positif que cela.

J'ai toujours tendance à penser que le gouvernement devrait apporter des changements qui favorisent les investissements au lieu de piger davantage dans vos poches. On appelle cela augmenter la taille du gâteau.

Pour utiliser cette analogie, certains des changements récents apportés par le gouvernement relativement au régime fiscal des petites entreprises encouragent-ils les gens à créer de nouvelles entreprises, ou bien les changements que nous voyons visent-ils seulement à accroître les recettes du gouvernement?

M. Kelly : Dans son ensemble initial de mesures, en juillet, il a laissé entrevoir la possibilité de permettre aux propriétaires d'entreprise de vendre leur entreprise à des membres de la famille sans avoir à payer des impôts élevés. Actuellement, il est

multinational corporation or to someone they don't know than it is to sell it to their own children.

The government contemplated making changes to make that simpler. To be fair to the current government, Liberal MP Emmanuel Dubourg put forward a private member's bill during the last Parliament when the Tories were in power to do just that. We supported that Liberal private member's bill at the time.

Unfortunately, that didn't make this package of final changes, but if the government were to adopt that one, and there were rumours that they might, that would be positive from our perspective.

Everything else in this package, unfortunately, is a negative for businesses, growth and the Canadian economy.

Mr. Stratton: We would also welcome the change Mr. Kelly was just speaking about. Otherwise, none of the changes in the 2018 Budget, compared to what was previously proposed, would be helpful in terms of setting up a business.

Senator Neufeld: You are confirming to me, then, that had the present Liberal government followed one of their own member's adjustments, that may have helped men and women in Canada to create new businesses. However, there is nothing in these changes that encourages people to actually invest in and start a business; this is all about government revenue. You have both confirmed that with me, and that's pretty sad.

Senator Cools: I would like to thank both of you for your time and for your clarity of mind. That's always a good thing in an exchange.

We all believe that we have a duty to pay taxes as good citizens. We also believe — I believe it, anyway — that the business of government's taxing of their citizenry is something of a sacred trust never to be violated, and this has been reflected in our constitutional practices for many years. There are very tough constitutional controls respecting what we call bills for appropriating parts of the public revenue and taxes. The custom is that they must originate in the House of Commons by motion of a minister; in other words, a member of Her Majesty's cabinet.

plus abordable pour le propriétaire d'une entreprise canadienne de vendre son entreprise à une société multinationale ou à une personne qu'il ne connaît pas que de la vendre à ses propres enfants.

Le gouvernement envisageait d'apporter des modifications afin de rendre ce processus plus simple. Afin d'être juste envers le gouvernement actuel, j'ajouterai que le député libéral Emmanuel Dubourg a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire durant la dernière législature, quand les conservateurs étaient au pouvoir, exactement dans ce but. Nous avons appuyé ce projet de loi d'initiative parlementaire, à l'époque.

Malheureusement, ce projet de loi ne s'est pas rendu jusqu'à l'ensemble final de modifications, mais, si le gouvernement devait l'adopter — et des rumeurs circulaient concernant cette possibilité —, ce serait positif de notre point de vue.

Tout le reste de cet ensemble de mesures — malheureusement — entraînera des conséquences négatives pour les entreprises, pour la croissance et pour l'économie canadienne.

M. Stratton : Nous accueillerions aussi favorablement le changement dont M. Kelly vient tout juste de parler. Autrement, aucun des changements prévus dans le budget de 2018, comparativement à ce qui avait été proposé auparavant, ne sera utile du point de vue de la mise sur pied d'une entreprise.

Le sénateur Neufeld : Dans ce cas, vous me confirmez que, si l'actuel gouvernement libéral avait apporté les modifications proposées par son propre député, cela aurait pu aider les Canadiennes et les Canadiens à créer de nouvelles entreprises. Cependant, ces changements n'apportent rien qui encourage les gens à investir dans une entreprise et à en démarrer une; ce n'est qu'une question de recettes gouvernementales. Vous me l'avez tous deux confirmé, et c'est très triste.

La sénatrice Cools : Je voudrais vous remercier tous les deux de votre temps et de votre lucidité. C'est toujours une bonne chose dans le cadre d'un échange.

Nous croyons tous que nous avons l'obligation de payer des impôts en tant que bons citoyens. Nous croyons également — je le crois, quoi qu'il en soit — que l'imposition par le gouvernement de ses citoyens tient à une confiance sacrée qui ne doit jamais être trahie, et cette croyance se reflète dans nos pratiques constitutionnelles depuis de nombreuses années. On applique des mesures de contrôle constitutionnelles très strictes en ce qui concerne ce que nous appelons les projets de loi ayant pour but l'approbation d'une portion du revenu public ou des taxes et impôts. Selon la coutume, ces projets de loi doivent voir le jour à la Chambre des communes grâce à une motion proposée par un ministre; autrement dit, il doit s'agir d'un membre du Cabinet de Sa Majesté.

In today's community, everything is changing and very few people know these principles anymore. They probably have never even heard these terms. But do you have any idea as to the limits on what governments can do in respect of taxing, or does government have absolute licence to go as far as it wants, when it wants?

Mr. Stratton: Senator Cools, that's what we're trying to do. Changes were proposed. You heard loud and clear from our membership and the membership of CFIB about how those were impacting small businesses. We are happy to see that improvements were made, and it's part of the democratic and parliamentary process that it happened.

We are not going to stop there, of course. We think there are a lot of aspects that can be improved upon still.

We also take a view of the larger picture of tax reform in general. Our current system, because it is losing competitiveness over time, needs to be improved. It's an area that we have heard from our members about and that we are going forward with. Hopefully, Parliament picks it up.

Mr. Kelly: I have to tell you that I have been doing this for 24 years at CFIB. In one role or another, I've been working with governments of all political stripes at the provincial and federal levels.

I have never seen small business owners as angry as they were over the course of the summer of 2017. That has begun to abate a bit because the government has, to its credit, softened some of the changes. They did reinstate their own promise to reduce the small business corporate tax rate to 9 per cent, which they themselves had cancelled in their first budget.

I'm very proud of the fact that the small business owners, who are busy people and not inclined to scream and yell, were doing just that over the course of the fall. It is a sign that some of our democratic principles are alive and well.

Our last hope here is that the Senate will take another step to try to influence this bill to make further improvements to it. To the government's credit, it has improved from its original package. But I cannot tell you today that this is now addressed and is viewed by the small business community as a fair set of policies. It's just not. Our work continues federally, and we're increasingly focusing on the provincial governments who have the option of mimicking these changes or not.

Aujourd'hui, tout est différent, et il n'y a plus beaucoup de gens qui connaissent ces principes. Ils n'ont probablement même jamais entendu ces termes. Toutefois, avez-vous la moindre idée des limites quant à ce que peut faire un gouvernement en ce qui a trait à l'imposition, ou bien le gouvernement a-t-il le pouvoir absolu d'aller aussi loin qu'il le veut?

M. Stratton : Sénatrice Cools, c'est ce que nous tentons de faire. Des changements ont été proposés. Vous avez entendu nos membres et ceux de la FCEI expliquer haut et fort l'incidence qu'auront ces changements sur les petites entreprises. Nous sommes heureux de constater que des améliorations ont été apportées, et cet événement fait partie du processus démocratique et parlementaire.

Nous n'allons pas nous arrêter là, bien entendu. Nous pensons qu'il reste encore beaucoup d'aspects qui peuvent être améliorés.

Nous adoptons également un point de vue d'ensemble sur la réforme fiscale en général. Comme il perd de sa compétitivité au fil du temps, notre système actuel doit être amélioré. Il s'agit d'un aspect dont nous avons entendu nos membres parler et à l'égard duquel nous allons de l'avant. Il est à espérer que le Parlement emboîtera le pas.

M. Kelly : Je dois vous dire que je fais ce travail depuis 24 ans à la FCEI. À un poste ou à un autre, je travaille avec les gouvernements de toutes les allégeances politiques aux échelons provincial et fédéral.

Je n'ai jamais vu les propriétaires de petites entreprises aussi en colère qu'ils l'ont été au cours de l'été 2017. Cette colère a commencé à s'estomper un peu parce que le gouvernement — et c'est tout à son honneur — a adouci certains des changements. Il a rétabli sa propre promesse de réduire à 9 p. 100 le taux d'imposition des sociétés imposé aux petites entreprises, qu'il avait lui-même annulée dans son premier budget.

Je suis très fier du fait que les propriétaires de petites entreprises, qui sont des personnes occupées et qui ne sont pas portées à pousser des hauts cris, ont exprimé leur mécontentement pendant l'automne. C'est un signe que certains de nos principes démocratiques sont encore bien vivants.

Notre dernier espoir, c'est que le Sénat franchisse un autre pas et tente d'influencer le gouvernement en ce qui a trait à ce projet de loi pour que d'autres améliorations soient apportées. Il faut reconnaître que le gouvernement a amélioré le projet de loi par rapport à la version initiale. Toutefois, je ne peux pas affirmer aujourd'hui que, au sein de la communauté des propriétaires de petites entreprises, ce soit perçu comme un ensemble équitable de politiques. De fait, ce n'est tout simplement pas le cas. Nous continuons notre travail à l'échelon fédéral, et nous nous tournons de plus en plus vers les gouvernements provinciaux, qui ont le choix d'appliquer ou non des changements semblables.

The Chair: Mr. Stratton and Mr. Kelly, thank you for sharing your opinions and comments with us.

For the second part of our meeting, we wanted to get the views of large national associations on Bill C-74 and the changes proposed to the taxation of private corporations under the BIA.

It's an honour to recognize and say thank you to the following groups: from the Canadian Federation of Agriculture, Mr. Ron Bonnett, President; and Mr. Scott Ross, Assistant Executive Director.

From the Chartered Professional Accountants of Canada, or CPA, we have Bruce Ball, Vice President, Taxation.

Finally, from the Ontario Medical Association, we have Dr. Nadia Alam, President.

Thank you all for being here. We will begin with Mr. Bonnett.

Ron Bonnett, President, Canadian Federation of Agriculture: Thank you, senators, for giving us the opportunity to speak on the tax measures included in Bill C-74.

Before I get started, I want to give you a brief introduction to the Canadian Federation of Agriculture. We represent farmers all across Canada through our provincial members and commodity organizations, and I would say we represent about 200,000 farmers across the country.

One of the things I would say at the outset regarding the introduction of the tax measures last summer, I don't know when I've seen a response from the farm community as strong as what there was on the tax changes. A lot of it was because they were busy working in their fields and all of a sudden they realized there were changes coming that would really have an impact moving forward.

I would also say that there has been considerable progress made since these tax proposals were first announced in July 2017.

The Canadian Federation of Agriculture and others — the Canadian Federation of Independent Business, the Chamber of Commerce, chartered accountants, the medical association — gathered together through the summer and fall and worked with Finance Canada to address a raft of unintended consequences, particularly for farm succession. We are pleased to see revisions that address a number of these concerns, in particular the decision not to move ahead with proposals regarding the conversion of income to capital gains. While the proposed

Le président : Monsieur Stratton et monsieur Kelly, je vous remercie de nous avoir fait part des opinions et des commentaires de votre organisation.

Pour la deuxième partie de notre réunion, nous souhaitions connaître le point de vue des membres de grandes associations nationales sur les dispositions du projet de loi C-74 et les modifications qu'on propose au régime d'imposition des sociétés privées au titre de la loi d'exécution du budget.

C'est un honneur de saluer et de remercier les groupes de témoins suivants : de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Ron Bonnett, président, et M. Scott Ross, directeur exécutif adjoint.

Des Comptables professionnels agréés du Canada, ou CPA Canada, Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Pour terminer, de l'Association médicale de l'Ontario, nous avons la Dre Nadia Alam, présidente.

Je vous remercie tous de votre présence. Nous allons commencer par M. Bonnett.

Ron Bonnett, président, Fédération canadienne de l'agriculture : Merci, mesdames et messieurs les membres du comité, de nous donner l'occasion de nous exprimer à propos des mesures fiscales que renferme le projet de loi C-74.

Avant de commencer, je souhaite vous présenter brièvement la Fédération canadienne de l'agriculture. Nous représentons des agriculteurs de partout au Canada par l'entremise des organismes provinciaux et des organisations de produits membres. Donc, dans l'ensemble, nous représentons environ 200 000 agriculteurs établis partout au pays.

Tout d'abord, en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures fiscales de l'été dernier, je n'ai pas souvenir d'avoir vu une réponse aussi forte de la part de la communauté agricole que celle qui s'est manifestée à propos de ces modifications. Cela est dû en grande partie au fait que les agriculteurs étaient occupés à travailler dans leur champ et que, tout à coup, ils ont réalisé qu'on apporterait des modifications qui auraient des incidences importantes à l'avenir.

Je dirais aussi que beaucoup de progrès ont été accomplis depuis la première annonce faite en juillet 2017 concernant ces mesures fiscales.

Des responsables de la Fédération canadienne de l'agriculture et d'autres associations — la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Chambre de commerce, les Comptables professionnels agréés et l'Association médicale — se sont réunis pendant l'été et l'automne et ont collaboré avec les responsables du ministère des Finances pour se pencher sur un grand nombre des conséquences inattendues, en particulier celles qui touchent la relève en agriculture. Nous sommes heureux de constater que des modifications ont été apportées en réponse à un

legislation still needs improvement in a number of areas, we believe it has been significantly improved.

Reductions in the small the business tax rate and global competitiveness are a couple of things that need to be addressed. I'd like to acknowledge our support for a reduced small business tax rate as a valuable contribution to farm competitiveness. However, it's important to note that Canadian farms operate in a global marketplace. And while we applaud the reduced tax rate, our largest trading partner just undertook sweeping tax reforms that will have dramatic implications for the competitiveness of Canadian agriculture. Canada remains the number one export market for U.S. agricultural products, with total U.S.-Canadian agriculture and agri-food trade exceeding $47 billion annually.

Canadian farmers are also facing unprecedented new costs to increase minimum wages, carbon taxes and high energy costs, among others. Together these place a burden on the competitiveness of Canadian businesses.

Canada needs to consider immediate comprehensive reforms that respond to those changes to help achieve the government's $75 billion agri-food export target for 2025. While it isn't necessary in this venue to delve into the potential reforms, the CFA would be pleased to discuss them further at the committee members' convenience.

With respect to income sprinkling, we're pleased to see that many of the concerns voiced by farmers were acknowledged through a more targeted approach. The measures introduced to exclude amounts from a tax on split income, such as for capital gains from the sale of qualified farm and fishing property, represent important steps in the right direction.

This measure, among others, will help farms maintain needed flexibility in succession planning. The average Canadian farmer is now over 55 years old and our tax system must do better in facilitating intergenerational transfers. However, it needs to be stressed there are so many specific exclusions that the complexity of these rules pose real difficulties for business owners given the January 1, 2018, implementation date.

certain nombre de ces préoccupations, en particulier la décision de ne pas mettre en œuvre les propositions relatives à la conversion de revenus en gains en capital. Même si certaines dispositions du projet de loi nécessitent encore des modifications, nous sommes d'avis qu'on a apporté des améliorations importantes.

La réduction du taux d'imposition des petites entreprises et la diminution de la compétitivité à l'échelle internationale sont deux points qui doivent être traités. J'aimerais souligner que nous appuyons le taux d'imposition réduit pour les petites entreprises, et que cela constitue à nos yeux une contribution valable à la compétitivité des fermes. Toutefois, il est important de noter que les entreprises agricoles canadiennes évoluent dans un marché mondial. Même si nous approuvons le taux d'imposition réduit, notre partenaire commercial le plus important vient d'entreprendre de vastes réformes fiscales qui auront de graves incidences sur la compétitivité dans le domaine agricole au pays. Le Canada demeure le principal marché d'exportation des produits agricoles américains, et les échanges commerciaux entre les États-Unis et le Canada totalisent plus de 47 milliards de dollars annuellement au chapitre des produits agricoles et agroalimentaires.

Les agriculteurs canadiens doivent aussi composer avec de nouveaux coûts sans précédent liés à l'augmentation du salaire minimum, aux taxes sur le carbone et aux coûts élevés de l'énergie, entre autres. Ces dépenses constituent un fardeau et nuisent à la compétitivité des entreprises canadiennes.

Le gouvernement du Canada doit envisager la mise en œuvre immédiate de réformes approfondies en réponse à ces changements, pour réussir à atteindre son objectif de 75 milliards de dollars en exportation de produits agroalimentaires en 2025. Même s'il n'est pas nécessaire ici de s'attarder aux réformes possibles, les responsables de la Fédération canadienne de l'agriculture seraient heureux d'en discuter davantage avec les membres du comité à leur convenance.

En ce qui concerne le fractionnement du revenu, nous sommes satisfaits de constater qu'on a tenu compte de bon nombre des préoccupations soulevées par les agriculteurs en adoptant une approche plus ciblée. Les mesures apportées pour permettre des exclusions à l'impôt sur le revenu fractionné, comme les gains en capital provenant de la vente de biens agricoles ou de pêche admissibles, constituent des pas importants dans la bonne direction.

Ces mesures, entre autres, aideront les agriculteurs à conserver la souplesse dont ils ont besoin dans le cadre de leur planification de la relève. L'âge moyen des agriculteurs canadiens dépasse maintenant 55 ans, et notre système fiscal doit faciliter davantage les transferts intergénérationnels. Toutefois, il importe de souligner que le grand nombre d'exclusions particulières font que la complexité des règles crée de grandes

For example, the reasonableness test looks closely at prior labour contributions. While we believe most farm family members will be able to meet this requirement, the information required to demonstrate these contributions is unclear. Anyone who has worked on a family farm would know that there is no clock to punch.

Many farm businesses also utilize family trusts for a number of succession and business planning reasons. This ownership structure does not provide beneficiaries with the 10 per cent value or voting share required for an exclusion, potentially requiring changes to the ownership structure of these arrangements as well as their succession plans. For these reasons, we strongly recommend the bill be amended to delay the effective implementation date to January 1, 2019, providing much-needed time to speak with advisers and plan accordingly.

Finally, on income splitting, we're pleased to see exclusions made available for spouses of partners over 65 years old to help manage retirement income. The husbands and wives of farmers contribute to operations through a myriad of roles that are not easily documented. For this reason, we continue to believe a full spousal exemption is needed to avoid compliance issues and grant farm businesses confidence they can adequately compensate both partners for their contribution to the business.

On passive investment income, we're also pleased to see a more targeted approach. However, we are concerned that the earlier commitment to grandfathering existing assets was not maintained. While our preliminary analysis suggests the majority of farms will not be directly impacted, the treatment of farmland rental income could create challenges in certain cases, particularly for retiring farms, depending on how that farmland related to their former business. For farmers reaching retirement, these case-specific considerations could very well add complexity and additional costs to the succession and retirement plans. There are also likely to be indirect costs to the tax burden this would place on other businesses.

difficultés pour les propriétaires d'entreprises, vu la date de mise en œuvre fixée au 1er janvier 2018.

Par exemple, le critère du caractère raisonnable fait en sorte que les contributions antérieures en matière de main-d'œuvre font l'objet d'un examen attentif. Même si nous sommes d'avis que la plupart des membres des familles des agriculteurs satisferont à cette exigence, il n'est pas clair quels renseignements devront être fournis pour faire la preuve de ces contributions. Toute personne qui a travaillé dans une ferme familiale sait qu'on ne compte pas les heures.

Les responsables de nombreuses entreprises agricoles ont aussi recours à une fiducie familiale pour un certain nombre de raisons liées à la planification de la relève et des affaires. Cette structure du capital social fait en sorte que les bénéficiaires ne détiennent pas au moins 10 p. 100 de la valeur de la société ou du capital-actions, comme il est exigé pour se prévaloir d'une exclusion, ce qui a pour effet de rendre nécessaire la modification de la structure du capital et du plan de relève. C'est pourquoi nous recommandons fortement d'amender le projet de loi pour repousser la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2019, ce qui accordera le temps nécessaire pour discuter avec des conseillers et établir des plans en conséquence.

Pour terminer, en ce qui concerne le fractionnement du revenu, nous sommes satisfaits des exclusions dont peuvent se prévaloir les époux ou les conjoints âgés de plus de 65 ans, ce qui aidera la gestion des revenus de retraite. Les époux et les conjoints des agriculteurs contribuent aux activités en remplissant une multitude de rôles qui ne sont pas faciles à documenter. C'est pourquoi nous persistons à dire qu'une exemption complète pour les époux ou les conjoints est nécessaire afin d'éviter les problèmes de conformité et de donner aux propriétaires d'entreprises agricoles l'assurance qu'ils peuvent rémunérer de façon adéquate les deux époux pour leur contribution à l'entreprise.

Pour ce qui est du revenu de placement passif, nous sommes aussi heureux de constater qu'on a adopté une approche plus ciblée. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que l'engagement précédent d'exonérer les actifs existants n'a pas été conservé. Même si les résultats de notre analyse préliminaire montrent qu'une majorité d'entreprises agricoles ne subiront pas de répercussions directement, le traitement fiscal des revenus de location de terres agricoles pourrait poser un problème dans certains cas, en particulier pour les agriculteurs qui prennent leur retraite, selon le lien entre les terres agricoles et leur ancienne entreprise. Dans le cas des agriculteurs qui approchent la retraite, ces considérations individuelles pourraient complexifier la planification de la relève et de la retraite, en plus d'entraîner des coûts supplémentaires. Il y aura aussi vraisemblablement des coûts indirects liés au fardeau fiscal qui incomberait à d'autres entreprises en raison de cette mesure.

Farmers are price takers with tight margins, leaving us vulnerable to any new costs throughout the system. However, it's inappropriate to levy punitive taxes against investments that were accrued legally under the current regime and play an important role for businesses looking at future expansion, risk mitigation and technology adaptation.

All of these are critical to growth in the sector, which extends well beyond the farm gate. CFA would be pleased to work with Finance Canada in developing a solution that maintains simplicity but still provides relief from income derived from existing assets.

Finally, the $50,000 threshold needs to be adjusted over time for inflation to ensure that it remains responsive to business realities and rising costs. Without this measure, farms will be increasingly affected by this limit in the future as they continue to increase in size and sophistication.

Again, I wish to thank the committee members for their time and I look forward to any questions you might have. Thank you.

Bruce Ball, Vice President, Taxation, Chartered Professional Accountants of Canada: Thank you, Mr. Chair and members of the committee. My name is Bruce Ball, and I am the Vice President of Tax at Chartered Professional Accountants of Canada, known as CPA Canada.

CPA Canada is one of the largest national accounting organizations in the world, representing more than 210,000 members. Created through the unification of three legacy designations, CPA Canada is celebrating five years of serving the profession, advocating for the public interest, and supporting the setting of accounting, auditing and assurance standards.

Before I talk about Bill C-74, I did want to acknowledge the excellent work that the committee has done specifically in relation to the December 2017 report entitled *Fair, Simple and Competitive Taxation: The Way Forward for Canada*. As this committee recognizes, taxation is an essential matter to every Canadian. CPA Canada applauds your commitment to good tax policy and fully supports the recommendations that you put forward in the report.

It is from this perspective — the importance of good public policy and acting on behalf of the public interest — that CPA Canada speaks to the tax measures proposed in the budget implementation act. My comments will focus on three important points: the outstanding issues that remain with the private corporation tax measures; the impact of the recent U.S. tax

Les agriculteurs sont des preneurs de prix et ont des marges de profit serrées, ce qui les rend vulnérables aux nouveaux coûts imposés par le système fiscal. Toutefois, il est inapproprié d'imposer des taxes de dissuasion sur des investissements qui ont été amassés de façon légale sous le régime actuel, et qui sont importants pour les propriétaires qui cherchent à faire grandir leur entreprise, à atténuer les risques et à s'adapter sur le plan technologique.

Tous ces éléments sont essentiels à la croissance dans le secteur, qui englobe bien plus que les fermes. Les membres de la FCA seraient heureux de collaborer avec les responsables du ministère des Finances pour élaborer une solution qui conserve la simplicité, mais qui exonère quand même les revenus tirés de biens existants.

En terminant, on doit indexer le seuil de 50 000 $ en fonction de l'inflation pour s'assurer qu'il continue de correspondre à la réalité des entreprises et à l'augmentation des coûts. Sans cette mesure, les entreprises agricoles seront de plus en plus touchées par cette limite, à mesure qu'elles continueront de croître et de devenir plus sophistiquées.

Encore une fois, je souhaite remercier les membres du comité de leur attention et je serai heureux de répondre aux questions. Merci.

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité, Comptables professionnels agréés du Canada : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Je m'appelle Bruce Ball, et je suis vice-président, Fiscalité, auprès de Comptables professionnels agréés du Canada, connu sous le nom de CPA Canada.

CPA Canada compte parmi les plus importantes organisations comptables au monde, et représente plus de 210 000 membres. Créée à la suite de l'unification de trois titres comptables d'origine, l'organisation célèbre cinq années au service de la profession, à défendre l'intérêt public et à soutenir l'établissement de normes en comptabilité, en audit et en certification.

Avant d'aborder le projet de loi C-74, je souhaite souligner l'excellent travail accompli par le comité, en particulier en ce qui a trait au rapport diffusé en décembre 2017 intitulé *Un régime fiscal équitable, simple et concurrentiel : la voie à suivre pour le Canada*. Comme le reconnaît ce comité, la fiscalité est un sujet important pour les Canadiens. CPA Canada salue votre engagement à l'égard d'une bonne politique fiscale et soutient sans réserve les recommandations formulées dans le rapport.

C'est dans cette perspective — l'importance d'avoir une bonne politique publique et d'agir dans le meilleur intérêt du public — que CPA Canada aborde les mesures fiscales proposées dans la loi d'exécution du budget. Mes commentaires porteront sur trois points importants : les questions non réglées quant aux mesures d'imposition des sociétés privées; les

changes on Canada's competitiveness; and the need to review Canada's tax system to address these and other matters related to competitiveness, simplicity, fairness and efficiency.

On the private corporation tax measures, as you are well aware, the finance minister's initial proposals to change the tax provisions for Canadian-controlled private corporations were met with considerable criticism. The minister and his department have listened and acted. The provisions laid out in Budget 2018 and Bill C-74 are much improved.

However, there are still aspects that need further improvement. In particular, the new legislation around the tax on split income continues to be complex, difficult to read and interpret, and challenging for business owners and practitioners to apply in practice. A general exemption for spouses would go a long way toward simplifying the measures and is highly recommended by us.

The Joint Committee on Taxation of the Canadian Bar Association and CPA Canada has also made suggestions to further clarify the rules that should be considered. This was in a submission made about two months ago. The joint committee's suggestions are rather technical, so I won't go into the details here, but I would be happy to address them during questions.

Though not yet legislated, the changes to the split income tax are set to take effect January 1, 2018. We, apparently along with others this morning, are also suggesting to defer the changes to January 2019. I've heard people say to further understand them, but I also believe they can be improved as well. I think further refinements can be made to the legislation to make it clearer.

In terms of competitiveness, on the matter of the U.S. tax reforms, no matter what we may think of them, they are a game changer for Canada. Budget 2018 announced that Finance Canada would conduct a detailed analysis of the U.S. federal tax reforms, and this is good news, but the process must have a sense of urgency to it. Canada's competitiveness does depend on it.

In the most recent CPA Canada Business Monitor survey, two thirds of Canadian business leaders report that Canada is now a less competitive place to invest and do business versus the U.S. compared to one year ago. It's true that competitiveness can be affected by a number of different factors. However, there is no

incidences des modifications récentes apportées au régime fiscal américain sur la compétitivité des entreprises canadiennes; et la nécessité d'examiner le système fiscal canadien pour régler ces questions, et d'autres, liées à la compétitivité, à la simplicité, à l'équité et à l'efficience.

En ce qui concerne les mesures d'imposition des sociétés privées, comme vous le savez, les propositions initiales du ministre des Finances visant à modifier les dispositions fiscales qui s'appliquent aux sociétés privées sous contrôle canadien ont suscité de vives critiques. Le ministre et les responsables de son ministère ont écouté les récriminations et ont agi. Les dispositions que renferment le budget 2018 et le projet de loi C-74 sont grandement améliorées.

Toutefois, certains aspects doivent encore être améliorés. En particulier, les nouvelles dispositions concernant l'impôt sur le revenu fractionné sont encore complexes, difficiles à lire et à interpréter et causent des difficultés aux propriétaires d'entreprise et aux praticiens quant à leur application concrète. Une exemption générale pour les conjoints simplifierait grandement les mesures, et c'est ce que nous recommandons fortement.

Le Comité mixte sur la fiscalité de l'Association du Barreau canadien et de CPA Canada a aussi formulé des propositions, qu'il importe de prendre en compte, pour préciser davantage les règles. Ces recommandations ont été présentées dans un mémoire il y a environ deux mois. Les propositions des membres du comité mixte sont plutôt de nature technique, donc je n'entrerai pas dans les détails, mais je serai heureux d'en parler durant la période de questions.

Les modifications de l'impôt sur le revenu fractionné, même si elles n'ont pas encore été adoptées, devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2018. Nous proposons, tout comme d'autres témoins qui ont comparu ce matin, de repousser l'entrée en vigueur de ces modifications au mois de janvier 2019. Certaines personnes ont mentionné que c'est pour mieux les comprendre, mais je suis d'avis qu'il est aussi possible de les améliorer. Selon moi, il est possible d'apporter d'autres améliorations pour les rendre plus claires.

Quant à la compétitivité, peu importe ce que l'on pense des réformes fiscales adoptées aux États-Unis, elles changeront les règles du jeu pour le Canada. Selon le budget de 2018, le ministère des Finances doit mener une analyse détaillée des réformes fiscales adoptées par le gouvernement fédéral américain, ce qui est en soi une bonne nouvelle, mais le processus doit être mené avec empressement. La compétitivité des entreprises canadiennes en dépend.

Selon les résultats du plus récent sondage CPA Canada Tendances conjoncturelles, deux tiers des chefs d'entreprises canadiennes sondés estiment que, en tant que pays où investir et faire des affaires, le Canada est moins concurrentiel par rapport aux États-Unis comparativement à il y a un an. Il est vrai qu'un

question that the tax system as a whole is fundamental to creating a competitive tax environment. And there can be no doubt that the U.S. tax reform proposals represent a real threat to Canada's tax advantage.

This brings me to my final point, a comprehensive tax review. To ensure that Canada has the most competitive, fair, simple and efficient tax system possible, it's time for a comprehensive review of the system led by an independent expert panel. You may have heard me make this argument before, but each time I appear before a parliamentary committee, it seems that the rationale for the review becomes stronger and more urgent based on how things continue to evolve.

Tax reform will involve broad consultation and it will involve looking at the tax system more holistically, not just from the perspective of business competitiveness. But the process will be worth it. It will lead to a better, more long-term approach to fixing Canada's tax problems.

While the U.S. changes demonstrate the need to address Canada's tax system, the controversy around the proposed CCPC changes also illustrates why a holistic approach is needed and is preferable to incremental changes. The Advisory Council on Economic Growth has also recommended addressing competitiveness challenges in Canada's tax system. If we want a tax system that fosters our long-term competitiveness, supports inclusive growth and benefits all Canadians, then a review of the entire Canadian system is the first crucial step.

Thank you very much for the opportunity to appear this morning, and I look forward to taking your questions.

Dr. Nadia Alam, President, Ontario Medical Association: My name is Dr. Nadia Alam, and I am President of the Ontario Medical Association. I am also a family doctor and anesthetist in Georgetown, Ontario.

The Ontario Medical Association is proud to have partnered with other independent businesses, professionals and taxpayers to form the Coalition for Small Business Tax Fairness. Together, we employ millions of Canadians across all sectors of the economy and all regions of the country. Together, we have raised awareness about the impact of these changes on the small business community. In our case, this impact will also extend to our ability to provide care to our patients.

grand nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur la compétitivité. Toutefois, il ne fait aucun doute que le système fiscal, dans son ensemble, est un élément essentiel pour créer un contexte fiscal concurrentiel. Il est indéniable que les mesures proposées par la réforme fiscale aux États-Unis représentent une véritable menace à l'avantage du Canada sur le plan fiscal.

Cela m'amène à mon dernier point : le besoin d'examiner dans l'ensemble notre régime fiscal. Si nous voulons que le Canada ait le régime fiscal le plus compétitif, le plus équitable, le plus simple et le plus efficient possible, il est temps de charger un groupe d'experts indépendant d'examiner l'ensemble du régime fiscal. Vous m'avez peut-être déjà entendu faire cette proposition, mais chaque fois que je viens témoigner devant un comité parlementaire, j'ai l'impression qu'il est de plus en plus urgent et justifié d'entreprendre un tel examen, vu la façon dont les choses évoluent.

Une refonte du régime fiscal suppose de tenir de vastes consultations et d'adopter un point de vue holistique sur le régime au lieu de mettre l'accent sur la compétitivité des entreprises. Cependant, le jeu en vaudra la chandelle. À l'issue du processus, nous aurons une approche efficace qui nous permettra de régler les problèmes fiscaux à long terme du Canada.

La réforme fiscale aux États-Unis a mis en lumière le besoin d'examiner le régime fiscal canadien, et la controverse entourant les modifications proposées des sociétés privées sous contrôle canadien met en relief la nécessité d'adopter une approche holistique au lieu de mettre en œuvre des modifications progressives. Le Conseil consultatif en matière de croissance économique a également recommandé de corriger les problèmes relatifs à la compétitivité dans le régime fiscal canadien. Si nous voulons que notre régime fiscal favorise la compétitivité à long terme, appuie la croissance solidaire et profite à tous les Canadiens, alors la première étape essentielle est d'entreprendre un examen de l'ensemble de notre régime fiscal.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de témoigner ce matin. Je répondrai maintenant à vos questions avec plaisir.

Dre Nadia Alam, présidente, Association médicale de l'Ontario : Je suis la Dre Nadia Alam, présidente de l'Association médicale de l'Ontario. Je suis également médecin de famille et anesthésiste et je pratique à Georgetown, en Ontario.

L'Association médicale de l'Ontario est fière de s'être associée à d'autres entreprises indépendantes, à des professionnels et à des contribuables pour former la Coalition pour l'équité fiscale envers les PME. Ensemble, nous employons des millions de Canadiens dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays. Ensemble, nous avons déployé énormément d'efforts de sensibilisation à propos des impacts que ces modifications auront sur les PME. En ce qui nous concerne,

It's important to note that these changes will disproportionately impact women physicians who use the measures to save for maternity leave, child care and other financial planning initiatives. I am sure all parliamentarians will agree that women should not have to choose between having a family and being able to actually practise as a physician in Canada.

Doctors are a small business. On average, each physician employs four full-time staff, generates about $205,000 in GDP and over $50,000 in tax revenues from spending on practice overhead for all levels of government: municipal, provincial and federal. To do so, two thirds of Ontario's physicians have incorporated their practices as medicine professional corporations, or MPCs.

In 2000, the Ontario government finally recognized physicians as small businesses and granted us and other professions the ability to earn professional income through a corporation. Five years later, the Ontario government amended the Ontario Business Corporations Act to expand the list of eligible shareholders of MPCs to include close family members so that we, too, could adopt widely accepted small business tax planning strategies.

In Ontario we are already dealing with government decisions that don't start by assessing the impact on patient care. We saw the impact of this kind of short-sighted decision making in the 1990s. One in twelve family doctors in Ontario left, leaving 1.2 million patients without a family doctor. That's one in four Ontarians. These patients ended up in emergency departments and walk-in clinics for care that was better provided by family doctors.

Research shows that for patients with chronic diseases like diabetes, heart disease, high blood pressure, and so on, regular care by a family doctor can make such a difference that it negates the effect of one entire disease. It negates the health impact and financial impact of one entire disease.

As of 2017, Ontario has approximately 2.4 million residents who are 65 years and older. By 2041, that number will double. As people age, they accrue more chronic diseases. We cannot

même notre capacité à fournir des soins à nos patients sera touchée.

Il est aussi important de mentionner que ces modifications auront un impact disproportionné sur les femmes médecins qui comptaient sur les mesures en place pour épargner de l'argent en prévision d'un congé de maternité, des frais de garderie ou d'autres initiatives de planification financière. Je suis sûre que tous les parlementaires conviendront que les femmes ne devraient pas avoir à choisir entre avoir une famille et pratiquer la médecine au Canada.

Les cabinets de médecins sont des petites entreprises. En moyenne, un médecin a quatre employés à temps plein; il contribue au PIB à hauteur d'environ 205 000 $ et génère 50 000 $ en recettes fiscales liées aux frais généraux de ses activités. Ces recettes profitent à tous les ordres de gouvernement : les administrations municipales, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Pour ce faire, deux tiers des médecins de l'Ontario ont constitué leur cabinet en société, ce qu'on appelle une société médicale professionnelle, ou SMP.

En 2000, le gouvernement de l'Ontario a finalement reconnu que les médecins sont de petits entrepreneurs et il nous a autorisés, nous ainsi que d'autres professionnels, à toucher un revenu provenant de l'exercice d'une profession libérale à titre de société. Cinq ans plus tard, le gouvernement de l'Ontario a modifié sa Loi sur les sociétés par actions afin d'ajouter à la liste des actionnaires admissibles d'une SMP les parents proches. Ainsi, les médecins pouvaient eux aussi adopter les stratégies de planification fiscale déjà utilisées par un grand nombre de petites entreprises.

En Ontario, nous devons déjà composer avec certaines décisions que le gouvernement avait prises sans évaluer d'abord les impacts sur les soins offerts aux patients. Nous avons déjà vécu une situation similaire pendant les années 1990 où, à la suite de décisions prises aveuglément par le gouvernement, un médecin de famille sur 12 a quitté l'Ontario. En conséquence, 1,2 million de patients, ou un Ontarien sur quatre, se sont retrouvés sans médecin de famille. Ces patients ont donc dû se rendre à l'urgence ou à une clinique sans rendez-vous pour recevoir des soins qui auraient été fournis plus efficacement par le médecin de famille.

Selon les études menées auprès de patients atteints de maladies chroniques comme le diabète, de maladies du cœur, d'hypertension, et cetera, un suivi régulier par un médecin de famille peut améliorer énormément l'état de santé jusqu'à neutraliser les effets d'une affection donnée. Les impacts sur la santé et les impacts financiers associés à une affection sont neutralisés ainsi au complet.

En 2017, il y avait environ 2,4 millions de personnes âgées de 65 ans et plus en Ontario. D'ici 2041, il y en aura le double et, lorsque les gens vieillissent, ils sont plus susceptibles d'être

afford another doctor shortage. All levels of government can ensure policies and actions that not only retain doctors but also attract new ones.

The tax system you create will have a material impact on a physician's ability to make their office viable, and physicians need a well-functioning office to care for patients and their families. Given the significance of these changes, we recommend the government go no further until a full economic impact assessment is done, as has been advocated by others at the table today.

Now, about passive investment, there has been some progress since the original proposals were introduced last summer. For that, I am thankful. However, physicians remain concerned about aspects of the new passive investment income rules. We hope you will address these before this legislation becomes law.

Physicians use their MPCs to operate and expand their business practices through all stages of their careers. A threshold like the one proposed will certainly have a negative impact on this. Corporations often require several years of savings to fund future growth and change in a physician's practice for maternity leave, sick leave, educational leave, retirement planning, large-scale purchases of expensive equipment for radiology or ophthalmology that can cost several hundreds of thousands of dollars and upgrading basic medical equipment. Even a simple examination table in my office can cost anywhere from a couple of thousand dollars to $15,000. Installation and maintenance of an electronic medical record system: This year our server broke and we had to shell out $16,000 unexpectedly to fund a replacement server to keep our electronic medical records going.

These purchases allow us to improve the care we provide to our patients, and these proposals put that ability at risk. The taxation of passive corporate income above an unrealistic threshold that has not even been indexed to inflation could threaten all of this. Under the new rules, unspent corporate income would be taxed at a higher rate even though this unspent business income is earmarked for future use in operating a doctor's office.

Good patient care needs a well-run physician office, so we strongly urge the committee to consider removing the proposed changes to passive investment rules. If determined to proceed,

atteints de maladies chroniques. Nous devons tout faire pour prévenir une nouvelle pénurie de médecins. Tous les ordres de gouvernements doivent prendre des mesures et adopter des politiques pour retenir les médecins, mais aussi pour en attirer de nouveaux.

Le régime fiscal que vous mettez en place aura un impact concret sur la capacité des médecins à exploiter leur cabinet de façon durable, et les médecins ont besoin d'un cabinet qui fonctionne efficacement afin de prendre soin de leurs patients et de leur famille. Compte tenu de l'importance de ces modifications, nous recommandons au gouvernement de s'arrêter un instant, le temps d'effectuer une évaluation exhaustive des impacts économiques, comme l'ont recommandé d'autres personnes ici présentes aujourd'hui.

Je vais maintenant passer au sujet des placements passifs. Il semble y avoir eu certains progrès depuis l'été dernier, lorsque les premières propositions ont été faites. Même si cela me rassure, certains aspects des nouvelles règles concernant les placements passifs préoccupent toujours les médecins, et nous espérons que vous allez vous pencher sur la question avant que le projet de loi ne soit adopté.

Les médecins qui exploitent une SMP l'utilisent pour élargir leurs activités professionnelles au fil des différentes étapes de leur carrière, mais le seuil qui a été proposé va assurément leur nuire. Les sociétés doivent souvent épargner pendant plusieurs années pour financer un accroissement des activités ou d'autres projets, par exemple un congé de maternité, un congé de maladie, un congé de formation, un départ à la retraite ou des achats importants, par exemple pour la mise à niveau de l'équipement médical de base ou pour le renouvellement d'appareils de radiologie ou d'ophtalmologie. Ces appareils peuvent coûter des centaines de milliers de dollars. Dans mon cabinet, une simple table d'examen peut coûter entre 2 000 $ et 3 000 $ et 15 000 $. Il y a aussi les frais liés à l'installation et à l'entretien d'un système de dossiers médicaux électroniques : cette année, notre serveur a cessé de fonctionner, et nous avons dû faire une dépense imprévue de 16 000 $ pour le remplacer et continuer d'utiliser notre système de dossiers médicaux électroniques.

Toutes ces dépenses nous permettent d'améliorer les soins que nous prodiguons à nos patients, et ces propositions pourraient nous empêcher de continuer à le faire. L'imposition du revenu passif des sociétés au-delà d'un certain seuil, un seuil irréaliste qui n'est même pas indexé sur l'inflation, menace ce que nous avons accompli. Selon la nouvelle règle, le revenu des sociétés non dépensé serait imposé à un taux plus élevé, et ce, même s'il est mis en réserve pour un projet futur lié à l'exploitation du cabinet de médecins.

Si nous voulons donner des soins de qualité à nos patients, nous avons d'abord besoin d'un cabinet exploité efficacement, et c'est pourquoi nous encourageons fermement le comité à étudier

we recommend ensuring that past passive investments are excluded when determining eligibility for the small business deduction going forward.

We also suggest indexing the $50,000 and $150,000 exemption limits to inflation to prevent small businesses from being subject to bracket creep on the taxation of their passive investment income in future years.

For income splitting, the consultation document released last summer included an example of Jonah and Susan to illustrate the federal government's proposed tax reform. The document compared income tax paid by a salaried employee to that paid by a business owner who earns income through a private corporation.

This comparison is flawed. There are fundamental differences between a salaried employee and a person who operates their own business. This comparison ignores the risk associated with starting and operating a business. For physicians and their families, these risks include incurring and personally guaranteeing debt for start-up, staff recruitment, provision of staff benefits, rent, equipment, overhead costs and government control over income.

Employed individuals face none of these risks. More, they have benefits and pensions subsidized by their employers. Even more, they have financial protection under employment law and the Employment Insurance Act. A self-employed small business owner has none of this.

Despite the government's efforts to respond to the small business community's concerns, the issue has not gone away. We believe it is critical that the committee consider amendments to income splitting rules. After reviewing the Parliamentary Budget Officer's recent report, it is even clearer that government agencies and taxpayers continue to struggle to understand the scope of these new rules. The PBO report also reveals the potential tax increase to small businesses families may be considerably higher than government estimates.

We recommend the committee consider postponing these changes until — wait for it — January 1, 2019, at the earliest. If the decision is to proceed, we urge the committee to consider, at minimum, full exemption for spousal income splitting and dividends from the new income splitting rules.

la possibilité d'éliminer les modifications proposées aux placements passifs. Dans le cas contraire, nous recommandons que les placements passifs antérieurs soient exclus de l'évaluation de l'admissibilité à la déduction accordée aux petites entreprises dans l'avenir.

Nous recommandons également d'indexer les limites d'exonération de 50 000 $ et de 150 000 $. Ainsi, on évitera que les petites entreprises glissent d'une tranche d'imposition à une autre en raison de l'imposition de leurs revenus de placements passifs dans les années à venir.

Je vais maintenant parler du fractionnement du revenu. Dans le document de consultation publié l'été dernier, il y avait un exemple mettant en scène deux personnes, Jean et Suzanne, pour illustrer la réforme fiscale proposée par le gouvernement fédéral. Dans le document, on comparait l'impôt sur le revenu payé par un employé salarié à l'impôt payé par un entrepreneur qui tire un revenu d'une société privée.

Il s'agit d'une fausse comparaison. Il existe des différences fondamentales entre la situation d'un employé salarié et celle d'un entrepreneur. Dans la comparaison, on a fait fi des risques liés au lancement et à l'exploitation d'une entreprise. Les médecins et leur famille courent aussi ces risques : les médecins doivent contracter une dette et s'en porter garants pour démarrer leur cabinet, embaucher des employés, leur offrir des avantages sociaux, payer le loyer, l'équipement, et les frais généraux, sans parler des règles gouvernementales régissant leur revenu.

Les employés salariés ne s'exposent à aucun risque de ce genre. De plus, ils jouissent d'avantages sociaux et de régimes de retraite subventionnés par leur employeur. Ils sont aussi protégés financièrement en vertu du droit du travail et de la Loi sur l'assurance-emploi, ce qui n'est pas le cas des petits entrepreneurs.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour réagir aux préoccupations des petits entrepreneurs, le problème refuse de disparaître. Nous croyons qu'il est crucial que le comité envisage de modifier les règles relatives au fractionnement du revenu. Après lecture du plus récent rapport du directeur parlementaire du budget, il est extrêmement clair que les organismes gouvernementaux et les contribuables ne comprennent toujours pas entièrement la portée de ces nouvelles règles. En outre, selon le rapport du directeur parlementaire du budget, l'augmentation d'impôt à laquelle les petites entreprises familiales feraient face pourrait être considérablement plus élevée que ce qui est prévu par le gouvernement.

Nous recommandons au comité de reporter l'entrée en vigueur de ces changements, au moins — tenez-vous bien — jusqu'au 1er janvier 2019. Si on prend la décision d'aller quand même de l'avant, nous encourageons fortement le comité, à tout le moins, à exonérer complètement le fractionnement du revenu entre conjoints et les dividendes de l'application des nouvelles règles sur le fractionnement du revenu.

Thank you for your time and I'm happy to take your questions.

Senator Marshall: Thank all of you for your presentations. My first question is directed to Mr. Ball because of his position as vice-president of taxation with CPA Canada.

CPA Canada has a lot of members who are providing tax advice, and we heard previous witnesses that the rules are confusing and complex. Even the with the six examples that Mr. Morneau included in his budget document, the new rules don't apply to five of them. There is one where the new rules apply and it's a very simplistic example.

What is CPA Canada doing to help the members who are providing taxation services? Witnesses have said that they've been making contact with the Canada Revenue Agency, with the Department of Finance, and they're not very confident about the information they're getting. But CPA Canada must be providing some sort of advice to its members. I'd be interested in hearing what exactly CPA Canada is doing for its members.

Mr. Ball: The main thing we've done is education for members. We have done two webinars, and the provincial CPA associations are starting to roll out some courses around the changes as well now that it's kind of settled — a more current view, I guess. Part of the issue is it kept changing. I think we ended up having — actually, we did three webinars, now that I think about it. The last two were reacting to just the changes that happened since the first one.

I did want to point out, though, that the complexity is two pieces. It's the actual nature of the rules themselves but also the part about trying to figure out what is reasonable.

The concepts in theory kind of make sense, I suppose, in figuring out what someone is worth, but when you try to put that into practice, it's very difficult. In the prior session somebody mentioned if the CRA would be putting out examples and whether specific rules apply. The problem is that it's a case-by-case situation, so you have to look at everybody's contribution if you don't fall into one of the exceptions.

The other big piece is that the exceptions generally won't help you, or at least the 10 per cent test won't help you if you're running a service business. Then you're into record keeping around time and that sort of thing. I agree with comments made previously that most of these small businesses don't keep those kinds of time records.

Je vous remercie de votre temps, et je répondrai à vos questions avec plaisir.

La sénatrice Marshall : Merci à tous de nous avoir présenté vos exposés. Ma première question s'adresse à M. Ball, en sa qualité de vice-président, Fiscalité, auprès de CPA Canada.

CPA Canada compte beaucoup de membres qui fournissent des conseils en matière de fiscalité. Selon les témoins que nous avons entendus précédemment, les règles semblent être compliquées et déroutantes. Le ministre Morneau a beau avoir ajouté six exemples à son document sur le budget, les nouvelles règles ne s'appliquent pas à cinq d'entre eux. Pour couronner le tout, le seul exemple où les nouvelles règles s'appliquent est extrêmement simpliste.

Quelles sont les mesures prises par CPA Canada pour aider ses membres qui fournissent des services fiscaux? Des témoins nous ont dit qu'ils avaient communiqué avec l'Agence du revenu du Canada ou avec le ministère des Finances, mais que l'information qu'ils ont obtenue ne leur semblait pas particulièrement fiable. CPA Canada doit néanmoins fournir des conseils quelconques à ses membres, et je serais intéressée de savoir exactement ce que CPA Canada fait pour ses membres.

M. Ball : Nous avons surtout misé sur l'éducation de nos membres. Nous avons organisé deux webinaires, et les associations provinciales liées à CPA Canada ont commencé à donner des cours à propos des modifications, maintenant qu'elles ne changeront probablement plus… Nous offrons des renseignements actualisés, si on peut dire. Une partie du problème tenait au fait que les choses n'arrêtaient pas de changer. Au bout du compte, je crois que nous avons eu… maintenant que j'y pense, nous avons organisé trois webinaires, à dire vrai. Les deux derniers avaient été organisés en réaction aux modifications apportées depuis le premier.

Je veux souligner que cette complexité tient à deux choses : il y a, d'une part, la nature intrinsèque des règles, et d'autre part, la recherche de ce qui est raisonnable.

En théorie, les méthodes utilisées pour déterminer ce que vaut une personne semblent logiques, j'imagine, mais en pratique, c'est très difficile à faire. Précédemment, quelqu'un a demandé si l'ARC allait donner des exemples de cas où des règles précises s'appliquaient. Le problème, avec ce genre de situation au cas par cas, c'est qu'il faut examiner la contribution de tout un chacun pour savoir si l'une des exceptions s'applique.

Du reste, et c'est quelque chose d'important, les exceptions ne vous seront habituellement pas d'une grande aide, ou du moins, le critère des 10 p. 100 ne vous aidera pas si vous êtes un entrepreneur du secteur des services. Il faut que vous conserviez des fiches de présence et tout ce genre de choses. Je suis d'accord avec les observations précédentes quant au fait que la plupart des petites entreprises ne tiennent pas de feuilles de temps.

Senator Marshall: You're saying that you had two or three webinars. Would CPA Canada be putting out publications? Do they do that type of outreach for its members?

Mr. Ball: We did publications around the joint committee, because I think that actually helped identify the concerns. The joint committee made three separate submissions on three of the initial areas, and CPA Canada did a submission as well. We've been focusing more, in terms of knowledge transfer, on the webinars rather than doing publications.

The other thing we have been asking, and will ask again in a meeting coming soon, is what the CRA's plans are to provide guidance to people. They have provided some but it's at a fairly high level, and there are a lot of individual issues to deal with. For example, if you are in the farming business and you rent farmland to someone else, that's one of the things that's halfway between passive and active. How will that be treated? There are a lot of unanswered questions.

Senator Marshall: That's what other witnesses have said.

You are saying there are over 200,000 members in CPA Canada. How many of those are providing tax advice? You do have tax specialists and then you have some people providing general tax advice. Would you have any idea as to the total number of the 200,000 who provide tax advice?

Mr. Ball: Not off the top of my head.

One thing I would point out is that of the CPA members who are helping people with their taxes, the majority would not be tax specialists. One of the joint committee's main observations was that these rules are drafted in a very complicated way, yet they have to be interpreted by businesses and practitioners who are not tax specialists. This is a concern. Even the tax specialists and the members have to bone up to find out how all the rules work. It's very complicated.

Senator Marshall: Dr. Alam, you indicated a specific number of doctors and physicians who have left. Could you give us the number again, and do you know where they have gone?

Dr. Alam: The example I gave was from the 1990s, when government pushed through policies without actually listening to front-line concerns about those policies.

La sénatrice Marshall : Vous dites que vous avez organisé deux ou trois webinaires. Est-ce que CPA Canada a aussi des publications? Menez-vous ce genre d'activité de rayonnement pour vos membres?

M. Ball : Nous avons effectivement publié des choses avec le comité mixte. Je crois que cela a aidé à cerner certaines des préoccupations. Le comité mixte a produit trois documents sur les trois des principaux domaines de préoccupations, et CPA Canada a aussi produit un document. Cependant, nous mettons davantage l'accent sur nos webinaires que sur nos publications pour le transfert des connaissances.

L'autre chose que nous voulons savoir — et nous allons reposer la question prochainement à une autre réunion —, c'est quels sont les projets de l'ARC pour fournir de l'information aux gens. L'ARC a déjà fourni quelques renseignements, mais il s'agissait d'information de nature très générale, et il y a beaucoup de questions précises à aborder. Par exemple, disons que vous êtes un agriculteur qui loue la terre agricole de quelqu'un d'autre, c'est quelque chose qui est à mi-chemin entre le passif et l'actif. Comment est-ce que ça va être traduit? Il y a beaucoup de questions qui restent sans réponse.

La sénatrice Marshall : C'est ce que d'autres témoins ont mentionné.

Vous affirmez que CPA Canada compte plus de 200 000 membres. Combien d'entre eux fournissent des conseils fiscaux? Il y en a qui sont des conseillers fiscaux, et d'autres qui fournissent des conseils généraux sur la fiscalité. Sur les 200 000 membres, savez-vous combien fournissent des conseils fiscaux?

M. Ball : Je ne peux pas lancer un chiffre comme ça.

Je dirais que, parmi les membres de notre organisation qui aident les gens à faire leurs déclarations de revenus, la majorité ne sont pas des conseillers fiscaux. Le comité mixte a notamment fait remarquer que le libellé de ces règles était très compliqué alors qu'elles doivent être interprétées par des entreprises et des professionnels qui ne sont pas fiscalistes. C'est préoccupant. Même les fiscalistes et les autres membres doivent examiner les règles ensemble afin de bien les comprendre. C'est très compliqué.

La sénatrice Marshall : Docteure Alam, vous avez indiqué un nombre précis de médecins qui sont partis. Pouvez-vous nous rappeler ce chiffre, et savez-vous où ils sont maintenant?

Dre Alam : L'exemple que j'ai donné avait trait aux années 1990, période durant laquelle le gouvernement imposait des politiques sans tenir compte des préoccupations des intervenants sur le terrain à cet égard.

We don't want to go back to those days. Those days are feared, and that was only in the recent past. In the 1990s, one in 12 family doctors left Ontario because of government policies and because the provincial government at that time pushed through policies that made it very difficult to keep clinics open and running well.

Senator Martin: Do you know where they went? Would they have retired or gone to other provinces or other countries? Quite often when government proposes a change, physicians will say, "We are going to leave or retire," but the threat sometimes doesn't materialize. I'm trying to get a handle on where they would have gone.

Dr. Alam: That's a great question. They actually went to different provinces, but some of them did leave the country as well. Some went to the States. It was all three, but mostly to other provinces at that time.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Pratte: Mr. Ball, you and other organizations recommend that there be a general exception for spouses for income sprinkling. If the government were to do that, there wouldn't be much left in that reform. There are adult children, but still, in most cases spouses are concerned, so there wouldn't be much left of this change if the government adopted a general exception for spouses.

Mr. Ball: It's hard to generalize, but in a very general sense I think the issue between spouses and other adult children is there is a much, much higher chance that the spouse has more involvement in the business than an adult child going to university or something like that. That was the thing that the Department of Finance would cite: that, through various means, you are allocating income to someone who might have no involvement in the business at all.

When we start breaking down the exemptions and thinking about reality, you have an exemption for 65 and over and one for a spouse who earns more than 10 per cent. Spouses probably have a lot more involvement. The way things work between spouses, there might be other opportunities to share income, like spousal RRSPs.

It seemed to us that once you started looking through everything, perhaps it really wouldn't be as expensive as one might think to do an exemption for spouses. There probably is a way for a lot of spouses to not be subject to the rules, and a specific exemption would be much simpler.

Senator Pratte: The other idea that has been expressed by all of you and others is that of delaying implementation for a year as far as income sprinkling is concerned. My concern is that even

Nous ne voulons pas que cela se reproduise. Nous craignons un retour en arrière, à une époque qui n'est pas si lointaine. Dans les années 1990, un médecin de famille sur 12 quittait l'Ontario en raison des politiques gouvernementales et parce que le gouvernement provincial de l'époque imposait des politiques qui nuisaient énormément au bon fonctionnement des cliniques.

La sénatrice Martin : Savez-vous où sont allés ces médecins? Ont-ils pris leur retraite ou se sont-ils installés dans une autre province ou un autre pays? Très souvent, lorsqu'un gouvernement propose un changement, les médecins menacent de partir ou de prendre leur retraite, mais il arrive parfois qu'ils ne mettent pas leur menace à exécution. J'essaie de savoir où ils sont rendus.

Dre Alam : C'est une excellente question. Ils ont changé de province, et certains ont même quitté le pays, notamment pour s'installer aux États-Unis. C'était pour ces trois raisons, mais la plupart ont changé de province à ce moment-là.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur Pratte : Monsieur Ball, d'autres organismes et vous-mêmes recommandez une exception générale pour les conjoints relativement à la répartition du revenu. Si le gouvernement allait dans cette direction, il ne resterait plus grand-chose de cette réforme. Il y a aussi les enfants devenus adultes, mais, dans la plupart des cas, c'est le conjoint qui est touché, alors il ne resterait pas grand-chose de ce changement, si le gouvernement adoptait une exception générale pour les conjoints.

M. Ball : Il est difficile de généraliser, mais dans la grande majorité des cas, je crois que si l'on compare les conjoints aux enfants adultes, il est fort probable que le conjoint participe bien davantage aux activités de l'entreprise qu'un enfant adulte qui va à l'université ou quelque chose du genre. C'est ce que dirait le ministère des Finances : de diverses façons, vous versez un revenu à une personne qui ne participe peut-être pas du tout à l'entreprise.

Examinons les exemptions et la réalité; il y a une exception pour les personnes âgées de 65 ans et plus et une autre pour les conjoints qui gagnent plus de 10 p. 100 du revenu. Il est probable que les conjoints participent beaucoup plus. Étant donné la réalité des couples, il pourrait y avoir d'autres façons de partager le revenu, comme en utilisant le REER du conjoint.

Selon nous, si l'on prend le temps de tout regarder, on se rendrait peut-être compte qu'une exemption visant les conjoints ne serait pas si coûteuse que cela. Il existe probablement une façon pour beaucoup de conjoints de se soustraire aux règles, et une exemption particulière serait beaucoup plus simple.

Le sénateur Pratte : Vous, tout comme les autres témoins, avez demandé de reporter d'un an la mise en œuvre de la mesure touchant la répartition du revenu. Ce qui m'inquiète, c'est que,

after another year there might still be people who would wish for other changes to be made.

I'm thinking, for instance, of the fact that according to these proposals, TOSI would apply to most service industries and professional businesses. Therefore, even if over the additional year the government managed to simplify or clarify the reasonableness test, most service industries and professional businesses would wish to not be automatically included in the TOSI tax and people would then ask us to delay for another year.

My concern is that I'm not sure we're going to gain much if we adopted this idea of an additional year.

Mr. Ball: I'm not sure we really had the opportunity to sit down with the Finance people and go through it in detail in terms of other ways to deal with it and have a true consultation. I'm not sure that ever happened. The consultation was the proposals coming out and then people were reacting to them.

I think there is an opportunity if both sides sat down in good faith to hash out the issues so that we can have a simpler set of rules. If we reduced the complexity by 50 per cent, that would be a huge step forward because there is going to be a lot of work around trying to comply with it.

Mr. Bonnett: On the point of delaying for a year, there has to be the understanding that Finance puts out the rules and then we go to the tax advisers who actually give advice. They will have to get clarity on what kind of advice they are going to give to farmers or other small businesses.

There is a whole delay process in making this work. To have the implementation date where it is, when we have tax advisers who aren't even sure they have all the right information, it could leave you in a state that they are giving advice for this tax year, but if you get an audit in two or three years, you will realize you did it wrong.

It would provide clarity to everyone along the way. Yes, there will still likely be outstanding issues but at least you would have some knowledge around the changes going ahead so the tax advisers could give proper advice to the businesses and farmers who are filing their tax returns.

Dr. Alam: The delay would help physicians not just in understanding the rules but particularly in being able to change the way they have set up all these tax planning strategies and corporations.

For example, income splitting becomes really important for physicians who are sole income earners for their families, such as those whose spouses are lawyers or other professionals and

même dans un an, certains désireront faire encore d'autres changements.

Je pense notamment au fait que, d'après ces propositions, l'impôt sur le revenu fractionné s'appliquerait à la plupart des entreprises de service et des entreprises professionnelles. Par conséquent, même si, au cours de l'année supplémentaire, le gouvernement réussit à simplifier ou à clarifier le critère du caractère raisonnable, la plupart des entreprises de service et des entreprises professionnelles ne voudraient pas être automatiquement visées par l'impôt sur le revenu fractionné, et l'on nous demanderait encore de retarder l'adoption d'un an.

Je ne suis pas sûr que le fait d'accorder une année supplémentaire apportera grand-chose.

M. Ball : Je ne suis pas certain que nous ayons eu l'occasion de nous asseoir avec des représentants des Finances et d'explorer en profondeur les autres solutions, ce qui aurait été une véritable consultation. Je ne crois pas que cela se soit produit. Il y a eu des propositions, en guise de consultation, et les intéressés ont ensuite réagi.

Je crois qu'on pourrait obtenir de bons résultats si les deux parties se rencontraient en toute bonne foi pour décortiquer les problèmes et simplifier les règles. Le fait de réduire la complexité de moitié constituerait un énorme pas vers l'avant, car on passera beaucoup de temps à essayer de s'y conformer.

M. Bonnett : En ce qui concerne le report d'un an, il faut comprendre que le ministère des Finances établit les règles et que les conseillers fiscaux sont consultés par la suite. Ils doivent savoir précisément quels types de conseils ils pourront donner aux agriculteurs et aux autres petits entrepreneurs.

Tout cela entraîne des retards. Si la date de mise en œuvre reste la même, les conseillers fiscaux ne seront pas certains d'avoir la bonne information, et, si une vérification est faite dans deux ou trois ans, ils pourraient se rendre compte qu'ils n'ont pas donné les bons conseils dès le départ.

Un report permettrait de clarifier la situation pour tous. Évidemment, certaines questions demeureront en suspens, mais au moins, on serait au courant des changements apportés, et les conseillers fiscaux pourront ainsi aider convenablement les entrepreneurs et les agriculteurs à faire leur déclaration de revenus.

Dre Alam : En plus de leur permettre de mieux comprendre les règles, le report permettrait aux médecins de modifier la façon dont ils ont établi ces sociétés et stratégies de planification fiscale.

Par exemple, le partage du revenu devient très important pour les médecins qui sont l'unique gagne-pain de leur famille; je pense notamment à ceux dont le conjoint est un avocat ou un

end up moving to a rural or an underserviced area where their partners or spouses cannot find work. Income splitting becomes a big deal in that instance in continuing to maintain an appropriate lifestyle and still run the business.

A friend of mine is a sub-specialist in downtown Toronto. She is a single mom of two and works in a genetics and metabolic disease clinic and serves patients from Ontario as well as Quebec and Manitoba, all the way to the Maritimes and Newfoundland. With having these tax changes come through so suddenly and without a bit of a delay, she has had to make significant changes in her clinic. She has shut down part of her clinic and has moved into a separate income stream working for a pharmaceutical company and becoming more of a salaried employee.

All of these changes have huge impacts and unintended consequences that have not really been addressed. I agree with my colleagues here: There has not been time for consultation or time to look at what these potential economic impacts are going to be, not just in terms of the economy but in the provision of medical care in underserviced specialties and underserviced areas.

Senator Neufeld: Thank you, folks, for being here today to make presentations and answer questions .

The changes that are happening with our major trading partner in the U.S. — reduction in taxes, reduction in red tape — encourage businesses, encourage development, encourage employment, all of those things that any country should want. In fact, doctors may leave, as we've heard, to go to jurisdictions south of the border that may be a lot friendlier to them as far as taxes go. So I'm looking at the bigger picture.

I will ask the same question I asked the last panel. Are there any changes that have been made by government in these small and medium business tax changes that would encourage someone to become a farmer, not just take it as a pass-down type thing but to become a new farmer? Are there any changes that have been done that would encourage someone to want to actually go into farming or into the medical profession, to be a doctor and work in underserviced areas? I come from an underserviced area. You don't get an appointment with a doctor for six weeks or so, and for people with heart problems, that's not fun. Is there anything here, or is this just about collecting more money from the pot that you already have? Is that what it's all about?

To Mr. Ball, have you noticed any upswing, that people are encouraged about setting up businesses in Canada over this last while? All three of you could you answer that.

autre professionnel et qui déménagent dans une région rurale ou mal desservie, dans laquelle le conjoint n'arrive pas à trouver du travail. Le partage du revenu devient très important dans cette situation pour maintenir un style de vie adéquat et continuer d'exploiter son entreprise.

J'ai une amie qui est sous-spécialiste au centre-ville de Toronto. Mère célibataire de deux enfants, elle travaille dans une clinique de génétique et des maladies métaboliques et elle traite des patients de l'Ontario, mais aussi du Québec, du Manitoba et même des Maritimes et de Terre-Neuve. Compte tenu de ces changements fiscaux soudains et sans délai possible, elle a dû apporter d'importants changements à sa clinique. Elle a fermé une partie de sa clinique et elle touche un revenu distinct en travaillant pour une compagnie pharmaceutique; elle est donc davantage une employée salariée.

Ces changements ont des conséquences énormes et des effets imprévus qui n'ont pas vraiment été envisagés. Je suis d'accord avec mes collègues : on n'a pas pris le temps de mener des consultations ou de se pencher sur les conséquences économiques potentielles qui, en plus de toucher l'économie au sens large, touchent la prestation de soins médicaux dans des spécialités et des secteurs mal servis.

Le sénateur Neufeld : Merci à tous d'être venus présenter vos témoignages et de répondre à nos questions.

Les changements qui se produisent relativement à notre plus grand partenaire commercial, les États-Unis — moins de taxes, moins de lourdeur administrative —, stimulent les entreprises, le développement et l'emploi; le rêve pour n'importe quel pays. En fait, il est possible que des médecins nous quittent, comme nous l'avons entendu, pour aller chez nos voisins du Sud, beaucoup plus accueillants en ce qui a trait aux impôts. J'essaie d'avoir une vue d'ensemble.

Je vais vous poser une question que j'ai posée au groupe de témoins précédent. Parmi les changements fiscaux touchant les petites et moyennes entreprises qui sont apportés par le gouvernement, y en a-t-il qui pourraient encourager des gens à devenir agriculteurs? Je ne parle pas ici de ceux qui exercent le métier de génération en génération, mais bien de ceux qui voudraient devenir de nouveaux agriculteurs. Parmi les changements déjà réalisés, y en a-t-il qui pourraient encourager quiconque à se lancer en agriculture ou dans le secteur médical, à devenir médecin et à travailler dans une région où il manque de services? Je viens d'une région où il y avait peu de services. Il faut attendre six semaines pour consulter un médecin, et ça n'est pas jojo pour ceux qui ont des problèmes cardiaques. Y a-t-il un autre objectif que celui de mettre encore plus d'argent dans votre coffre? Est-ce que c'est cela, le véritable objectif?

Monsieur Ball, avez-vous remarqué un changement pour le mieux? Les gens sont-ils encouragés à mettre sur pied des entreprises au Canada ces derniers temps? Vous pouvez répondre tous les trois à la question.

Mr. Ball: I can't answer that. I don't have enough direct contact, I guess.

To answer the question, though, there was a reduction in the small business rate in the bill, but other than that, though, no, I agree that there was nothing in the package that would benefit businesses.

I do share your concerns around the U.S., though. In addition to the corporate changes, the other thing is the personal tax. That's a significant issue, especially with doctors. It can be significantly cheaper to be in the U.S., and I think that has to be looked at as well.

Mr. Bonnett: Some of the changes that were made on the capital gains were good. I think that was a really big one for the farm community, when we did some of the analysis. The fact that they backed off and changed that, I think, has given a bit of confidence back.

To go back to your question on spurring investment, it's not just about tax policy. We are going through an after-discussion right now. That could have huge negative impact on investment in Canada. Signing trade deals, whether it be the new Trans Pacific Partnership or CETA, things like that really spur investment on the agriculture side because you look at opening up markets.

I think tax policy is one component of a number of things that can impact the decision. I mentioned carbon taxes in the presentation. I made a presentation to a Senate committee last week on the whole carbon issue and what that is going to do, and, again, it goes back to competitiveness.

Calls were made earlier today, and you did as well, for a comprehensive review of tax policy. You almost have to take a look at tax policy at the federal, provincial and municipal levels and see what the overall impact is and have a review of it, an analysis, to see if things can be done to spur investment.

Scott Ross, Assistant Executive Director, Business Risk Management and Farm Policy, Canadian Federation of Agriculture: I would like to echo the comments from the previous session in regard to some of the commitments that were announced in the fall regarding levelling the playing field between family business transactions and those that would involve third parties or arm's-length third parties. There were some commitments, in the initial proposals, that didn't end up making it through to the actual implementation side of things, and we do have, certainly, a lot interest in seeing further discussion on that point. But, in the actual bill itself, outside of the small business tax rate reduction, we don't see anything that would really spur investment in the small business community.

M. Ball : Je ne peux pas répondre à votre question. Je n'ai pas assez de contacts directs, je suppose.

Je peux toutefois vous dire que le projet de loi prévoyait une réduction du taux pour les petites entreprises, mais autrement, je suis d'accord pour dire qu'il ne propose rien à l'avantage des entreprises.

Je partage toutefois vos préoccupations par rapport aux États-Unis. Outre les changements visant les sociétés, il y a l'impôt des particuliers. Cette question est importante, particulièrement pour les médecins. Il peut être très avantageux sur le plan financier de pratiquer aux États-Unis, et je crois qu'il faut se pencher sur cette question.

M. Bonnett : Certains des changements visant les gains en capital étaient bons. Après analyse, je crois que cela était très important pour les agriculteurs. Le gouvernement a reculé et modifié sa proposition, et ça lui a permis de regagner une certaine confiance.

Pour revenir à votre question sur la stimulation des investissements, il faut aller au-delà de la politique fiscale. Nous menons actuellement une discussion après coup. Cela pourrait avoir des conséquences graves sur les investissements au Canada. La signature d'accords commerciaux, que ce soit le nouveau Partenariat transpacifique ou l'AECG, stimule réellement les investissements en agriculture, car ces accords ouvrent les marchés.

Je crois que la politique fiscale est un élément parmi d'autres qui peut influer sur la décision. J'ai mentionné les taxes sur le carbone durant mon exposé. La semaine dernière, j'ai présenté à un comité du Sénat un témoignage sur la question du carbone et ce qui va s'ensuivre, et, encore une fois, tout revient à la compétitivité.

Un examen exhaustif de la politique fiscale a été demandé plus tôt aujourd'hui, et vous l'avez également demandé. Il faut presque examiner la politique fiscale des administrations fédérale, provinciales et municipales pour connaître l'impact global, l'évaluer et l'analyser afin de trouver des solutions pour stimuler les investissements.

Scott Ross, directeur exécutif adjoint, Gestion des risques et de la politique agricole, Fédération canadienne de l'agriculture : J'aimerais me faire l'écho des commentaires formulés durant la séance précédente au sujet de certains engagements annoncés à l'automne visant à équilibrer le jeu entre les opérations d'entreprises familiales et celles auxquelles participe une tierce partie ou un tiers sans lien de dépendance. Certains engagements proposés initialement n'ont pas été retenus dans le projet de loi actuel, et nous tenons à ce que les discussions se poursuivent à cet égard. Par contre, dans le projet de loi actuel, outre la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, nous ne voyons rien qui pourrait vraiment stimuler les investissements chez les petites entreprises.

Dr. Alam: For me, when I got into medicine, I did not think about money at all. That was not the reason I went into medicine. It truly felt like a calling, and it still does, a calling not just for me but for my husband and for my kids, who sacrifice quite a bit of time with me so that I can serve patients.

The money part of it, though, does matter because I need to be able to pay my secretaries. I need to be able to pay for my equipment. I need to be able to keep my office running. So, while it's not the driving force for me to have gone into medicine, it lets me do my job. It lets me serve my calling.

I think people will still want to be doctors. The question becomes: Will they be able to remain doctors? I already know of family doctors who started practice and then, six months later, had to stop because they could not keep their clinic going, even though were working 12- to 14-hour days, and their fiancée would turn and say, "When will our time come? I've been waiting this long. When will our time come?"

I also know of family physicians, new graduates, who already have an exit strategy in place. They are going to work in walk-in clinics, make enough money to pay off their medical-student debt, which can often be about $200,000, and then get out of medicine.

My concern is about retaining physicians as well. I think people will still go into medicine because it is a calling, but it's whether or not they'll stay, keep clinics open, keep working in underserviced communities and keep providing the care Ontarians need.

I'm not sure if you know that the Ontario government has put through a bunch of changes lately, for the last four or five years, that have dropped physician income already by 30 per cent. That's in Ontario. Other governments are looking at doing the same. These tax changes will make a bigger difference on income. Again, that income is not the driving factor for why we're in medicine, but it helps keep the clinic running.

[*Translation*]

Senator Moncion: What are the financial impacts for companies in agriculture, for example? We hear a lot of opinions and I would like to know which of them are backed up by figures.

Dre Alam : En ce qui me concerne, lorsque je suis entrée en médecine, je ne pensais pas du tout à l'argent. Ce n'est pas la raison pour laquelle j'ai choisi la médecine. J'ai vraiment senti qu'il s'agissait d'une vocation, et c'est encore le cas aujourd'hui, non seulement pour moi, mais également pour mon époux et mes enfants, qui ont sacrifié beaucoup de temps qu'ils auraient passé avec moi afin que je puisse m'occuper de mes patients.

L'aspect financier de la profession, cependant, est important parce que je dois être en mesure de rémunérer mes secrétaires, d'acheter de l'équipement et d'assurer le fonctionnement de mon bureau. Alors, même si ce n'est pas ce qui m'a motivée à aller en médecine, cela me permet de faire mon travail et de poursuivre ma vocation.

Je crois que les gens voudront encore devenir médecins. La question devient alors la suivante : pourront-ils demeurer médecins? Je connais déjà des médecins de famille qui ont commencé à pratiquer et puis, six mois plus tard, ont dû arrêter parce qu'ils ne pouvaient pas maintenir en fonction leur clinique, même s'ils travaillaient de 12 à 14 heures par jour; leur conjoint leur demandait : « Quand auras-tu du temps pour nous? J'attends depuis si longtemps. Quand auras-tu du temps pour nous? »

Je connais également des médecins de famille, fraîchement diplômés, qui ont déjà une stratégie de sortie en place. Ils vont travailler dans une clinique sans rendez-vous, gagner assez d'argent pour rembourser leur dette d'études en médecine, qui peut souvent s'élever à environ 200 000 $ et quitter ensuite la médecine.

Je me soucie également du maintien en poste des médecins. Je crois que les gens continueront d'aller en médecine parce que c'est une vocation, mais il s'agit de savoir s'ils demeureront en médecine, conserveront des cliniques ouvertes et continueront de travailler dans des collectivités mal desservies et d'offrir les soins dont ont besoin les Ontariens.

Je ne suis pas certaine si vous savez que le gouvernement de l'Ontario a apporté une série de changements dernièrement, au cours des quatre ou cinq dernières années, qui ont déjà réduit le revenu des médecins de 30 p. 100. C'est en Ontario. D'autres gouvernements envisagent de faire la même chose. Ces modifications fiscales auront une grande incidence sur notre revenu. Encore une fois, ce revenu n'est pas le facteur déterminant qui nous a amenés à pratiquer la médecine, mais il nous aide à maintenir en fonction une clinique.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Quels sont les impacts financiers pour les entreprises, par exemple, dans le domaine de l'agriculture? On entend beaucoup d'opinions, et je voudrais savoir lesquelles sont corroborées par des chiffres.

For example, Mr. Ball, you probably prepare income statements for your clients. Have you taken a dozen or so clients and compared the 2017 tax situation with the new 2018 rules, so that you can illustrate the financial impact on those companies?

Mr. Bonnett, have you done any calculations? You talked about the financial impact. We always look at the big picture, but I would like to see real cases, more specific ones. I do not need to know the names of the companies or the doctors, but I would like to hear about real cases, where we can compare the before and after situation and assess how big the financial impact is.

[*English*]

Mr. Ball: I think one the biggest issues in this entire discussion has been the lack of information in terms of trying to figure out the impact. The government did quote some figures. It was difficult. I don't think any backup was provided in terms of how they got them.

I know the Parliamentary Budget Office had difficulty trying to model and discover what would happen. I think one of issues is that there is a lack of information.

Most of what I hear is anecdotal. Again, its 50,000 corporations, according to the government, but, based on what you hear, it does seem like it's more. I can't put a hard and fast number to it, but I hear of situations arising. I wonder if the government can even know that it's going to be an issue, like farmers renting farmland, a business perhaps owning a business building. They use, say, 40 per cent of it for themselves and rent out 60 per cent of it. I don't think all of these nuances are considered when we look at this $50,000 rule. Part of the problem is that we don't know exactly how it's going to impact businesses, and that's why we should defer and make sure we understand everything.

Mr. Ross: It is hard on a systemic level to understand the consequences because of that lack of information, farmland rental income being a major point of concern for our sector in particular.

One specific example I can give, though, is some of the consequences regarding the changes in treatment around family trusts, which are a common element of agricultural business plans and also succession plans. Anyone who has put a family trust in place with these new rules coming into effect is having to go back and immediately re-analyze that process. In many instances it takes over a decade from start to finish. The

Par exemple, monsieur Ball, vous préparez probablement des déclarations de revenus pour vos clients. Avez-vous sélectionné une dizaine ou une quinzaine de clients, en comparant la situation de l'impôt de 2017 avec les nouvelles règles de 2018, pour être en mesure d'illustrer l'impact financier sur ces entreprises?

Monsieur Bonnett, pour votre part, avez-vous fait les calculs? Vous avez parlé des impacts financiers. Nous regardons toujours de façon globale, mais j'aimerais voir des cas réels et plus spécifiques. Je n'ai pas besoin de connaître les noms des entreprises, de même pour les médecins, mais j'aimerais connaître des cas réels dont on peut comparer la situation avant et après, et évaluer l'ampleur de l'impact financier.

[*Traduction*]

M. Ball : Je crois qu'un des plus gros problèmes dans tout ce débat est le manque d'information permettant de comprendre l'impact financier. Le gouvernement a cité quelques chiffres. C'était difficile. Je ne crois pas qu'il a fourni d'explication sur la façon dont il les a obtenus.

Je sais que le Bureau du directeur parlementaire du budget a éprouvé de la difficulté à découvrir et à expliquer ce qui se passerait. Je crois qu'un des problèmes, c'est le manque d'information.

La plupart des choses que j'entends sont empiriques. Encore une fois, il s'agit de 50 000 sociétés, selon le gouvernement, mais, si on se fie à ce qu'on entend, il semble que ce nombre soit plus élevé. Je ne peux pas donner rapidement un chiffre précis, mais j'entends parler de choses qui se produisent. Je me demande si le gouvernement peut même savoir que cela posera problème, comme les agriculteurs qui louent leurs terres ou une entreprise qui possède peut-être un immeuble commercial. Cette dernière utilise, disons, 40 p. 100 de l'immeuble pour elle-même et loue les autres 60 p. 100. Je ne crois pas qu'on tient compte de ces nuances lorsqu'on regarde la règle des 50 000 $. Une partie du problème, c'est que nous ne savons pas exactement comment cela touchera les entreprises, et c'est la raison pour laquelle nous devrions reporter cela à plus tard et nous assurer de tout comprendre.

M. Ross : Il est difficile, sur le plan systémique, de comprendre les conséquences en raison du manque d'information; le revenu qui provient de la location de terres agricoles est une importante source d'inquiétude pour notre industrie en particulier.

Je pourrais citer en exemple certaines des conséquences concernant les modifications du traitement fiscal des fiducies familiales, qui sont un élément courant des plans d'affaires des agriculteurs et également des plans de relève. Avec ces nouvelles règles qui entrent en vigueur, quiconque a créé une fiducie familiale doit revenir au point de départ et immédiatement réanalyser le processus. Dans bien des cas, cela prend plus d'une

immediate financial cost of restructuring that plan can be in excess of $40,000 or $50,000 on an individual farming operation. It is anecdotal information, certainly, but I think to Bruce's point earlier, it's very difficult for us to understand the consequences on a holistic level because there are so many questions as to the nuts and bolts of how this will apply on individual farms.

Mr. Bonnett: We actually grouped together with a number of other farm organizations when there was discussion around changes to capital gains. One of the things we realized fairly quickly is in doing the analysis it can get very complex because there are different types of farms, different commodities of production, and to get a one-word answer on what the impact will be is very difficult.

I think it was the previous panel that referred to having some economic impact analysis done before the rules were introduced. I think that's one of the things that could be done, because quite often when you change something here, something else over there changes. To do that is complex. It's not as simple as doing one analysis, and we found when we went through the studies on specifically the treatment of capital gains. So with income sprinkling and passive investment, it likely would be the same type of thing. Depending on the type of operation you are dealing with, it might have a different impact and to quantify it might be difficult.

One thing Scott referred to that you can quantify very quickly is when farmers have to pay tax advisers. You can get a big bill quickly just to change your structure to cope with the changes coming through — not that we don't mind paying you.

Dr. Alam: As my colleagues have said, there has been such uncertainty about the final shape these rules will take, what their actual impact will be, that it is tough to give you the numbers you are seeking. I applaud you for wanting numbers, because you have to make rational and thoughtful decisions based on data.

I can tell you that is this environment of uncertainty has made it very difficult for physicians, as for other small businesses, to even start clinics or businesses in Ontario, and that's worrying.

Ontario has only just begun recovering from the exodus of physicians in the 1990s. This uncertainty and this environment has made it much more difficult to continue recovering from that. While I hope to never see it again, it has happened in the past. It's hard to say it will never happen again.

décennie du début jusqu'à la fin. Le coût financier immédiat pour restructurer ce plan peut s'élever à plus de 40 000 $ ou 50 000 $ pour chaque exploitation agricole. Il s'agit d'une information empirique, certainement, mais je pense à ce que Bruce a dit plus tôt : il est très difficile pour nous de comprendre les conséquences sur le plan holistique, parce qu'il y a énormément de questions concernant les tenants et les aboutissants de la façon dont cela s'appliquera à chaque exploitation agricole.

M. Bonnett : Nous avons en réalité rassemblé un certain nombre d'organisations agricoles lorsqu'on discutait des modifications des gains en capital. Une des choses que nous avons comprises assez rapidement en réalisant l'analyse, c'est que cela peut devenir très complexe parce qu'il existe différents types d'exploitations agricoles et différents produits destinés à la production, et dire en un mot quelles seraient les retombées, c'est très difficile.

Je crois que c'étaient les témoins précédents qui ont parlé d'effectuer une analyse des retombées économiques avant de mettre en place les règles. Je crois que c'est une des choses qu'on peut faire parce que, très souvent, lorsqu'on modifie quelque chose à un endroit, quelque chose d'autre change ailleurs. Ce processus est complexe. Ce n'est pas aussi simple que de réaliser une analyse, et nous l'avons constaté lorsque nous avons examiné les études qui portaient précisément sur le traitement fiscal des gains en capital. Alors, avec la répartition du revenu et les placements passifs, ce serait probablement le même genre de choses. Selon le type d'exploitation, l'incidence pourrait être différente, et la quantifier peut être difficile.

Scott a mentionné une chose qu'on peut quantifier très rapidement, c'est lorsque les agriculteurs doivent retenir les services d'un conseiller fiscal. On peut recevoir rapidement une grosse facture seulement pour changer la structure afin de s'adapter aux modifications qui sont apportées… ce n'est pas que ça nous dérange de vous rémunérer.

Dre Alam : Comme mes collègues l'ont dit, il y a tellement d'incertitude concernant la forme finale de ces règles et leur véritable incidence qu'il est difficile de vous donner les chiffres que vous demandez. Je vous félicite de vouloir obtenir ces chiffres parce que vous devez prendre des décisions rationnelles et réfléchies fondées sur des données.

Je peux vous dire que, en raison de ce climat d'incertitude, les médecins, ainsi que les autres petites entreprises, ont eu beaucoup de mal à même ouvrir des cliniques ou à lancer des entreprises en Ontario, et c'est inquiétant.

L'Ontario commence à peine à se remettre de l'exode des médecins des années 1990. Cette incertitude et ce climat font en sorte qu'il est beaucoup plus difficile de continuer de s'en remettre. Même si j'espère ne jamais assister à nouveau à un tel exode, il a quand même eu lieu par le passé. Il est difficile de dire qu'il ne se reproduira plus jamais.

The Chair: Thank you.

Senator Andreychuk: Anecdotally, even when rules in the Income Tax Act appear to be clear, they are still interpreted by CRA, and so we have just added another layer of uncertainty, if I understand what you are saying.

Dr. Alam, we've heard from physicians the first time around and this time around, and I asked one of the Finance people that came before us whether there were consultations between the ministry of finance and the ministry of health, and I was told there were not.

Have you gone to the Minister of Health? To me, I hear that health is the most important thing; we have an aging population, et cetera. And here Finance is doing things that are going to dramatically affect our care of Canadians. Have you talked to the ministry of health and made the same sort of submissions you are making to us and saying, "Are you aware of what your other ministry is doing and what the consequences are going to be for doctors but also for all the patients?"

Dr. Alam: We have spoken to them. We are at loggerheads a bit with our provincial government and ministry of health at the moment. It is a matter that will end up going to arbitration because we are not meeting in the middle on this. Because of the profound impacts it is going to have not just in terms of starting a business and running a physician's office but also mat leave, retirement planning, educational leaves, unexpected sick leaves where you have to fund another physician to take care of your practice while you're recovering yourself, patient care will be impacted in so many profound ways with these changes.

I'm all for tax reform. I'll say that up front. Our tax system is outdated, and I applaud you for wanting to look at it, but again I would do so slowly, carefully, methodically and not just look at one particular section but look at the whole. Look at where you want to go and then create the structure in a step-by-step iterative consultative fashion to get there.

The Chair: To the witnesses, thank you very much for sharing your opinions, comments and recommendations.

Honourable senators, our next meeting with panellists is at 1:30 this afternoon in room 257, East Block, and the subject matter will be Bill C-74, the framework for cannabis products and excise tax.

Le président : Merci.

La sénatrice Andreychuk : En passant, même si les règles de la Loi de l'impôt sur le revenu semblent être claires, elles sont tout de même interprétées par l'ARC, et nous venons donc d'ajouter une autre couche d'incertitude, si je comprends bien ce que vous dites.

Docteure Alam, nous avons entendu des médecins la première fois et cette fois-ci, et j'ai demandé aux représentants du ministère des Finances qui ont témoigné devant nous si on tenait des consultations entre le ministère des Finances et le ministère de la Santé; on m'a répondu que non.

Vous êtes-vous adressée à la ministre de la Santé? Selon moi, la santé est la chose la plus importante; nous avons une population vieillissante, et cetera. Et le ministère des Finances fait des choses qui toucheront énormément les soins de santé offerts aux Canadiens. Avez-vous parlé à des représentants du ministère de la Santé pour leur faire les mêmes observations que vous nous faites? Leur avez-vous demandé ceci : « Avez-vous connaissance de ce que votre autre ministère fait et des conséquences pour les médecins, mais également pour tous les patients? »

Dre Alam : Nous leur avons parlé. Nous sommes un peu à couteaux tirés avec notre gouvernement provincial et le ministère de la Santé à l'heure actuelle. C'est une question qui finira en arbitrage parce que nous n'arrivons pas à nous rejoindre sur un terrain d'entente. En raison des incidences importantes que cela aura non seulement sur le lancement d'une entreprise et la gestion d'un bureau de médecin, mais également sur le congé de maternité, la planification de la retraite, les congés de formation et les congés de maladie imprévus, pour lesquels vous devez rémunérer un autre médecin afin qu'il s'occupe de votre pratique pendant votre rétablissement, ces modifications auront des incidences concrètes sur les soins au patient.

Je suis tout à fait favorable à une réforme fiscale. Je le dirai d'emblée. Notre régime fiscal est désuet, et je vous félicite de vouloir l'examiner, mais, encore une fois, je le ferais lentement, attentivement et méthodiquement et j'examinerais l'ensemble du régime, non pas seulement une partie précise. Vous devez d'abord définir ce que vous voulez accomplir et ensuite créer la structure nécessaire selon une approche itérative et progressive de consultation.

Le président : Je remercie les témoins d'avoir fait part de leurs opinions, de leurs commentaires et de leurs recommandations.

Mesdames et messieurs les sénateurs, notre prochaine séance avec les témoins se tiendra à 13 h 30, à la salle 257 de l'édifice de l'Est, dans le cadre de laquelle nous étudierons le projet de loi C-74, le cadre pour les produits du cannabis et la taxe d'accise.

(The committee adjourned.) (La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, met this day at 1:32 p.m. in order to continue its study of the entire subject matter of this bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

I wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online at sencanada.ca. My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

Also, as a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online at sencanada.ca.

Now I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

The Chair: I would also like to introduce the clerk of the committee, Ms. Gaëtane Lemay, and our two parliamentary analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who team up to support this committee's work.

[*English*]

This afternoon, we continue our consideration of the subject matter of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018, and other

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 8 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 13 h 32, afin de poursuivre son étude de la teneur complète du projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont dans la salle ainsi qu'aux téléspectateurs un peu partout au pays qui nous regardent peut-être à la télévision ou en ligne sur le site sencanada.ca. Je m'appelle Percy Mockler. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et je préside le comité.

De plus, je rappelle à tous ceux qui nous regardent que les audiences du comité sont ouvertes au public et accessibles en ligne sur le site sencanada.ca.

Je vais maintenant demander aux sénateurs de se présenter en commençant par ma gauche.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le président : Je voudrais aussi vous présenter la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, et nos deux analystes parlementaires, Sylvain Fleury et Alex Smith qui, ensemble, soutiennent les travaux de ce comité.

[*Traduction*]

Nous poursuivons cet après-midi notre étude de la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposées au Parlement le

measures. It is what we call the BIA, or the budget implementation act.

Today, we will focus our study on Part 3, which implements a new federal excise duty framework for cannabis products.

To the witnesses, thank you very much for accepting our invitation so that you can share with the Finance Committee of the Senate comments, views and recommendations.

In the first hour, we have the following witnesses: from Beer Canada, Luke Harford, President; from Cannabis Canada Council, Allan Rewak, Executive Director; and as an individual, Sarah Diamond, Chief Administration Officer and Counsel of the Halton Regional Police Association.

To the senators, I have been informed that the presenters will be Mr. Harford first, Mr. Rewak second, and Ms. Diamond third. To the witnesses, following that there will be questions from senators.

Mr. Harford, the floor is yours.

Luke Harford, President, Beer Canada: Beer Canada is a national association that is the voice of the people who make beer in Canada.

I appreciate the opportunity to appear today to explain the concerns of the beer industry with Part 3 of Bill C-74. Before I do so, I'd like to say thank you on behalf of all Canadian brewers, and I think I can add Canadian wineries and spirits producers as well, for this committee's efforts last spring to repeal the excise duty escalator from Budget 2017.

The amendment to Budget 2017 was tabled by Senator Marshall, and the support it received from the other members of the committee was very much appreciated by Beer Canada, its member companies, their employees and beer drinkers across the country.

In the end, the amendment was prevented from making it all the way to the finish line. The government's beer tax escalator is now in place, entrenched in legislation, but we are not giving up. We will continue to work toward repealing the beer tax escalator and hope we can continue to count on the support of the National Finance Committee.

Beer Canada has 50-plus Canadian beer companies as members. Some are large. Some are small. Some are medium in size, and we have everything in between. Together, they account

27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures. C'est ce que nous appelons la LEB, soit la loi d'exécution du budget.

Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur la partie 3, qui met en œuvre un nouveau cadre fédéral de droit d'accise pour les produits du cannabis.

Je remercie beaucoup les témoins d'avoir accepté notre invitation de façon à ce qu'ils puissent faire part au Comité sénatorial des finances de leurs commentaires, points de vue et recommandations.

Durant la première heure, nous accueillons les témoins suivants : Luke Harford, président, de Bière Canada, Allan Rewak, directeur général du Conseil Cannabis Canada, et, à titre personnel, Sarah Diamond, directrice générale et conseillère juridique de la Halton Regional Police Association.

J'informe les sénateurs que les déclarations seront présentées dans l'ordre suivant : M. Harford, en premier lieu, M. Rewak, en second lieu, puis Mme Diamond, qui passera en troisième. Je signale aux témoins que les sénateurs poseront ensuite des questions.

Monsieur Harford, la parole est à vous.

Luke Harford, président, Bière Canada : Bière Canada est une association nationale qui représente tous les producteurs de bière au Canada.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de comparaître devant vous pour vous expliquer les préoccupations de l'industrie brassicole relativement à la partie 3 du projet de loi C-74. Cependant, avant tout, j'aimerais vous remercier au nom de tous les brasseurs canadiens — et je crois que je peux ajouter ici les vignerons et producteurs de spiritueux canadiens aussi — des efforts du comité au printemps dernier pour abroger l'augmentation automatique de la hausse annuelle du droit d'accise du budget de 2017.

La modification apportée au budget de 2017 a été déposée par la sénatrice Marshall, et l'appui qu'elle a reçu des autres membres du comité a été très apprécié par Bière Canada, ses entreprises membres, leurs employés et les consommateurs de bière partout au pays.

Au bout du compte, l'amendement n'a pas pu tenir la route jusqu'au bout. L'augmentation annuelle de la taxe sur la bière est maintenant en place, inscrite dans la loi, mais nous ne baissons pas les bras. Nous poursuivons nos efforts pour faire abroger cette augmentation automatique et nous espérons pouvoir continuer de compter sur le soutien du Comité des finances nationales.

Bière Canada compte parmi ses entreprises plus de 50 entreprises brassicoles, des grandes et des petites. Il y en a aussi de taille moyenne en passant par tout ce qu'il y a entre les

for 90 per cent of the beer manufactured in Canada and cover all 10 provinces and one territory.

Directly, Canadian brewers employ 12,000 Canadians and pay close to $1 billion in wages and benefits annually. The sale of beer in Canada supports 149,000 full-time Canadian jobs, according to a 2018 Conference Board of Canada study. Statistics Canada's interprovincial input-output model reveals how provinces benefit from the sale of beer within their own borders but also from the sale of beer in the rest of the country. For example, in Atlantic Canada, 11,000 full-time jobs are supported by the sale of beer. Some 43 per cent of these jobs are the result of beer that is sold outside of the Atlantic region.

Part 3 of Bill C-74, the budget implementation act, proposes to amend the Excise Act, 2001, to introduce an excise duty framework on cannabis products. The federal government has structured the excise duty framework on cannabis to coordinate with the provinces and keep taxes on cannabis products low. The government aims to keep the tax on cannabis low to keep prices low and encourage sales through legal market channels.

Bill C-74 proposes a flat 25-cent excise duty per gram of cannabis product as the federal portion, with plans later to introduce a 75-cent per gram portion that will go to the provinces or territories. Beer Canada views this tax proposal as unreasonably low in the context of current Canadian taxation policy and given the evidence from the United States.

Evidence from the United States indicates that the price of cannabis will fall as large volume cannabis producers come on stream and get up to capacity, while industry analysis of the recreational market in Canada also shows that cannabis prices will drop by half with legislation.

In Colorado, since 2014, recreational marijuana excise tax revenues have grown by 540 per cent, with the state having increased its marijuana sales tax from 10 per cent to 15 per cent in July 2017.

In Washington state, where recreational marijuana is subject to a 37 per cent state excise tax, sales grew by over $1 billion in the last two years, with state excise revenues increasing from $65 million in 2015 to $314 million in fiscal 2017.

Canadian marijuana taxation levels should not be driven solely by a concern about pricing too high to cannibalize the illegal marijuana market. Convenience, product knowledge, quality

deux. Ensemble elles comptent pour 90 p. 100 de la bière brassée au Canada et sont établies dans 10 provinces et un territoire.

Les brasseurs canadiens emploient directement 12 000 Canadiens et versent près de 1 milliard de dollars en salaires et avantages sociaux tous les ans. Selon une étude du Conference Board du Canada, les ventes de bière au Canada soutiennent 149 000 emplois à temps plein. Le modèle interprovincial des entrées et des sorties de Statistique Canada révèle à quel point les provinces tirent profit de la vente de bière à l'intérieur de leurs frontières, mais aussi de la vente de bière dans le reste du pays. Au Canada atlantique, par exemple, 11 000 emplois à temps plein dépendent de la vente de bière, dont 43 p. 100 sont le résultat de la vente de bière à l'extérieur de la région atlantique.

La partie 3 du projet de loi C-74, la loi d'exécution du budget, propose de modifier la Loi de 2001 sur l'accise dans le but d'introduire un nouveau cadre de droit d'accise sur les produits du cannabis. Le gouvernement fédéral a structuré ce cadre de droit d'accise sur le cannabis de façon à assurer une coordination avec les provinces et de garder les taxes sur les produits du cannabis à un niveau bas. Le gouvernement vise à garder les droits d'accise sur le cannabis à un faible niveau pour encourager les ventes par les canaux légaux du marché.

Le projet de loi C-74 propose un droit d'accise fixe de 25 cents par gramme de cannabis produit, ce qui sera la portion du gouvernement fédéral, et prévoit plus tard introduire un droit de 75 cents par gramme, portion qui reviendra aux provinces et territoires. Bière Canada estime que cette proposition fiscale est déraisonnablement basse dans le contexte de la politique fiscale actuelle du Canada et étant donné les données probantes provenant des États-Unis.

Du côté des États-Unis, les données probantes indiquent que le prix du cannabis chutera au fur et à mesure que les producteurs de cannabis à plus grand volume entreront en exploitation et produiront à plein rendement, tandis que l'analyse du marché récréatif faite par l'industrie au Canada indique également que le prix du cannabis baissera de moitié avec la légalisation.

Au Colorado, depuis 2014, les recettes provenant de la taxe d'accise sur la marijuana pour la consommation récréative ont connu une croissance de 540 p. 100, l'État ayant fait passer la taxe de vente de la marijuana de 10 à 15 p. 100 en juillet 2017.

Dans l'État de Washington, où la taxe d'accise sur la marijuana pour consommation récréative est établie à 37 p. 100, les ventes ont augmenté de plus de 1 milliard de dollars au cours des deux dernières années, les recettes tirées des droits d'accise passant de 65 millions de dollars en 2015 à 314 millions de dollars durant l'année fiscale 2017.

Au Canada, les niveaux de taxation de la marijuana ne devraient pas dépendre uniquement d'une préoccupation exagérée au sujet du prix trop élevé dans le but de cannibaliser le

assurance and personal safety will drive sales through the legal channels even at higher tax rates.

What is especially noteworthy about the experience of the U.S. is that their marijuana taxes are much higher than their beer taxes. Colorado, Washington and Oregon have all implemented marijuana tax rates that are double and triple the rates applied to beer.

In Canada, the potential for legal marijuana to cannibalize beer is more significant compared to the U.S. because of our high beer taxes and higher prices.

The tax on a case of beer in Canada is five times higher than it is in the U.S. Marijuana taxation rates need to be informed by basic principles of fairness and potential economic impacts in addition to black market activity.

Since 2010, there have been 45 tax increases on beer in Canada. These taxes on a case of beer now make up on average 47 per cent of the price a Canadian pays for a case of beer. The federal government last year increased the excise duty on beer by 2 per cent. It was increased by another 1.5 per cent this past April, and it is set to increase every year because of the federal government's new automatic beer tax escalator.

Canadians are upset over high beer taxes. Some 50,000 Canadians have signed on to our Axe the Beer Tax campaign. They have demonstrated a desire to be engaged in the issue. The frustration with high beer taxes has also come through in the sentiments Canadians expressed on social media over the Supreme Court's April 19 *Comeau* decision.

Domestic brewers are concerned about legal recreational marijuana. It will have a negative impact on beer sales which have already declined 10 per cent in Canada on a per capita basis over the last 10 years.

The implication is clear that low cannabis taxes will increase cannabis sales while high beer taxes will decrease beer sales, leaving the government on balance with less revenue. We are left asking ourselves: Is it worth investing in the Canadian brewing industry?

marché noir de la marijuana. La commodité, la connaissance du produit, l'assurance de la qualité et la sécurité personnelle mèneront les ventes dans les marchés légaux en dépit des taux de taxe plus élevés.

Ce qui mérite d'être tout particulièrement souligné au sujet de l'expérience américaine, c'est que les taxes des États sur la marijuana sont beaucoup plus élevées que les taxes sur la bière. Le Colorado, Washington et l'Oregon ont tous mis en place des taux de taxe sur la marijuana qui équivalent au double et même au triple des taxes qui s'appliquent à la bière.

Au Canada, la possibilité que la marijuana légale cannibalise la bière est beaucoup plus importante qu'aux États-Unis en raison de nos taxes plus élevées sur la bière et de nos prix plus élevés.

Au Canada, la taxe sur une caisse de bière est cinq fois plus élevée qu'aux États-Unis. Les taux de taxe sur la marijuana doivent être établis à la lumière de principes de base d'équité et compte tenu des répercussions économiques potentielles, en plus des activités sur le marché noir.

Depuis 2010, il y a eu 45 augmentations de taxe sur la bière au Canada. Ces taxes sur une caisse de bière représentent maintenant en moyenne 47 p. 100 du prix que paye un Canadien pour une caisse de bière. L'an dernier, le gouvernement fédéral a augmenté la taxe d'accise sur la bière de 2 p. 100. Cette taxe a été augmentée de 1,5 p. 100 de plus en avril dernier, et on prévoit l'augmenter chaque année conformément au nouveau cadre d'augmentation automatique annuelle de la taxe sur la bière adopté par le gouvernement fédéral.

Les Canadiens sont mécontents des taxes élevées sur la bière : quelque 50 000 Canadiens se sont inscrits à notre campagne Supprimer les hausses de taxes sur la bière. Ils ont démontré qu'ils veulent participer dans ce dossier. La frustration à l'égard du taux élevé des taxes sur la bière s'est également manifestée par les sentiments exprimés par les Canadiens sur les médias sociaux au sujet de l'arrêt *Comeau* de la Cour suprême le 19 avril.

Les brasseurs canadiens sont préoccupés par l'arrivée de la marijuana à des fins récréatives. Le cannabis aura une incidence négative sur les ventes de bière qui, au prorata de la population, ont déjà décliné de 10 p. 100 au cours des 10 dernières années.

Les répercussions sont claires : de faibles taxes sur le cannabis feront augmenter les ventes de cannabis tandis que les taxes élevées sur la bière feront diminuer les ventes de bière, ce qui fera en sorte que, au bout du compte, le gouvernement aura moins de recettes. Nous en sommes au point où nous nous demandons s'il vaut la peine d'investir dans l'industrie brassicole canadienne.

Not only are taxes on cannabis higher than beer taxes in the U.S., but the U.S. government recently rolled back federal excise taxes on beer to help American brewers grow and compete. The 2017 U.S. Tax Cuts and Jobs Act lowers beer taxes while Canada is going in the opposite direction.

From the beginning of 2017 to the end of 2019, Canada will add $63 million in higher excise duty costs on beer while the U.S. lowers its federal excise burden on their brewers by $280 million. At the beginning of 2017, a brewer producing one million hectolitres of beer in Canada paid an excise duty rate 60 per cent higher than an American brewer with the same volume of production. By April 2019 the difference will be 93 per cent.

Canadians know they pay more for beer compared to their neighbours south of the border. They know because they visit the U.S. and come back talking about how expensive beer is here. Beer Canada aims to explain why that is, why Canadians pay $20 in tax on a case of beer while Americans pay just $4 in tax and how both federal and provincial governments are layering one beer tax on top of another, hoping that Canadians don't notice.

Beer Canada believes that the low-tax approach to cannabis proposed in Bill C-74 is unreasonably low in the context of the high beer taxes paid by Canadian consumers. This is not fair for Canadian beer drinkers. It is not reasonable for the government to set marijuana taxes at such a low level while increasing one of the world's highest beer tax rates year after year.

Beer Canada urges the National Finance Committee to consider the implication of low-tax marijuana on beer sales and on government revenues. Higher taxes on beer will not help domestic brewers invest in their facilities, invest in their people or reverse declining beer sales.

Canada needs a more balanced approach to tax policy that is fair for beer drinkers and brewers alike. We request that future increases to the federal beer excise tax be eliminated and that the government consider a higher tax rate for marijuana products which is more consistent with its approach to competitive products. Thank you.

Allan Rewak, Executive Director, Cannabis Canada Council: Thank you for the opportunity to present to the committee our thoughts on Bill C-74.

Aux États-Unis, les taxes sur le cannabis sont non seulement plus élevées que les taxes sur la bière, mais le gouvernement fédéral américain a récemment réduit les taxes fédérales d'accise sur la bière afin d'aider les brasseurs américains à prospérer et à livrer concurrence. La Tax Cuts and Jobs Act de 2017 aux États-Unis abaisse les taxes sur la bière tandis que le Canada fait le contraire.

Du début de 2017 à la fin de 2019, le Canada aura ajouté 63 millions de dollars en coûts d'accise sur la bière, tandis que les États-Unis réduisent le fardeau d'accise fédéral de 280 millions de dollars. Au début de 2017, un brasseur qui produisait un million d'hectolitres de bière au Canada était assujetti à un taux d'accise de 60 p. 100 supérieur à celui d'un brasseur américain ayant la même production. En avril 2019, la différence s'élèvera à 93 p. 100.

Les Canadiens savent qu'ils payent plus pour la bière que leurs voisins du Sud. Ils le savent parce qu'ils vont aux États-Unis et reviennent en disant à quel point la bière est chère ici. Bière Canada cherche à expliquer cette situation, à expliquer que les Canadiens versent 20 $ de taxe pour une caisse de bière, alors que les Américains ne payent que 4 $. L'organisme tente aussi d'expliquer que les gouvernements fédéral et provinciaux empilent les taxes les unes sur les autres en espérant que les Canadiens ne le remarqueront pas.

Bière Canada croit que l'approche fondée sur une faible taxe sur le cannabis proposée par le projet de loi C-74 est déraisonnablement faible dans le contexte des taxes élevées sur la bière que payent les consommateurs canadiens. Ce n'est pas juste pour les consommateurs de bière canadiens. Il n'est pas raisonnable que le gouvernement fixe les taxes sur la marijuana à un niveau aussi bas, tout en augmentant l'un des taux de taxe sur la bière les plus élevés au monde, et ce, année après année.

Bière Canada exhorte le Comité des finances nationales à tenir compte des répercussions qu'aura sur les ventes de bière et les recettes du gouvernement l'imposition d'une faible taxe sur la marijuana. Les taxes plus élevées sur la bière n'inciteront pas les brasseurs canadiens à investir dans leurs installations, et les ressources humaines, et n'aideront pas non plus à inverser le déclin dans les ventes de bière.

Le Canada doit avoir une approche plus équilibrée en matière de politique fiscale juste, tant pour les consommateurs de bière que pour les brasseurs. Nous demandons que les augmentations à venir de la taxe d'accise fédérale soient éliminées et que le gouvernement envisage un taux de taxes plus élevé sur les produits de marijuana, un taux qui sera plus conforme à son approche relative aux produits concurrentiels. Merci.

Allan Rewak, directeur général, Conseil Cannabis Canada : Je vous remercie de nous donner l'occasion de présenter au comité notre point de vue sur le projet de loi C-74.

The Cannabis Canada Council is the trade association for all producers of medical marijuana licensed by Health Canada under the ACMPR. Our group has recently undergone a significant and positive transition at our recent annual general meeting. Just two weeks ago, members of Cannabis Canada Association, the Canadian Medical Cannabis Council and Canopy Growth Corporation united into one stakeholder organization, the Cannabis Canada Council.

Our objective is to be a resource to you as policy-makers, to the community and to the media in getting cannabis policy right, specifically on matters of taxation, production and new dosage forms.

Our strengthened and enlarged organization can now confidently say that we represent the vast majority of licensed producers in the country, including large scale producers who invested hundreds of millions of dollars into our communities and will continue to do so, and small craft producers who are creating jobs in small parts of the country.

We believe in the creation of a common inclusion framework for our members and for Canadians. That's why we want to talk to you a bit around the excise component of taxation proposed in Bill C-74 related to medical cannabis.

As I am sure many of you are aware, our industry and patients are rightly concerned around the application of a sin tax to medicine. This is something that will impact over 300,000 Canadians, and we believe it is unfair.

We recognize and appreciate the federal government's efforts in Bill C-74 to try to strike a balance of respecting and meeting the needs of patients while recognizing that adult consumers who use cannabis should and will be taxed fairly. We are happy to pay our fair share in that regard.

However, the thresholds proposed for an exclusion from the excise tax proposed in Bill C-74 are problematic and overly prescriptive. The proposed CBD/THC mix of 0.3 per cent for THC would actually exclude everything but 1 per cent of medicinal cannabis sold today. Actually it would be 0.6 per cent, and we believe this is far too low.

Ultimately, THC has a strong role in various therapeutic treatments. This is having an impact on people's lives today. Whether it's Dravet syndrome, HIV or cancer treatments, people are receiving benefits from cannabis and they are turning away from opioids. This is not something we should fight; this is something we should encourage.

Le Conseil Cannabis Canada est une association commerciale de tous les producteurs de marijuana thérapeutique autorisés par Santé Canada en vertu du RACFM. Notre groupe a récemment procédé à une transition importante et positive dans le cadre de notre récente réunion générale annuelle. Il y a tout juste deux semaines, les membres de l'Association Cannabis Canada, le Conseil canadien du cannabis médical et la Canopy Growth Corporation se sont réunis en une seule organisation d'intervenants, le Conseil Cannabis Canada.

Notre objectif est d'être une ressource pour vous, les décideurs, pour la collectivité et pour les médias afin de bien faire les choses en ce qui concerne la politique sur le cannabis surtout lorsqu'il est question de taxation, de production et de nouvelles formes posologiques.

Notre organisation renforcée et élargie peut maintenant dire avec confiance qu'elle représente la vaste majorité des producteurs autorisés du pays, y compris les grands producteurs qui ont investi des centaines de millions de dollars dans nos collectivités et qui continueront à le faire, tout comme les plus petits producteurs artisanaux, qui créent des emplois dans les petites régions du pays.

Nous croyons à la création d'un cadre commun d'inclusion pour nos membres et pour les Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous voulons vous parler de la composante liée à la taxe d'accise du cadre fiscal proposé dans le projet de loi C-74 relativement au cannabis médical.

Comme bon nombre d'entre vous le savent sans doute, notre industrie et nos patients s'inquiètent à juste titre de l'application d'une sainte taxe sur des médicaments. C'est une mesure qui touchera plus de 300 000 Canadiens et, selon nous, c'est une mesure injuste.

Nous reconnaissons et apprécions les efforts déployés par le gouvernement fédéral dans le projet de loi C-74 pour trouver un juste équilibre entre le fait de répondre aux besoins des patients tout en reconnaissant que des consommateurs adultes qui consomment du cannabis devraient et doivent être taxés équitablement. Nous sommes heureux de payer notre juste part à cet égard.

Cependant, les seuils proposés pour être exclus de la taxe d'accise proposée dans le projet de loi C-74 sont problématiques et trop normatifs. Le mélange proposé CBD/THC de 0,3 p. 100 pour le THC exclurait en fait tout sauf 1 p. 100 du cannabis thérapeutique actuellement vendu. En fait, il resterait 0,6 p. 100, et nous croyons que c'est beaucoup trop peu.

En fin de compte, le THC joue un rôle important dans divers traitements thérapeutiques. Le THC a une incidence sur la vie des gens aujourd'hui. Qu'il s'agisse du syndrome de Dravet, du VIH ou des traitements contre le cancer, les gens bénéficient de la consommation de cannabis et se détournent des opioïdes. Ce

That is why I am here today, and not to talk about the generalized excise framework that we agree with and support. We need to migrate illegal consumers who are paying no tax and supporting organized crime to a legal marketplace where we will collect tax, build a globally dominant industry and continue investing in our communities. We want these tax dollars to build hospitals, roads and infrastructure, not subsidize organized crime.

At the same time as we deal with that broad social issue, we have to ensure that the rights and needs of patients are protected. That's why we are here to recommend that Health Canada exclude medicinal cannabis from sin taxation for year one. We need to get this right.

We ask that this committee recommend to the federal government to strike a working group rather than tax innocent patients to look at how a medicinal system should be gated, run and developed in conjunction with medical professionals, patient advocates and/or industry appropriate thresholds for CBD/THC for exclusion of excise tax.

With regard to Beer Canada's comments around the unfair taxation applied to adult consumer use cannabis, I would respectfully disagree. I would say that because we are happy to invest in Canadian communities. We will continue to do so. We are not creating a new marketplace. We are migrating 22 per cent of Canadians who are illegally consuming cannabis on a daily, weekly and bimonthly basis illegally into a legal system. As that system grows, matures and develops, we can treat this as an integrative process over time and continue to develop appropriate taxation rates for our industry.

We stand ready to invest in Canada. We stand ready to keep cannabis away from kids. We stand ready to keep profits away from organized crime. We also stand ready to defend the rights of our patients.

That is why we respectfully encourage this committee and these honourable senators to recommend to the government that we exclude medicinal cannabis from excise tax for year one as we study and build an appropriate medical system. Thank you.

n'est pas quelque chose qu'il faut combattre, c'est quelque chose qu'il faut encourager.

C'est la raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui, et non pas pour vous parler du cadre général d'accise que nous approuvons. Nous devons pousser les consommateurs illégaux, qui ne paient pas de taxes et qui soutiennent des organisations criminelles, à adopter le marché légal où nous pourrons percevoir des taxes, bâtir une industrie dominante à l'échelle mondiale et continuer d'investir dans nos collectivités. Nous voulons que ces revenus fiscaux servent à bâtir des hôpitaux, des routes et des infrastructures, pas à subventionner le crime organisé.

En même temps que nous nous attaquons à ce vaste problème social, il faut aussi s'assurer de protéger les droits et besoins des patients. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici pour recommander que Santé Canada exclue le cannabis thérapeutique de la taxe sur le tabac et l'alcool durant la première année. Il faut bien faire les choses.

Nous demandons au comité de recommander au gouvernement fédéral de créer un groupe de travail plutôt que de taxer des patients innocents. Ce groupe de travail pourrait évaluer de quelle façon encadrer le système du cannabis thérapeutique et de quelle façon l'exploiter et en assurer la croissance en collaboration avec des professionnels de la santé, des défenseurs des patients et l'industrie, en prévoyant des seuils appropriés pour la teneur en CBD/THC aux fins d'exclusion de l'application de la taxe d'accise.

En ce qui a trait aux commentaires de Bière Canada sur la taxation injuste appliquée à la consommation de cannabis par des consommateurs adultes, je dois signaler avec respect mon désaccord. Je le dis parce que nous sommes heureux d'investir dans les collectivités canadiennes. Nous continuerons de le faire. Nous ne créons pas un nouveau marché. Nous tentons d'attirer vers un système légal les 22 p. 100 de Canadiens qui consomment illégalement du cannabis, que ce soit chaque jour, chaque semaine ou deux fois par mois. À mesure que ce système prendra de l'ampleur, arrivera à maturité et se développera, nous pourrons voir là un processus d'intégration progressif et nous continuerons à définir des taux de taxation appropriés pour notre industrie.

Nous sommes prêts à investir au Canada. Nous sommes prêts à veiller à ce que les enfants n'aient pas accès au cannabis. Nous sommes prêts à empêcher le crime organisé de faire des profits. Nous sommes aussi prêts à défendre les droits de nos patients.

C'est la raison pour laquelle nous encourageons respectueusement le comité et les honorables sénateurs à recommander au gouvernement d'exclure le cannabis thérapeutique de l'application de la taxe d'accise durant la première année tandis que nous étudions la question et créons un système médical approprié. Merci.

Sarah Diamond, Chief Administration Officer and Counsel, Halton Regional Police Association, as an individual: Prior to taking my position as chief administration officer and general counsel for the Halton Regional Police Association, I was also a uniformed officer in the city of Toronto. I worked for the Toronto Police Service, and before that I was a Bay Street lawyer.

I hope I am bringing to this presentation today a combination of some corporate, commercial and fiscal perspective, along with the front-line officer impact of the legalization regime.

I will be restricting my comments to the recreational market. I'd like to offer you a perspective on exactly what the current market, as I call it, looks like. It is also known as the illicit market, and it is either mischaracterized or underemphasized when talking about the legalization of marijuana.

If the goals of the legalization of marijuana legislation are to decrease consumption by young people, ensure consumer safety, generate revenue through taxation and, in particular, divert profits from the hands of criminals, I am hoping to establish in my time here that the first step needs to be eliminating the current market. I believe that applying taxation to the legal market will have a significant impact on that. Specifically, my concern is that the illicit market will continue to flourish if the taxation scheme is not done properly in the first place.

First, I'd like to discuss what the market is. Second, I'd like to briefly set out who the government's competition will be. Third, I'd like to offer a brief explanation of current pricing and profitability because I think it's highly relevant.

The current market or the illicit market has existed for decades. In fact, it has only been gaining in strength, particularly since the announcement of the legalization of recreational marijuana was made. The market is so significant, healthy and robust that a provincial enforcement expert described enforcement to me as being both a daunting task and an exercise in futility.

The current market is highly sophisticated, deeply capitalized, broadly established, international in scope, and an equal opportunity issue. It services consumers of all ages, races and socioeconomic backgrounds. It is not composed or dominated by what my mother would refer to as neighbourhood toughs, as it probably once was. I would argue that its composition is critically important to its success as a market.

Sarah Diamond, directrice générale et conseillère juridique, Halton Regional Police Association, à titre personnel : Avant d'occuper le poste de directrice générale et de conseillère juridique de la Halton Regional Police Association, j'ai également été agente en uniforme dans la ville de Toronto. J'ai travaillé pour le Service de police de Toronto et, avant cela, j'étais avocate sur Bay Street.

J'espère vous présenter aujourd'hui un point de vue axé sur les entreprises et les aspects budgétaires, commerciaux et en plus de refléter l'incidence d'un régime de légalisation sur les agents de première ligne.

Je limiterai mes commentaires au marché récréatif. J'aimerais vous donner un aperçu du marché actuel, comme je l'appelle. Il est aussi connu sous le nom de marché illicite, et c'est quelque chose qui est mal défini ou pas assez souligné lorsqu'on parle de la légalisation de la marijuana.

Si les objectifs du projet de loi sur la légalisation de la marijuana sont de réduire la consommation par les jeunes, d'assurer la sécurité des consommateurs, de générer des recettes grâce à des taxes et, plus particulièrement, de détourner les profits des mains des criminels, j'espère avoir le temps d'établir dans le temps qui m'est alloué que la première étape doit être l'élimination du marché actuel. Je crois que le fait de taxer le marché légal aura un impact important sur ce processus. Plus précisément, je crains que le marché illicite puisse continuer de prospérer si le régime fiscal n'est pas correctement appliqué d'entrée de jeu.

Dans un premier temps, j'aimerais discuter de la nature du marché. Ensuite, j'aimerais décrire brièvement qui sera la compétition du gouvernement. Troisièmement, j'offrirai une brève explication en ce qui a trait à l'établissement actuel des prix et à la rentabilité parce que je crois que c'est extrêmement pertinent.

Le marché actuel, le marché illicite, existe depuis des décennies. En fait, il n'a fait que gagner en force, particulièrement depuis l'annonce de la légalisation de la marijuana consommée à des fins récréatives. Le marché est tellement important, sain et solide qu'un expert provincial m'a décrit le travail d'application de la loi connexe comme étant une tâche colossale et un exercice futile.

Le marché actuel est très perfectionné, fortement capitalisé, largement établi, et de portée internationale. Il y a aussi une notion d'égalité des chances, ici, puisque ce marché a des clients de tous âges, de toutes races et de tous les milieux socioéconomiques. Il n'est pas composé ou dominé par ce que ma mère appellerait les durs du quartier, comme c'était probablement le cas par le passé. Je dirais que sa composition est un aspect crucial de sa réussite en tant que marché.

Currently, the market is dominated by outlaw motorcycle gangs, traditional organized crime, street gangs that have evolved from mom and pop shops into what I call conglomerates, and other groups of individuals who have collected together for what appears to be more traditional corporate purposes, yet still meet the legal definition of a criminal organization.

Actuellement, le marché est dominé par les bandes de motards criminalisées, le crime organisé traditionnel, les gangs de rue qui sont passés de petits groupes épars à ce que j'appelle des conglomérats et d'autres groupes de personnes qui se sont regroupées à des fins corporatives plus traditionnelles, tout en respectant la définition d'organisation criminelle.

With the market being dominated by criminal organizations, you get geographically broad criminal networks and other criminal activity which would include trafficking narcotics, such as cocaine and heroin, and human trafficking. To put it another way, rarely is the business just trafficking marijuana. There are always other high revenue generating businesses that go with it.

Comme le marché est dominé par des organisations criminelles, on est aux prises avec d'importants réseaux criminels d'un point de vue géographique et d'autres activités criminelles qui incluent le trafic de stupéfiants, comme la cocaïne et l'héroïne, et la traite de personnes. Autrement dit, il est rare de se limiter au trafic de la marijuana. Il y a toujours d'autres secteurs générant des recettes plus élevées qui y sont associés.

Because of the breadth of the network and the depth of the capitalization, enforcement is often just seen by these players as being what I would call the cost of doing business. It's not unusual at all for a major raid these days to net 150 kilograms of dried marijuana, for example. The people involved with that organization barely bat an eye at losing a quantity like that because their network will ensure they have new supply in a matter of days. This leads me to my next point.

En raison de l'étendue des réseaux et du niveau de capitalisation, les activités d'application de la loi sont souvent considérées par ces intervenants comme étant ce que j'appellerais le coût de faire des affaires. Il n'est pas du tout inhabituel actuellement qu'une importante descente permette de récupérer 150 kilogrammes de marijuana séchée, par exemple. Les gens qui font partie de l'organisation haussent à peine le sourcil lorsqu'ils perdent une telle quantité de drogue, parce que leur réseau leur permettra d'avoir un nouvel approvisionnement en quelques jours, ce qui m'amène à mon point suivant.

In speaking to my contact of legitimate producers, as it stands, before any taxation is applied, my position would be that legitimate producers cannot compete with the illicit market on the cost of producing or the sales revenues on a per gram basis. I will speak in terms of per gram.

En ce qui concerne mes interactions avec des producteurs légitimes, dans la situation actuelle, avant l'imposition de toute taxation, j'estime que les producteurs légitimes ne peuvent pas livrer concurrence au marché illicite en ce qui a trait au coût de production ou aux revenus de vente au gramme. Je vais vous parler de tout cela en fonction du prix par gramme.

I am told the costs for legitimate licensed producers, of which I understand there are between 90 and 100 at present, is between $1.50 and $3.00 per gram. The factors in that include the costs of hydro, fertilizer, soil, equipment, lighting, venting, computer systems, or anything a legitimate business would need to be successful.

On m'a dit que les coûts pour les producteurs autorisés légitimes — et, si j'ai bien compris, il y en a entre 90 et 100 à l'heure actuelle — se situent entre 1,50 $ et 3 $ le gramme. Ce prix inclut des facteurs comme les coûts d'électricité, des engrais, du sol, de l'équipement, de l'éclairage, de la ventilation, des systèmes informatiques ou de tout ce dont une entreprise légitime a besoin pour réussir.

By contrast, illicit growers can produce one gram for as little as 10 to 20 cents or, at the very high end, $1 per gram. They often steal hydro. They have little to no formal infrastructure, improper labour practices and no taxation.

À l'opposé, les cultivateurs illicites peuvent produire un gramme pour si peu que 10 ou 20 cents ou, tout au plus, 1 $ par gramme. Ces personnes volent souvent leur électricité. Elles possèdent peu d'infrastructures essentielles, voire aucune, elles adoptent des pratiques de travail inappropriées et ne paient aucun impôt.

Looking further at the supply chain, legitimate licensed producers are selling to the next step in their chain for an average of $8 to $12 per gram, whereas their illicit counterparts are selling at $2 to $3 per gram, which is a significant difference.

Pour ce qui est de la chaîne d'approvisionnement, les producteurs légitimes autorisés vendent à l'étape suivante de leur chaîne leur production de 8 à 12 $ le gramme, tandis que, sur le marché illicite, on parle plutôt de 2 ou 3 $ le gramme, une différence importante.

From there, on the illicit market it goes to the end user for between $10 to $20 per gram, depending on quality or perceived quality. In fact, sometimes the organizations are so sophisticated that they own the entire supply chain and can take it right from start to finish.

The impact for larger, more organized producers who on average have five to seven storefronts at present, is that on a low estimate they have gross revenues of $8.5 million to $18 million per year, which is approximately 75 per cent profit to them. They're collecting proceeds in seizures of $250,000 to $1 million on a regular basis through major enforcement initiatives.

With profitability this high, in order to eliminate the illicit market the legitimate market needs a fair chance to establish itself. The best chance there would be to eliminate the black market.

Taxation will, of course, have no impact on the black market or the illicit market; but I believe, as the Parliamentary Budget Officer would probably be better positioned to tell you, taxation on the legitimate market may be a major determinative as to how successful the overall regime will be, including the elimination of the illicit market. Thank you.

Senator Marshall: Thank you to all for your presentations. I will start with Ms. Diamond because she presented some interesting information. She mentioned the Parliamentary Budget Officer, and he is to meet with us later this afternoon.

When I think of the illicit market, I think of that as the private sector really geared up to do business. You seem to be saying the same. I can't see that the legalization of cannabis will have that big an impact on the black market. You referenced this but you didn't use the same terminology.

One of the objectives of the government with the legalization of cannabis is to deter criminal activity by imposing serious criminal penalties for those operating outside the legal framework. Even the Parliamentary Budget Officer is estimating that 50 per cent, and this is my interpretation, is from the illicit market.

If people have a choice between paying even a higher price for a product that's coming through a regulated supply, I would have thought the majority of people would buy from the regulated supply.

Why would you not think that's where people would go for their cannabis as opposed to the illegal market when they really don't know what they're buying, even if it is cheaper?

De là, sur le marché illicite, on passe à l'utilisateur final, qui paie entre 10 à 20 $ le gramme, selon la qualité ou la qualité perçue. En fait, certaines organisations sont si évoluées, qu'elles possèdent toute la chaîne d'approvisionnement et peuvent tout faire, du début à la fin.

L'incidence sur les grands producteurs mieux organisés qui, en moyenne, ont de cinq à sept points de vente actuellement c'est que, au bas mot, ils tirent des revenus bruts de 8,5 millions à 18 millions de dollars par année, soit environ 75 p. 100 de profit directement pour eux. Ils perçoivent régulièrement des produits tirés de saisies valant de 250 000 $ à 1 million de dollars dans le cadre d'importantes initiatives d'application de la loi.

Avec une rentabilité aussi élevée, afin d'éliminer le marché illicite, le marché légitime doit avoir une chance équitable de s'établir. La meilleure possibilité serait d'éliminer le marché noir.

Les taxes n'auront, bien sûr, aucune incidence sur le marché noir ou sur le marché illicite, mais, comme le directeur parlementaire du budget serait probablement mieux placé que moi pour vous le dire, les taxes imposées au marché légitime pourraient être un facteur déterminant majeur quant au niveau de réussite du cadre général, y compris l'objectif d'éliminer le marché illicite. Merci.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie tous de vos exposés. Je vais commencer par Mme Diamond, parce qu'elle a fourni des renseignements assez intéressants. Elle a mentionné le directeur parlementaire du budget, que nous devons rencontrer plus tard cet après-midi.

Lorsque je pense au marché illicite, j'imagine qu'il s'agit d'un secteur privé où tout est mis en place pour favoriser les affaires. Vous semblez dire la même chose. Je ne vois pas en quoi la légalisation du cannabis pourrait avoir une incidence importante sur le marché noir. Vous avez dit à peu près la même chose, mais en utilisant des termes différents.

L'un des objectifs du gouvernement en ce qui a trait à la légalisation du cannabis, c'est de réduire les activités criminelles en imposant de lourdes sanctions pénales à ceux qui ne respectent pas le cadre juridique. Même le directeur parlementaire du budget estime que 50 p. 100 — et c'est selon mon interprétation — viennent du marché illicite.

J'aurais pensé que, si les gens ont le choix de payer, même un prix plus élevé, pour un produit venant d'un approvisionnement réglementé, la majorité le ferait.

Pourquoi ne croyez-vous pas que c'est vers de tels fournisseurs que les gens se tourneront pour acheter leur cannabis plutôt que vers le marché illégal, alors qu'ils ne savent pas exactement ce qu'ils achètent, même si le produit coûte moins cher?

Ms. Diamond: I would say a number of factors are at play there. I think that convenience will be a major factor. I understand two dispensaries in the area have been approved: one in the Barrhaven area and one somewhere in the southwest part of Ottawa. To get to one of those legal dispensaries could be a significant challenge. If they're not available enough, then that would be one factor.

I don't think it can be understated that the current market is a true market. There is branding. There is advertising. When I say it's sophisticated, I mean it operates in a manner not unlike any of the other markets we know.

People want specific things. In time, if the product is perceived to be better and the price is at least competitive, maybe you could get people migrating over.

Senator Marshall: Is that over to the legal?

Ms. Diamond: Over to the legal or legitimate market. That's why I say, at least at the outset, I think the black market needs to be eliminated. Price will be a major determining factor based on everything we've seen. When you have a profit margin of 75 per cent, the illicit market has a lot of wiggle room. They can drop their prices significantly and still make lots of money. It will still be a cousin of their other businesses.

Even if they continue to produce illegally, from the producer perspective it's interesting that there is a large market south of the border for Canadian product. Canadian cannabis is renowned for its quality and is highly sought after, particularly in the United States. Where it can't be sold here, it can be exported to the U.S. in exchange for cocaine or handguns, for example.

That market will continue to exist. The best hope we have is doing exactly what you think might happen, which is having the average consumer migrate over to the legal market. I do believe pricing will be a major factor.

Senator Marshall: I am going to bring Mr. Harford into it. He is advocating higher taxes on cannabis. What he is suggesting contradicts what you're saying. You're saying reduce, and he is saying to increase. That's my interpretation.

Mr. Harford, you're saying to increase the taxes because you're looking at beer and cannabis as recreational products. Right now, because of the taxation difference, people may choose cannabis over beer. That's my interpretation of what you're saying.

Mme Diamond : Je dirais qu'il y a un certain nombre de facteurs qui entrent en jeu. Je pense que la commodité sera un facteur important. Je crois savoir que deux dispensaires ont été approuvés dans la région : un dans la région de Barrhaven, et l'autre quelque part dans le sud-ouest d'Ottawa. Ce serait un assez grand défi de se rendre à l'un de ces dispensaires légaux. S'ils ne sont pas assez accessibles, ce sera déjà là un facteur.

Je pense qu'il faut vraiment reconnaître le fait que le marché actuel est un véritable marché. Il y a des images de marque, de la publicité. Lorsque je dis que ce marché est perfectionné, ce que je dis, c'est qu'il est exploité de façon assez similaire à la façon dont tous les autres marchés que nous connaissons le sont.

Les gens veulent des choses précises. Avec le temps, si les gens ont l'impression qu'un produit est meilleur et que le prix est à tout le moins compétitif, peut-être qu'on réussira à les attirer.

La sénatrice Marshall : Vous voulez dire vers le marché légal?

Mme Diamond : Vers le marché légal ou le marché légitime. C'est la raison pour laquelle je dis que, du moins dans un premier temps, il faut selon moi éliminer le marché noir. Le prix sera un facteur déterminant à la lumière de tout ce qu'on a vu. Avec une marge de profit de 75 p. 100, le marché illicite a beaucoup de marge de manœuvre. Les criminels peuvent réduire leurs prix de façon importante et tout de même faire beaucoup d'argent. Le cannabis restera un de leurs secteurs d'activités.

Même si ces gens continuent de produire du cannabis illégalement, du point de vue des producteurs, c'est intéressant de noter qu'il y a un très grand marché au sud de la frontière pour les produits canadiens. Le cannabis canadien est renommé pour sa qualité et est très recherché, particulièrement aux États-Unis. Si on ne peut pas le vendre ici, on peut l'exporter aux États-Unis en échange de cocaïne ou d'armes à feu, par exemple.

Le marché continuera d'exister. Le mieux qu'on peut espérer, c'est exactement ce que vous croyez qui arrivera, c'est-à-dire que le consommateur moyen décidera de se tourner vers le marché légal. Je crois vraiment que le prix sera un facteur déterminant.

La sénatrice Marshall : Je vais demander à M. Harford de se joindre à la discussion. Il propose des taxes plus élevées sur le cannabis. Ce qu'il suggère contredit vos propos. Vous dites qu'il faut réduire les taxes, et il dit qu'il faut les augmenter. C'est ainsi que j'interprète les choses.

Monsieur Harford, vous parlez d'augmenter les taxes, parce que vous considérez la bière et le cannabis comme des produits récréatifs. En ce moment, en raison de la différence des taxes, les gens pourraient choisir le cannabis plutôt que la bière. C'est mon interprétation de ce que vous dites.

Mr. Harford: That's right. In the United States markets that have become legal we have seen that the wholesale price of marijuana has dropped significantly.

We're saying the modelling the government has used to set their 25-cent excise rate and 75-cent tax to the provinces is based on a price that isn't reflective of what we think will happen and as has happened in the United States.

It's an interesting conversation to have about how the government now has to use taxation and pricing to beat the black market. If they really wanted to do that, why don't they just own it and give it away for free? Then they can get rid of the black market, and they can corner it.

At a time like this when you have 43 per cent tax on a six-pack of beer and you're proposing 23 per cent tax on a gram of marijuana, we think that's unfair. We think the modelling done doesn't reflect the information we're getting from the U.S. in terms of the way prices will go down on their own.

Senator Marshall: It sounds like a lot of the competition won't come from the legal cannabis market. It will come from the black market. You're not comparing apples and apples.

I know my time is running out. Mr. Rewak, you were talking about the taxation on medical marijuana. What representation have you made to the government? I have received a lot of emails and representations on this issue, so could you just update us as to what representation you have made to the government? They made a conscious decision with regard to the taxation. Could you just let us know?

Mr. Rewak: We have been very consistent in our position both on paying our fair share for adult consumer use cannabis and on migrating consumers from an illegal market to a legal market.

We have been clear in regard to medical taxation. We believe all forms of taxation on medicine are wrong. We have over 300,000 Canadians, as I am sure you saw in *The Globe and Mail.* We are seeing a transition from opioid use to cannabis use but opioids are tax free. We think that's a mistake. We believe that cannabis should be treated in a lateral fashion. We should learn the appropriate gauge.

We have been consistent on no taxation. We recognize the government's concerns about wanting to make sure the system is it free of abuse, so we have always proposed to work with

M. Harford : C'est exact. Dans les marchés américains qui sont devenus légaux, nous avons constaté une baisse importante du prix de gros de la marijuana.

Nous disons que la modélisation que le gouvernement a utilisée pour établir son taux d'accise de 25 cents et une taxe de 75 cents pour les provinces repose sur un prix qui ne reflète pas ce qui se produira, à notre avis, et ce qui s'est produit aux États-Unis.

C'est une conversation intéressante à avoir par rapport à la façon dont le gouvernement doit maintenant utiliser la taxation et l'établissement des prix pour vaincre le marché noir. S'il souhaite vraiment y arriver, pourquoi ne choisirait-il pas d'être le propriétaire et de donner le produit gratuitement? Il pourrait ainsi éliminer le marché noir et avoir le monopole.

Dans des moments comme ceux-ci, lorsque vous avez une taxe de 43 p. 100 sur une demi-douzaine de bières et que vous proposez une taxe de 23 p. 100 sur un gramme de marijuana, nous croyons que c'est injuste. Nous croyons que la modélisation effectuée ne reflète pas l'information que nous obtenons des États-Unis, soit que les prix vont diminuer d'eux-mêmes.

La sénatrice Marshall : Cela donne l'impression qu'une bonne partie de la compétition ne va pas venir du marché du cannabis légal. Elle viendra du marché noir. Vous ne comparez pas des pommes avec des pommes.

Je sais que mon temps est presque écoulé. Monsieur Rewak, vous parliez de la taxation de la marijuana à des fins médicinales. Quels arguments avez-vous fait valoir auprès du gouvernement? J'ai reçu beaucoup de courriels et d'observations sur cette question, donc pourriez-vous juste nous dire quels arguments vous avez fait valoir auprès du gouvernement? Il a pris une décision consciente en ce qui concerne la taxation. Pourriez-vous juste nous renseigner?

M. Rewak : Nous avons été très uniformes dans notre position en ce qui concerne tant le fait de payer notre juste part pour le cannabis destiné à des consommateurs adultes que la migration des consommateurs d'un marché illégal vers un marché légal.

Nous avons été clairs au sujet de la taxation du cannabis à des fins médicinales. Nous croyons que toutes les formes de taxation des médicaments sont mauvaises. Nous avons plus de 300 000 Canadiens, et je suis sûr que vous l'avez vu dans le *Globe and Mail*... Nous voyons une transition entre la consommation d'opioïdes et la consommation de cannabis, mais les opioïdes sont exempts de taxes. Nous croyons que c'est une erreur. Nous estimons que le cannabis devrait être traité de la même façon. Nous devrions apprendre à bien le calibrer.

Nous avons été uniformes en ce qui concerne l'absence de taxation. Nous reconnaissons les préoccupations du gouvernement, qui veut s'assurer que le système est à l'abri des

government to determine the right thresholds and the appropriate disorders with the medical community to ensure patients aren't paying tax on medicine.

Senator Marshall: You've made representations to the government, to Minister Morneau.

Mr. Rewak: Correct, but we have also supported our patient advocates because that's for whom this really matters. I am sure many of you have heard from CFAMM, Canadians for Fair Access to Medical Marijuana. They have been actively fighting for their rights to fair access to medicine.

We don't believe in speaking for patients. We believe in empowering them. At the end of the day it's important to clarify that excluding medical cannabis will cost us money as producers. We're all gearing up for the adult consumer use marketplace. We are putting millions and millions of dollars into packaging and processing lines. It would be far easier for us to stamp one stamp on every product coming off the line.

We're taking this position because we think Canadians shouldn't pay tax on medicine. We think it's wrong. We support our patients in that regard.

Senator Pratte: Mr. Harford, if I understand correctly, beer producers now see cannabis as a competitor, right?

Mr. Harford: Yes.

Senator Pratte: It's interesting that you see them as a competitor. Therefore, the fact that the excise tax will be so low, you see them as being able to undercut you as far as prices are concerned.

Mr. Harford: They are being given an unfair tax advantage over an established industry that has 400 years of history in the country.

Senator Pratte: From the government's point of view I can't go back that far in history, but I am sure that when governments began to tax wine, beer and alcohol generally they started at a pretty low level and increased progressively. I suppose that's probably what they will do with cannabis. They will start low to be able to displace the illicit market, hopefully, and then, if Colorado is an example, they will rapidly realize that maybe they can afford to tax a bit higher and will do so.

abus, et nous avons donc toujours proposé de travailler avec lui pour déterminer les bons seuils et les troubles appropriés au sein de la communauté médicale pour nous assurer que les patients ne paient pas de taxes sur les médicaments.

La sénatrice Marshall : Vous avez présenté des observations au gouvernement, au ministre Morneau.

M. Rewak : C'est exact, mais nous avons aussi soutenu les défenseurs des droits de nos patients, parce que c'est pour eux que cela compte vraiment. Je suis sûr que vous êtes nombreux à avoir entendu parler de CAEMM, Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale. L'organisation a lutté activement pour leurs droits à l'accès équitable aux médicaments.

Notre philosophie ne consiste pas à parler pour les patients; il s'agit plutôt de leur donner le pouvoir de le faire. Au bout du compte, il importe de préciser que l'exclusion du cannabis à des fins médicinales nous coûtera de l'argent en tant que producteurs. Nous nous préparons tous au marché des consommateurs adultes. Nous investissons des millions et des millions de dollars dans des emballages et des chaînes de transformation. Il serait beaucoup plus facile pour nous d'estampiller un timbre sur chaque produit qui sort de la chaîne.

Nous adoptons cette position parce que nous croyons que les Canadiens ne devraient pas payer de taxes sur les médicaments. Nous croyons que c'est une mauvaise chose. Nous soutenons nos patients à cet égard.

Le sénateur Pratte : Monsieur Harford, si je vous comprends bien, les producteurs de bière voient maintenant le cannabis comme un concurrent, est-ce exact?

M. Harford : Oui.

Le sénateur Pratte : Je trouve intéressant que vous les voyiez comme un concurrent. Ainsi, puisque la taxe d'accise sera très basse, vous les voyez comme étant en mesure de vous faire de la concurrence déloyale au chapitre du prix.

M. Harford : On leur accorde un avantage fiscal injuste par rapport à ce qu'on donne à une industrie établie depuis 400 ans au pays.

Le sénateur Pratte : Du point de vue du gouvernement, je ne peux remonter si loin en arrière dans le temps, mais je suis sûr que lorsque les gouvernements ont commencé à imposer une taxe sur le vin, la bière et l'alcool, c'était généralement à un niveau assez bas, et cela a augmenté progressivement. Je suppose que c'est probablement ce qu'il fera avec le cannabis. Il va commencer à un niveau bas pour être en mesure de déplacer le marché illicite, on l'espère, puis, si le Colorado est un exemple, il va rapidement se rendre compte qu'il peut peut-être se permettre d'imposer une taxe légèrement supérieure, et il le fera.

It may simply be a question of being patient enough. I am sure if government realizes they can make more money out of it, they will do so.

Mr. Harford: I have no doubt that is true. I am trying to express the concern of the industry. The government has brought in a mechanism to increase the tax on beer every year while it's introducing low tax marijuana. It makes for an environment that is not an attractive one to invest in and one that doesn't look like it has prospects for being able to compete vibrantly.

Senator Pratte: Mr. Rewak, I understand you suggest the creation of a working group to try to establish with government the appropriate threshold.

Is there any evident reason why the government chose the 0.3 per cent threshold? Is there a scientific or whatever reason for that threshold?

Mr. Rewak: We are actually a little confused by that. We have proven benefits with cancer, HIV and spasticity with multiple sclerosis. Most cannabis oils available that have therapeutic benefits generally require some degree of THC. The lowest oil I am familiar with being sold in the Canada marketplace that has THC content is one of the CanniMed oils. It is the first licensed producer in Canada that was recently acquired by Aurora Cannabis. That's a 0.7 per cent THC. That's such a low level the psychoactive effects are insignificant.

This means a patient who is giving that to a child for Dravet syndrome will pay tax on that medicine, and opioids would be free. I think that's wrong.

Senator Pratte: You did mention that it would benefit 0.6 per cent of patients.

Mr. Rewak: That's based on sales of the actual cannabis thresholds within that product. Some is actually mainly dried flour as opposed to oil. We are transitioning to oils and gel caps for medicinal use. It's better for dosage control. It's a safety issue. Parents and family who look at that see it as safer.

From an industry perspective, we think that's beneficial because it doesn't normalize smoking for youth, something we are very cognizant of.

Oil production has gone up 800 per cent each year. It will continue to rise, and we think that will become the normative distribution point for medicine. We need to develop greater knowledge in determining different thresholds. This is something

C'est peut-être simplement une question d'être assez patient. Je suis sûr que si le gouvernement se rend compte qu'il peut gagner plus d'argent, il le fera.

M. Harford : Je n'ai aucun doute que c'est vrai. J'essaie d'exprimer la préoccupation de l'industrie. Le gouvernement a proposé un mécanisme pour augmenter la taxe sur la bière chaque année, et en même temps, il introduit une taxe basse sur la marijuana. Cela crée un environnement qui n'est pas attrayant pour les investissements et qui ne semble pas offrir de possibilités pour ce qui est de pouvoir livrer une vive concurrence.

Le sénateur Pratte : Monsieur Rewak, je crois comprendre que vous suggérez la création d'un groupe de travail qui serait chargé d'établir le seuil approprié avec le gouvernement.

Y a-t-il une raison évidente pour laquelle le gouvernement a choisi le seuil de 0,3 p. 100? Y a-t-il une raison ou quelque raison que ce soit qui explique ce seuil?

M. Rewak : Nous sommes en réalité un peu confus par rapport à cela. Nous avons des bienfaits prouvés en ce qui touche le cancer, le VIH et la spasticité avec la sclérose en plaques. La plupart des huiles de cannabis disponibles qui procurent des bienfaits thérapeutiques doivent généralement comprendre une certaine teneur en THC. Je connais une huile qui est vendue dans le marché canadien et qui présente une teneur en THC parmi les plus faibles : c'est une des huiles CanniMed. C'est le premier producteur autorisé au Canada qui a récemment été acquis par Aurora Cannabis. C'est une teneur en THC de 0,7 p. 100. C'est une dose si faible que les effets psychotropes sont négligeables.

Cela veut dire qu'un patient qui en donne à un enfant souffrant du syndrome de Dravet va payer des taxes sur ce médicament, et les opioïdes seraient gratuits. Je pense que c'est une mauvaise chose.

Le sénateur Pratte : Vous avez dit que cela profiterait à 0,6 p. 100 des patients.

M. Rewak : Ce chiffre est fondé sur les ventes des seuils réels de cannabis pour ce produit. En réalité, certains produits sont principalement des fleurs séchées, plutôt que des huiles. Nous faisons la transition vers les huiles et les capsules de gel pour la consommation à des fins médicinales. C'est mieux pour assurer le contrôle du dosage. C'est une question de sécurité. Les parents et les membres de la famille estiment que c'est plus sécuritaire.

Du point de vue de l'industrie, nous croyons que c'est bénéfique, parce que cela ne banalise pas le fait de fumer chez les jeunes, quelque chose dont nous sommes très conscients.

La production d'huile a augmenté de 800 p. 100 chaque année. Elle va continuer d'augmenter, et nous croyons que cela deviendra le point de distribution normatif pour les médicaments. Nous devons acquérir de meilleures connaissances pour

that will only happen post Bill C-45. We just don't have the evidence yet because for 94 years everyone was scared to study this.

Senator Pratte: How do you envisage solving the problem that as you raise the threshold evidently there is a risk of people wanting the benefit of it being tax free for recreational purposes?

Mr. Rewak: That issue was raised. We have an opportunity to really build something special in Canada. The global medicinal market, with 30 countries legalizing cannabis for medical use, will be a $75 billion industry centred in Canada by 2025. That marketplace should only exist if it's legitimate.

I would suggest to this committee that CBD/THC mixes are not the complete defining factors of an impact of cannabis. Terpene count and everything else fit into it. No one will game the system for 12 per cent THC cannabis when you can buy 17 per cent or 23 per cent at your Ontario cannabis store.

It simply will not be something that drives it. It would be the equivalent of selling a beer with a microscopic alcohol content, as opposed to the kind of beer we would buy at the store. It just will not happen because there will be better cannabis for the consumer experience available at your corner store.

Senator Pratte: Whatever thresholds are eventually chosen for medicinal cannabis, you believe it would be lower thresholds usually than what would be preferred by consumers for recreational cannabis.

Mr. Rewak: Absolutely. In rare cases where a higher THC threshold could be linked to a specific disorder or a proven disorder that could be above that threshold, we think medical professionals should really define what that is so that only people with the specific disorders, whether it's HIV or cancer, can access a higher threshold excise free.

No one wants to penalize veterans. No one wants to penalize HIV sufferers. No one wants to penalize these folks. We just need to work together to find the right levels.

Senator Eaton: My questions are for Mr. Harford. I can't believe that the government got away with putting an escalator tax on beer. It employs a lot of people. We have already seen problems when a province takes too much like in the case between Quebec and New Brunswick.

déterminer des seuils différents. C'est quelque chose qui se produira uniquement après l'adoption du projet de loi C-45. Nous n'avons juste pas encore les données probantes, parce que pendant 94 ans, tout le monde avait peur d'étudier cette chose.

Le sénateur Pratte : Comment prévoyez-vous régler le problème selon lequel, à mesure que vous augmentez le seuil, il y a évidemment un risque que les gens veuillent profiter du fait que le cannabis est exempt de taxes pour en consommer à des fins récréatives?

M. Rewak : Cette question a été soulevée. Nous avons la possibilité de vraiment créer quelque chose de spécial au Canada. Le marché thérapeutique mondial, qui compte 30 pays qui légalisent le cannabis à des fins médicinales, sera une industrie de 75 milliards de dollars centrée au Canada d'ici 2025. Ce marché devrait seulement exister s'il est légitime.

Je dirais au comité que les mélanges de CBD et de THC ne sont pas les facteurs qui définissent complètement les répercussions du cannabis. Les terpènes comptent, et tout le reste en fait partie. Personne ne va déjouer le système pour du cannabis dont la teneur en THC est de 12 p. 100 lorsque vous pouvez acheter du cannabis ayant une teneur en THC de 17 ou de 23 p. 100 dans votre boutique de cannabis de l'Ontario.

Ça ne sera simplement pas quelque chose qui va le stimuler. Ce serait l'équivalent de vendre une bière qui a une teneur en alcool microscopique, par opposition au type de bière que nous achèterions au magasin. Cela n'arrivera tout simplement pas, parce qu'un meilleur cannabis pour l'expérience des consommateurs sera disponible à votre magasin du coin.

Le sénateur Pratte : Peu importe les seuils qui finiront par être choisis pour le cannabis médicinal, vous croyez que ce seraient habituellement des seuils inférieurs à ce que les consommateurs préféreraient pour le cannabis récréatif.

M. Rewak : Absolument. Dans les rares cas où un seuil de THC supérieur serait lié à un trouble particulier ou à un trouble prouvé qui pourrait être supérieur à ce seuil, nous croyons que les professionnels de la santé devraient vraiment définir ce que cela représente, de sorte que seules les personnes qui ont les troubles particuliers, que ce soit le VIH ou un cancer, puissent accéder à un seuil supérieur qui n'est pas assujetti à la taxe d'accise.

Personne ne veut pénaliser les vétérans. Personne ne veut pénaliser ceux qui souffrent du VIH. Personne ne veut pénaliser ces personnes. Nous devons seulement travailler ensemble afin de trouver les bons niveaux.

La sénatrice Eaton : Mes questions s'adressent à M. Harford. Je ne peux pas croire que le gouvernement s'en est tiré en imposant une taxe ascenseur sur la bière. C'est une industrie qui emploie beaucoup de personnes. Nous avons déjà vu des problèmes lorsqu'une province prend une trop grande

Do you think it's because you don't have a strong lobby? Is it because you have not lost enough jobs? Why do you think the government found it so easy to get an escalator tax?

Mr. Harford: It's possible that we weren't talking about our economic impact enough, but certainly the federal budget of 2017 motivated and mobilized the troops, if you will. We've launched our "Axe the Beer Tax" campaign in our platform because there have been 45 separate tax increases since 2010 across all provinces and federally.

We have seen the taxes increase on beer at twice the rate of inflation. We came out with our study in January that showed 149,000 jobs are supported by the sale of beer. That's down from 163,000 in 2013.

Senator Eaton: To compare, beer prices are substantially lower in the United States. I guess that's mostly due to taxes.

Mr. Harford: We just came out with a study yesterday that compares Canadian beer taxes to the U.S. beer taxes. On average, there's a $20 tax on a case of beer in Canada. It's $4 across all 51 jurisdictions in the U.S.

Senator Eaton: Do you feel that's almost entirely responsible for the 20,000 lost jobs between 2013 and now?

Mr. Harford: Taxation is driving the price of beer up and that is driving consumers to other things for sure.

Senator Eaton: Cannabis is just entering the picture. Before cannabis were people turning to wine?

Mr. Harford: With wine, spirits, coffee and tea it's a crowded marketplace. We think that federally and provincially the attractive thing about beer taxes is that they can slide it in without talking about it. It is basically hidden from the consumer. They have the excise tax and then they layer on provincial taxes, and then PST and GST bump themselves up automatically.

Governments are looking for revenue but don't want to ask Canadians for it, so they try to hide it in beer taxes.

Senator Eaton: Have you compared the rate at which you're taxed as a Canadian-made product to the way Canadian wines are taxed? Is it even, or are Canadian wines taxed much lower?

part, comme c'est le cas entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Pensez-vous que c'est parce que vous n'avez pas un lobby fort? Est-ce parce que vous n'avez pas perdu assez d'emplois? Pourquoi croyez-vous que le gouvernement a trouvé cela si facile d'imposer une taxe ascenseur?

M. Harford : C'est possible que nous ne parlions pas suffisamment de nos répercussions économiques, mais assurément, le budget fédéral de 2017 a motivé et mobilisé les troupes, pour ainsi dire. Nous avons lancé notre campagne « Supprimez les hausses de taxes sur la bière » sur notre plateforme, parce qu'il y a eu 45 augmentations de taxes distinctes depuis 2010 dans l'ensemble des provinces et du pays.

Nous avons vu que les augmentations de taxes sur la bière sont le double du taux de l'inflation. En janvier, nous avons publié notre étude qui révélait que la vente de bière permet de soutenir 149 000 emplois. C'était 163 000 en 2013.

La sénatrice Eaton : En guise de comparaison, les prix de la bière sont nettement inférieurs aux États-Unis. J'imagine que c'est surtout attribuable aux taxes.

M. Harford : Nous venons de faire paraître une étude hier qui compare les taxes sur la bière au Canada et les taxes sur la bière aux États-Unis. En moyenne, il y a une taxe de 20 $ sur une caisse de bière au Canada. C'est 4 $ sur tous les 51 États américains.

La sénatrice Eaton : Croyez-vous qu'elle est presque entièrement responsable des 20 000 emplois perdus entre 2013 et maintenant?

M. Harford : La taxation fait grimper le prix de la bière et pousse assurément les gens à se tourner vers d'autres choses.

La sénatrice Eaton : Le cannabis vient juste d'arriver dans le portrait. Avant le cannabis, les gens se tournaient vers le vin?

M. Harford : Le vin, les spiritueux, le café et le thé sont des marchés surchargés. Nous croyons que, à l'échelle fédérale et provinciale, ce qui est attirant au sujet des taxes sur la bière, c'est qu'on peut les imposer sans en parler. C'est pratiquement caché au consommateur. On a la taxe d'accise, puis on ajoute les taxes provinciales, et la TVP et la TPS viennent s'ajouter automatiquement.

Les gouvernements cherchent des sources de revenus, mais ne vont pas les demander aux Canadiens, et ils essaient donc de les dissimuler dans les taxes sur la bière.

La sénatrice Eaton : Avez-vous comparé le taux des taxes qu'on impose à un produit fabriqué au Canada à la façon dont les vins canadiens sont taxés? Est-ce égal, ou est-ce que les taxes sur les vins canadiens sont de beaucoup inférieures?

Mr. Harford: Each province is a little different. Federally we are taxed differently. You pay excise on the very first drop of beer that you produce, whereas if you're a 100 per cent Canadian winemaker, just using Canadian agricultural products, you pay no excise. There is a difference there.

Senator Eaton: They only get taxed at the sale.

Mr. Harford: They pay a provincial liquor board markup and then PST and GST on top of that, just like beer does.

Senator Eaton: You pay all of those taxes as well as an excise tax.

Mr. Harford: That's right.

Senator Eaton: We know that a substantial percentage of our population lives along the border. Have you ever done studies showing how many potential sales in beer you would lose with people crossing the border?

Mr. Harford: We don't have a number on that. What motivated us to do the study that we published yesterday were all the comments from Canadians when we launched our campaign in January. We got over 20,000 comments on our Facebook page. We had 50,000 Canadians sign up to our campaign platform.

There were many references to how much more affordable beer was in the United States: "That's why I buy my beer in the U.S." For that reason we decided to take a deep dive and look at the provincial tax on a case of beer versus the tax on a case of beer in a bordering state.

It's significantly higher. It's on average five times more tax in Canada on a case of beer than in the U.S.

Senator Eaton: I'll finish with a comment. I am a woman who likes beer, especially in the summer.

Senator Moncion: So do I.

Senator Eaton: If you drink it in a wine glass with ice, it's delicious. I have all my favourites.

You don't often see beer ads appealing to women. You might think of Senator Moncion and me next time you do a beer ad. It's always big, hearty guys.

M. Harford : C'est un peu différent dans chaque province. À l'échelle fédérale, nous sommes taxés à des taux différents. Vous payez une taxe d'accise sur la toute première goutte de bière que vous produisez, tandis que si vous êtes un viticulteur 100 p. 100 canadien, qui utilise uniquement des produits agricoles canadiens, vous ne payez pas de taxe d'accise. Il y a là une différence.

La sénatrice Eaton : Les vignerons ne sont taxés qu'à la vente.

M. Harford : Ils acquittent la majoration imposée par la régie des alcools provinciale, puis la TVP et la TPS, tout comme dans le cas de la bière.

La sénatrice Eaton : Vous payez toutes ces taxes en plus d'une taxe d'accise.

M. Harford : C'est exact.

La sénatrice Eaton : Nous savons qu'un pourcentage important de notre population vit au bord de la frontière. Avez-vous déjà effectué des études qui montrent les ventes de bière potentielles que vous perdez en raison des gens qui traversent la frontière?

M. Harford : Nous n'avons pas de chiffres à ce sujet. Ce qui nous a motivés à mener l'étude que nous avons publiée hier, c'était tous les commentaires formulés par les Canadiens quand nous avons lancé notre campagne, en janvier. Nous avons reçu plus de 20 000 commentaires sur notre page Facebook. Cinquante mille Canadiens se sont inscrits à notre plateforme de campagne.

De nombreuses personnes ont mentionné la mesure dans laquelle la bière est bien plus abordable aux États-Unis : « Voilà pourquoi j'achète ma bière aux États-Unis. » C'est pour cette raison que nous avons décidé de procéder à une étude approfondie et d'examiner la taxe provinciale applicable à une caisse de bière par rapport à la taxe imposée sur une caisse de bière dans un État frontalier.

Elle est beaucoup plus élevée. La taxe applicable à une caisse de bière est en moyenne cinq fois plus élevée au Canada qu'aux États-Unis.

La sénatrice Eaton : Je vais terminer par un commentaire. Je suis une femme qui aime boire de la bière, surtout en été.

La sénatrice Moncion : Moi aussi.

La sénatrice Eaton : Si on la boit dans une coupe à vin avec de la glace, c'est délicieux. J'ai mes marques préférées.

On ne voit pas souvent des publicités de bière qui s'adressent aux femmes. Vous penserez à la sénatrice Moncion et à moi la prochaine fois que vous en ferez une. On voit toujours de gros costauds.

Mr. Harford: Sure. If I could just put that message in a bottle, I'll take it back to my members and say, "Here, fix this."

Senator Eaton: Thank you.

Senator Moncion: Why do you think beer is taxed so much?

Mr. Harford: If we go back in our history, it was because the government had very few tools to measure, impose tax and collect it. That's where the excise tax comes in. The other thing is that we recognize, as do other Canadians, that it is not a necessity. It's a luxury to be able to buy beer, as it will be for recreational cannabis, so the government charges Canadians for that privilege.

We're not saying that we're opposed to tax. We're saying enough is enough. We don't want taxes to go up any further. Tax is already half the price of beer, and we just want to stop the tax increases.

Senator Moncion: I understand. When you use arguments like people buy beer in the States because it's cheaper, people also buy clothes online because it's cheaper in the United States. A lot of the Canadian market goes to American companies because Canadians are looking for cheaper deals.

The tax is the problem. It is not one of consumption. With the online system customers can buy wherever they want. I don't think they can buy beer and have it sent over, but they can pick it up.

That argument I see as a matter of choice for the customer.

Mr. Harford: For sure. All we're saying is that right now in the United States they are rolling back beer taxes while we're increasing beer taxes.

The government is looking for ways to increase value-added agricultural industries. Beer is one of those. Our question is: Why are you creating an environment where it's less attractive to invest vis-à-vis our neighbours to the south?

Senator Moncion: Ms. Diamond, to produce cannabis in Canada you say it costs $1.50 to $3.50. I think you said we should sell it at that price if we want to get rid of the illegal market. Then the black market would not be interested because it would be too cheap.

Did I understand you correctly?

M. Harford : Bien sûr. Si vous pouviez seulement mettre ce message dans une bouteille, je la rapporterais à mes membres en disant : « Voici un problème à corriger. »

La sénatrice Eaton : Merci.

La sénatrice Moncion : Pourquoi pensez-vous que la bière est taxée dans une telle mesure?

M. Harford : Si nous retournons dans notre histoire, c'était parce que le gouvernement disposait de très peu d'outils pour mesurer, imposer et percevoir des taxes. C'est là qu'intervient la taxe d'accise. L'autre élément, c'est que nous reconnaissons — tout comme d'autres Canadiens — qu'il ne s'agit pas d'une nécessité. C'est un luxe que de pouvoir acheter de la bière, tout comme ce sera le cas du cannabis récréatif, alors le gouvernement fait payer les Canadiens pour ce privilège.

Nous n'affirmons pas que nous nous opposons à la taxation. Nous disons que trop, c'est trop. Nous ne voulons pas que les taxes augmentent davantage. Elles comptent déjà pour la moitié du prix de la bière, et nous voulons simplement faire cesser leur augmentation.

La sénatrice Moncion : Je comprends. L'argument que vous utilisez selon lequel les gens achètent de la bière aux États-Unis parce qu'elle coûte moins cher s'applique aussi aux gens qui achètent des vêtements en ligne pour la même raison. Une grande part du marché canadien va à des entreprises américaines parce que les Canadiens veulent payer moins cher.

Le problème, c'est la taxe. Ce n'en est pas un de consommation. Grâce au système en ligne, les consommateurs peuvent acheter tout ce qu'ils veulent. Je ne pense pas qu'ils puissent acheter de la bière et se la faire livrer, mais ils peuvent aller la chercher.

Je considère cet argument comme une question de choix pour le consommateur.

M. Harford : C'est certain. Tout ce que nous disons, c'est qu'actuellement, aux États-Unis, on réduit les taxes sur la bière, alors que nous les augmentons.

Le gouvernement cherche des façons d'augmenter la valeur ajoutée des industries agricoles. La bière en fait partie. Notre question est la suivante : pourquoi crée-t-on un environnement où il est moins attrayant d'investir que chez nos voisins du Sud?

La sénatrice Moncion : Madame Diamond, vous affirmez que le coût de la production de cannabis au Canada est de l'ordre de 1,50 $ à 3,50 $. Je pense que vous avez affirmé que nous devrions le vendre à ce prix si nous voulons nous débarrasser du marché illégal. Dans ce cas, le marché noir ne s'y intéresserait pas parce que le prix serait trop modique.

Vous ai-je bien comprise?

Ms. Diamond: I wasn't suggesting a price. Rather, I was hoping to make a point in light of the profit margins being so different for legitimate producers as compared to illicit producers. By not setting taxation levels at the right spot, it will price legitimate producers out of the market. It will not do enough to impact the black market.

When they are producing it for 10 to 20 cents a gram, versus an average of $2 per gram, that's a significant difference. Without any of the overhead, the profit margins are incredibly different.

Senator Moncion: Mr. Rewak, I completely agree with you that if it's medical it should not be taxed. If we were to look at reducing the price of marijuana because we want to get rid of or at least hurt the illicit market, how would you look at that proposition?

Mr. Rewak: In a perfect world, we would treat this as an integrative process. We would apply no taxation in year one until we were ready and fully understood the market dynamics.

Much of the cost and pricing structure will be influenced by the retail and provincial distribution systems because in most marketplaces we will have a provincial wholesaler and distributor and then either government-owned retail or private retail under that. In many cases that creates a middleman, even where we do have private markets, and that does drive up the cost.

Ms. Diamond is absolutely correct. The cost licensed producers carry is immense. We have invested hundreds of millions of dollars in Canada. We will continue to do so.

What is so wonderful about this industry is that many of these investments are almost counterintuitive. They are going into communities that have been wiped out by an exit of light industry. We're going in and investing in those facilities, whether it's a chocolate factory or a compressor plant. We're creating jobs in these locations. We're creating the value-added supply chain from packaging and insurance. There is a lot of cost to that.

Many of our companies don't even have revenues yet because they're waiting for the Bill C-45 world to come to be. In a perfect world, we'd like to see zero taxation year one and taxation imposed after that.

Mme Diamond : Je ne proposais pas de prix. J'espérais plutôt faire valoir un point de vue à la lumière de la différence importante entre la marge de profit des producteurs légitimes et celle des producteurs illicites. Si les taux de taxation ne sont pas fixés adéquatement, le prix écartera les producteurs légitimes du marché. L'effet sera insuffisant pour avoir une incidence sur le marché noir.

Si on en produit pour 10 à 20 cents le gramme par rapport à une moyenne de 2 $ le gramme, c'est une différence importante. Sans aucun des coûts indirects, les marges de profit sont incroyablement différentes.

La sénatrice Moncion : Monsieur Rewak, je souscris complètement à votre opinion selon laquelle le cannabis thérapeutique ne devrait pas être taxé. Si nous devions envisager de réduire le prix de la marijuana parce que nous voulons nous débarrasser du marché illicite ou, du moins, lui causer du tort, comment envisageriez-vous cette proposition?

M. Rewak : Dans un monde parfait, nous traiterions cela comme un processus intégratif. Nous n'appliquerions aucune taxe durant la première année, jusqu'à ce que nous soyons prêts et ayons pleinement compris la dynamique du marché.

Une grande partie du coût et de la structure d'établissement des prix sera influencée par le commerce de détail et les réseaux de distribution provinciaux, car, sur la plupart des marchés, il y aura un grossiste et un distributeur provinciaux, puis un commerce de détail gouvernemental ou privé. Dans bien des cas, cela crée un intermédiaire, même là où il existe des marchés privés, lequel fait augmenter le coût.

Mme Diamond a tout à fait raison. Le coût que doivent assumer les producteurs autorisés est immense. Nous avons investi des centaines de millions de dollars au Canada. Nous allons continuer de le faire.

Ce qui est tout à fait merveilleux au sujet de cette industrie, c'est qu'un grand nombre de ces investissements sont presque contre-intuitifs. Ils sont destinés à des collectivités qui ont été anéanties par le départ de l'industrie légère. Nous arrivons et investissons dans ces installations, qu'il s'agisse d'une chocolaterie ou d'une station de compression. Nous créons des emplois à ces endroits. Nous créons la chaîne d'approvisionnement à valeur ajoutée du point de vue de l'emballage et de l'assurance de la qualité. Beaucoup de coûts se rattachent à ces activités.

Nombre de nos entreprises ne réalisent même pas encore de recettes, car elles attendent l'entrée en vigueur du projet de loi C-45. Dans un monde parfait, nous voudrions qu'aucune taxe ne soit imposée durant la première année et qu'on en impose après.

That being said, we don't live in a perfect world. From our comments today, you'll see that cannabis is a little different. We're a big business and we're going to continue to be. There is a culture, a community and a belief in helping each other and caring for Canadians.

We don't mind paying our fair share. We will pay our tax in year one. We're ready for it because we know that Canada is giving us an opportunity. It's one we take as a sacred obligation. We recognize and appreciate the taxation levels proposed in this legislation. We think it's a good starting point for year one. We may find we have to bring it down in year two, or we may find that we're successful in displacing the black market and can look at even increasing it. We will do that together with our partners in government because we want to get this right.

Senator Neufeld: Mr. Harford, you said 149,000 jobs. Is that direct, or is that indirect and direct?

Mr. Harford: That's direct and indirect. That's all your supply chain, from the barley farmer all the way through to the server in the restaurant.

Senator Neufeld: Second, you say the tax is already half the price of the beer. When you were talking about it, questions were asked about raising taxes.

Governments find it quite easy to raise sin taxes of all stripes, to be perfectly honest. You say the tax is half the price of beer. Just for a comparison, I would like you to know that when the carbon tax goes to $50 a tonne, the price of carbon will be twice what the price of natural gas is to heat your home.

That's where this government is actually going, so just keep that in mind. That's more of a comment than anything.

Mr. Harford: I appreciate that. The 47 per cent tax rate I am making reference to is all commodity specific taxes such as your excise, your liquor board and your PST/GST. Carbon taxes, payroll taxes and all that stuff are on top of that and built into the price.

Senator Neufeld: I am not talking about the GST or anything on it but just the carbon tax.

Cela dit, nous ne vivons pas dans un monde parfait. D'après les commentaires que nous formulons aujourd'hui, vous verrez que le cannabis est un peu différent. Nous sommes un secteur important, et nous continuerons de l'être. Il y a une culture, une communauté et une croyance selon laquelle il faut s'entraider et prendre soin des Canadiens.

Nous ne voyons pas d'inconvénient à payer notre juste part. Nous paierons nos taxes durant la première année. Nous sommes prêts à le faire, car nous savons que le Canada nous donne une possibilité. C'en est une que nous prenons comme une obligation sacrée. Nous reconnaissons et apprécions les taux de taxation proposés dans le projet de loi. Nous pensons qu'il s'agit d'un bon point de départ pour la première année. Nous estimerons peut-être que nous devrons réduire ce taux durant la deuxième année, ou bien que nous réussissons à remplacer le marché noir et que nous pouvons même envisager de l'accroître. Nous le ferons en collaboration avec nos partenaires du gouvernement, car nous voulons bien faire les choses.

Le sénateur Neufeld : Monsieur Harford, vous avez dit 149 000 emplois. Est-ce ce sont des emplois directs, ou bien indirects et directs?

M. Harford : Ce sont des emplois directs et indirects. Il s'agit de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, du cultivateur d'orge jusqu'au serveur dans le restaurant.

Le sénateur Neufeld : Ensuite, vous affirmez que la taxe compte déjà pour la moitié du prix de la bière. Quand vous en avez parlé, des questions ont été soulevées concernant une hausse des taxes.

Les gouvernements trouvent qu'il est très facile d'augmenter les taxes sur les vices de tout genre, pour être tout à fait honnête. Vous affirmez que la taxe compte pour la moitié du prix de la bière. Simplement en guise de comparaison, je voudrais que vous sachiez que, lorsque la taxe sur le carbone passera à 50 $ la tonne, le prix du carbone sera deux fois celui du gaz naturel servant à chauffer votre maison.

C'est, en fait, dans cette direction que va le gouvernement, simplement pour qu'on ne l'oublie pas. Il s'agit plus d'un commentaire que de quoi que ce soit d'autre.

M. Harford : Je vous en suis reconnaissant. Le taux de taxation de 47 p. 100 auquel je fais allusion représente l'ensemble des taxes propres aux denrées, comme la taxe d'accise, la majoration de la régie des alcools et la TVP/TPS. Les taxes sur le carbone, les taxes sur la masse salariale et toutes ces choses s'additionnent et font augmenter le prix.

Le sénateur Neufeld : Je parle non pas de la TPS ou de quoi que ce soit qui s'y rattache, mais simplement de la taxe sur le carbone.

Ms. Diamond, it seems as though we are talking about the need to legalize marijuana so that we can get rid of the black market.

Is there any other way that we can get rid of the black market? Is there some way that we have not tried to actually eliminate the black market?

Ms. Diamond: I think with enforcement, if done properly, we would have hope that it would work. I think it would cost an enormous amount of money.

At this point, the market has been permitted to grow. It has become more socially accepted to use cannabis for recreational purposes over the past 20 years.

Anecdotally, as a high school kid, it was the bad kids that went out to grassy knoll. Now it's much, much more common than that with professionals, soccer moms and grandparents.

Currently the enforcement isn't working because they are under-resourced to do the amount of enforcement they need to do. Partly it is out of hand; it's just like a skinned knee.

When some of these shops are raided, they are losing $250,000 in cash, and it means nothing to them. The penalties that come at the end through the justice system have maybe not been enough to dissuade people from entering it.

When I went to law school in Windsor, we were strongly cautioned against taking any marijuana across the border because of the sentencing that existed in Michigan.

When Mr. Harford was speaking about the market in Colorado, I think it's different there because the enforcement was different. I don't think the culture ever grew to the point that it's at now recreationally in Canada. I don't think it ever had the level of social acceptance that it has had in Canada for at least the past 10 years.

It is possible, but I think there would need to be a significant commitment.

Senator Neufeld: My last question is for Mr. Rewak. You constantly refer to marijuana as medicine, at least from what I understand you're saying. Does the CMA agree with your calling it medicine?

Madame Diamond, il semble qu'il soit question de la nécessité de légaliser la marijuana afin que nous puissions nous débarrasser du marché noir.

Existe-t-il tout autre moyen dont nous pourrions nous débarrasser du marché noir? N'y a-t-il pas un quelconque autre moyen dont nous n'ayons pas fait l'essai dans le but d'éliminer le marché noir?

Mme Diamond : Je pense que nous pourrions avoir espoir qu'une application de la loi adéquate puisse fonctionner. Selon moi, les coûts seraient énormes.

Au stade où nous en sommes, nous avons permis au marché de croître. Il est devenu plus socialement accepté de consommer du cannabis à des fins récréatives au cours des 20 dernières années.

De manière anecdotique, quand j'étais au secondaire, c'était les jeunes voyous qui sortaient fumer de l'herbe. Maintenant, la consommation de cette drogue est beaucoup, beaucoup plus courante que cela, et des professionnels, des mères au foyer et des grands-parents en consomment.

Actuellement, l'application de la loi ne fonctionne pas parce que les forces de l'ordre ne disposent pas d'assez de ressources pour effectuer la quantité de travail qu'elles doivent faire. C'est en partie hors de notre contrôle; nous n'arrivons pas à avoir un réel impact.

Quand on effectue une descente, les trafiquants perdent 250 000 $ en espèces, et cela n'a aucune importance pour eux. Les sanctions qui sont imposées au bout du compte par le système de justice ne suffisent pas à dissuader les gens d'entrer sur le marché noir.

Quand je fréquentais la faculté de droit de Windsor, on nous mettait fortement en garde contre le fait de traverser la frontière avec de la marijuana en raison des peines qui étaient imposées au Michigan.

Quant au marché au Colorado, dont a parlé M. Harford, je pense que c'est différent là-bas, parce que l'application de la loi n'est pas la même. Je ne pense pas que la culture avait atteint le stade où elle en est maintenant, en ce qui concerne la consommation de cannabis récréatif, au Canada. Je ne pense pas qu'on avait déjà atteint le niveau d'acceptation sociale qui prévaut au Canada depuis au moins les 10 dernières années.

C'est possible, mais je pense qu'il faudrait qu'un engagement important soit pris.

Le sénateur Neufeld : Ma dernière question s'adresse à M. Rewak. Vous parlez constamment de la marijuana comme d'un médicament, du moins d'après mon interprétation de vos propos. L'AMC approuve-t-elle cette désignation?

I understand only one in nine doctors prescribe medical marijuana. I don't know that for a fact, but that is what I've been told. You call it medicine, but they don't. Tell me.

Mr. Rewak: There is a point of dissension in the CMA in their position on this. This is something new. After 95 years of prohibition, our understanding is evolving. I think that we should take our cue from Dr. Mark Ware. Many of you were at the recent breakfast in which he described all the different medical impacts of cannabinoids on the brain.

It's not just him. *The Health Effects of Cannabis and Cannibinoids* was published in January 2017. It was a comprehensive review of all scientific evidence and some observational studies. Because there has been a bit of a prohibition on academic research, we're still developing this.

It was clear. It has proven effects on chemotherapy, induced nausea, vomiting, HIV and spasticity in patients with multiple sclerosis. I've heard the stories. You've seen them. Some of you have met Mandy McKnight. Some of you have heard the story of Liam McKnight. You've seen what cannabis has done for that child with a very low THC but above the proposed threshold. It's working.

We're seeing people turning away from opioids. You've all seen a 32 per cent reduction in the use of opioids in Canadian Forces vets who are turning away from that and increasingly using medicinal cannabis.

While the CMA might be coming along with us and is not quite there yet, pharmacists associations in some cases are, as are tens of thousands of Canadian doctors and other medical professionals. I've personally heard the stories and seen the benefits in people's lives. We're getting there.

Senator Neufeld: What I've heard is that they agree with some of that, but the Canadian Medical Association certainly does not agree that it's a medicine because of a whole bunch of other things that have to be done. We could probably argue about that for quite a while.

You say that hundreds of millions of dollars have been invested in Canada for quite some time back, waiting for marijuana to be legal. Can you tell me where all that money is coming from?

Mr. Rewak: I think I know where you're going.

Je crois savoir que seulement un médecin sur neuf prescrit de la marijuana à des fins médicales. Je n'en suis pas tout à fait certain, mais c'est ce qu'on m'a dit. Vous appelez cela un médicament, mais pas eux. Qu'en est-il?

M. Rewak : La position des membres de l'AMC à ce sujet est un élément de dissension. C'est quelque chose de nouveau. Après 95 ans de prohibition, notre compréhension évolue. Je pense que nous devrions nous inspirer du Dr Mark Ware. Un grand nombre d'entre vous ont assisté au récent déjeuner, lors duquel il a décrit toutes les diverses répercussions thérapeutiques des cannabinoïdes sur le cerveau.

Ce n'est pas que lui. Le rapport intitulé *The Health Effects of Cannabis and Cannibinoids* a été publié en janvier 2017. Il s'agissait d'un examen complet de toutes les données scientifiques et de certaines études par observation. Comme la recherche universitaire a été touchée par une certaine prohibition, nous sommes encore en train de peaufiner ces connaissances.

Le rapport était clair. Le cannabis a des effets éprouvés sur la nausée et le vomissement induits par la chimiothérapie, sur le VIH et sur l'hypertonie spastique chez les patients atteints de la sclérose en plaques. J'ai entendu des histoires. Vous les avez observées. Certains d'entre vous ont rencontré Mandy McKnight. D'autres ont entendu l'histoire de Liam McKnight. Vous avez vu ce qu'a fait le cannabis pour cet enfant, grâce à un taux de THC très peu élevé, mais supérieur au seuil proposé. Cela fonctionne.

Nous observons des gens qui tournent le dos aux opioïdes. Vous avez tous constaté une réduction de la consommation d'opioïdes à hauteur de 32 p. 100 chez les anciens combattants des Forces canadiennes qui consomment de plus en plus du cannabis thérapeutique.

L'AMC fait des progrès, mais n'offre pas encore son soutien total; cependant nous pouvons compter sur celui de certaines associations de pharmaciens et celui de dizaines de milliers de médecins et de professionnels de la santé canadiens. J'ai personnellement entendu des histoires et constaté les avantages dans la vie des gens. Nous y sommes presque.

Le sénateur Neufeld : D'après ce que j'ai entendu, l'Association médicale canadienne est d'accord avec certains éléments, mais elle ne souscrit certainement pas à l'idée qu'il s'agit d'un médicament en raison d'une foule d'autres mesures qui doivent être prises. Nous pourrions en débattre pendant un bon moment.

Vous dites que des centaines de millions de dollars ont été investis au Canada depuis un certain temps en attendant la légalisation de la marijuana. Pouvez-vous me dire d'où proviennent ces investissements?

M. Rewak : Je crois savoir où vous voulez en venir.

Senator Neufeld: I am not going anywhere. I am asking you.

Mr. Rewak: Most of it has been raised on the markets. A lot of private equity firms have entered into this. We've had some investments from banks recently, and recently you've been seeing organizations like Constellation Brands, major alcohol manufacturers, investing in cannabis companies because they want to be a part of this economic miracle.

The reality is cannabis has a lower incidence of addiction and rates of harm than alcohol or tobacco, and 22 per cent of our population are consuming it despite its illegality. They want to get a piece of that action.

Senator Neufeld: All the money you're talking about that has been invested is all above-board money. Is that what you are saying?

Mr. Rewak: It has to be. The ACPMR review on controlling individuals in any licensed producer of medicinal cannabis is extremely rigorous. It is far more than any other product in this pseudo-category, be it alcohol or tobacco, goes through with the RCMP oversight of checks, five degrees of distance and family members being looked at, just to make sure it is free of corruption or negative elements.

I am in this business because I want to transition an illegal market to a legal one. I believe prohibition has failed. We have an economic opportunity to build something in Canada and regulate this industry in a way that's good for all. That's what I want to continue doing.

The Chair: If you feel, Mr. Rewak, you want to add to the last question of Senator Neufeld above and beyond what you have said on record, please do it in writing through the clerk.

Mr. Rewak: Absolutely.

The Chair: Thank you very much, Ms. Diamond, Mr. Rewak and Mr. Harford.

We will continue our study and discussion on Part 3 of Bill C-74. We now welcome the Parliamentary Budget Officer, Jean-Denis Fréchette. Thank you very much for again accepting our invitation to come and share your opinions and recommendations with the Senate Finance Committee.

Le sénateur Neufeld : Je ne veux pas en venir à quelque chose en particulier. Je vous pose la question.

M. Rewak : La plupart de ces fonds ont été recueillis sur les marchés. Nombre de sociétés de financement par capitaux propres ont fait ce type d'investissement. Récemment, des banques ont procédé à des investissements, et des organisations comme Constellation Brands et d'importants fabricants d'alcool ont investi dans des entreprises de cannabis parce qu'ils veulent avoir une part de ce miracle économique.

La réalité, c'est que le cannabis crée moins de dépendance et est moins dangereux que l'alcool ou le tabac, et 22 p. 100 de la population en consomme malgré son illégalité. Les banques, différentes organisations et d'importants fabricants d'alcool veulent leur part du gâteau.

Le sénateur Neufeld : Tout l'argent investi dont vous parlez est de l'argent provenant de sources légitimes. C'est bien ce que vous dites?

M. Rewak : Il doit l'être. L'examen de tout producteur autorisé de cannabis thérapeutique, réalisé en vertu du RACFM, est extrêmement rigoureux. Il est beaucoup plus rigoureux que pour tout autre produit dans cette pseudo-catégorie, que ce soit l'alcool ou le tabac, grâce aux vérifications de sécurité de la GRC, selon cinq degrés de séparation, et à la surveillance des membres de la famille, pour s'assurer qu'il n'y a pas de corruption ni d'élément négatif.

Je suis dans ce domaine parce que je désire qu'il y ait une transition d'un marché illégal vers un marché légal. Je crois que l'interdiction a été un échec. Nous avons une occasion économique de bâtir quelque chose au Canada et de réglementer cette industrie d'une manière qui profitera à tous. C'est ce que je veux continuer à faire.

Le président : Monsieur Rewak, si vous voulez ajouter quelque chose que vous avez déjà consigné au compte rendu à la suite de la dernière question du sénateur Neufeld, veuillez le faire par écrit par l'intermédiaire de la greffière.

M. Rewak : Absolument.

Le président : Merci beaucoup, madame Diamond et messieurs Rewak et Harford.

Nous allons poursuivre notre étude et nos discussions sur la partie 3 du projet de loi C-74. Nous accueillons maintenant Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget. Encore une fois, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation à donner votre avis et à formuler vos recommandations au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Translation*]

We also welcome Jason Jacques, Senior Director, Costing and Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer, who is accompanying Mr. Fréchette. Mr. Jacques, thank you for joining us.

[*English*]

We have C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner of the First Nations Tax Commission. Mr. Jules, you make us proud. There is no doubt that is a sentiment from many senators. Thank you for being here to share your comments, your vision and your recommendations.

[*Translation*]

Mr. Fréchette, the floor is yours.

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Mr. Chair, Madam Deputy Chair, Mr. Deputy Chair, honourable senators, thank you for inviting us to discuss the fiscal impact of the legalization of recreational cannabis.

[*English*]

Your current study pertains to an excise tax framework for the pending legalization of recreational cannabis as it was proposed in Budget 2018.

More specifically, the Government of Canada would impose an excise tax of $1, with a 25-75 federal/subnational split. You have the table in front of you because we circulated our report.

The federal share would be 25 cents per gram of cannabis flowers, .075 per gram of cannabis trim, 25 cents for each cannabis seed, and 25 cents for each cannabis seedling.

For our projection of the tax base we used Statistics Canada estimates that Canadians consumed over 770 tonnes of cannabis plant product at an average annual rate of consumption of 4 per cent since 2010. With the absence of a specific date of imposition in Budget 2018, we assume that legalization will occur on October 1, 2018.

The nominal federal amounts would be $50 million in 2018-19 and $100 million in 2019-20. The latter corresponds to the federal government's commitment of imposing a cap for the first two years following the legalization.

[*Français*]

Nous accueillons aussi M. Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts, Bureau du directeur parlementaire du budget, qui accompagne M. Fréchette. Monsieur Jacques, je vous remercie d'être parmi nous.

[*Traduction*]

Nous recevons C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des premières nations. Monsieur Jules, vous faites notre fierté. Nombre de sénateurs éprouvent sans aucun doute le même sentiment. Merci d'être ici et de nous faire part de vos commentaires, de votre vision et de vos recommandations.

[*Français*]

Monsieur Fréchette, la parole est à vous.

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Merci, monsieur le président, madame la vice-présidente, monsieur le vice-président et honorables sénatrices et sénateurs, de nous avoir invités afin de discuter de l'incidence financière de la légalisation du cannabis à des fins récréatives.

[*Traduction*]

Vous étudiez actuellement un cadre de taxes d'accise proposé par le gouvernement dans le budget de 2018 en vue de la légalisation du cannabis à des fins récréatives.

Plus précisément, le gouvernement du Canada imposerait une taxe d'accise de 1 $, avec une répartition fédérale/infranationale de 25/75. Vous avez le tableau devant vous parce que nous vous avons distribué notre rapport.

La part du gouvernement fédéral serait de 25 cents le gramme de fleur de cannabis, de 0,075 le gramme de retaille de cannabis, de 25 cents la graine de cannabis et de 25 cents le semis de cannabis.

En se basant sur une assiette fiscale qui repose sur des données de Statistique Canada montrant une consommation en 2017 de plus de 770 tonnes de produits tirés de la plante du cannabis et une croissance annuelle de consommation moyenne de 4 p. 100 depuis 2010, nous prévoyons que la légalisation aura lieu le 1er octobre 2018.

Les recettes nominales du gouvernement fédéral seraient de l'ordre de 50 millions de dollars en 2018-2019 et de 100 millions de dollars en 2019-2020. Ce deuxième montant a été établi compte tenu de l'engagement du gouvernement fédéral visant à imposer un plafond pendant les deux années suivant la légalisation.

We assume that retail sales of other cannabis-related products will be legalized on October 1, 2019, and that the market size for these products would be equivalent to an average ratio of cannabis plant products to cannabis non-plant products sold in Washington state from 2015 to 2017, which would push federal revenues up to $195 million in 2021 and to $350 million the following year.

[*Translation*]

Finally, I am aware that the Senate views the issue of home-grown production of cannabis somewhat critically, and that you prefer a prohibition. The proposed production of four plants must be expected to have a downsize risk on market sales, particularly for daily users, who are also likely to be the most price sensitive.

The decision by some provinces, mostly in Eastern Canada, to implement a more limited number of retail outlets compared to some American states will also hinder the shift from the illicit to the retail market. For example, with a population of 7.5 million people, Washington State has 523 locations and Colorado, with 5.6 million people, has 813 medical center and retail store locations. In comparison, in Ontario, with 14.2 million people, the plan is to have 40 stores in 2018, increasing to 150 stores in 2020. Quebec will open 20 outlets in the first year of legalization and about 100 in three years.

Thank you. My colleague Jason Jacques and I will be happy to answer your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you.

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission: Thank you for the opportunity to appear as a witness before this committee as part of your study on the Excise Act 2001 provisions in Bill C-74, the budget implementation act.

On February 28, I made an appearance before the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples studying the cannabis act. I expressed my concern that our tax jurisdiction was not considered in the legislation of cannabis. I pointed out that we had asked this to be considered before the cannabis act was introduced in April 2017.

I followed up that presentation with a series of proposed amendments to facilitate our jurisdiction, which I provided to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. Some of

En formulant l'hypothèse que la vente au détail des produits dérivés sera légalisée le 1er octobre 2019, et en se basant sur l'expérience de l'État de Washington de 2015 à 2017 pour les ratios moyens de consommation entre les produits dérivés et ceux issus directement de la plante, les prévisions des recettes fédérales augmentent à 195 millions de dollars en 2021 et à 350 millions de dollars l'année suivante.

[*Français*]

Enfin, je reconnais que le Sénat jette un regard critique sur la production personnelle de cannabis ou qu'il en préconise la prohibition, plus précisément. Il faut s'attendre à ce que cette production proposée de quatre plants ait une incidence à la baisse sur les ventes au détail, entre autres, pour les utilisateurs qui consomment quotidiennement et qui sont aussi les plus sensibles à la variation de prix.

La décision de certaines provinces, notamment dans l'Est du Canada, d'établir un réseau de commerce de détail moins important que ceux de certains États américains nuira aussi au mouvement des consommateurs du marché illégal vers le marché de détail reconnu. Ainsi, l'État de Washington, avec une population de 7,5 millions d'individus, compte 523 points de vente, alors qu'on dénombre 831 établissements médicaux et de détail au Colorado pour une population de 5,6 millions d'individus. Comparativement, l'Ontario, avec une population de 14,2 millions de personnes, prévoit 40 points de vente en 2018, qui augmenteront à 150 en 2020. Le Québec en prévoit 20 au début de la légalisation, et une centaine de comptoirs de vente trois ans plus tard.

Je vous remercie. Mon collègue, Jason Jacques, et moi serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Merci.

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef, Commission de la fiscalité des premières nations : Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant le comité dans le cadre de votre étude sur les dispositions de la Loi de 2001 sur l'accise dans le projet de loi C-74, la loi d'exécution du budget de 2018.

Le 28 février, j'ai témoigné devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, qui étudie le projet de loi sur le cannabis. J'ai dit craindre que le projet de loi sur le cannabis ne tienne pas compte de notre compétence en matière de fiscalité. J'ai souligné qu'on avait demandé que cela soit pris en considération avant le dépôt du projet de loi sur le cannabis en avril 2017.

À la suite de mon exposé, j'ai proposé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones une série d'amendements visant à faciliter notre compétence. Certains de ces amendements

those amendments were related to the Excise Act, although we did not have the benefit of Bill C-74 at that time.

I would like to go through these proposed amendments for your consideration, but I want to make two points clear at the outset.

First, the First Nations Tax Commission well recognizes the challenge in establishing and implementing First Nations tax jurisdiction. We invented it. We know that you must create tax room for our governments in legislation. We know that our governments must opt into this room with their own laws. We know that you must need an efficient tax collection method. We know that our institutions must support our governments to implement their jurisdictions efficiently and effectively.

However, this will take time. We are pleased to see that the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples supports our tax jurisdiction. We hope you do as well.

We believe that you can signal this commitment to our tax jurisdiction in the short term by making a few amendments to Bill C-74. Then we will work together over the summer to create amendments to the legislation outside of Bill C-74 in order to establish our cannabis tax jurisdiction by the fall. In this way, establishing our tax jurisdiction need not be a reason to slow the passage of the cannabis act.

To begin, I presented the policy rationale for our cannabis tax jurisdiction in February and made three points. First, ignoring our jurisdiction is the difference between words and action. Implementing UNDRIP, establishing a new fiscal relationship, recognizing our rights and jurisdictions, and other reconciliation commitments must be practically implemented, and this is the opportunity to start.

Second, cannabis legalization will impact our communities, and we need jurisdiction and secure revenues like other governments in Canada.

Third, ignoring our cannabis jurisdiction will lead to reduced tax revenue for all governments, as has occurred with tobacco.

I want to reiterate from my February presentation that we have created a framework to successfully implement First Nation jurisdiction through the First Nations Fiscal Management Act.

concernaient la Loi sur l'accise, mais nous ne pouvions pas compter sur le projet de loi C-74 à ce moment-là.

J'aimerais passer en revue avec vous ces amendements proposés, mais je veux préciser deux choses dès le départ.

D'abord, la Commission de la fiscalité des premières nations reconnaît le défi d'établir et de mettre en œuvre une compétence des Premières Nations en matière de fiscalité. Nous l'avons inventée. Nous savons que vous devez créer une marge fiscale pour nos gouvernements dans le projet de loi, que nos gouvernements doivent intégrer cette marge dans leurs propres lois, que vous devez utiliser une méthode efficace de recouvrement de l'impôt et que nos institutions doivent appuyer nos gouvernements dans la mise en œuvre de leurs compétences de manière efficiente et efficace.

Toutefois, cela prendra du temps. Nous sommes ravis que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soutienne notre compétence en matière de fiscalité. Nous espérons que vous l'appuyez également.

Nous osons espérer que vous allez démontrer votre engagement envers notre compétence en matière de fiscalité à court terme en apportant quelques amendements au projet de loi C-74. Nous allons ensuite travailler ensemble au cours de l'été en vue de rédiger des modifications de dispositions législatives autres que celles du projet de loi C-74 afin d'établir notre propre compétence en matière de fiscalité à l'égard du cannabis d'ici l'automne. De cette façon, l'établissement de notre compétence en matière de fiscalité n'aura pas pour effet de ralentir l'adoption du projet de loi sur le cannabis.

Pour commencer, j'ai présenté le fondement politique de notre compétence en matière de fiscalité à l'égard du cannabis en février et j'ai abordé trois points. Premièrement, le fait de ne pas reconnaître notre compétence est la différence entre la parole et les actes. L'adoption de la DNUDPA, l'établissement d'une nouvelle relation financière, la reconnaissance de nos droits et de nos compétences et d'autres engagements en matière de réconciliation doivent être mis en œuvre de manière pratique, et voici une occasion d'entamer ce processus.

Deuxièmement, la légalisation du cannabis touchera nos collectivités, et nous avons besoin d'une compétence en la matière et de recettes sûres comme les autres gouvernements au Canada.

Troisièmement, si vous faites fi de notre compétence en matière de cannabis, cela entraînera une réduction des recettes fiscales pour tous les gouvernements, comme cela s'est produit avec le tabac.

Je tiens à rappeler, tout comme je l'ai fait lors de mon exposé de février, que nous avons créé un cadre visant à mettre en œuvre une compétence des Premières Nations en vertu de la Loi sur la

As you may know, the FMA and the FMA institutions provide sample laws, administrative support, accredited training, a transparent fiscal relationship, access to long-term financing and improved financial management systems to support First Nation jurisdiction.

Over 230 First Nations have voluntarily joined the FMA system. It is the most effective, efficient and successful method to implement First Nation jurisdiction in Canadian history. Expanding this system is the best way to effectively support First Nation cannabis jurisdiction.

We also believe that the best legal and administrative approach to cannabis excise tax jurisdiction is a system similar to the FNGST, the First Nations commodity tax system. Under this approach, First Nations who choose to occupy the jurisdiction will enact their own excise tax laws.

The excise tax or duty, as it is referred to in the Excise Act, will be coordinated with the federal duty rate and the additional provincial rate. It would apply the same rules and requirements as the federal cannabis excise framework.

Each participating First Nation will have an administrative agreement with Canada to facilitate the administration and enforcement of the framework. These agreements would enable the efficient return of the duty to the participating First Nation. Canada would ensure compliance with the general application and administrative rules for the cannabis duty.

With this policy rationale, institutional framework and administrative system as our foundation, what follows are the specific recommendations we are making to this committee. The following changes would signal Canada's commitment to create and implement First Nation cannabis tax jurisdiction:

Amend Bill C-74 to add a reference to First Nations, First Nations cannabis duty laws to be made under the FMA, First Nations lands, First Nations cannabis duty and First Nations administrative agreements.

Amend Bill C-74 to provide for the imposition of First Nations cannabis duty for prescribed First Nations, for entering into administrative agreements with those First Nations and the

gestion financière des premières nations. Comme vous le savez peut-être déjà, la Loi sur la gestion financière des premières nations et les institutions qui y sont assujetties fournissent des exemples de lois, du soutien administratif, des formations accréditées, une relation financière transparente, un accès à du financement à long terme et des systèmes de gestion financière améliorée afin d'appuyer la compétence des Premières Nations.

Plus de 230 Premières Nations ont adhéré volontairement au régime de la Loi sur la gestion financière des premières nations. Il s'agit de la méthode la plus efficace, la plus efficiente et la plus fructueuse de l'histoire canadienne pour mettre en œuvre la compétence des Premières Nations. L'élargissement de la portée de ce régime est la meilleure façon de soutenir efficacement la compétence des Premières Nations en matière de cannabis.

Nous croyons également que la meilleure approche juridique et administrative pour mettre en œuvre une compétence en matière de taxe d'accise pour le cannabis est un régime similaire à la TPSPN, le régime de la taxe sur les produits et services des Premières Nations. Selon cette approche, les Premières Nations qui choisissent d'exercer cette compétence promulgueront leurs propres lois sur la taxe d'accise.

La taxe ou le droit d'accise, auquel fait référence la Loi sur l'accise, sera coordonné avec le taux de droit d'accise fédéral et le taux provincial supplémentaire. On appliquerait les mêmes règles et les mêmes exigences que pour le cadre de l'accise sur le cannabis du gouvernement fédéral.

Chaque Première Nation participante signera un accord administratif avec le Canada afin de faciliter l'administration et l'application du cadre. Ces accords permettraient que les bénéfices du droit reviennent efficacement à la Première Nation participante. Le Canada assurerait la conformité avec l'application générale et les règles administratives du droit sur le cannabis.

Étant donné que nous nous appuyons sur ce fondement politique, ce cadre institutionnel et ce système administratif, voici les recommandations précises que nous soumettons au comité. Les modifications suivantes témoigneraient de l'engagement du Canada de créer et de mettre en œuvre une compétence des Premières Nations en matière de fiscalité à l'égard du cannabis.

Il faut amender le projet de loi C-74 afin qu'il fasse référence aux Premières Nations, aux lois sur le droit des Premières Nations sur le cannabis sous le régime de la Loi sur la gestion financière des premières nations, aux terres des Premières Nations, au droit des Premières Nations sur le cannabis et aux accords administratifs des Premières Nations.

Il est nécessaire d'amender le projet de loi C-74 afin qu'il prévoie l'imposition du droit des Premières Nations sur le cannabis pour les Premières Nations visées afin qu'on puisse signer des accords administratifs avec ces Premières Nations et

application of the existing cannabis duty framework to First Nations cannabis duty.

Amend Bill C-74 to enable regulations that set out the content for administrative agreements, the formula for determining the duty attributable to a First Nation and provisions for making payments to a First Nation.

As well, regulations would provide for coordination of the cannabis duty and any additional cannabis duty imposed in respect of a specified province.

I would like to point out that Bill C-74 already anticipates a coordinated cannabis duty system between the federal and provincial governments. This existing approach is easily adapted to enable a coordinated, three-party system that includes specified First Nations.

With these amendments we could work with Canada to develop the regulations necessary to complete the legal framework.

In summary, I would like to reiterate the two-part strategy for the consideration of this committee to establish our cannabis tax jurisdiction:

First, work with us over the next few weeks to make our proposed amendments to the Excise Act, 2001, in Bill C-74. This signal would tell us that there is no need to delay the cannabis legislation.

Second, work with us over the summer to introduce the necessary amendments to establish First Nations cannabis jurisdiction as we have proposed. These could be introduced and passed in the fall session.

In closing, I believe the work we are doing here is the nuts and bolts of applied reconciliation. I hope we can seize this opportunity and continue to work together practically to reconcile our governments in the federation.

In this regard, we hope to return at a later date to present approaches to establish our tobacco and resource tax jurisdiction. As well as improvements to the FNGST, we would also like to discuss how to establish two new FMA institutions to support better First Nation infrastructure and statistics.

As well, we would like to discuss the proposed rights and jurisdiction legislation recently promised by the Prime Minister. We hope to discuss the jurisdictional-based fiscal relationship

appliquer le cadre du droit sur le cannabis existant au droit des Premières Nations sur le cannabis.

On doit amender le projet de loi C-74 en vue de mettre en place une réglementation qui décrit le contenu des accords administratifs, la formule pour déterminer le droit attribuable à une Première Nation et les dispositions visant les paiements versés à une Première Nation.

Également, la réglementation prévoirait la coordination du droit sur le cannabis et tout droit sur le cannabis supplémentaire imposé à l'égard d'une province en particulier.

J'aimerais souligner que le projet de loi C-74 prévoit déjà un système de droit sur le cannabis coordonné entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette approche peut facilement être adaptée en vue de mettre en place un système tripartite coordonné qui inclut les Premières Nations visées.

Grâce à ces amendements, nous pourrions travailler avec le Canada afin d'élaborer la réglementation nécessaire en vue de compléter le cadre juridique.

En résumé, j'aimerais rappeler au comité la stratégie à deux volets visant à établir notre compétence en matière de fiscalité à l'égard du cannabis.

D'abord, vous devez travailler avec nous au cours des prochaines semaines afin de présenter nos amendements proposés à la Loi de 2001 sur l'accise dans le cadre du projet de loi C-74. Ce signal nous indiquerait qu'il n'y a pas lieu de retarder l'adoption du projet de loi sur le cannabis.

Ensuite, vous devez continuer à travailler avec nous au cours de l'été en vue de proposer les amendements nécessaires pour établir une compétence des Premières Nations à l'égard du cannabis, comme nous l'avons proposé. Ces amendements pourraient être déposés et adoptés à la session d'automne.

Enfin, je crois que le travail que nous réalisons ici constitue les rouages d'une réconciliation appliquée. J'espère que nous pouvons saisir cette occasion et continuer à travailler ensemble de manière concrète afin de réconcilier nos gouvernements dans la fédération.

À cet égard, nous espérons revenir devant le comité à une date ultérieure pour présenter des approches concernant l'établissement de notre compétence en matière de fiscalité à l'égard du tabac et des ressources. En plus des améliorations de la TPSPN, nous aimerions également discuter de la façon d'établir deux nouvelles institutions assujetties à la Loi sur la gestion financière des premières nations en vue de soutenir de meilleures statistiques et de meilleures infrastructures pour les Premières Nations.

Également, nous aimerions discuter des dispositions législatives proposées en matière de droits et de compétences qu'a récemment promises le premier ministre. Nous espérons

and institutional framework necessary to implement that proposal.

Thank you for this opportunity to take another step on our shared journey.

The Chair: Honourable senators, please be mindful that this panel will end at 3:15 in order to proceed with a steering committee meeting that we must conduct to conclude and prepare for the continuing study of Bill C-74, the budget implementation bill.

Senator Marshall: I will start with Mr. Fréchette because he had issued a report on the legalization of recreational cannabis. I am referencing that report. The most surprising thing in it is the 50-50 split between the licit and illicit markets.

You cited your reasons, but how did you come up with 50-50? Why not 60-40 or 25-75? I'd like if you could explain that. Then I'd like for you to indicate why your revenue projections are different from the government's. I know one of the big ones is behavioural impact. The 50-50 split was the big surprise for me.

Mr. Fréchette: The 50-50 figure comes from the literature and what we have seen happen in other jurisdictions at the beginning. Of course, when the market gets more mature, you may have a change.

What we identified is really important. As I mentioned in my remarks, if you have a lower number of outlets at the beginning and if you don't allow the production as this committee seems to wish to recommend, those are impacts on consumption.

It's more difficult, then, to get consumers out of the illegal market and into the legal market. Plus the behaviour and, of course, the price itself. Those are the explanations at the beginning of a market.

Senator Marshall: How do you quantify it so that you come up with a 50-50 figure? Is that just judgmental?

Mr. Fréchette: No. Do you want to answer?

Jason Jacques, Senior Director, Costing and Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: Sure. With respect to the pricing, there was actually a survey done in Washington state prior to legalization there which actually asked people how much more they would be willing to pay for a legal cannabis plant product.

aborder la relation financière fondée sur les compétences et le cadre institutionnel nécessaires en vue de mettre en œuvre cette proposition.

Merci de nous avoir offert l'occasion de franchir une nouvelle étape dans notre démarche commune.

Le président : Mesdames et messieurs, n'oubliez pas que votre groupe doit terminer ses interventions à 15 h 15, car le comité de direction doit se réunir pour conclure et préparer l'étude continue du projet de loi C-74, le projet de loi d'exécution du budget.

La sénatrice Marshall : J'aimerais commencer par M. Fréchette, parce qu'il a publié un rapport sur la légalisation du cannabis à des fins récréatives. Je fais référence à ce rapport. Ce qu'on y trouve de plus surprenant, c'est la répartition 50/50 entre le marché légal et le marché illicite.

Vous avez cité vos raisons, mais comment en êtes-vous arrivé à ces chiffres? Pourquoi pas 60/40 ou 25/75? J'aimerais que vous expliquiez cela. Puis, j'aimerais que vous me disiez en quoi vos prévisions de recettes sont différentes de celles du gouvernement. Je sais que l'effet sur les comportements y est pour beaucoup. La répartition 50/50 a été une grosse surprise pour moi.

M. Fréchette : Ces chiffres viennent de la documentation et de ce que nous avons observé dans les autres administrations au début. Bien sûr, lorsque le marché gagnera en maturité, il pourrait y avoir un changement.

Ce que nous avons relevé est vraiment important. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, si vous avez un plus petit nombre de points de vente au début et si vous n'autorisez pas la production, ce que semble vouloir recommander le présent comité, il y aura des répercussions sur la consommation.

Il devient plus difficile d'amener les consommateurs à quitter le marché illicite pour aller sur le marché légal. À cela s'ajoutent le comportement, et, bien sûr, le prix lui-même. C'est ce qui explique les résultats au commencement d'un marché.

La sénatrice Marshall : De quelle manière avez-vous quantifié la chose pour en arriver à une répartition de 50/50? Est-ce seulement subjectif?

M. Fréchette : Non. Voulez-vous répondre?

Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts, Bureau du directeur parlementaire du budget : Bien sûr. En ce qui a trait à l'établissement des prix, un sondage a été réalisé dans l'État de Washington avant la légalisation dans cet État, et on a demandé aux gens combien ils étaient prêts à payer de plus pour un produit de cannabis légal.

Based upon that survey, we used that data to assess in the Canadian context how much more or less Canadians would be willing to pay once the product is legalized here.

It should probably not come as a surprise to anyone that the majority of folks in Washington state, at least, weren't willing to pay a significant premium for legal product.

To the extent that the consumers of cannabis plant products are very price sensitive, and highlighting the other point Mr. Fréchette raised, a small group of individuals are consuming about one-half to two-thirds of cannabis across the country. Based upon data from Statistics Canada, it also indicates that they are consuming very frequently and in many situations on a daily basis. You have individuals who are consuming a lot and those individuals are price sensitive.

Based upon the current price levels in the illicit market versus what the government has on the table with respect to the retail market, the prices will be somewhat similar across the country. The data from Washington State indicates to us that there would be about a 50-50 split at the outset.

Senator Marshall: Is that why the revenues you projected are lower than the government's revenues? It seems like the big factor is behavioural impact. Is that why you're forecasting lower revenues than the government?

Mr. Fréchette: Is that after two years?

Senator Marshall: Yes.

Mr. Fréchette: It's a mix of the price sensitivity of consumers. It is also about the availability of the product, the capacity to produce your own cannabis, or having access to outlets that may not be in the context of a provincial market but in the context of private markets competing against each other. Prices will vary within that provincial market. This is the real impact.

You have asked a very good question. The 50-50 is based, as we mentioned, on literature and on the survey. I'll give you another example. In 2016, when we did our main study on cannabis, we had a tax base of a little less than 700 tonnes per year. Statistics Canada does a survey regularly, and we're now using their current number at 770 tonnes. You can see that within two years we already have 70 more tonnes. This is probably because legalization is closer to being in effect.

The survey says that people say they will consume cannabis now that they know it's coming,but it remains a survey.

Nous avons utilisé les données de ce sondage pour déterminer combien de plus ou de moins les Canadiens seraient prêts à payer une fois le produit légalisé ici.

Je ne surprendrai probablement personne en disant que la majorité des gens de l'État de Washington n'étaient pas prêts à payer un prix élevé pour un produit légal.

Dans la mesure où les consommateurs de produits de cannabis sont très sensibles aux prix et, pour appuyer l'autre point soulevé par M. Fréchette, un petit groupe de personnes consomment entre la moitié et les deux tiers du cannabis à l'échelle du pays. Selon les données venant de Statistique Canada, ces personnes consomment très fréquemment et, dans de nombreux cas, sur une base quotidienne. Nous avons donc des gens qui consomment beaucoup et des gens qui sont sensibles aux prix.

En fonction des niveaux de prix actuels sur le marché illicite par rapport à ce que le gouvernement propose en matière de marché de détail, les prix seront en quelque sorte semblables à l'échelle du pays. Les données de l'État de Washington montrent qu'il pourrait y avoir une répartition de 50/50 d'entrée de jeu.

La sénatrice Marshall : Est-ce pour cette raison que vos prévisions de recettes sont plus basses que celles du gouvernement? Il semble que le facteur le plus déterminant soit l'impact sur le comportement. Est-ce pourquoi vous prévoyez des recettes moins élevées que le gouvernement?

M. Fréchette : Après deux ans?

La sénatrice Marshall : Oui.

M. Fréchette : Il est entre autres question de la sensibilité des consommateurs à l'égard des prix. Il s'agit également de la disponibilité du produit, de la capacité de produire son propre cannabis ou d'avoir accès à des points de vente qui ne s'inscriront peut-être pas dans le contexte d'un marché provincial, mais plutôt dans celui des marchés privés qui se font concurrence. Les prix vont varier au sein de ce marché provincial. Voilà l'impact véritable.

Vous avez posé une très bonne question. Le partage 50/50 est fondé, comme nous l'avons dit, sur la documentation et le sondage. Je vais vous donner un autre exemple. En 2016, lorsque nous avons réalisé notre étude principale sur le cannabis, nous avions une assiette fiscale d'un peu moins de 700 tonnes par année. Statistique Canada fait régulièrement un sondage, et nous utilisons maintenant leurs chiffres actuels de 770 tonnes. Vous pouvez voir que, en deux ans, nous avons déjà 70 tonnes de plus. C'est probablement parce que la légalisation est sur le point d'entrer en vigueur.

Selon le sondage, les gens disent qu'ils vont consommer du cannabis sachant que la légalisation sera pour bientôt, mais cela reste un sondage.

Senator Marshall: It can't be very encouraging for the government because one of their objectives is to deter criminal activity. By legalizing marijuana, they are hoping they will decrease the black market; but from what we're hearing from witnesses now, I don't know if that will be the case. It is not that I was convinced of initially, anyway.

Mr. Fréchette: Our table in 2016 is still valid because we had zero excise tax and the margin of the manoeuvre was really small. Actually, the median price was $8.80, and that was with zero excise tax. If you add $1, you're up to $9 and you're well above the illegal price. Therefore, you won't get the illegal consumers.

Senator Marshall: Yes, it will be cheaper.

Have you read the report of the Senate Aboriginal Peoples Committee? They recently released their report in which they made several recommendations. I am wondering if you've seen the recommendations, whether you agree with them, whether you're happy or whether you would like to see more.

Mr. Jules: As I mentioned to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, I was there to lobby, if you will, for amendments to the existing legislation that was put forward.

I made very clear in my presentation as well that I didn't want to see this as a hindrance to the passage of the legislation. What I want to see is our jurisdiction applied to these products on our lands.

In response to the broader question, that is one of the reasons why I am advocating not only tax jurisdiction but a regulatory role for First Nation governments. If you don't do both, you will have serious problems in relation to what we've seen all over the country in terms of what I call a grey market, not a black market.

Senator Jaffer: I'll start with you, Mr. Jules. I am always happy to see you here. We come from the same province, and I really appreciate the very thorough way in which you set out your presentation. I will certainly look at it very carefully.

I have a bigger question for you because I know you are very involved in the community as well, I see this bill as the first step. I don't see it as the last. There will be many more bills, as we've had with impaired driving and with other bills.

How I see this bill, and I take the government's word for it, is that the first thing they want to do is to protect children and to find a way to regulate. I know you do too.

La sénatrice Marshall : Je ne peux pas être très encourageante pour le gouvernement, puisque l'un de ses objectifs est de décourager les activités criminelles. En légalisant la marijuana, il espère diminuer les activités sur le marché illicite; cependant, d'après ce que nous entendons des témoins, je ne suis pas certaine que ce sera le cas. Quoi qu'il en soit, je n'en étais pas convaincue au départ.

M. Fréchette : Notre tableau de 2016 est toujours valide, car nous n'avions pas de taxe d'accise, et la marge de manœuvre était vraiment petite. En fait, le prix médian était de 8,80 $, et c'était sans taxe d'accise. Si vous ajoutez 1 $, vous en êtes à 9 $ et vous êtes bien au-dessus du prix sur le marché illicite. Par conséquent, vous n'attirerez pas les consommateurs du marché illicite.

La sénatrice Marshall : Oui, ce sera moins coûteux.

Avez-vous lu le rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones? Il a dernièrement publié son rapport dans lequel il formule plusieurs recommandations. Je me demande si vous les avez vues, si vous êtes d'accord avec elles, si vous en êtes satisfait ou si vous voudriez en voir plus.

M. Jules : Comme je l'ai mentionné au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, j'étais là pour exercer des pressions, si vous voulez, afin que des amendements soient apportés au projet de loi mis de l'avant.

De plus, j'ai dit très clairement dans mon exposé que je ne voulais pas que ce soit une entrave à l'adoption du projet de loi. Ce que je veux, c'est que ces produits, lorsqu'ils sont présents sur nos terres, relèvent de notre compétence.

En réponse à la question plus générale, c'est l'une des raisons pour lesquelles je milite non seulement pour la compétence en matière de fiscalité, mais aussi pour un rôle réglementaire pour les gouvernements des Premières Nations. Si on ne fait pas les deux, on aura de graves problèmes à l'égard de ce que nous observons partout au pays, ce que j'appelle un marché gris, et non un marché noir.

La sénatrice Jaffer : Je vais commencer par vous, monsieur Jules. Je suis toujours heureuse de vous voir ici. Nous venons de la même province, et j'ai vraiment aimé la profondeur de votre exposé. Je vais certainement m'y pencher très attentivement.

J'ai une plus grosse question pour vous, car je sais que vous êtes très engagé dans la communauté également, je vois ce projet de loi comme une première étape, et non pas comme la dernière. Il y aura beaucoup d'autres projets de loi, comme cela a été le cas pour la conduite avec les facultés affaiblies et avec d'autres projets de loi.

De la façon dont je vois ce projet de loi, et je crois les paroles du gouvernement à cet égard, c'est que la première chose qu'il veut faire, c'est de protéger les enfants et de trouver une façon

Do you not think this is a good first step? I am sorry I can't repeat what you said about looking at other things later, but you said it very well. What you set out was very valid, that we should look at it after the bill is passed.

Mr. Jules: I am proposing that there be a clear message sent to First Nations across the country:

First, you agree that First Nations and their governments should ultimately be included in this piece of legislation and, second, that you can get into agreements with them to share in the revenue. The third component is all of the other things that are necessary to develop a rules, regulations and standards approach to dealing with the issue.

Without doing that, you will be having lots of problems in our communities like children having easy access to edibles and those kinds of things.

Our councils and First Nation governments should be involved, through the tax commission, in developing standards and working with the communities to do that. If you don't do that, you'll have all kinds of problems when it's legalized.

What I want to see happen and the purpose of my visit here today is to ensure we have tax jurisdiction so that we get the revenues and we are in a position to look after the children ourselves. With the way it is now, we would have to be completely dependent on the federal and provincial governments to invent an on-reserve program.

If we have our own resources, and tax revenue is a resource that all governments rely, we would be able to use it to develop our own treatment centres utilizing the First Nations Finance Authority. We would have in place a transparency and accountability mechanism through the First Nations Financial Management Board.

As I mentioned earlier, one of the two institutions that I want to promote here is an infrastructure institution so that we would be able to use revenues like tax streams to build infrastructure that will be required in our communities, such as policing, health centres, treatment centres, and all those things that are important for other governments. We need them as well, but we can't do that without the revenue.

d'assurer une réglementation. Je sais que c'est ce que vous voulez également.

Ne pensez-vous pas que c'est une bonne première étape? Je m'excuse, je ne peux pas répéter ce que vous avez dit à propos du fait d'examiner d'autres aspects ultérieurement, mais vous l'avez très bien dit. Ce que vous avez présenté était très valide, nous devrions nous y pencher après l'adoption du projet de loi.

M. Jules : Je propose que l'on envoie un message clair aux Premières Nations à l'échelle du pays.

Premièrement, vous acceptez que les Premières Nations et leurs gouvernements soient finalement inclus dans ce projet de loi et que, deuxièmement, vous pouvez conclure des ententes avec eux pour partager les revenus. Le troisième élément concerne tous les autres aspects nécessaires pour élaborer des règles, une réglementation et une approche normalisée pour traiter de la question.

Sans cela, il y aura beaucoup de problèmes au sein de nos communautés, par exemple, les enfants auront accès facilement aux produits comestibles et à ce genre de choses.

Nos conseils et gouvernements des Premières Nations devraient participer, par l'entremise de la Commission de la fiscalité, à l'élaboration de normes et il faut travailler avec les communautés à cet égard. Si vous ne faites pas cela, il y aura toutes sortes de problèmes après la légalisation.

Ce qui m'intéresse, et la raison d'être de ma visite ici aujourd'hui, c'est de m'assurer que nous avons la compétence en matière de fiscalité afin d'obtenir les recettes et d'être en position de prendre soin de nos enfants nous-mêmes. Telles que sont les choses à l'heure actuelle, nous serions complètement à la merci des gouvernements fédéral et provinciaux pour la mise sur pied d'un programme dans les réserves.

Si nous possédons nos propres ressources et que tous les gouvernements s'appuient sur les recettes fiscales, nous serions en mesure de nous en servir pour élaborer nos propres centres de traitement en ayant recours à l'Autorité financière des Premières Nations. Nous pourrions mettre en place un mécanisme de transparence et de reddition de comptes grâce au Conseil de gestion financière des Premières Nations.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, l'une des deux institutions que je veux promouvoir ici, c'est une institution d'infrastructure de sorte que nous serions en mesure d'utiliser les revenus comme sources fiscales pour construire les infrastructures qui seront nécessaires dans nos communautés, comme des services de police, des centres de santé, des centres de traitement et toutes ces choses qui sont importantes pour les autres gouvernements. Nous en avons besoin également, mais nous ne pouvons pas nous les procurer sans les revenus.

Senator Jaffer: If I understand you correctly, and I will not repeat all the things you said, you are saying, just like the federal government is divided with the provinces, you also need to be there so that you can look after your communities.

Mr. Jules: That's right. I said earlier that the first step in any reconciliation is: Let's reconcile; let's work together. In our particular case, we want to be able to govern ourselves within the Canadian framework. That means working with what I call the indefeasible government, which is both the federal and provincial governments.

In this particular case that's what we will have to do. We will have to make sure that we work with the provinces because each one of them will have a different nuanced approach to the legalized product.

Senator Jaffer: I have many more questions but the chair will cut me off, so I'll talk to you privately.

Mr. Fréchette, perhaps I can quickly ask not a very quick question. In the calculations you have made, there would be private sales and government sales, not just government sales.

We have the liquor board, and the liquor board distributes liquor around my province. It's not like that. It will be private sales and government sales. Is that correct?

Mr. Fréchette: That includes all the retail sales.

Senator Jaffer: It is not just one.

Mr. Fréchette: All the taxpayers I mentioned.

Senator Jaffer: All your assumptions are really based on the research you have done. You have seen behaviour in other jurisdictions, but there is no other way because we don't have the system in place as yet. Is that correct?

Mr. Fréchette: That is correct.

Senator Eaton: In our last panel, Mr. Fréchette, we had Beer Canada objecting to an automatic escalator tax. This budget applies an automatic increase in tobacco excise taxes on an annual basis, so we now have tobacco and beer.

Do you see, as part of a trend, the government taking a one-time hit and slowly reaping more and more money as it sort of indexes? Is this where our taxation is going?

La sénatrice Jaffer : Si je vous comprends bien, et je ne vais pas répéter tout ce que vous avez dit, vous dites que, tout comme la compétence du gouvernement fédéral est divisée avec celles des provinces, vous devez aussi être là pour veiller sur vos communautés.

M. Jules : C'est exact. J'ai dit plus tôt que la première étape dans tout processus de réconciliation, c'est la collaboration. Dans notre cas précisément, nous voulons être capables de nous gouverner nous-mêmes au sein du cadre canadien. Cela suppose de travailler avec ce que j'appelle le gouvernement indissociable, soit les gouvernements fédéral et provinciaux.

En l'occurrence, c'est ce que nous devrons faire. Nous devrons nous assurer de travailler avec les provinces, car chacune d'elles adoptera une approche différente et nuancée à l'égard du produit légalisé.

La sénatrice Jaffer : J'ai beaucoup d'autres questions à poser, mais le président devra m'interrompre, je vais donc vous parler en privé.

Monsieur Fréchette, je peux peut-être poser rapidement une question assez longue. Dans les calculs que vous avez faits, il n'y aura pas seulement des ventes au gouvernement, il y aura aussi des ventes au privé.

Nous avons la régie des alcools, et celle-ci distribue l'alcool dans ma province. Ce ne sera pas comme ça. Il y aura des ventes du secteur privé et des ventes du gouvernement. Est-ce exact?

M. Fréchette : Cela comprend toutes les ventes au détail.

La sénatrice Jaffer : Il ne s'agit pas d'une seule entité.

M. Fréchette : Tous les contribuables dont j'ai parlé.

La sénatrice Jaffer : Toutes vos hypothèses sont réellement fondées sur la recherche que vous avez effectuée. Vous avez observé le comportement dans les autres administrations, mais il n'y a aucune autre façon de procéder, car nous n'avons pas encore mis en place le système. Est-ce exact?

M. Fréchette : C'est exact.

La sénatrice Eaton : Dans notre dernier groupe de témoins, monsieur Fréchette, il y avait Bière Canada qui s'opposait à l'indexation automatique. Le présent budget applique une hausse automatique de la taxe d'accise sur le tabac annuellement, il y en a donc une pour le tabac et la bière.

Croyez-vous que, selon la tendance, le gouvernement procède à une augmentation ponctuelle et empoche de plus en plus d'argent, car il y a une sorte d'indexation? Est-ce là où s'en va notre régime fiscal?

Mr. Fréchette: You're asking me a difficult question. I cannot say if there's a trend in what the government announced.

[*Translation*]

Senator Eaton: This is the second time we have seen that.

Mr. Fréchette: Yes, I know.

Senator Eaton: Will the third time be a tax on cannabis?

Mr. Fréchette: On derivative products. I really have no good answer for you.

[*English*]

Senator Eaton: Is this something you see in other countries?

Mr. Fréchette: Yes, it is the case in Colorado. They imposed a local state tax, and they had to come back and reduce the tax because it wasn't working.

Uruguay had the same problem. Uruguay is a different model because they offered a co-op system to many illegal producers and told them, "Get out of the illegal market, become legal, create a co-op, and then you will be able to continue being in the business of selling cannabis."

In Colorado, the literature shows that at the beginning the illegal market continued to flourish because the tax was too high.

It's an adjustment. It's a new territory. As Chief Joe said, we don't know. We still have a tax on tobacco that is often too high.

Senator Eaton: I think tobacco has been vilified with an anti-smoking campaign. Alcohol has not, yet Canadians sit there quite happily and watch the cost of a case of beer or wine go up automatically every year, and we don't do anything. This could be a new trend.

Mr. Fréchette: It could be a new trend. In this case it's not called weed for nothing.

We mentioned producing four plants. It is easy to grow them, apparently. It's not like producing very good wine or very good beer. Not everybody can do that to have a good Bordeaux in their basement. It is very difficult. Weed is a totally different story.

M. Fréchette : Vous me posez une question difficile. Je ne peux pas dire s'il y a une tendance dans ce que le gouvernement a annoncé.

[*Français*]

La sénatrice Eaton : C'est la deuxième fois qu'on voit cela.

M. Fréchette : Oui, je le sais.

La sénatrice Eaton : Et la troisième fois, ce sera une taxe sur le cannabis?

M. Fréchette : Sur les produits dérivés. Je n'ai pas vraiment de bonne réponse à vous donner.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Est-ce quelque chose que vous voyez dans d'autres pays?

M. Fréchette : Oui, c'est le cas au Colorado. On y a imposé une taxe locale d'État, mais il a fallu revenir en arrière et diminuer la taxe parce que cela ne fonctionnait pas.

L'Uruguay a eu le même problème. Ce pays représente un modèle différent, car il a offert un système coopératif à de nombreux producteurs illégaux et leur a dit : « Sortez du marché illicite, devenez légaux, créez une coopérative, puis vous serez en mesure de poursuivre les activités de vente de cannabis. »

Au Colorado, la documentation montre que, au début, le marché illicite continuait de prospérer, car la taxe était trop élevée.

C'est un rajustement. C'est un nouveau territoire. Comme l'a dit le chef Joe, nous ne savons pas. Nous imposons encore une taxe sur le tabac qui est souvent trop élevée.

La sénatrice Eaton : Je crois que le tabac a été vilipendé par une campagne contre le tabagisme. Ce n'est pas le cas pour l'alcool, pourtant, les Canadiens restent là très heureux et regardent le prix de la caisse de bière ou de la bouteille de vin augmenter automatiquement chaque année, et nous ne faisons rien. Cela pourrait être une nouvelle tendance.

M. Fréchette : Ce pourrait être une nouvelle tendance. Dans ce cas-ci, ce n'est pas pour rien qu'on appelle cela de l'herbe.

Nous avons parlé de la production de quatre plants. Apparemment, il est facile d'en faire pousser. Ce n'est pas comme produire un très bon vin ou une très bonne bière. Ce n'est pas tout le monde qui peut produire un bon bordeaux dans son sous-sol. C'est très difficile. Le cannabis est une tout autre histoire.

That will have an impact, clearly. That's what we show in our report. The price is too high in provinces where they will be able to have homegrown cannabis, and that's what will happen.

Senator Pratte: Mr. Jules, before we get to where you want us to be, how much work is there to do? The way you explain it, it seems like you have done a lot of work already. It is all to your credit.

You mentioned earlier that you would need the summer. Is the summer enough, first of all? It seems to me you have a lot of work to do.

Mr. Jules: We are proposing simple amendments to Bill C-74. If that signal goes forward, we can then turn our attention to the required amendments to the First Nations Fiscal Management Act, and that would take the summer.

We have done a lot of that work already, so I don't anticipate it will be hard work. All it is, basically, is creating rules and regulations around it. We will be importing a lot of it from the federal and provincial governments, so I do not see it as being insurmountable.

Senator Pratte: Would you mind explaining it to us? You are saying that you will import this from the federal and provincial governments.

Mr. Jules: We're proposing two amendments to Bill C-74. The first part would reference First Nations because you will have to work with them.

The second part would allow the government to enter into an administrative agreement with that.

The third part is making sure that the payments will be commensurate because what we're proposing is optional legislation.

To back up a bit, what happens with the excise is that it applies to everyone. I pay it on reserve like everybody else. When this particular product comes on to the reserve there will be no exemption. You will be getting on-reserve exemptions from the provincial government for the GST, et cetera.

I am saying those things can be dealt with under a different piece of legislation called the First Nations Fiscal Management Act. All we're asking is for this committee to look at Bill C-74 to make sure that First Nations are recognized as a standing government, to make sure you can get into an administrative agreement with that government, and to make sure how much is being paid to them is commensurate with how much is being collected.

Cela aura une incidence, manifestement. C'est ce que nous voyons dans notre rapport. Le prix est trop élevé dans les provinces où les gens pourront cultiver eux-mêmes du cannabis à la maison, et c'est ce qui se produira.

Le sénateur Pratte : Monsieur Jules, avant d'en arriver là où vous voulez en venir, quelle quantité de travail y a-t-il à faire? D'après vos explications, il semble que vous ayez déjà fait beaucoup de travail. C'est tout à votre honneur.

Vous avez dit plus tôt que vous auriez besoin de l'été. Tout d'abord, est-ce que l'été suffit? Il me semble que vous avez beaucoup de travail à faire.

M. Jules : Nous proposons des amendements simples au projet de loi C-74. Si ce signal est entendu, nous pourrons nous concentrer sur les modifications requises de la Loi sur la gestion financière des premières nations, et cela prendrait l'été.

Nous avons déjà fait une bonne partie de ces travaux, je ne pense donc pas que ce sera difficile. Essentiellement, il s'agit de créer des règles et de la réglementation connexes. Nous nous appuierons beaucoup sur ce qu'ont fait les gouvernements fédéral et provinciaux, donc je ne vois pas cela comme un obstacle insurmontable.

Le sénateur Pratte : Pourriez-vous nous expliquer cela? Vous dites que vous vous appuierez sur ce qu'ont fait les gouvernements fédéral et provinciaux.

M. Jules : Nous proposons deux amendements au projet de loi C-74. La première partie ferait référence aux Premières Nations, car vous devrez travailler avec elles.

La deuxième partie permettrait au gouvernement de conclure une entente administrative à cet égard.

La troisième partie vise à s'assurer que les paiements seront proportionnels, car ce que nous proposons, c'est une législation facultative.

Pour revenir un peu en arrière, ce qui se passe avec la taxe d'accise, c'est qu'elle s'applique à tout le monde. Je la paie dans les réserves comme n'importe qui d'autre. Lorsqu'un produit particulier arrive sur la réserve, il n'y aura pas d'exemption. Vous obtiendrez l'exemption fiscale dans une réserve du gouvernement provincial pour la TPS, et cetera.

Je dis que ces choses peuvent être abordées à l'aide d'une autre mesure législative appelée la Loi sur la gestion financière des premières nations. Tout ce que nous demandons au comité, c'est d'examiner le projet de loi C-74 pour s'assurer que les Premières Nations sont reconnues en tant que gouvernement établi, pour que le fédéral puisse conclure une entente administrative avec ce gouvernement et s'assurer que le montant qu'il leur paye est proportionnel avec ce qui a été recueilli.

The fourth component is looking at the legislation under which I operate, the First Nations Fiscal Management Act. That's where we would look at the implementation.

We do this with real property tax. We have to look at what happens in the province. As I mentioned, every one of them will be a bit different. We develop national standards and then we have to look very specifically at how British Columbia will implement it.

It is complex. It is not easy. It is doable, and I work with a very professional group of people.

Senator Pratte: Will the First Nations' share of the excise tax revenue come from the 75-25 deal that was reached by provinces and the federal government?

Mr. Jules: That will depend because what I am proposing is that this be optional.

Senator Pratte: Nations can join if they want.

Mr. Jules: That's right. Otherwise, they are not going to join.

What we have done is propose an optional approach to deal with it. This means that First Nations would have to look at the rules and regulations and agree. We would all have to agree to that.

A lot of that work is done. They will be subject to the tax already because it applies to all Canadian citizens or anybody who is paying it. Where you get into the nuances is the other portions.

Also I want to address the notion of ultimately having a true fiscal relationship. You get this situation on the Six Nations Reserve where just about $200 million is collected annually as a result of the excise tax being collected from Grand River Enterprises which manufactures tobacco.

If you're looking at that situation for one community, in that particular case, yes, we have to talk about a new fiscal relationship and actually equalization between all of the member communities. We're not at that stage. We have to take the baby steps to ultimately go there.

I would like to see a new fiscal relationship with First Nations dealing with cannabis, tobacco and resources that are exploited within our traditional territories so that we can begin to look after ourselves.

The problem with the makeup as it is now is that we're completely dependent, first, on the federal government to do everything for us and, second, on the provincial government that

Le quatrième élément consiste à examiner les mesures législatives en vertu desquelles j'exerce mes activités, soit la Loi sur la gestion financière des premières nations. C'est là que nous envisagerions la mise en œuvre.

Nous faisons cela avec l'impôt foncier. Nous devons examiner ce qui se passe dans la province. Comme je l'ai dit, chacune d'elles agira un peu différemment. Nous établissons des normes nationales, puis nous devons examiner très précisément la façon dont la Colombie-Britannique les mettra en œuvre.

C'est complexe. Ce n'est pas facile. Mais c'est faisable, et je travaille avec un groupe de personnes très professionnelles.

Le sénateur Pratte : Est-ce que les Premières Nations partageront les recettes tirées de la taxe d'accise découlant de l'entente 75/25 conclue par les provinces et le gouvernement fédéral?

M. Jules : Cela dépendra, car je propose que cela soit facultatif.

Le sénateur Pratte : Les nations peuvent se joindre si elles le veulent.

M. Jules : C'est exact. Autrement, elles ne se joindront pas.

Ce que nous avons fait, c'est proposer une approche facultative pour composer avec la situation. Cela veut dire que les Premières Nations devraient examiner les règles et la réglementation et y adhérer. Il faudrait que nous soyons tous d'accord.

Une grande partie du travail est faite. Les Premières Nations seront déjà assujetties à la taxe, car elle s'applique à tous les citoyens canadiens ou à quiconque la paie. C'est au sujet des autres aspects qu'il y a des nuances.

Je veux aussi dire qu'il faut, au bout du compte, établir une réelle relation financière. On se retrouve dans cette situation sur la réserve des Six Nations, où on récolte annuellement environ 200 millions de dollars en raison de la taxe d'accise prélevée auprès de Grand River Enterprises, qui produit du tabac.

Si on regarde la situation pour une communauté, dans ce cas particulier, oui, nous devons parler d'une nouvelle relation fiscale et même de péréquation entre toutes les communautés membres. Nous ne sommes pas rendus là. Nous devons faire de petits pas pour finir par y arriver.

J'aimerais que l'on établisse une nouvelle relation fiscale avec les Premières Nations en ce qui concerne le cannabis, le tabac et les ressources exploitées sur nos territoires traditionnels afin que nous puissions commencer à prendre soin de nous.

Le problème avec la situation telle qu'elle est maintenant, c'est que nous sommes complètement à la merci, d'abord du gouvernement fédéral pour qu'il fasse tout pour nous et, ensuite

says, “Go and talk to the feds. That’s where your responsible government is.”

We’re always in this fight between federal-provincial offloading arguments between themselves. We want to be able to carve out a section for ourselves so that one day we’ll be able to argue among ourselves who gets what.

The Chair: Chief, you have referenced it in your comments. I will ask the library analysts to talk to you after the meeting so that we can look at the logistics of the procedure for asking the committe to consider recommendations as amendments.

Mr. Jules: Okay.

The Chair: There is a process for that.

Senator Andreychuk: My question is Mr. Fréchette. I am sure you meant to say fine British Columbia Bordeaux.

On a more serious question, you’re basing it on the only projections we have. Those are states in the United States and landlocked Uruguay in South America.

We are a large, diverse complex country. We really don’t know how this will shake out. If we had the U.S. involved, we might have had something. If we had Germany involved or France, et cetera, it would be a better assumption.

You’re using the stats you could find. Is that correct?

Mr. Fréchette: That’s right.

Senator Andreychuk: We’re in the same boat. We will have to look ahead, guess and adjust, should the bill go through as is.

The Chair: To the senators, it is now 3:15 and I will adjourn the meeting.

To the witnesses, thank you very much for your presentations and comments.

(The committee adjourned.)

du gouvernement provincial, qui dit : « Allez parler aux gens du gouvernement fédéral. C’est lui votre gouvernement responsable. »

Nous sommes toujours pris au milieu de cette dispute entre le gouvernement fédéral et les provinces qui se renvoient le problème. Nous voulons être capables de prévoir un article pour nous permettre, un jour, de discuter entre nous de qui obtient quoi.

Le président : Chef, vous en avez fait allusion dans vos commentaires. Je vais demander aux analystes de la Bibliothèque du Parlement de vous parler après la séance afin que nous puissions examiner les aspects logistiques de la procédure pour demander au comité de tenir compte des recommandations en tant qu’amendements.

M. Jules : D’accord.

Le président : Il y a un processus pour cela.

La sénatrice Andreychuk : Ma question s’adresse à M. Fréchette. Je suis certaine que vous vouliez parler de bons bordeaux de la Colombie-Britannique.

Sur une note plus sérieuse, vous vous fondez sur les seules prévisions que nous avons. Elles concernent les États des États-Unis et l’Uruguay, en Amérique du Sud.

Nous sommes un vaste pays diversifié et complexe. Nous ne savons vraiment pas quelle incidence cela aura. Si nous pouvions nous appuyer sur les États-Unis, nous aurions pu avoir quelque chose. Si nous pouvions avoir la collaboration de l’Allemagne ou de la France, et ainsi de suite, ce serait un fondement plus crédible.

Vous utilisez les statistiques que vous avez réussi à trouver. Est-ce exact?

M. Fréchette : C’est cela.

La sénatrice Andreychuk : Nous sommes dans le même bateau. Nous devrons regarder en avant, deviner et rajuster le tir, si le projet de loi est adopté tel qu’il est.

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, il est maintenant 15 h 15 et je vais lever la séance.

Je remercie les témoins de leurs exposés et de leurs commentaires.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2018

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:31 p.m. to study the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. I also wish to welcome all of those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online at sencanada.ca.

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. At this point, I would like to ask the senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

[*English*]

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

[*English*]

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

Senator Neufeld: Richard Neufeld from British Columbia.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

The Chair: Thank you, senators.

[*Translation*]

I would like to take this opportunity to introduce our clerk, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Alex Smith, who are part of the committee's team.

Honourable senators, allow me to introduce Ms. Delphine Bert from France, the administrator of the Commission des finances du Sénat français. Ms. Bert is the Secretary of the Canada-France Interparliamentary Association. Welcome to Canada. We hope

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 31, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je souhaite également la bienvenue à toutes les personnes dans la salle et aux gens de partout au pays, qui nous regardent à la télévision ou en ligne, par l'entremise du site web sencanada.ca.

Je m'appelle Percy Mockler; je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et je préside le comité. Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Merci, sénateurs.

[*Français*]

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous présenter notre greffière, Mme Gaëtane Lemay, ainsi que nos deux analystes, Sylvain Fleury et Alex Smith, qui font équipe avec le comité.

Je me permets, honorables sénateurs et sénatrices, de vous présenter, de la France, Mme Delphine Bert, administratrice de la Commission des finances du Sénat français. Mme Bert est secrétaire de l'Association France-Canada. Je vous souhaite la

you feel at home in our home. We are also grateful to you for agreeing to attend this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

This afternoon, we continue our consideration of the subject matter of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, which we started last week. It is within the budget implementation act.

[*Translation*]

Today, we are going to direct our attention to three different parts of Bill C-74.

[*English*]

To discuss the recognition of expenses incurred in respect of an animal specially trained as eligible for the Medical Expenses Tax Credit, we welcome Medric Cousineau, Co-Founder, Paws Fur Thought. Mr. Cousineau, thank you for being here and sharing your opinions, your comments and your recommendations with the Senate Finance Committee.

Then, to talk about the changes to the excise duty rates on tobacco products, stated in Part 2 of the bill, we welcome Rob Cunningham, Senior Policy Analyst, Canadian Cancer Society. Mr. Cunningham, thank you for being here at the Finance Committee.

Finally, to discuss the changes proposed to the Employment Insurance Act regarding the treatment of earnings received by claimants while they are in receipt of benefits, which is Division 4 of Part 6 of the bill, we have before us Mr. Bill Morris, National Director, United Way Centraide Canada. Thank you for being here.

I would now ask the witnesses to give their opening remarks, starting with Mr. Cousineau. Subsequently, senators will ask questions.

[*Translation*]

Mr. Cousineau, you have the floor. Please go ahead.

[*English*]

Medric Cousineau, Co-Founder, Paws Fur Thought: Honourable senators, on behalf of myself and Canadians facing mental health challenges and for our entire country, thank you.

bienvenue au Canada. Vous êtes chez vous chez nous. De plus, nous vous remercions d'avoir accepté d'assister à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Cet après-midi, nous poursuivons notre étude sur la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, que nous avons entamée la semaine dernière, en vertu de la loi d'exécution du budget.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous allons nous attarder à trois différentes parties du projet de loi C-74.

[*Traduction*]

Pour parler de l'élargissement des dépenses admissibles au crédit d'impôt pour les frais médicaux qui couvriraient dorénavant les frais d'utilisation d'un animal spécialement dressé, nous recevons Medric Cousineau, qui est cofondateur de Paws Fur Thought. Monsieur Cousineau, nous vous remercions d'être ici aujourd'hui et de partager vos opinions, vos commentaires et vos recommandations avec le comité sénatorial des finances.

Ensuite, nous recevrons Rob Cunningham, qui est analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, qui nous parlera de la partie 2 du projet de loi, qui porte sur des changements proposés au droit d'accise sur les produits du tabac. Monsieur Cunningham, nous vous remercions de témoigner devant le comité des finances.

Finalement, pour discuter des changements proposés à la Loi sur l'assurance-emploi visant à réviser le traitement de la rémunération revue par les prestataires pendant qu'ils reçoivent des prestations — on vise ici la section 4 de la partie 6 du projet de loi — nous recevons M. Bill Morris, qui est directeur national de United Way Centraide Canada. Nous vous remercions de votre présence.

Je demanderais maintenant aux témoins de faire leur déclaration préliminaire, à commencer par M. Cousineau. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

[*Français*]

Monsieur Cousineau, la parole est à vous, s'il vous plaît.

[*Traduction*]

Medric Cousineau, cofondateur, Paws Fur Thought : Honorables sénateurs, en mon nom personnel et au nom de tous les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale, je vous dis merci.

Some of you may have been made aware of my $1.23 testimony before the other place on April 30. For those who missed it, I was asked by the media, after the budget was announced, what Bill C-74's section concerning the METC meant to me in financial terms. I replied that it was about $37.50 a month. They were incredulous that I had waged a five and half year war for what amounts to $1.23 to me per day. It's not about me, and it sure as heck isn't about a buck and change, less than the price of a small coffee a day.

This fight was about equality and human rights. Simply put, service dog handlers with mental health injuries were being treated differently under the law, discriminated against by reason of the nature of their disability.

My service dog, Thai, saved my life. Without her, I am not here today, either appearing before you or on this planet. Last week, Paws Fur Thought, the organization that my wife and I co-founded to fundraise and advocate for other veterans and first responders to get their service dogs, placed their one hundred and first, one hundred and second, and one hundred and third dogs, as well as facilitated refresher training and recertification for 13 other teams. At the grad ceremony, the personal impact stories left everyone choked up and in tears. Perhaps the reason we do what we do is best encapsulated in one handler's poignant story: "Medric saved my life. I woke up in the ER thinking I could not even do that right." Subsequently, Paws Fur Thought paired the handler up, and a card that was once in play is no longer in the deck.

When you pass the section of Bill C-74 concerning the METC for service dogs — and I have every faith and certainty that you will — you will be taking a huge step towards ensuring that Canadians know that you will protect our human rights and you will ensure that equality is a fact and not a concept. The truly life-altering, game-changing effects of task-trained service dogs to help mitigate the effects of your disability cannot be overstated.

If you spend $250 a month in the care and upkeep of your service dog, that's $3,000 a year. The 15 per cent METC results in a $450 tax credit, or $1.23 a day. But do not fall into the traps presented by surrounding equality with standards and efficacy study issues. No other service dogs currently covered by the METC have been subjected to such. Pursuant to my previous testimony, I met with Minister O'Regan and his staff to address such issues.

The synchronicity of being invited to testify before you here during Mental Health Week is not lost upon me. You may see Thai as a beautiful yellow lady lab. I see her as that, as well as

Certains d'entre vous ont peut-être entendu parler de mon témoignage au sujet du 1,23 $, que j'ai présenté devant l'autre endroit le 30 avril. Pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas au courant, après l'annonce du budget, les médias m'ont demandé ce que signifiait pour moi, sur le plan financier, la disposition du projet de loi C-74 sur le CIFM. J'ai répondu que cela représentait environ 37,50 $ par mois. Ils n'en revenaient pas d'apprendre que je m'étais battu pendant cinq ans et demi pour ce qui représente 1,23 $ par jour pour moi. Mais mon combat, je ne l'ai pas fait pour moi, et je ne l'ai certainement pas fait pour une poignée de monnaie, qui ne payerait même pas un petit café.

Ce combat est pour l'égalité et les droits de la personne. En termes simples, les maîtres de chiens d'assistance ayant des troubles de santé mentale étaient traités différemment en vertu de la loi et étaient victimes de discrimination en raison de la nature de leur déficience.

Mon chien d'assistance, Thai, m'a sauvé la vie. Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui, à témoigner devant vous ou sur cette planète. La semaine dernière, Paws Fur Thought, l'organisation que j'ai cofondée avec ma femme pour amasser des fonds et pour défendre le droit des anciens combattants et des premiers répondants d'obtenir un chien d'assistance, a donné un 101e, un 102e et un 103e chien à des gens qui en avaient besoin et a organisé une formation de recyclage et de renouvellement de la certification à 13 autres équipes. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, les histoires personnelles qui ont été racontées nous ont tous beaucoup émus. Je crois que notre raison d'être peut se résumer à une histoire touchante. L'un de nos clients avait tenté de s'enlever la vie. Il s'est réveillé dans la salle d'urgence en se disant qu'il n'était même pas capable de réussir cela. Paws Fur Thought l'a pris en charge, lui a trouvé un chien, et aujourd'hui, la mort n'est plus une option pour lui.

Lorsque vous adopterez la disposition du projet de loi C-74 sur le CIFM — et je suis certain que vous allez l'adopter —, vous franchirez une étape importante pour veiller à ce que les Canadiens sachent que vous protégerez nos droits fondamentaux et que pour vous, l'égalité est un fait et non un concept. On ne le dira jamais assez : les chiens d'assistance changent la vie des personnes qui ont une incapacité.

Si vous dépensez 250 $ par mois pour prendre soin de votre chien d'assistance, cela fait un total de 3 000 $ par année. Le CIFM de 15 p. 100 donne lieu à un crédit d'impôt de 450 $ ou de 1,23 $ par jour. Mais ne tombez pas dans le piège en associant l'égalité à des normes et à des études d'efficacité. Aucun autre chien d'assistance visé par le CIFM n'a été assujetti à de telles normes. À la suite de mon témoignage précédent, j'ai rencontré le ministre O'Regan et son personnel pour parler de ces enjeux.

Vous m'avez invité à témoigner devant vous pendant la Semaine de la santé mentale : ce n'est pas rien pour moi. Pour vous, Thai est un beau labrador blond. Pour moi, c'est une

my best furry buddy and confidante. However, she is a medical assistive device for night terror intervention, panic and anxiety attacks, agoraphobia countermeasures, and she does dissociative recalls, amongst other tasks, things that no other mental health provider has ever done for me. Not once, in decades, did a mental health pro ever come to my house at 4:30, wake me up from my night terrors and reassure me that it was going to be okay — not once.

But if the medical community were to have a therapy or drug that reduced PTSD symptoms, reduced depression index, improved quality of life, increased sleep quality and efficiency — all after six months — they would be all over it. However, they do, and they ignore it.

What I have just presented is the preliminary results of the VAC efficacy study presented last September, and yet, crickets. VAC's Chief Medical Officer has never once bothered to ask me what we are doing to get such positive results. I placed half of the dogs in the previously cited efficacy study, so it makes one wonder why certain departments are failing to engage.

For those of us living with the horrible stigma, the word "psychiatric" — the label in and of itself — is traumatizing. Imagine a senior mental health official at DND saying, "Give them a puppy, a pony, some pot — PTSD problem solved." That's what we're up against. But that individual is right. Alternative modalities like service dogs and equine therapy should be explored, because the treatments he espouses have a 50 per cent treatment resistance, and they have no idea of the recidivism rates, despite spending $1,000 a day per patient per inpatient addiction facility to treat PTSD.

Paws Fur Thought has been involved in service dog standards, efficacy, mental health initiatives, and my wife and I are extremely proud of our work in the service dog world. Two weeks ago, we helped facilitate a strategic partnership between Wounded Warriors Canada and Ontario Command of the Royal Canadian Legion, the largest single donation ever to a veteran-assist service dog program in Canadian history. We have done this with a huge amount of public support and not one nickel in funding from the government. We have been able to accomplish that which the Government of Canada, specifically VAC and DND, could not do.

meilleure amie et une confidente. Elle est aussi mon aide médicale. Elle intervient quand j'ai des terreurs nocturnes, des crises de panique et des crises d'anxiété, elle m'aide à gérer mon agoraphobie et elle m'aide avec mes épisodes de dissociation, entre autres choses, ce qu'aucun autre fournisseur de soins de santé mentale n'a réussi à faire. Jamais, en plusieurs décennies, un professionnel de la santé mentale n'est venu chez moi, à 4 h 30, pour me réveiller alors que j'avais des terreurs nocturnes et pour me rassurer, pour me dire que tout irait bien… Pas une seule fois.

Or, si la communauté médicale avait accès à une thérapie ou une drogue qui pouvait réduire les symptômes du TSPT, réduire l'indice de dépression, améliorer la qualité de vie et la qualité du sommeil, et accroître l'efficacité — et ce après six mois seulement —, elle y aurait recours sans hésitation. Cette thérapie existe, mais la communauté refuse de la reconnaître.

Ce que je viens de vous présenter, ce sont les résultats préliminaires d'une étude d'efficacité d'ACC présentée en septembre dernier, mais il ne s'est toujours rien passé depuis. Le médecin-hygiéniste en chef d'ACC n'a même pas pris la peine de me demander comment nous arrivions à de tels résultats positifs. J'ai placé la moitié des chiens visés par l'étude d'efficacité en question, alors c'est à se demander pourquoi certains ministères tardent à prendre des engagements à cet égard.

Pour ceux d'entre nous qui vivent avec cette horrible stigmatisation, le mot « psychiatrique » — l'étiquette en soi — est traumatisant. Imaginez un agent principal de la santé mentale du MDN dire : « Donnez-leur un chiot; un poney, du cannabis… Problème de TSPT réglé. » C'est à cela que nous sommes confrontés. Mais cette personne aurait raison. Les modalités de rechange comme les chiens d'assistance et l'équithérapie doivent être envisagées, parce que les traitements qu'on cautionne présentent un taux de résistance de 50 p. 100 et qu'on n'a aucune idée du taux de récidive, même si l'on dépense 1 000 $ par jour par patient dans les centres de désintoxication pour traiter le TSPT.

Paws Fur Thought participe à l'établissement des normes relatives aux chiens d'assistance, des normes en matière d'efficacité et des initiatives en matière de santé mentale, et ma femme et moi sommes très fiers du travail que nous avons accompli dans ce domaine. Il y a deux semaines, nous avons contribué au partenariat stratégique entre Wounded Warriors Canada et la Direction provinciale de l'Ontario de la Légion royale canadienne, qui a donné lieu au plus grand don à un programme de chiens d'assistance pour les anciens combattants de l'histoire du Canada. Nous y sommes parvenus grâce à l'énorme appui de la population et sans un sou du gouvernement. Nous avons réussi à accomplir ce que le gouvernement du Canada et surtout ACC et le MDN n'ont pas réussi à faire.

You may wonder how I wandered off on all of that other stuff, and what that has to do with the METC. For five and a half years, VAC reported to FINA that there were no efficacy studies supporting the use of PTSD service dogs. They never bothered to answer the question, "Had any other service dogs been subjected to the same kind of efficacy studies?"

When you pass the portion of Bill C-74 on the METC, you will ensure that we are heading down the right path to putting the stigma down. In no circumstances should there ever be discussions about the financial ramifications of equality. You arrive at equality, and the financial implications are purely consequential. It was never about a dollar and 23 cents.

Thank you so much.

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst, Canadian Cancer Society: Thank you, chair. Thank you for the opportunity to provide testimony.

The focus of my testimony will be Part 2 of the bill, clauses 47 to 67, implementing a $1 per carton increase in tobacco taxes and modifying the inflation indexing for tobacco taxes from every five years to every year. We applaud these measures and urge all committee members to support these provisions. Tobacco products remain the leading cause of preventable disease and death in Canada, killing 45,000 Canadians annually and causing about 30 per cent of all cancer deaths.

We also strongly support the federal budget provisions that provide an increased investment for the Federal Tobacco Control Strategy. This is essential as part of the efforts to meet the objective of reducing tobacco use to under 5 per cent by 2035. There are still more than 5 million Canadians who smoke, which is 17 per cent of the population. There are teenagers who start to smoke every month. We have made considerable progress, but enormous work remains.

The budget measures regarding tobacco taxes and funding of the strategy are complemented by Bill S-5 and by pending regulations for plain and standardized packaging. Regarding Bill S-5, we urge all senators to support the amendments made by the House of Commons now before the Senate. These amendments were approved by the Standing Committee on Health with all-party support.

Increasing tobacco taxes is the most effective strategy to reduce tobacco use, especially among youth, who have less disposable income. That tobacco taxes reduce consumption is recognized by the World Bank, the World Health Organization, a vast number of studies in Canada and worldwide, provincial and

Vous vous demandez peut-être pourquoi je parle de toutes ces choses, et quel est le lien avec le CIFM. Pendant cinq ans et demi, ACC a dit au comité qu'aucune étude d'efficacité ne démontrait l'utilité des chiens d'assistance pour les personnes souffrant du TSPT. Ils ne se sont jamais posé la question suivante : « Est-ce qu'on a exigé de telles études d'efficacité pour les autres chiens d'assistance? »

Lorsque vous adopterez la disposition du projet de loi C-74 sur le CIFM, alors nous serons sur la bonne voie afin de mettre un terme à la stigmatisation. En aucune circonstance ne devrait-on discuter des conséquences financières de l'égalité. On obtient l'égalité, et les conséquences financières sont purement corrélatives. L'important n'a jamais été le montant de 1,23 $.

Merci beaucoup.

Rob Cunningham, analyste principal des politiques, Société canadienne du cancer : Merci, monsieur le président. Merci de me donner la chance de témoigner devant vous.

Mon témoignage portera sur les articles 47 à 67 de la partie 2 du projet de loi visant une augmentation de la taxe sur le tabac de 1 $ par cartouche de cigarettes et une modification de l'indexation en fonction du coût de la vie, afin qu'elle soit faite chaque année plutôt qu'à tous les cinq ans. Nous nous réjouissons de ces mesures et nous exhortons tous les membres du comité à appuyer ces dispositions. Les produits du tabac demeurent la principale cause de maladie et de décès évitables au Canada. Ils tuent 45 000 Canadiens par année et sont la cause d'environ 30 p. 100 de tous les décès attribuables au cancer.

De plus, nous sommes très favorables aux dispositions budgétaires qui prévoient un investissement accru dans la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme. Il s'agit d'un élément essentiel des efforts déployés en vue de réduire la consommation du tabac à moins de 5 p. 100 d'ici 2035. Aujourd'hui, encore plus de 5 millions de Canadiens fument, ce qui représente 17 p. 100 de la population. Des adolescents commencent à fumer chaque mois. Nous avons réalisé des progrès considérables, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Le projet de loi S-5 et le règlement à venir sur les emballages neutres et uniformisés complètent les mesures budgétaires relatives aux taxes sur le tabac et au financement de la stratégie. En ce qui a trait au projet de loi S-5, nous exhortons tous les sénateurs à appuyer les amendements proposés par la Chambre des communes, que doit étudier le Sénat. Ces amendements ont été approuvés par le comité permanent de la santé et par tous les partis.

L'augmentation des taxes sur le tabac représente la stratégie la plus efficace pour réduire la consommation de tabac, surtout chez les jeunes, dont le revenu disponible est moins élevé. La Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, de nombreuses études canadiennes et étrangères, les gouvernements

territorial governments across Canada, and successive federal governments. Tobacco tax increases are a win-win, benefiting both public health and public revenue. The budget projects increased revenue of $375 million in this fiscal year alone as a result of the tobacco tax changes.

Inflation indexing of tobacco taxes was initiated in the 2014 federal budget of then Minister of Finance Jim Flaherty. The budget measure was that indexing was to occur every five years, meaning that the first inflation adjustment was to have occurred in 2019. Indexation ensures that tobacco tax rates are, in effect, kept the same on an after-inflation basis. Prior to the 2014 Budget, federal tobacco tax rates had not been changed in 12 years, since 2002, thus eroding their impact due to inflation and thus undermining the objectives of decreasing smoking and increasing government revenue.

Imperial Tobacco Canada Limited recommended that indexation be annual instead of every five years as part of its recommendations to the House of Commons Standing Committee on Finance during pre-budget consultations.

Guidelines under the international tobacco treaty, the WHO Framework Convention on Tobacco Control, recognize that real after-inflation value of a specific tobacco tax will be eroded unless it's regularly increased at least in line with inflation. The guidelines recommend that "Tax rates should be monitored, increased or adjusted on a regular basis, potentially annually, taking into account inflation . . . ." Further, the World Health Organization's *Technical Manual on Tobacco Tax Administration* recommends that specific tobacco taxes be automatically adjusted for inflation.

Federal tobacco taxes are better than provincial taxes because, from a contraband perspective, they apply on reserves. There is no difference between on-reserve and off-reserve tax rates. The level of contraband on which federal tobacco taxes are not paid is far lower than the level of contraband on which provincial tobacco taxes are not paid.

If I can invite members to turn to the material we distributed, the first graph shows comparative provincial and territorial tax rates. You can see that Ontario and Quebec have the lowest tax rates in Canada but the worst contraband. In Western Canada and in the Atlantic provinces, tobacco tax rates are far higher, but contraband levels are much lower. That seems to be counterintuitive. In Canada, the cause of contraband is not the high tax rates, because we see in the West that it's sustained with very low levels of contraband, but actually proximity to the illegal manufacturers on reserves in Ontario and Quebec.

provinciaux et territoriaux, de même que tous les gouvernements fédéraux ont reconnu que l'augmentation des taxes réduisait la consommation du tabac. L'augmentation des taxes sur le tabac est une solution gagnant-gagnant : elle profite à la santé publique et génère des revenus publics. Le budget prévoit une augmentation des revenus de 375 millions de dollars au cours du présent exercice seulement, en raison de ces changements.

L'indexation des taxes sur le tabac en fonction du coût de la vie a été présentée pour la première fois dans le budget fédéral de 2014 du ministre des Finances de l'époque, Jim Flaherty. La mesure budgétaire visait une indexation quinquennale, ce qui signifiait que le premier rajustement en fonction de l'inflation aurait été fait en 2019. L'indexation permet de veiller à ce que les taux de taxation du tabac demeurent les mêmes après l'inflation. Avant le budget de 2014, les taux de taxation du tabac n'avaient pas changé en 12 ans, depuis 2002. Ainsi, leur incidence s'était affaiblie en raison de l'inflation, ce qui nuisait à l'atteinte des objectifs de réduire le tabagisme et d'augmenter les revenus du gouvernement.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, Imperial Tobacco Canada Limitée a recommandé au comité permanent des finances que l'indexation se fasse annuellement plutôt qu'à tous les cinq ans.

Les lignes directrices du traité international sur le tabac, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, reconnaissent que la valeur réelle d'une taxe sur le tabac après inflation s'affaiblira à moins qu'elle augmente de façon régulière en fonction de l'inflation. Les lignes directrices recommandent de contrôler, d'augmenter ou de rajuster les taux de taxation selon une base régulière, peut-être de façon annuelle, en tenant compte de l'inflation. De plus, le *Manuel technique sur l'administration des taxes sur le tabac* de l'Organisation mondiale de la Santé recommande de rajuster automatiquement les taxes sur le tabac en fonction de l'inflation.

Les taxes fédérales sur le tabac sont plus efficaces que les taxes provinciales pour réduire la contrebande, puisqu'elles s'appliquent aussi aux réserves. Les taux sont les mêmes dans les réserves qu'en dehors des réserves. La contrebande donnant lieu au non-paiement des taxes est beaucoup plus faible à l'échelon fédéral qu'à l'échelon provincial.

J'inviterais les membres du comité à regarder les documents que nous vous avons transmis. Le premier graphique compare les taux de taxation provinciaux et territoriaux. On peut voir que l'Ontario et le Québec présentent les plus faibles taux de taxation du Canada, mais les plus hauts taux de contrebande. Dans l'Ouest canadien et dans les provinces atlantiques, les taux de taxation du tabac sont beaucoup plus élevés, mais les taux de contrebande sont beaucoup plus faibles. Cela peut sembler paradoxal. Au Canada, le taux de contrebande n'est pas lié au taux de taxation, parce qu'on voit que les provinces de l'Ouest ont su maintenir de très faibles taux de contrebande. C'est plutôt

The graph on the next page shows trends in federal-provincial tobacco tax revenue, not including GST, HST and PST, and we see that even with declining smoking rates, tobacco tax revenue is working, so it's meeting that objective — $8.4 billion in fiscal 2017.

The next graph shows the long-term trends in smoking prevalence among Canadians aged 15 plus. We are making progress; it's still decreasing. It's down to 17 per cent.

The next graph shows among youth — and this is encouraging — ages 15 to 19, there's a substantial decline, but it's still at 10 per cent. We want that to get to zero; in fact, we want a tobacco-free Canada eventually.

On the next graph, the blue shows that tobacco manufacturers in recent years have increased their own prices dramatically. As a result, they have $1 billion more revenue, revenue that could have gone to government if they had increased tobacco taxes instead. It's a bit unfair that tobacco manufacturers can increase their prices, but governments could not increase their taxes.

There are further graphs I can explain, should questions come up.

We thank the federal government for the new measures that have been brought forward, and we appreciate the support from all parties. We thank the Senate for its work on tobacco control over many years. We look forward to continued progress. Thank you.

Bill Morris, National Director, United Way Centraide Canada: Thank you for the opportunity to appear. The mission of the United Way movement is to mobilize our collective capacity to improve lives and build communities. We do this by building diverse partnerships with individuals, business, labour, service delivery agencies and governments. The United Way is present in more than 100 communities across Canada. Our local fundraising campaigns annually raise approximately $500 million, which is reinvested in the community to build community and to improve lives.

Our focus and goals are to move people out of poverty, to help kids be all that they can be and to build strong, healthy communities.

la proximité des fabricants illégaux dans les réserves de l'Ontario et du Québec qui est en cause.

Le graphique de la page suivante montre les tendances relatives aux recettes provenant de la taxe sur le tabac, sans tenir compte de la TPS, de la TVH et de la TVP. On voit que même si les taux de tabagisme baissent, les recettes provenant de la taxe sur le tabac sont élevées, alors on atteint cet objectif, soit de 8,4 millions pour l'exercice 2017.

Le graphique suivant montre les tendances à long terme relative à la prévalence du tabagisme chez les Canadiens de 15 ans et plus. Nous progressons : la prévalence du tabagisme diminue toujours. Elle est maintenant à 17 p. 100.

Le graphique suivant montre un déclin important du tabagisme chez les jeunes de 15 à 19 ans, ce qui est encourageant, mais c'est tout de même 10 p. 100. Nous voulons que ce taux soit à zéro. En fait, nous voulons qu'éventuellement, plus personne ne fume au Canada.

Sur le graphique suivant, le bleu montre que les fabricants de tabac ont augmenté leurs prix de façon drastique au cours des dernières années. Ainsi, leurs revenus ont augmenté de 1 milliard de dollars, et le gouvernement aurait pu bénéficier de ces revenus s'il avait augmenté les taxes sur le tabac. C'est un peu injuste que les fabricants de tabac puissent augmenter leurs prix, mais que les gouvernements ne puissent pas augmenter leurs taxes.

Notre document contient d'autres graphiques que je pourrai expliquer au fil de vos questions.

Nous remercions le gouvernement fédéral de présenter ces nouvelles mesures et nous sommes heureux de voir l'appui de tous les partis à cet égard. Nous remercions le Sénat pour son travail sur la lutte contre le tabac, qu'il mène depuis de nombreuses années. Nous nous réjouissons à l'idée que d'autres progrès seront réalisés dans ce domaine. Merci.

Bill Morris, directeur national, United Way Centraide Canada : Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous. La mission du mouvement Centraide est de mobiliser notre capacité collective d'améliorer des vies et de renforcer les collectivités. Nous le faisons par l'entremise de divers partenariats avec des particuliers, des entreprises, des syndicats, des organismes de prestation de services et les gouvernements. Centraide est présent dans plus de 100 collectivités du Canada. Nos campagnes de financement locales nous permettent de recueillir environ 500 millions de dollars par année, qui sont réinvestis afin de renforcer la collectivité et d'améliorer des vies.

Notre objectif est de sortir les gens de la pauvreté, d'aider les enfants à réaliser leur plein potentiel et de bâtir des collectivités fortes et en santé.

In terms of moving people out of poverty, we seek to promote three goals: food security, housing stability and income security. As a party seeking solutions and driving community impact, we also engage in research on social conditions. In recent years, some of that research has looked at the changing nature of employment and earnings. This work has been done particularly in the Golden Horseshoe, but I think it's applicable across Canada. The findings are things that I think people are familiar with because these are worldwide trends.

There is a rise in precariousness of employment. More and more people are stringing together part-time jobs, contracts and working in non-traditional workplaces. Some of you may have come here today using Uber, or used it in the past, which is an example of those kinds of non-traditional ways in which people are making a living.

That flexibility which is being demanded in our workplaces and in our labour markets does have consequences. Fewer people have pensions and benefits, and there is much less stability in terms of employment and income. Coupled with growing consumer debt, the result is that a lot more people are living paycheque to paycheque. Certainly the people our investments try to benefit are increasingly living paycheque to paycheque. We see this play out in terms of increased reliance on food banks and other institutions which support people who are unable to meet their basic needs. We also see this in increased housing instability and growing homelessness. Some of you may have seen this in terms of your own children and the phenomenon of boomerang kids and couch surfing. These are all by-products of the precarious labour market.

What we welcome in terms of the changes that are proposed is that this is an attempt, in terms of the Employment Insurance system, to keep pace with that changing nature of the workplace and earnings and introduce greater flexibility. The changes that are introduced are the result of a pilot program that began back in 2005. We welcome the changes that now bring that pilot program into the act itself and remove it from regulation.

We also welcome the expansion of eligibility under what had previously been the pilot program to include more workers than had been the case. We welcome the changes that allow flexibility in the way in which workers who are unemployed can seek benefits through two opportunities, or two different formulas.

We would, however, question the wisdom of moving, over time, to only one formula and removing that flexibility. When we looked at the evidence — and it's hard to find evidence

Pour sortir les gens de la pauvreté, nous faisons la promotion de trois objectifs : la sécurité alimentaire, la stabilité du logement et la sécurité du revenu. En tant qu'organisme qui tente de trouver des solutions et d'avoir une incidence dans les collectivités, nous nous centrons aussi sur la recherche sur les conditions sociales. Au cours des dernières années, une partie de cette recherche portait sur la nature changeante de l'emploi et du revenu. Nous nous sommes surtout centrés sur la région du Golden Horseshoe, mais je crois que les résultats sont applicables à l'ensemble du Canada. Je crois que les gens connaissent bien ces résultats, puisqu'il s'agit de tendances mondiales.

Le nombre d'emplois précaires augmente. De plus en plus, les gens combinent les emplois à temps partiel, les contrats et le travail dans des milieux non traditionnels. Certains d'entre vous ont peut-être utilisé l'application Uber pour se rendre ici aujourd'hui ou à d'autres moments. C'est un exemple des façons non traditionnelles dont les gens gagnent leur vie.

La souplesse que l'on exige dans nos milieux de travail et sur le marché du travail a des conséquences. Moins de gens ont un fonds de pension et des avantages sociaux, et les emplois et les revenus sont beaucoup moins stables. Le résultat, en combinant cela à l'augmentation de la dette à la consommation, c'est que beaucoup plus de gens vivent d'un chèque de paie à l'autre, notamment les gens que nous cherchons à aider avec nos investissements. Cela se traduit par une augmentation de la clientèle des banques alimentaires et d'autres organismes qui viennent en aide aux gens qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins de base. On le constate aussi dans l'augmentation de l'instabilité du logement et de l'itinérance. Vous en avez peut-être fait l'expérience vous-même avec vos enfants, par les phénomènes des « enfants boomerang » et de l'hospitalité temporaire. Ce sont toutes des conséquences des conditions précaires du marché du travail.

En ce qui concerne les changements proposés, nous nous réjouissons de voir que l'on tente d'adapter le régime d'assurance-emploi à la nature changeante du marché du travail et des revenus, afin d'en accroître la souplesse. Les modifications mises en place découlent d'un projet pilote lancé en 2005. Nous nous réjouissons de voir que les modifications visent maintenant à intégrer ce programme pilote dans la loi elle-même plutôt que dans la réglementation.

Nous sommes aussi heureux de l'élargissement des critères d'admissibilité de l'ancien programme pilote de façon à accroître le nombre de travailleurs visés. Nous sommes très satisfaits des changements qui offrent une marge de manœuvre en donnant aux travailleurs sans emploi deux formules distinctes pour les demandes de prestations.

Nous nous interrogeons toutefois sur la pertinence de passer graduellement à une formule unique, ce qui éliminerait cette marge de manœuvre. Lorsque nous avons examiné les données,

because we couldn't see any evidence that the pilot program had been studied — but the little bit of evidence we could see, in terms of the testimony of the former deputy minister before the HUMA committee, did seem to indicate that the method that had previously been used, which allowed workers to keep the first $75, did benefit the lowest-income people in our community to a greater extent. That's the part that is being phased out. We question the wisdom of that being phased out over time and moving to a single way in which the new changes will be calculated.

Otherwise, we welcome this and other changes that increase flexibility, recognize the changing workplace people are enduring and the kind of difficulty that brings to their lives in terms of stability of income, and make the Employment Insurance system dovetail with what we're seeing in that workplace. United Way doesn't purport to be an expert on Employment Insurance regulation and detail, but we see the impact in terms of the needs that are represented in the community, particularly the increased demand to meet basic needs. It's a downstream effect that we see when people are unable to meet their needs. We welcome these changes which we hope will allow more people to be resilient and have greater labour market attachment than they otherwise might. Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator Marshall: Thank you to all of you for your presentations. I am going to start my questions in the order that you spoke. I'm going to start with Mr. Cousineau.

Thank you for your presentation. Can you tell us more about your organization, about how many people are members, and whether you actually train service animals? Could you give us a little more information on your organization? Then I have some follow up questions.

Mr. Cousineau: Our organization was started primarily as the fundraising and advocacy arm. Paws Fur Thought has worked with several different schools to help pair veterans and first responders with people who need them.

Last February I assumed a role called the Dog Father with Wounded Warriors Canada. I have taken what I do with Paws Fur Thought and have expanded it to eight schools and, hopefully by the middle of next month, nine schools across Canada.

Senator Marshall: So how many veterans have you assisted and how many service animals have been involved?

qui sont difficiles à trouver puisque nous n'avons rien trouvé qui démontre que le programme pilote ait été étudié... Les informations limitées que nous avons réussi à trouver, qui se résument au témoignage de l'ancien sous-ministre devant le comité HUMA, semblent indiquer que l'ancienne méthode selon laquelle les travailleurs pouvaient garder les premiers 75 $ a surtout aidé les personnes à plus faible revenu. Or, c'est justement ce qui sera éliminé graduellement. Nous nous interrogeons sur la sagesse de cette décision et sur le passage à un mode de calcul unique pour les nouveaux changements.

Cela dit, nous appuyons cette mesure ainsi que d'autres changements qui augmentent la souplesse, qui tiennent compte des conditions changeantes du marché du travail avec lesquelles les gens doivent composer et des difficultés que cela entraîne sur le plan de l'instabilité des revenus, et qui rendent le régime d'assurance-emploi plus conforme à la réalité du marché du travail. À Centraide, nous ne prétendons pas être des spécialistes des règlements en matière d'assurance-emploi, mais nous envoyons les effets sur le plan des besoins dans la communauté, en particulier l'augmentation de la demande d'aide visant à satisfaire aux besoins fondamentaux. Lorsque les gens n'arrivent pas à satisfaire à ces besoins, cela a un effet d'entraînement. Nous appuyons ces changements, et nous espérons qu'ils favoriseront la résilience chez un plus grand nombre de gens et qu'ils inciteront les gens à rester davantage sur le marché du travail qu'ils l'auraient fait autrement. Merci.

Le président : Merci.

La sénatrice Marshall : Merci à tous de vos exposés. Je vais poser mes questions dans l'ordre dans lequel vous avez témoigné. Je commence par M. Cousineau.

Je vous remercie de votre exposé. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre organisme et sur votre nombre de membres? Dressez-vous les animaux d'assistance? Pourriez-vous nous donner plus de renseignements sur votre organisme? J'aurai ensuite des questions complémentaires.

M. Cousineau : Au début, nous nous chargions surtout de collecte de fonds et de défense des droits. Paws Fur Thought a collaboré avec diverses écoles pour favoriser le jumelage avec les anciens combattants et les premiers répondants qui en ont besoin.

En février dernier, j'ai joué le rôle de celui qu'on appelle le « *Dog Father* » avec Wounded Warriors Canada. J'ai étendu les activités de Paws Fur Thought dans huit écoles dans l'ensemble du pays, et j'espère porter ce total à neuf écoles d'ici la mi-juin.

La sénatrice Marshall : Donc, combien d'anciens combattants avez-vous aidés? Combien d'animaux d'assistance avez-vous utilisés?

Mr. Cousineau: In just the Paws Fur Thought umbrella we are up to 103 in five years, and I'm proud to note that that's 103 more than back.

Senator Marshall: We usually think of service animals as dogs. Are they all dogs or are the other animals?

Mr. Cousineau: Thanks to the Americans with Disabilities Act in the United States, they opened a horrible window 20 years ago, and for a while we had service monkeys and miniature horses. You have probably recently seen some of the less than favourable media about hamsters, peacocks, pigs and everything else. For the purposes of our discussion, a service animal is actually a service dog that is task-trained to mitigate a handler's disability.

Senator Marshall: Does your organization actually train the dogs?

Mr. Cousineau: We are not the trainers. We are fundraisers and advocates. We partner with experts who are actually trainers. Some of the schools that we are working with — one is celebrating their twenty-fifth anniversary this year, another is 21 years old.

Senator Marshall: We were speaking just before the meeting commenced. Are there standards for service animals? Do those standards vary from training school to training school?

Mr. Cousineau: They vary from training school to training school. There are a couple of international organizations, Assistance Dogs International, and the International Guide Dog Federation which have published standards. The British Columbia government has a published standard, as well as Alberta. My wife and I were instrumental in getting the Nova Scotia service dog legislation enacted and, next month, the regulations that look like B.C. will be promulgated.

There is no interprovincial reciprocity. What that means is, for example, if you have a driver's licence here in Ontario, you can go to Alberta and you can drive; you don't have to do a test. However, based on the rules that currently exist in the service dog world, a handler would have to go to that testing agency and in that province to have his dog certified. That hardly makes sense.

Senator Marshall: I understand from your opening remarks that you support the changes that are being proposed?

Mr. Cousineau: Absolutely.

M. Cousineau : Nous sommes rendus à 103 en cinq ans avec Paws Fur Thought, je suis fier de souligner que c'est 103 de plus qu'avant.

La sénatrice Marshall : Habituellement, on ne pense qu'aux chiens lorsqu'il est question d'animaux d'assistance. Est-ce uniquement des chiens, ou y a-t-il d'autres animaux?

M. Cousineau : L'adoption de l'Americans with Disabilities Act aux États-Unis, il y a 20 ans, a mené à toutes sortes d'aberrations pendant un certain temps; on avait recours à des singes et à des chevaux miniatures. Vous avez probablement vu récemment dans les médias des reportages peu flatteurs concernant des hamsters, des paons, des cochons, et cetera. Aux fins de notre discussion, nous dirons qu'un animal d'assistance est un chien de service entraîné à des tâches précises pour atténuer l'incapacité de son maître.

La sénatrice Marshall : Votre organisation s'occupe-t-elle du dressage des chiens?

M. Cousineau : Le dressage ne relève pas de nous, mais des spécialistes avec lesquels nous avons établi des partenariats. Nous nous occupons de financement et de défense des droits. Certaines écoles avec lesquelles nous travaillons... L'une d'entre elles célèbre son 25e anniversaire cette année, et une autre a été fondée il y a 21 ans.

La sénatrice Marshall : Nous avons eu l'occasion de discuter avant le début de la réunion. Y a-t-il des normes pour les animaux d'assistance? Ces normes varient-elles d'une école de dressage à l'autre?

M. Cousineau : Elles varient en effet d'une école à l'autre. Deux organisations internationales, Assistance Dogs International et l'International Guide Dog Federation, ont publié des normes. Les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont publié des normes. Ma femme et moi avons joué un rôle pour l'entrée en vigueur d'une loi sur les chiens d'assistance en Nouvelle-Écosse, tandis qu'en Colombie-Britannique, il semble que la réglementation sera promulguée le mois prochain.

Il n'y a pas d'accord interprovincial de réciprocité, ce qui signifie, par exemple, que si vous êtes titulaire d'un permis de conduire ici en Ontario, vous pouvez aller en Alberta et conduire un véhicule sans avoir à passer un examen. Toutefois, selon les règles actuelles du monde des chiens d'assistance, le maître qui s'établit dans une province doit obtenir une attestation pour son chien auprès d'un organisme d'évaluation. Cela n'a aucun sens.

La sénatrice Marshall : Je crois comprendre, d'après votre exposé, que vous êtes favorable aux modifications proposées.

M. Cousineau : Absolument.

Senator Marshall: But you did say you had met with Minister O'Regan. I was left with the impression that you supported the amendments but you would like to see more.

Mr. Cousineau: Absolutely. You have picked up on a key point. You see, it took us five and a half years to get a one-line acknowledgment of something as simple as, "We are not going to discriminate on the basis of disability." It should have never taken us five and a half years.

We still have issues surrounding further ongoing research; we have no long-term strategic plan for the supply-demand curve, which is completely upside down. As yet, there is no long-term plan in place, and unfortunately the people who have been advising the minister on the medical side of the house have not been up to the task.

Senator Marshall: So you think they should be more aggressive?

Mr. Cousineau: We actually have quantifiable results. They asked us for efficacy studies, and we have efficacy numbers. They can't even prove recidivism rates for things they are spending hundreds of thousands if not millions of dollars on. It hardly makes sense. It's time for them to step up and get in the game.

Senator Marshall: Mr. Cunningham, as for tobacco, my understanding from your opening remarks is that you support the changes in the budget bill, but you would like to see more?

Mr. Cunningham: We support the measures in the bill, but we need to have continuing efforts in order to continue to make progress.

Senator Marshall: You would like to see something in there every year, an escalator tax, or something of that nature?

Mr. Cunningham: There is an opportunity for further federal tobacco tax increases and at the provincial level as well, so there is going to be inflation indexation. But, just to catch up to what the rates were back in 1991, with inflation, there still would need to be another $8 increase, federally, to catch up to where we used to be after inflation.

Senator Marshall: Mr. Morris, we had a gentleman here last week testifying on the insurance policies. He was Acting Director General, Employment Insurance Policy, with Employment and Social Development Canada. He was telling us that claimants have two options if they're earning income while they're on claim.

La sénatrice Marshall : Mais vous avez indiqué avoir rencontré le ministre O'Regan. J'avais cru comprendre que vous appuyez les amendements, mais que vous aimeriez qu'il y en ait plus.

M. Cousineau : Tout à fait. Vous avez soulevé un point important. Vous savez, il nous a fallu cinq ans et demi pour obtenir une reconnaissance d'une ligne disant : « Nous ne ferons pas de discrimination fondée sur la déficience. » Cela n'aurait jamais dû prendre cinq ans et demi.

Il subsiste des enjeux sur la question de la recherche continue. Nous n'avons aucun plan stratégique à long terme concernant la courbe de l'offre et la demande, qui est totalement inversée. Donc, aucun plan à long terme n'a encore été mis en place et, malheureusement, les gens qui conseillent le ministre sur les questions médicales n'ont pas été à la hauteur.

La sénatrice Marshall : Vous considérez donc que les mesures devraient être plus rigoureuses?

M. Cousineau : Les résultats sont quantifiables, en fait. On nous a demandé d'étudier l'efficacité, et nous avons des données à cet égard. De leur côté, ils ne peuvent même pas fournir des preuves pour les taux de récidive malgré des mesures auxquelles ils consacrent des centaines de milliers, voire des millions de dollars. Cela n'a aucun sens. Il est temps qu'ils se manifestent et qu'ils agissent.

La sénatrice Marshall : Monsieur Cunningham, en ce qui concerne le tabac, je crois comprendre, d'après votre exposé, que vous êtes d'accord avec les modifications proposées dans le projet de loi d'exécution du budget, mais que vous aimeriez en voir plus.

M. Cunningham : Nous appuyons les mesures du projet de loi, mais il faut des efforts continus pour pouvoir poursuivre les progrès.

La sénatrice Marshall : Aimeriez-vous que cela comprenne une mesure annuelle, comme une taxe ascenseur ou quelque chose du genre?

M. Cunningham : Une augmentation de la taxe d'accise fédérale sur le tabac et des taxes provinciales est possible, de sorte qu'il y aura une indexation sur l'inflation. Toutefois, pour revenir aux taux de 1991, avec l'inflation, il faudrait une augmentation supplémentaire de 8 $ à l'échelle fédérale pour revenir aux taux antérieurs, après inflation.

La sénatrice Marshall : Monsieur Morris, la semaine dernière, nous avons accueilli le directeur général par intérim de la Direction de la politique de l'assurance-emploi à Emploi et Développement social Canada. Il est venu parler des politiques d'assurance-emploi. Il a indiqué que les demandeurs ont deux options s'ils gagnent un revenu pendant la période de prestations.

He said that notwithstanding the ability to choose for the current pilot, we're seeing that 99.5 per cent of people are sticking with the default approach. He said only about 0.5 per cent are opting for the alternative treatment.

Mr. Morris: I would comment by just saying I don't know those numbers, and I appreciate that information.

The only thing that I could find in terms of impact — it's one thing to look at the demand side — was that the former deputy minister's testimony before HUMA did seem to suggest that there was a higher impact for people at a lower income, with the portion that will be phased out by 2022. That was my only concern. Otherwise, we supported the proposed amendments.

Senator Marshall: Okay. Thank you very much.

Senator Pratte: Mr. Cunningham, the two remaining slides on which you did not comment deal with the illicit trade trends and indicate a reduction of the illicit trade. However, the figures that are on the slides are quite old. They date from 2010 or something like that. We've heard that in recent years illicit trade has come back and has increased. I don't have numbers. I just remember that I've seen or heard about it.

Can you comment? Has this trend that you show that dates from 2008 and 2010 continued? Is illicit trade still pointing downwards, or has it increased?

Mr. Cunningham: We have some encouraging news. Certainly, it peaked in 2008. It has gone down substantially compared to that point. The Quebec government has done more than other provinces to measure contraband within its province. According to the Quebec ministry of finance, it has gone down substantially and is now down to 12 per cent, which is the lowest in more than a decade.

Senator Pratte: I should know this, I guess, but what do we know for Quebec or Ontario, who are closest to the illegal producers, about the impact of prices, if any, on illicit trade? As you mentioned earlier, there is this theory, at least, that if you increase price or taxes too much, then you encourage illicit trade?

Mr. Cunningham: We've been able to see that in Western Canada the tobacco tax rates are much higher. Even some tobacco industry data indicates maybe a 4 per cent level of contraband in the Western provinces, much lower. Ontario does have the highest levels, much higher than Quebec. There's more that the Ontario government can do. There are certain measures they have not implemented to prevent contraband that many

Il a indiqué que sans égard à la possibilité de participer au projet pilote actuel, constate que 99,5 p. 100 des gens utilisent l'option par défaut et que seulement 0,5 p. 100 choisissent l'autre option.

M. Morris : Je dirais seulement que je n'avais pas ces chiffres et que je vous remercie de m'en informer.

La seule information que j'ai pu trouver concernant les effets, un des aspects qu'il faut examiner du côté de la demande, ce sont les propos tenus par l'ancien sous-ministre dans son témoignage au comité HUMA. Il semble laisser entendre que cela avait eu un effet plus important pour les personnes à faible revenu, donc pour la partie qui sera éliminée graduellement d'ici 2022. C'était ma seule préoccupation. Pour le reste, nous avons appuyé les modifications proposées.

La sénatrice Marshall : Très bien. Merci beaucoup.

Le sénateur Pratte : Monsieur Cunningham, vous n'avez fait aucun commentaire sur les deux dernières diapositives. Elles portent sur l'évolution du commerce illégal, qui est en baisse. Toutefois, les chiffres fournis sur les diapositives ne sont pas récents; ils remontent à environ 2010, je crois. Nous avons entendu dire que le commerce illicite a repris ces dernières années et qu'il est en augmentation. Je n'ai pas les chiffres. Je me rappelle simplement avoir vu ou entendu quelque chose à ce sujet.

Pourrais-je avoir vos commentaires à ce sujet? La tendance qu'on observe à partir de 2008 et 2010 s'est-elle poursuivie? Le commerce illicite est-il toujours à la baisse, ou a-t-il augmenté?

M. Cunningham : Les nouvelles sont encourageantes. Le sommet a été atteint en 2008, manifestement, mais il y a eu une baisse substantielle comparativement à cette année-là. Le gouvernement du Québec a mené plus d'études que toute autre province pour mesurer la contrebande sur son territoire. Selon le ministère des Finances du Québec, il y a eu une baisse considérable et elle s'établit maintenant à 12 p. 100, le plus bas taux en plus d'une décennie.

Le sénateur Pratte : Je devrais le savoir, je suppose, mais quels renseignements avons-nous concernant l'incidence des prix, le cas échéant, sur le commerce illicite au Québec ou en Ontario, les provinces les plus proches des producteurs illégaux? Comme vous l'avez indiqué plus tôt, il semble, du moins en théorie, qu'on encourage le commerce illicite lorsqu'on augmente trop les prix ou les taxes.

M. Cunningham : On constate que les taux de taxation des produits du tabac sont beaucoup plus élevés dans l'Ouest du Canada. Selon les données de l'industrie du tabac, le taux de contrebande dans les provinces de l'Ouest pourrait être de 4 p. 100, un taux beaucoup plus faible. L'Ontario a le taux le plus élevé, et il dépasse de beaucoup celui du Québec. Le gouvernement ontarien pourrait en faire beaucoup plus.

other provinces have. So that's a step that can be done. The federal government can also take additional measures to reach contraband.

This particular data that you have in the handouts is from Philip Morris International and British American Tobacco. They may say things privately that they don't say in the media. We hear noise from pro-tobacco interests about how contraband is going up, but that is not substantiated by total volumes.

Senator Pratte: Thank you.

Mr. Cousineau, we know very well what a dog can do for a blind person, for instance, but, for someone who suffers from PTSD, for example, we know that dogs have marvellous faculties, things that they can do. But would you briefly describe what it is that a service dog can do for someone who suffers from PTSD?

Mr. Cousineau: Probably the easiest way is to describe a short glimpse into a day in my dog's life. For two and a half decades, every night, at 4:30 in the morning, I woke with horrific night terrors. If you have never seen or experienced what those are, you don't ever want to have one, let alone two and a half decades.

My dog, because of her amazing sense of smell, can sense the change in my biochemistry, and she's been taught to wake me up when I start to go into those evolutions. So she allows me to get a couple of extra hours of sleep that I hadn't gotten for a long time.

When we go out in public, she does a thing called check six, where she can walk behind me, or, if we're sitting in certain places, she watches my back. I can watch her, and I can tell just by her what's going on behind me because I have serious agoraphobia and hypervigilence issues.

If I'm walking and you happen to see my dog looking like she is doing a body check into my leg as we're walking, that's not her failing to heel. That's her trying to get me to focus on her because she can sense the change in my biochemistry that I'm about to mentally check out.

If I do not respond and interact with her, she will continue to escalate her behaviour so that I have no choice but to interact with her.

Some of the other things that dogs are trained to do: We have dogs that are trained as a reminder for their handler to take their medication, and, in one particular case, the handler literally has

D'ailleurs, il n'a pas mis en place certaines mesures adoptées dans beaucoup d'autres provinces pour empêcher la contrebande. Voilà donc une mesure qu'il peut prendre. Le gouvernement fédéral peut également prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la contrebande.

Les données que vous trouvez dans le document que nous avons fourni proviennent de Philip Morris International et de British American Tobacco. Il leur arrive de révéler en privé des choses qu'ils ne diront pas dans les médias. Dans l'industrie du tabac, on entend dire que la contrebande est en hausse, mais pas de façon substantielle, en volume total.

Le sénateur Pratte : Merci.

Monsieur Cousineau, nous savons très bien à quel point un chien peut être utile pour un aveugle, par exemple, et nous savons aussi que les chiens ont des aptitudes formidables et utiles pour les personnes atteintes de TSPT. Pourriez-vous nous décrire brièvement ce qu'un chien d'assistance peut faire pour les personnes atteintes de TSPT?

M. Cousineau : Le plus simple est probablement de vous donner un aperçu d'une journée type de la vie de ma chienne. Pendant deux décennies et demie, je me réveillais toutes les nuits, à 4 h 30, en raison d'horribles terreurs nocturnes. Si vous avez déjà vu quelqu'un qui en souffre ou en avez fait vous-même l'expérience, vous ne voudrez jamais revivre cela une autre fois, et encore moins pendant 25 ans.

Grâce à son incroyable sens de l'odorat, ma chienne peut déceler les variations biochimiques de mon corps, et on lui a appris à me réveiller lorsque cela se produit. Donc, elle me permet d'avoir deux heures de sommeil supplémentaires, ce que je n'avais pas eu depuis longtemps.

Lorsque nous sortons en public, elle joue un rôle de vigie. Elle marche derrière moi ou, si nous sommes assis quelque part, elle surveille ce qui se passe derrière. Je peux savoir ce qui se passe derrière moi simplement en regardant son comportement. Il faut savoir que je souffre de graves problèmes d'agoraphobie et d'hypervigilance.

Si je marche avec ma chienne et que vous constatez qu'elle semble me donner un coup sur la jambe, ce n'est pas qu'elle ne peut marcher au pas. Elle tente simplement d'attirer mon attention parce qu'elle sent les variations biochimiques qui indiquent que je suis le point de décrocher mentalement.

Si je ne réagis pas et que je ne communique pas, elle intensifiera son intervention pour que je n'aie pas d'autre choix que d'interagir avec elle.

Les chiens sont dressés pour toutes sortes d'autres choses. À titre d'exemple, des chiens ont été dressés pour rappeler à leur maître de prendre ses médicaments. Dans un cas, la maîtresse

to take her meds and show the dog her hand so that the dog will know that she actually took her meds.

I know that may not sound like a big thing to you, but, for people like us who are living with the horrible effects of PTSD, these dogs are absolute life changers.

It's also interesting to note that the courts have already ruled that emotional support is a basic function of all animals. So any use of those words in this discussion is wrong. We are concerned about the task that the dog is trained to do to mitigate the handler's disability.

Senator Pratte: Your research demonstrates that your dog is not an exceptional dog, that well-trained dogs can do that for —

Mr. Cousineau: The efficacy study that VAC undertook because I basically beat them into submission shows that, in those preliminary results, the ones that I referred to being presented last September, we have a decrease in PTSD symptoms, decrease in depression index, improvement in quality and efficiency of sleep, improved social functioning and improved mobility.

Based on those results, the government, in particular the department that's looking at this, should have engaged to figure out how they can expand upon this. Instead, we still seem to have some thumb twiddling going on.

Senator Pratte: Will that research be published?

Mr. Cousineau: Laval University. I will get the copy of the research forwarded to the clerk so that we can get it to you. I think you'll find it most enlightening.

Senator Eaton: Just to follow up on my colleague's question, dogs can't simply be for emotional support. I know of so many people who travel back and forth, and they want to take their dogs. And what's an easy way to take your dog? You go online. You fill out the forms, and your dog becomes a comfort dog.

I was discussing with my daughter-in-law the other day that maybe I should do that so that I wouldn't have to keep my little Jack Russell in the cage. I could have him on my lap.

So I understand what your dog does. I think it's terrific. But shouldn't there be some kind of standard so that people like me, who should be able to travel, who can travel without the need, who don't suffer from anxiety, are not taking advantage of a system that's kind of blown wide open?

Mr. Cousineau: Absolutely. The fake service dog registry is a burgeoning industry. I have raised the issue, and it's one of the reasons why we need a national standard with interprovincial reciprocity, much like we administer drivers' licences. They

doit prendre ses médicaments et ensuite montrer sa main au chien pour qu'il sache qu'elle a vraiment pris ses médicaments.

Je sais que cela peut vous sembler bien peu, mais pour les gens comme nous qui vivent avec les conséquences horribles du TSPT, ces chiens transforment complètement notre vie.

En outre, il est intéressant de noter que les tribunaux ont déjà déterminé que tous les animaux ont, fondamentalement, la capacité d'offrir du soutien affectif. Par conséquent, toute utilisation de tels termes dans le cadre de cette discussion est inacceptable. L'important, pour nous, c'est la tâche que le chien a été entraîné à exécuter pour atténuer l'invalidité de son maître.

Le sénateur Pratte : Votre étude montre que votre chien n'est pas exceptionnel, que des chiens qui sont bien entraînés peuvent faire cela pour…

M. Cousineau : L'étude d'efficacité qu'ACC a entreprise parce que je l'ai essentiellement forcé à le faire indique que, dans les résultats préliminaires — ceux qui, comme je l'ai dit plus tôt, ont été présentés en septembre dernier —, les symptômes de l'ESPT diminuent, l'indice de dépression diminue, la qualité et de l'efficacité du sommeil s'améliorent, et la situation s'améliore sur le plan du fonctionnement social et de la mobilité.

Compte tenu de ces résultats, le gouvernement, en particulier le ministère qui étudie la question, aurait dû tenter de déterminer ce qu'il peut faire de plus à cet égard. Au lieu de cela, on semble encore se tourner les pouces.

Le sénateur Pratte : Cette étude sera-t-elle publiée?

M. Cousineau : Par l'Université Laval. J'en enverrai une copie à la greffière afin que vous puissiez la consulter. Je crois que vous la trouverez fort intéressante.

La sénatrice Eaton : J'aimerais poursuivre dans la foulée de la question de mon collègue. Les chiens ne peuvent simplement être utilisés pour le soutien affectif. Je connais beaucoup de gens qui font des allers-retours, et ils veulent emmener leur chien. Et quel moyen facile de le faire existe? Il suffit de remplir les formulaires en ligne et le chien devient un chien de réconfort.

L'autre jour, j'ai dit à ma belle-fille que je devrais peut-être le faire pour ne pas avoir à mettre mon petit Jack Russell dans sa cage. Je pourrais l'avoir sur mes genoux.

Je comprends ce que font vos chiens. Je crois que c'est formidable. Or, ne devrait-il pas y avoir des normes pour empêcher des gens comme moi, qui devraient être capables de voyager et qui ne souffrent pas d'anxiété, de profiter d'un système qui est complètement ouvert en quelque sorte?

M. Cousineau : Absolument. Les fausses inscriptions de chien d'assistance constituent une industrie florissante. J'ai soulevé la question, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il nous faut une norme nationale qui fonctionnerait d'une province

could be administered by the province and we could hopefully put a stop to a lot of this particular foolishness, as you've said. Again, I have examples that I will forward to the committee. In one recent case a disabled veteran was conned out of US$275 for an absolutely worthless ID card that is written in the most ambiguous language you could ever imagine. She has no recourse at all. We need to stop that.

Senator Eaton: I guess I've seen too many fakes.

Mr. Cousineau: Absolutely. It's a problem that we face now. Every time I fly, I now have to face increased scrutiny and we have to file things with the disability services desk at airports. It goes on and on.

Senator Eaton: Whereas you shouldn't have to at all.

Mr. Cousineau: We shouldn't. If you think about this for one second, the people that are passing off their pets as a service animal, it's not about their pet. In fact, what they are doing is faking having a disability. If that doesn't leave a sour taste, it should.

Senator Eaton: I agree. I think we need standards.

Mr. Cousineau: I concur.

Senator Eaton: Mr. Cunningham, we're in the process of legalizing cannabis right now in this country. When you talk about bringing smoking down to zero, what are your thoughts on that? We're not smoking cigarettes, we're lighting up joints.

Mr. Cunningham: We're certainly still a long way away from tobacco getting down to zero, or smoking, in part because nicotine is so addictive. It's as addictive as heroin or cocaine.

With respect to cannabis, attempts to prohibit alcohol were unsuccessful. Clearly, cannabis has to be strongly regulated in terms of where it can be used, how it's packaged and how it is advertised.

Senator Eaton: That's not my question. It's kind of interesting that you're fighting so hard to keep on bringing down smoking rates and raising the taxes when we're about to legalize marijuana, which will be cheaper than a carton of cigarettes.

à l'autre, un peu comme la façon dont nous gérons les permis de conduire. Cela pourrait être administré par la province et nous pourrions espérer mettre fin à une bonne partie de cette folie, comme vous l'avez dit. Encore une fois, j'ai des exemples que j'enverrai au comité. Récemment, une ancienne combattante ayant une incapacité a été bernée. Elle a payé 275 $ américains pour une pièce d'identité qui ne vaut absolument rien, sur laquelle la formulation utilisée est la plus ambiguë qu'on puisse imaginer. Elle n'a aucun recours. Nous devons mettre fin à ce problème.

La sénatrice Eaton : J'imagine que j'ai vu trop de faux cas.

M. Cousineau : Absolument. C'est un problème auquel nous faisons face présentement. Chaque fois que je prends l'avion, je dois maintenant subir un examen approfondi et nous devons remplir des papiers au bureau des services aux personnes ayant une incapacité dans les aéroports. Cela n'en finit plus.

La sénatrice Eaton : Alors que cela ne devrait pas être du tout le cas.

M. Cousineau : Non. Si on y pense un instant, concernant les gens qui font passer leurs animaux pour des animaux d'assistance, le problème, ce n'est pas l'animal. En fait, ils font semblant d'avoir une incapacité. Si cela ne laisse pas un goût amer, ce devrait être le cas.

La sénatrice Eaton : Je suis d'accord avec vous. Je crois qu'il nous faut des normes.

M. Cousineau : Je suis du même avis que vous.

La sénatrice Eaton : Monsieur Cunningham, nous sommes en train de légaliser le cannabis au pays. Puisque vous dites qu'il ne doit plus y avoir de fumeurs, quel est votre point de vue là-dessus. On ne fumera pas des cigarettes, mais on s'allumera des joints.

M. Cunningham : Nous sommes certes bien loin de voir le tabac ou la cigarette disparaître, et c'est en grande partie parce que la nicotine crée une grande dépendance, aussi grande que celle que créent l'héroïne ou la cocaïne.

Concernant le cannabis, il faut dire que les tentatives d'interdire l'alcool ont échoué. De toute évidence, le cannabis doit être fortement réglementé pour ce qui est des lieux où il peut être consommé, de l'emballage et de la publicité.

La sénatrice Eaton : Ce n'est pas le sujet de ma question. Je trouve plutôt intéressant que vous luttiez aussi fort pour faire baisser sans cesse le taux de tabagisme et faire augmenter les taxes à un moment où nous sommes sur le point de légaliser la marijuana, qui coûtera moins cher qu'une cartouche de cigarettes.

I'm also wondering about Quebec and Ontario, which seem to have the lowest cost in cigarettes. I wonder if the contraband isn't the highest simply because of where they're situated, close to the American border, close to where they come across at Kanesatake and the other ones, where there's a huge contraband in cigarettes that cross the rivers every day, near Windsor and the St. Lawrence River.

Mr. Cunningham: That's the reason why contraband is the highest in Ontario and Quebec. It's because of the proximity to illegal manufacturing on the Six Nations reserve near Brantford, on the U.S. side of Akwesasne and on Kahnawake near Montreal. Those are the principal sources. They are very close to urban centres.

Senator Eaton: Quebec and Ontario have not seen to raise the taxes.

Mr. Cunningham: The only real perceived impediment for those governments is the perceived level of contraband because they support the objectives of reducing smoking and the benefits of revenue, and had it not been for the concerns with contraband, they would have increased taxes.

Senator Eaton: Which do you think is the biggest deterrent: Is it education, is it taxes, or is it the cost?

Mr. Cunningham: The single biggest thing is higher taxes, but what we need is a comprehensive strategy that has many components.

Senator Eaton: You don't think the education over many years in schools, telling people what smoking does to their heart, lungs and overall health has had an effect that's more important than taxes?

Mr. Cunningham: At this point, with what we can do going forward, I think it's higher tobacco taxes. There's no doubt that the increased awareness and knowledge of the health effects has had a dramatic effect. If we go back to the 1960s, for example, the awareness and concern in society has fundamentally changed.

I think a comprehensive strategy that includes further education, cessation programs, legislation and taxation — it's not just one thing, no silver bullet. We need many components, and education is a very important part of that.

Senator Eaton: Thank you.

Je m'interroge aussi au sujet du Québec et de l'Ontario, où il semble que les cigarettes coûtent moins cher qu'ailleurs. Je me demande si c'est à cause de leur situation géographique que les activités de contrebande y sont le plus importantes — près de la frontière américaine, près de Kanesatake et des autres lieux, où énormément de cigarettes de contrebande circulent chaque jour, près de Windsor et du fleuve Saint-Laurent.

M. Cunningham : C'est la raison pour laquelle c'est en Ontario et au Québec que les activités de contrebande sont les plus importantes. C'est à cause de la proximité des fabricants illégaux dans la réserve des Six Nations, près de Brantford, du côté américain d'Akwesasne, et à Kahnawake, près de Montréal. Ce sont les sources principales. C'est très près des centres urbains.

La sénatrice Eaton : Au Québec et en Ontario, les taxes n'ont pas augmenté.

M. Cunningham : Le seul vrai obstacle pour ces gouvernements, c'est le niveau apparent de contrebande, car ils appuient les objectifs de réduction du tabagisme et les avantages des recettes, et si ce n'était pas des préoccupations concernant la contrebande, ils auraient augmenté les taxes.

La sénatrice Eaton : Quel est le meilleur moyen de dissuasion, à votre avis? S'agit-il de l'éducation, des taxes ou des coûts?

M. Cunningham : Le meilleur moyen de dissuasion, c'est d'augmenter les taxes, mais nous avons besoin d'une stratégie globale comprenant de nombreux volets.

La sénatrice Eaton : Ne croyez-vous pas que sensibiliser les jeunes à l'école pendant de nombreuses années, les informer sur les dommages que le tabagisme cause à leur cœur, à leurs poumons et à leur état de santé général a plus de répercussions qu'une hausse de taxes?

M. Cunningham : À ce moment-ci, avec ce que nous pouvons faire, je pense que le meilleur moyen de dissuasion, c'est d'augmenter les taxes sur le tabac. Il ne fait aucun doute qu'une sensibilisation accrue et une meilleure connaissance des effets du tabagisme sur la santé ont des effets très importants. Si nous remontons aux années 1960, par exemple, les choses ont fondamentalement changé, depuis, sur le plan de la sensibilisation dans la société.

Je crois que l'adoption d'une stratégie globale qui inclut l'éducation, des programmes de lutte contre le tabagisme, des dispositions législatives et des taxes… Il n'y a pas qu'un élément et il n'existe pas de solution miracle. Nous avons besoin de plusieurs éléments, et le volet éducatif est très important.

La sénatrice Eaton : Merci.

Senator Massicotte: Thank you for being with us this afternoon. I'm going to follow on the same line of questioning with Mr. Cunningham. There is no page number, but it talks about taxation for cigarettes. The blue there is the level of taxation. What portion is federal and what portion is provincial? Do we have that?

Mr. Cunningham: If you look on far right of the graph, you have the federal tobacco tax rate.

Senator Massicotte: The incremental is the provincial one?

Mr. Cunningham: Right. For the federal government, it's about $28, including an average amount of GST of 5 per cent across the country. And then you have the provinces. The blue is their tobacco tax. Some provinces apply provincial sales tax or the provincial portion of HST to tobacco, and so you have that as well. So you have the total amounts, including an estimate for the provincial part of PST.

Senator Massicotte: Let's say I take Quebec at $29.80. I have to add that to the $28.22 to figure out the total taxation on 200 cigarettes?

Mr. Cunningham: That's correct.

Senator Massicotte: Quebec is still lower. Your answer to Senator Eaton was that proximity is probably the reason why they're not up higher, because they are strongly threatened by a much cheaper, more competitive product, I guess.

Mr. Cunningham: Quebec has had tremendous success with the measures implemented to reduce contraband. Our recommendation to the Quebec government is that they could increase tobacco taxes.

Senator Massicotte: What do they say?

Mr. Cunningham: Well, they considered it, and they did increase tobacco taxes four years ago. There was a provincial tobacco tax increase, but now that they have fallen so far behind the rest of the country, there's an opportunity for them to take action. Looking at this graph, it's a missed opportunity to reduce smoking among teenagers in Quebec.

Senator Massicotte: If I look at the other chart, one is percentage of smokers, which I think for them is 17 per cent. You also have the percentage of smoking among the youth. The 10 per cent, is that 10 per cent of the population or 10 per cent of those people 15 to 19 years old?

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie de votre présence. Je vais poursuivre dans la même veine. Mes questions s'adressent à M. Cunningham. Les pages ne sont pas numérotées, mais il est question ici du taux de taxation pour les cigarettes. Ce qui est en bleu correspond au taux de taxation. Quelle partie correspond au fédéral et laquelle correspond aux provinces? Avons-nous cette information?

M. Cunningham : Si vous regardez à l'extrême droite du graphique, il y a le taux pour le fédéral.

Le sénateur Massicotte : L'autre partie correspond au taux provincial?

M. Cunningham : Oui. Du côté du gouvernement fédéral, c'est environ 28 $, ce qui inclut un montant moyen de la TPS correspondant à 5 p. 100 dans l'ensemble du pays. On a ensuite les provinces. La partie bleue correspond à leur taxe sur le tabac. Certaines provinces appliquent la taxe de vente provinciale ou la partie provinciale de la TVH pour le tabac, et on a cela également. Il y a donc le montant total, ce qui inclut une estimation pour la partie provinciale de la taxe de vente provinciale.

Le sénateur Massicotte : Prenons le Québec; c'est 29,80 $. Je dois ajouter ce montant à celui de 28,22 $ pour savoir quel est le taux total pour 200 cigarettes, n'est-ce pas?

M. Cunningham : C'est exact.

Le sénateur Massicotte : Celui du Québec est encore plus bas. Vous avez dit à la sénatrice Eaton que c'était probablement à cause de la proximité des fabricants illégaux que le taux n'est pas plus élevé, car il y a toujours la forte menace d'un produit vendu beaucoup moins cher, à un prix plus concurrentiel, j'imagine.

M. Cunningham : Le Québec a obtenu des résultats formidables grâce aux mesures qu'il a prises pour réduire la contrebande. Ce que nous disons au gouvernement du Québec, c'est qu'il pourrait augmenter sa taxe sur le tabac.

Le sénateur Massicotte : Que vous dit-on au Québec?

M. Cunningham : Eh bien, il a envisagé de le faire, et il l'a fait il y a quatre ans. Il y a eu une augmentation, mais maintenant qu'il est si loin derrière le reste du pays à ce chapitre, il a la possibilité d'agir. Le graphique nous montre qu'il laisse passer une occasion de réduire la proportion de fumeurs chez les adolescents dans la province.

Le sénateur Massicotte : Si je regarde l'autre graphique, il y a la proportion de fumeurs, et je crois que c'est 17 p. 100. Il y a également la proportion de fumeurs chez les jeunes. Concernant la proportion de 10 p. 100, est-ce que c'est 10 p. 100 de la population ou 10 p. 100 des jeunes qui ont entre 15 et 19 ans?

Mr. Cunningham: This would be 10 per cent of Canadians aged 15 to 19.

Senator Massicotte: Therefore, 6 per cent of all smokers are between 15 and 19? Is that accurate? If 10 per cent of the smoking population is 15 to 19, and you've got 17 per cent of the total population, 10 divided by 17 is approximately 6 per cent, which suggests that 6 per cent of all smokers are 15 to 19. Am I reading that wrong?

Mr. Cunningham: I don't have a specific number calculated in advance, but yes, because most of the population is adults and a small percentage is teenagers. The thing is that the overwhelming majority of smokers begin as teenagers. If we can prevent teenagers from beginning, then over time it will have a big impact on smoking rates. Teenagers are really important from that perspective.

Senator Massicotte: Ten per cent of the population who are 15 to 19 are smoking?

Mr. Cunningham: Correct.

Senator Massicotte: What percentage of that is females versus males?

Mr. Cunningham: Among this age group, it is very similar among boys and girls, but if we look at adults, it's 19 per cent among males and 15 per cent among females. So it's higher among males than females but among boys and girls it's similar.

Senator Massicotte: I'm just surprised. If it's so accurate, it's so easy to increase taxes on cigarettes. I'm surprised they haven't heard the message that they can increase their revenue base. Maybe that's okay.

[*Translation*]

Senator Moncion: My question is about tobacco. Indian reserves sell tobacco. I believe it is tobacco that they have the right to sell. However, their prices are much lower than those for cigarettes sold on the regular market. Do you have any information about the quantity of tobacco sold on reserves, compared to shops outside reserves?

Mr. Cunningham: We have grave concerns about the rate of tobacco use in First Nations. The rate is over 50 per cent of those who live on reserves. This can be attributed to the fact the prices are so low, which particularly attracts teenagers.

Federal taxes apply on reserves. When people abide by the law, all is not lost. However, provincial and federal sales taxes do not apply on reserves for First Nations people buying tobacco.

M. Cunningham : C'est 10 p. 100 des Canadiens âgés de 15 à 19 ans.

Le sénateur Massicotte : Par conséquent, 6 p. 100 de tous les fumeurs ont entre 15 et 19 ans? Est-ce exact? Si 10 p. 100 des fumeurs sont âgés de 15 à 19 ans, et qu'on a 17 p. 100 de la population, alors si l'on divise 10 par 17, cela donne environ 6 p. 100, ce qui suppose que 6 p. 100 sont âgés de 15 à 19 ans. Est-ce que je me trompe?

M. Cunningham : Je n'ai pas de données précises calculées à l'avance, mais en effet, étant donné que la majeure partie de la population est composée d'adultes, et qu'une petite partie est composée d'adolescents. Le fait est que la vaste majorité des fumeurs commencent à fumer à l'adolescence. Si nous pouvons empêcher les adolescents de commencer à fumer, les effets sur le taux de tabagisme seront importants au fil du temps. De ce point de vue, les adolescents sont vraiment importants.

Le sénateur Massicotte : Dix pour cent de la population âgée entre 15 et 19 ans fume?

M. Cunningham : C'est exact.

Le sénateur Massicotte : Quelle est la proportion de fumeuses chez les filles et la proportion de fumeurs chez les garçons?

M. Cunningham : Dans ce groupe d'âge, la proportion de fumeurs chez les garçons et celle de fumeuses chez les filles sont très similaires, mais du côté des adultes, 19 p. 100 des hommes fument et 15 p. 100 des femmes fument. La proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, mais, du côté des garçons et des filles, c'est similaire.

Le sénateur Massicotte : C'est seulement que je suis surpris. Si c'est aussi précis, il est tellement facile d'augmenter les taxes sur les cigarettes. Je suis étonné qu'il n'ait pas compris qu'il peut augmenter ses recettes. Peut-être que ça va.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Ma question concerne le tabac. Les réserves indiennes vendent du tabac. Je crois qu'il s'agit de tabac qu'elles ont le droit de vendre. Toutefois, leurs prix sont très inférieurs à ceux des cigarettes vendues sur le marché régulier. Avez-vous de l'information sur la quantité de tabac qui est vendue dans les réserves par rapport aux magasins hors réserves?

M. Cunningham : Nous avons de grandes inquiétudes quant au taux de tabagisme au sein des Premières Nations. Le taux est supérieur à 50 p. 100 chez ceux qui habitent les réserves. Ce phénomène est attribuable au fait que les prix sont si bas, ce qui attire particulièrement les adolescents.

Les taxes fédérales sont applicables dans la réserve. Lorsque la loi est respectée, tout n'est pas perdu. Toutefois, les taxes de vente provinciales et fédérales ne s'appliquent pas dans les

The figures vary by province. In Saskatchewan and Manitoba, for example, First Nations represent about 15 per cent of the population. The market percentage is therefore higher than in the Atlantic region. The problem is real and solutions exist. They just have to be implemented.

Senator Moncion: I live in an area located close to reserves where a number of shops sell cigarettes. Do they have the right to sell them to people who are not indigenous?

Mr. Cunningham: No.

Senator Moncion: Where I live, at least every second cigarette comes from an indigenous shop.

Mr. Cunningham: If they do not apply the provincial tax, they only have the right to sell to indigenous people on a reserve. Non-indigenous people cannot buy them. That is illegal. They can neither sell them nor buy them.

Senator Moncion: But there is another kind of cigarette. If people buy a pack of Du Maurier cigarettes, even on a reserve, they are going to pay the same price. However, the other kind of cigarette, which is not a Du Maurier and which comes in a different pack, is that a contraband cigarette?

Mr. Cunningham: Du Maurier cigarettes sold on reserves to indigenous people are exempt from provincial tax. The law is the same for any brand. The tax is the same whether cigarettes are made on a reserve or by Imperial Tobacco Canada. However, in some cases, some cigarette factories have no permit and pay no federal or provincial tax. Not paying federal tax is illegal.

Senator Moncion: But is that other kind of cigarette an illegal one?

Mr. Cunningham: If the federal tax is not paid, the product in question is illegal. For example, we often hear of tobacco being sold in plastic bags, with no warnings attached. That way of selling is also illegal. However, you can sell tobacco in plastic bags if the warnings are attached and the taxes are paid.

Senator Moncion: Thank you.

[*English*]

Senator Andreychuk: Following up on these questions, Ontario and Quebec have raised cigarette taxes and then they've had to desist from the type of acceleration that others have? Am I correct? Does my memory serve me correctly? With that, is there a correlation between contraband and the price of cigarettes on the market?

réserves pour les Premières Nations qui achètent le tabac. Les chiffres varient par province. Par exemple, en Saskatchewan et au Manitoba, les membres des Premières Nations représentent environ 15 p. 100 de la population. Le pourcentage du marché est donc plus élevé qu'en Atlantique. Le problème est réel et des solutions existent. Il ne reste qu'à les mettre en vigueur.

La sénatrice Moncion : J'habite dans un secteur situé près de réserves qui comptent plusieurs boutiques qui vendent des cigarettes. Ont-elles le droit d'en vendre à des personnes qui ne sont pas des Autochtones?

M. Cunningham : Non.

La sénatrice Moncion : Chez moi, au moins une cigarette sur deux provient d'un magasin autochtone.

M. Cunningham : Ils ont seulement le droit de vendre sans imposer de taxe provinciale aux Autochtones dans une réserve. Les personnes qui ne sont pas des Autochtones ne peuvent en acheter. C'est illégal. Elles ne peuvent ni en vendre ni en acheter.

La sénatrice Moncion : Mais il y a une autre sorte de cigarette. Si les gens achètent un paquet de cigarettes du Maurier, même dans la réserve, ils vont payer le même prix. Cependant, l'autre cigarette, qui n'est pas de marque du Maurier et qui provient d'un autre paquet, devient-elle une cigarette de contrebande?

M. Cunningham : Une cigarette du Maurier vendue dans une réserve à un Autochtone est exempte de taxe provinciale. Pour n'importe quelle marque, la loi est la même. Qu'il s'agisse d'une cigarette fabriquée dans une réserve ou par Imperial Tobacco Canada, la taxe est la même. Cependant, dans certains cas, certaines usines de cigarettes n'ont pas de permis et ne paient aucune taxe fédérale ni provinciale. Il est illégal de ne pas payer de taxe fédérale.

La sénatrice Moncion : Mais est-ce que l'autre sorte de cigarette est une cigarette illégale?

M. Cunningham : Si la taxe fédérale n'est pas payée, le produit en question est illégal. Par exemple, on parle souvent de sacs de plastique contenant du tabac qui n'ont pas de mise en garde. Voilà une autre façon de vendre qui est illégale. On peut cependant vendre du tabac dans un sac de plastique avec les mises en garde si l'on paie les taxes.

La sénatrice Moncion : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Je vais poursuivre dans la foulée de ces questions. L'Ontario et le Québec ont augmenté leurs taxes sur les cigarettes et ont dû ensuite renoncer à aller aussi vite que d'autres, c'est ça? Est-ce que ma mémoire est bonne? D'autre part, existe-t-il une corrélation entre la contrebande et le prix des cigarettes sur le marché?

Mr. Cunningham: Quebec last increased its provincial taxes four years ago. Ontario has increased its taxes in its 2017 and 2018 budgets. Ontario has some recent increases. Despite that, they still remain lower than virtually every other province.

Senator Andreychuk: They are inching up. I'm saying they are monitoring what the effect is on the contraband brand, however you want to define contraband, whether it's illegally over the borders or whether it's packaged differently, sold differently.

I should disclose that I was very much involved with the Cancer Society many years ago, and that was one of the things we were monitoring. When the price goes up, it was always guessing what that price level would be at that time in that province, what it would trigger in a contraband way.

Mr. Cunningham: Certainly that's an issue of concern for the Ontario government. They have implemented a series of contraband prevention measures in the last few years that have helped. Had they not done that, the contraband would be worse than it currently is. There are more measures that Ontario can implement. Certainly these are things that governments evaluate when they do it.

What has happened in Western Canada is really positive, where tobacco taxes are much higher and there's hardly any contraband. The reason is that there are no on-reserve illegal smoke shacks. There is not the issue that we see Ontario and Quebec of selling to people who are not First Nations on reserves.

When someone attempts to open up a store, the authorities shut it down. But in Ontario and Quebec, it's an entirely different situation.

Senator Andreychuk: But you would agree also that in the West there are other problems, not just cigarettes. We're talking about people who reach out to alcohol, for example, being a real difficulty out west. So the choices are different there. But we're still talking about something that is addictive, perhaps, and how does the government counter that? You do that by giving money for addiction counselling, education, but you also look at what we can do with the tax base. And with alcohol, if you had a chart for Saskatchewan on beer now, it is being indexed and there is pushback on that.

Do you have anything to monitor correlation between "I'm going to give up smoking, but I think I'll buy another bottle of something?" That's what I think provincial governments often do. They look at the correlation of all that activity to determine the price structures.

M. Cunningham : La dernière fois que le Québec a augmenté ses taxes provinciales, c'était il y a quatre ans. L'Ontario l'a fait dans le cadre de ses budgets de 2017 et de 2018. Il y a eu des hausses en Ontario récemment. Malgré cela, le taux reste inférieur aux prix que l'on retrouve dans les autres provinces.

La sénatrice Andreychuk : Il y a une augmentation. Je dis qu'on surveille les effets sur la contrebande, peu importe la façon dont on veut définir cette dernière, que ce soit fait de façon illégale à la frontière ou si le produit est emballé ou vendu différemment.

Je devrais signaler que j'ai beaucoup travaillé avec la Société canadienne du cancer il y a de nombreuses années, et c'est l'une des choses que nous surveillions. Lorsque le prix augmentait, il s'agissait toujours de deviner quel serait le prix à ce moment-là dans la province, ce que cela provoquerait du côté de la contrebande.

M. Cunningham : C'est certainement une source de préoccupation pour le gouvernement de l'Ontario. Ces dernières années, il a adopté un ensemble de mesures de prévention de la contrebande qui sont utiles. S'il ne l'avait pas fait, la situation de la contrebande serait encore pire qu'elle l'est maintenant. Il y a d'autres mesures que l'Ontario peut mettre en place. Ce sont certainement des éléments que les gouvernements évaluent lorsqu'ils le font.

La situation dans l'Ouest canadien est vraiment positive. Les taxes sur le tabac sont beaucoup plus élevées et il n'y a pratiquement pas d'activités de contrebande. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas de comptoirs à tabac illégaux dans les réserves. Là-bas, le problème qui existe en Ontario et au Québec, soit la vente de cigarettes à des non-Autochtones dans les réserves, n'existe pas.

Quand une personne essaie d'ouvrir un magasin, les autorités le ferment. Or, la situation est complètement différente en Ontario et au Québec.

La sénatrice Andreychuk : Or, vous conviendrez qu'il y a d'autres problèmes dans l'Ouest. Il n'y a pas que les cigarettes. Il y a des gens qui ont recours à l'alcool, par exemple, ce qui constitue un réel problème dans l'Ouest du Canada. Les choix y sont donc différents. Or, nous parlons toujours ici d'un produit qui crée une dépendance, peut-être, et comment le gouvernement lutte-t-il contre cela? On consacre de l'argent à des services de consultation en toxicomanie, à l'éducation, mais on se penche aussi sur ce qu'on peut faire quant à l'assiette fiscale. Et concernant l'alcool, si l'on avait un graphique sur la bière en Saskatchewan, c'est indexé.

Surveillez-vous, d'une certaine façon, la corrélation entre « je vais cesser de fumer » et « je crois que je vais acheter une autre bouteille »? Je crois que c'est ce que font souvent les gouvernements provinciaux. Ils examinent les liens entre toutes les activités pour déterminer les structures de prix.

Mr. Cunningham: I am aware of some evidence that reduced smoking among youth is associated with reduced use of other drugs. It may be that for a teenager who learns to smoke cigarettes, it then becomes easier to smoke something else.

There are a number of studies in that line, and that's encouraging. Certainly with respect to cannabis, there's a huge overlap among youth who smoke cannabis and youth who smoke cigarettes. That will have to be something that's monitored. Often people will combine cannabis and tobacco to make a cannabis cigarette. So these are issues.

Clearly surveillance, to be on top of exactly what's happening in the marketplace, is essential for effective implementation of a strategy so that governments can react quickly when there's new development.

Senator Andreychuk: With Saskatchewan and other western areas, you were saying that surveillance is there. If anything illegal starts to happen, you can shut it down, partly because of the distances.

Are you saying that surveillance is not happening in Quebec, or what is the issue in Ontario and Quebec, other than knowing that there are some cross jurisdictional problems, et cetera?

Mr. Cunningham: The biggest thing that Ontario has not done, which most other provinces have, is that when tobacco in Ontario is shipped to a reserve, there's no amount for provincial tobacco taxes included.

It's really cheap when it arrives on reserve. It's available for diversion off reserve or for people who are not First Nations to go on to purchase it. In Quebec and some other provinces, including Saskatchewan, when products are shipped to a reserve, there's an amount included equivalent to provincial tobacco tax. While the First Nations consumer will not have to pay it, it remains high, and that retailer will apply to the provincial government for a refund. So you don't have the tax-exempt products floating around available for diversion. There are much better controls.

Ontario has not done it. They've done it for gasoline. There is much less of an issue for gasoline on reserves than there is for tobacco. Our recommendation for Ontario is that they should do it for tobacco as well.

Senator Neufeld: To follow on that, I think we beat the taxes around enough.

You said Ontario. You didn't say anything about Quebec. Are you saying the same thing about Quebec, that instead of sending the cigarettes to the reserve untaxed, they should tax them and make the reserve claim the tax claim to get some of the tax back?

M. Cunningham : Je suis au courant de constatations qui ont été faites, selon lesquelles la réduction du tabagisme chez les jeunes est liée à la réduction de la consommation d'autres drogues. Il se peut que si un adolescent apprend à fumer des cigarettes, il devient alors facile de fumer autre chose.

Un certain nombre d'études portent là-dessus, et c'est encourageant. Il est certain que pour ce qui est du cannabis, il y a beaucoup d'éléments communs entre les jeunes qui fument du cannabis et ceux qui fument la cigarette. Il faudra que cela fasse l'objet d'un suivi. Souvent, les gens combinent le cannabis et le tabac pour faire une cigarette de cannabis. Voilà les enjeux.

De toute évidence, pour être bien au courant de ce qui se passe exactement dans le marché, la surveillance est essentielle à la mise en œuvre efficace d'une stratégie de sorte que les gouvernements puissent réagir rapidement lorsqu'il se passe quelque chose de nouveau.

La sénatrice Andreychuk : Concernant la Saskatchewan et d'autres provinces de l'Ouest, vous disiez qu'on exerce cette surveillance. Si l'on commence à mener des activités illégales, il est possible d'y mettre fin, en partie à cause des distances.

Voulez-vous dire qu'il n'y a aucune surveillance au Québec? Quel est le problème en Ontario et au Québec, à part le fait qu'il y a des problèmes liés aux compétences, et cetera?

M. Cunningham : La chose la plus importante que l'Ontario n'a pas faite, contrairement à la plupart des autres provinces, c'est qu'en Ontario, lorsque le tabac est livré dans une réserve, aucun montant pour la taxe provinciale sur le tabac n'est inclus.

Il est donc vraiment bon marché lorsqu'il arrive sur la réserve. On peut donc le détourner hors de la réserve, ou les gens qui ne sont pas des Autochtones peuvent en acheter. Au Québec et dans d'autres provinces, dont la Saskatchewan, lorsque des produits sont livrés dans une réserve, il y a un montant qui est inclus qui équivaut à la taxe provinciale sur le tabac. Bien que le consommateur autochtone n'ait pas à le payer, il demeure élevé, et le détaillant fera une demande de remboursement au gouvernement provincial. Il n'y a donc pas de produits exonérés de taxe pouvant être détournés. Il y a de bien meilleures mesures de contrôle.

L'Ontario ne l'a pas fait. Elle l'a fait pour l'essence. L'essence n'est pas aussi problématique que le tabac dans les réserves. Nous recommandons à l'Ontario de faire de même pour le tabac.

Le sénateur Neufeld : Pour enchaîner là-dessus, je pense que nous avons assez tourné autour du pot.

Vous avez parlé de l'Ontario. Vous n'avez rien dit au sujet du Québec. Pensez-vous que le Québec devrait faire la même chose, c'est-à-dire que, au lieu d'envoyer des cigarettes non taxées dans

Mr. Cunningham: In fact, Quebec has already implemented that approach. That has contributed to a decline in contraband in Quebec. Quebec has done it, but Ontario has not. I think that's an important factor for why Ontario's contraband is much higher than Quebec's.

Senator Neufeld: With British Columbia, for example, which is where I come from, did I hear you correctly that the authorities come in and shut down a smoke shack immediately when one is opened on a reserve?

Mr. Cunningham: I'm certainly —

Senator Neufeld: That's what I heard you say.

Mr. Cunningham: Yes, but it has been most recently attempted in Manitoba.

Senator Neufeld: Which authorities?

Mr. Cunningham: Provincial law enforcement authorities, tobacco tax inspectors. It has been quite a while since someone has attempted to open a smoke shack in British Columbia. Some years ago when it was attempted, it just wasn't tolerated. There was a recent seizure in Alberta when someone was trying to do it. That was taken and the person was prosecuted.

The authorities have been very successful and quick to prevent things from beginning. They've been able to sustain that because people know that if they were to attempt to do it, they'd be shut down and they would lose the cost of the inventory they've purchased.

Senator Neufeld: Beer is indexed now. In fact, we heard in another committee I'm on that the beer folks are pretty upset because of the indexing of the taxes.

Have you lobbied the government to say they should be doing the same thing with cigarettes?

Mr. Cunningham: Yes, we have. We have urged —

Senator Neufeld: What's the response?

Mr. Cunningham: The response has been positive federally with respect to indexing tobacco taxes, and that's one of the reasons why we're supporting this bill.

The Yukon has also done it, but there is an opportunity for others to do it as well.

Senator Neufeld: Okay.

les réserves, il devrait exiger que les réserves réclament une partie des taxes qu'elles auront payées?

M. Cunningham : En fait, le Québec a déjà adopté cette approche. Cela a contribué au déclin de la contrebande dans la province. Le Québec l'a fait, mais pas l'Ontario. Je pense que cela explique en grande partie pourquoi il y a beaucoup plus de contrebande en Ontario qu'au Québec.

Le sénateur Neufeld : Dans le cas de la Colombie-Britannique, par exemple, d'où je viens, vous ai-je bien entendu dire que, dès qu'on ouvre une cabane à tabac dans une réserve, les autorités interviennent et ferment ses portes?

M. Cunningham : Je suis certainement…

Le sénateur Neufeld : C'est ce que vous avez dit.

M. Cunningham : Oui, mais c'est au Manitoba que la dernière tentative a eu lieu.

Le sénateur Neufeld : De quelles autorités s'agit-il?

M. Cunningham : Il s'agit des autorités provinciales chargées de l'application de la loi relative à la taxe sur le tabac, des inspecteurs. La dernière tentative remonte à loin en Colombie-Britannique. Il y a quelques années, quand quelqu'un a voulu ouvrir une cabane à tabac, cela n'a tout simplement pas été toléré. Quelqu'un s'est essayé en Alberta. Tout a été saisi et la personne a été poursuivie en justice.

Les autorités ont tôt fait d'étouffer le problème dans l'œuf. Leurs efforts ont porté fruit, car les gens savent que s'ils se risquent à ouvrir une cabane à tabac, ils vont perdre tout leur inventaire si les autorités interviennent.

Le sénateur Neufeld : Les taxes sur la bière sont maintenant indexées. En fait, nous avons entendu au sein d'un autre comité dont je fais partie que les gens du secteur de la bière sont très contrariés par l'indexation des taxes.

Avez-vous fait pression sur le gouvernement pour qu'il fasse la même chose avec les cigarettes?

M. Cunningham : Oui, nous l'avons fait. Nous avons exhorté…

Le sénateur Neufeld : Quelle a été sa réponse?

M. Cunningham : La réponse a été positive au niveau fédéral en ce qui concerne l'indexation des taxes sur le tabac, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous appuyons ce projet de loi.

Le Yukon l'a déjà fait, et d'autres pourraient l'imiter.

Le sénateur Neufeld : D'accord.

Mr. Cousineau, your presentation is very interesting and compelling. Is it only dogs that you're talking about? Where I come from, there is a ranch where there are some horses where certain people go, because horses help much in the same way. Would I be correct in saying that?

Mr. Cousineau: What we're talking about for the METC is actually specifically tailored to service dogs. All of the other service dogs that are currently covered include diabetic alert, seizure, hearing assist, mobility and guide dogs for the blind. The only notable exception was dogs for those of us with mental health injuries. I'm really trying to avoid the use of the "P" word, because it's not particularly helpful.

That's what the focus needs to be, because all that does is establish equality — no more, no less.

There are other modalities — and I touched on them briefly — for example, equine therapy and art therapy. There is a ranch outside of Calgary doing therapeutic vegetable gardening. There are a variety of different things that really need to be looked at.

The current mainstream treatment modalities have a 50 per cent treatment resistance. That means it's a coin flip if what they are going to do for you is going to work. Right now, all of those people who are treatment-resistant are getting shuffled off, because nobody is looking at those things. Yet Can Praxis is showing unbelievable results in the equine therapy world. There are programs like Chris and Kathryn Linford's Couples Overcoming PTSD Every Day, or COPE. Trauma resiliency programs.

A lot of those things aren't the traditional big pharma solution: "Here is a bottle of pills, and we will send you away for a few weeks." We found out that's not working, and we need to look at something that does work because this problem is not going to solve itself.

Senator Neufeld: I agree with you, and it costs an awful lot of money, as you stated, to continue doing it through the medical side, or through pills, to put it bluntly.

What could this committee do to help you move this process forward? I really agree with what you're talking about, having had a dog most of my life — not for the same reasons but having a dog. Can you help me a little bit about what we could suggest or what we could do for observations?

Mr. Cousineau: For starters, if this body could strongly encourage the other body to have the Minister of Justice, the Minister of Health and the Minister of Veterans Affairs get together and have a meeting with principals from the service dog side of the house, we can try and figure out how to address the

Monsieur Cousineau, votre exposé était très intéressant et convaincant. Votre programme est uniquement axé sur les chiens? D'où je viens, il y a un ranch où des gens vont passer du temps avec les chevaux, parce que les chevaux aident beaucoup de la même façon. Ai-je raison de dire cela?

M. Cousineau : Pour le crédit d'impôt pour frais médicaux, le programme dont je parle porte précisément sur les chiens d'assistance, dont les chiens-guides, les chiens de mobilité, les chiens pour personnes malentendantes et les chiens aptes à déceler les crises diabétiques et les crises d'épilepsie. Seule exception notable : les chiens de soutien affectif pour ceux d'entre nous qui souffrent de blessures psychologiques. J'essaie vraiment d'éviter de parler de stress post-traumatique, parce que ce n'est pas particulièrement pertinent dans ce cas-ci.

C'est là-dessus que nous devons nous concentrer, car il s'agit simplement d'établir l'égalité, ni plus ni moins.

Il y a d'autres méthodes de traitement — et j'en ai brièvement parlé —, par exemple la thérapie équine et l'art-thérapie. Il y a un ranch près de Calgary qui fait du jardinage maraîcher thérapeutique. Il y a plusieurs méthodes qui méritent vraiment notre attention.

Les méthodes de traitement courantes sont efficaces pour 50 p. 100 des patients. Autrement dit, c'est comme un jeu de pile ou face. À l'heure actuelle, on ne s'occupe pas trop des patients qui résistent aux traitements, car personne ne s'intéresse à cela. Pourtant, Can Praxis obtient des résultats incroyables avec la thérapie équine. Il existe différents programmes axés sur la résilience à la suite d'un traumatisme, comme celui de Chris et Kathryn Linford, qui s'appelle « Couples Overcoming PTSD Everyday », ou COPE.

Souvent, la solution n'est pas celle des grandes compagnies pharmaceutiques, qui consiste à donner des pilules au patient et de lui redonner rendez-vous quelques semaines plus tard. Cela ne fonctionne pas; il faut trouver une solution réellement efficace, car le problème ne se réglera pas tout seul.

Le sénateur Neufeld : Je suis d'accord avec vous, et cela coûte très cher de s'en remettre aux solutions médicales ou aux pilules, comme vous l'avez dit si franchement.

Que pourrait faire le comité pour vous aider à faire avancer les choses? Je suis tout à fait en faveur de votre proposition, moi qui ai eu un chien pendant la majeure partie de ma vie. Peut-être pas pour les mêmes raisons, mais tout de même. Pouvez-vous m'indiquer ce que nous pourrions faire ou quelles recommandations nous pourrions formuler?

M. Cousineau : D'abord, je crois que le Sénat pourrait encourager fortement la Chambre à faire en sorte que les ministres de la Justice, de la Santé et des Anciens Combattants rencontrent les responsables du programme de chiens d'assistance. Ce serait une première étape vers la résolution de

issues. Some of them are legislative issues, such as the effects on airline travel, public access and whatever. Those need to be in place to protect the public.

But then there is another side to this equation: the people who are actually getting the help. If we lose sight of that, we have missed it. This is not about budgets, line items and whatnot. This is about people who have stepped up and provided to this country services this country asked them to provide. Whether they do it on foreign soil or domestically, they answered the call. They are selfless and there's sacrifice. When they get hurt, and inevitably some of us will get hurt, if we can break a plane, warship or tank, we can break people. It happens. But it's what we do with those people afterward that is so important.

I really think that we need to start looking outside of the box. You heard testimony earlier in the week from one of my colleagues, Brian McKenna, who was impassioned about certain things. Brian's dog that appeared here before you is one of the dogs we funded in our program. People like Brian deserve this. All of those people we have helped deserve this.

Do I know exactly what has to be done today? No. But I do know we have to open the dialogue, and I truly would welcome that opportunity.

Senator Neufeld: Thank you. Chair, we should think seriously about that and see what we can do to help this process.

The Chair: Thank you, Senator Neufeld.

Before we close, I would like to pose a question to Mr. Cunningham. When we look at Bill C-74 — the experience and leadership that has been, is now and will be in the future with Canadian Cancer Society — it's remarkable. I want to congratulate the group for that.

We have listened to your comments and the questions posed to you on the excise duty rates on tobacco products. When we look at Bill C-74, Part 3 — and it's not the portion that you touched on — but I would like, for the record, to know yours and the Cancer Society's position on Part 3 of Bill C-74 regarding the taxation of cannabis, which is the mechanism being considered by government. With the experience you have, are we going the right way, or are we going into a concern again with taxation?

Mr. Cunningham: The approach the federal and provincial governments are taking together with respect to cannabis, where there is going to be one federal tax with federal-provincial revenue sharing, is a good approach. It's a better approach than we have for tobacco where there are two taxes. I think the cannabis approach is administratively better. It will apply across Canada, so I think it's an approach that we can have for tobacco in the future.

ce qui pose problème. Il faudra se pencher sur différentes considérations législatives, notamment en ce qui a trait aux déplacements en avion, à l'accès aux espaces publics et ainsi de suite. Il faut aussi voir à protéger le public.

Mais il ne faut pas oublier l'autre élément de l'équation : les gens qui ont besoin de ce soutien. Si nous les perdons de vue, nous allons rater la cible. Au fond, ce n'est pas une question de budgets, ni de postes budgétaires. Ce qui compte, ce sont les gens qui ont répondu à l'appel du pays et qui l'ont servi. Qu'ils l'aient fait en sol étranger ou au Canada, ils se sont sacrifiés pour le bien des autres. Et inévitablement, certains seront blessés. Si on peut briser des avions, des navires de guerre et des chars d'assaut, on peut briser des gens. Cela arrive. C'est la façon dont nous traitons ces gens par la suite qui fait toute la différence.

Je crois que nous devons sortir des sentiers battus. Plus tôt cette semaine, vous avez entendu le témoignage enflammé d'un de mes collègues, Brian McKenna. Le compagnon de Brian, qui était là lors de son témoignage, est un des chiens que notre programme a financés. Les gens de la trempe de Brian méritent notre aide. Tous les gens que nous avons aidés le méritaient.

Je ne sais pas exactement quelles devraient être les prochaines étapes. Je sais par contre qu'il faut entamer un dialogue, et je serais très heureux d'y prendre part.

Le sénateur Neufeld : Merci. Monsieur le président, nous devrions examiner la question de près et voir ce que nous pouvons faire pour faciliter le processus.

Le président : Merci, sénateur Neufeld.

Avant de clore la discussion, j'aimerais m'adresser à M. Cunningham. Dans le cadre de notre étude du projet de loi C-74, nous avons été à même de constater l'expérience remarquable de la Société canadienne du cancer, et le leadership dont elle a fait et continuera de faire preuve. Je tiens à vous féliciter.

Nous avons entendu vos commentaires et les questions qui vous ont été posées sur les taux de droit d'accise sur les produits du tabac. Vous n'avez pas parlé de la partie 3 du projet de loi C-74, mais j'aimerais connaître votre position et celle de la Société canadienne du cancer concernant la taxation du cannabis, qui est le mécanisme envisagé par le gouvernement. Selon votre expérience, est-ce la voie à suivre ou est-ce que la taxation risque encore de nous causer des maux de tête?

M. Cunningham : Je crois que les gouvernements fédéral et provinciaux visent une bonne approche par rapport au cannabis, c'est-à-dire une taxe fédérale dont les revenus sont partagés entre les deux ordres de gouvernement. C'est préférable aux deux taxes applicables aux produits du tabac. Je crois que sur le plan administratif, l'approche adoptée pour le cannabis est meilleure. Ce sera applicable à l'échelle du Canada, et je crois que la même approche pourrait être adoptée pour le tabac.

The Chair: Thank you. That's why on the basis of Bill C-74 we wanted clarification.

To the witnesses, thank you very much. If at any time you feel you want to add to this debate before we table our report in the Senate, please do not hesitate to contact us through the clerk. Thank you.

(The committee adjourned.)

Le président : Merci. Nous voulions ces précisions à la lumière du projet de loi C-74.

Merci beaucoup aux témoins. Si vous voulez nous soumettre des renseignements supplémentaires avant que nous déposions notre rapport devant le Sénat, n'hésitez pas à communiquer avec notre greffière. Merci.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, May 8, 2018 (morning)

The Canadian Chamber of Commerce:

Trevin S. Stratton, Chief Economist.

Canadian Federation of Independent Business:

Dan Kelly, President and Chief Executive Officer (by video conference).

Canadian Federation of Agriculture:

Ron Bonnett, President;

Scott Ross, Assistant Executive Director, Business Risk Management and Farm Policy.

Chartered Professional Accountants of Canada:.

Bruce Ball, Vice President, Taxation.

Ontario Medical Association:

Dr. Nadia Alam, President.

Tuesday, May 8, 2018 (afternoon)

Beer Canada:

Luke Harford, President.

Cannabis Canada Council:

Allan Rewak, Executive Director.

As an individual:

Sarah Diamond, Chief Administration Officer and Counsel, Halton Regional Police Association.

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Jason Jacques, Senior Director, Costing and Budgetary Analysis.

First Nations Tax Commission:

C.T. (Manny) Jules, Chief Commissioner.

Wednesday, May 9, 2018

Paws Fur Thought:

Medric Cousineau, Co-Founder.

Canadian Cancer Society:

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

United Way Centraide Canada:

Bill Morris, National Director.

TÉMOINS

Le mardi 8 mai 2018 (matin)

La Chambre de commerce du Canada :

Trevin S. Stratton, économiste en chef.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Dan Kelly, président et chef de la direction (par vidéoconférence).

Fédération canadienne de l'agriculture :

Ron Bonnett, président;

Scott Ross, directeur exécutif adjoint, Gestion des risques et de la politique agricole.

Comptables professionnels agréés du Canada :

Bruce Ball, vice-président, Fiscalité.

Association médicale de l'Ontario :

Dre Nadia Alam, présidente.

Le mardi 8 mai 2018 (après-midi)

Bière Canada :

Luke Harford, président.

Conseil Cannabis Canada :

Allan Rewak, directeur général.

À titre personnel :

Sarah Diamond, directrice générale et conseillère juridique, Halton Regional Police Association.

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts.

Commission de la fiscalité des premières nations :

C.T. (Manny) Jules, commissaire en chef.

Le mercredi 9 mai 2018

Paws Fur Thought :

Medric Cousineau, cofondateur.

Société canadienne du cancer :

Rob Cunningham, analyste principal des politiques.

United Way Centraide Canada :

Bill Morris, directeur national.